This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Travaux de l'Académie nationale de Reims

Académie nationale de Reims

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
.162
.R363
v.95-96

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME VOLUME

ANNÉE 1893-1894. — TOME II

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 8 FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

23, rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M DCCC XCV

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

CHRONIQUE

RÉMOISE

de la fin du XVIII^e siècle

RÉCITS & DOCUMENTS ORIGINAUX

Publiés par HENRI JADART

Secrétaire général de l'Académie de Reims

I. Les *Affiches de Reims*, de Havé, 1772-1805.
II. Les derniers jours du Chapitre de Reims, 1790.
III. Les premières délibérations de la paroisse Notre-Dame, 1791-1793.
IV. L'exemplaire sur vélin du *Concile de Trente*, envoyé par la Municipalité à François de Neufchâteau, 1799.
V. La population de Reims à l'époque de la Révolution, 1774-1817.

REIMS

F. MICHAUD, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDITEUR DE L'ACADÉMIE

Rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M DCCC XCV

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

CHRONIQUE RÉMOISE

de la fin du XVIII[e] siècle

TIRÉE DES *AFFICHES DE REIMS*, DE HAVÉ

(1772 - 1805)

Communication de M. HENRI JADART, Membre titulaire

AVANT-PROPOS

L'Académie de Reims a entendu, dans l'une de ses dernières séances publiques, la lecture d'une étude approfondie sur *Le Journal chez les Romains* (1). Elle s'associait la même année à l'hommage rendu à Paris au fondateur de la *Gazette de France*, au charitable médecin et publiciste, Théophraste Renaudot (2). Mais jusqu'ici elle s'est peu occupée des journaux et des journalistes rémois, je parle de ceux de l'ancien temps, c'est à dire des phases historiques et des débuts dans notre ville de la presse périodique, des feuilles publiques,

(1) Discours d'ouverture de la séance publique du 6 juillet 1893, par M[gr] Péchenard, docteur ès-lettres, président annuel, publié dans les *Travaux de l'Académie*, t. XCIII, p. 1 à 16.

(2) Notons en passant que la *Gazette de France* eut une réimpression chaque semaine, de 1689 à 1748, avec la rubrique *Reims*, qui porta successivement les noms des imprimeurs rémois *Lelorain*, *Godart*, *Multeau*, *Jeunehomme* et *Florentain*. La Bibliothèque de Reims ne possède pas cette collection dans son ensemble, mais seulement les années 1689, et 1708 à 1748, 23 volumes in-4°.

Digitized by Google

comme on disait au siècle dernier. Le mérite de l'établissement stable et permanent d'un organe de ce genre à Reims revient au Rémois Havé, fils d'un huissier au Châtelet, en résidence à Reims (1). Ce n'est pas qu'il eût la pensée de créer un journal politique, au sens actuel du mot, loin de là : il n'avait en vue qu'une feuille d'annonces ; mais il parvint à la fonder, à la faire vivre, et peut-être à en vivre, pendant trente-trois ans, de 1772 à 1805 (2).

La Bibliothèque de Reims possède la série complète des *Affiches de Reims* (1772-1805), l'exemplaire même de leur auteur, relié avec goût, en quinze volumes recouverts de peau parcheminée verte, avec son chiffre en or et sa marque de bibliophile au dos de chaque volume : EX LIBRIS ADR. JOS. HAVÉ. Une collection ainsi formée doit être fort rare, nous n'en connaissons pas d'exemplaire en dehors de notre dépôt. Aussi, depuis longtemps, devinant ce qui s'y trouve renfermé d'utiles et curieux renseignements, nous désirions nous les assimiler, en

(1) HAVÉ (Adrien-Joseph) est issu de parents habitant Reims, mais il naquit à Romain, en 1739, d'après les recherches que j'ai faites dans les registres paroissiaux du Palais de Justice de Reims. On y trouve la date précise de sa naissance, que ne donne pas Lacatte-Joltrois dans sa notice. Havé est né à Romain, le 4 septembre 1739, et y a été baptisé le 14. Sa mère était la parente du curé de Romain, qu'elle était allée voir, ce qui explique la naissance de Havé dans cette localité.

(2) *Affiches, annonces et avis divers de Reims et généralité de Champagne, année* M.DCC.LXXII. Tel est le titre primitif du recueil, et celui qui resta le plus usuel, car on cite partout les *Affiches de Reims*, ou simplement les *Affiches de Havé*. — M. Ch. Loriquet fit souvent emploi des ressources de cette collection, et tenait en estime son auteur, pour les renseignements qu'il procure sur les sujets les plus divers.

Digitized by Google

parcourant le recueil dans toute son étendue. Une occasion se présenta récemment à nous d'opérer ce dépouillement, en vue d'une double publication sur un département limitrophe, celui des Ardennes, compris presque entier dans l'ancien diocèse, le bailliage et l'élection de Reims (1).

Une vue claire et nette de bien des événements du passé se présentait alors à nos yeux en feuilletant ces pages jaunies, gardiennes de souvenirs évanouis et de faits oubliés partout ailleurs. Naturellement, nous avons pris note de nombreux détails intéressant plus particulièrement Reims, non pas de tous, à beaucoup près, car il eût fallu, pour ne rien omettre, en dresser la table sur fiches et par ordre alphabétique des noms, c'est à dire créer un véritable répertoire, qui serait le meilleur fil conducteur à travers ces mille mentions diverses (2). Ce travail de longue haleine nous étant impossible en ce moment, nous avons voulu, du moins, condenser les plus saillantes remarques prises çà et là, en un tableau d'ensemble qui permettra de juger l'œuvre entière. Mais avant d'entreprendre cette chronique rémoise de la fin du dernier siècle, il est indispensable de résumer la carrière de Havé et l'étendue de sa publication.

(1) *Chronique ardennaise de la fin du* XVIII^e^ *siècle, tirée des Affiches de Reims, de Havé*, et publiée dans la *Revue historique ardennaise* (P. Laurent, directeur). — Livraison de juillet-octobre 1894, p. 152 à 190, et parue à part en brochure in-8° de 46 pages : *Dole, Bernin*, 1894. — *Topographie ardennaise*, répertoire des fiefs, offices, terres..., domaines nationaux du département des Ardennes, mis en vente dans les *Affiches de Reims*, publié dans la *Revue de Champagne et de Brie*, 1894-95.

(2) Il y a bien des tables méthodiques annuelles annexées aux volumes, mais une table générale alphabétique permettrait seule des recherches commodes et précises.

Digitized by Google

I.

Havé, avocat et homme de lettres.

Originaire de Reims, et né, comme nous l'avons dit plus haut, à Romain, près Fismes, en 1739, Havé fit ses études classiques et son droit à l'Université de Reims, puis il fut inscrit avocat au Parlement en 1762. Doué de talents multiples, il mena de front le soin des affaires, le culte des Muses et les recherches de l'érudition, sans pourtant se laisser absorber par aucune profession. Il ne paraît pas, en effet, avoir plaidé longtemps, mais il n'abandonna pas son titre, ni ses relations avec les hommes de loi et avec leur clientèle qui devait le servir dans sa carrière. Il fréquenta, durant son séjour à Paris, le monde élégant comme le monde judiciaire, et remplit, de 1768 à 1771, les fonctions de secrétaire attaché au personnel du lieutenant général de police.

Havé quitta la capitale en cessant de remplir ce service d'un ordre secondaire, et revint à Reims pour y fonder aussitôt son retour un journal d'annonces, sans doute à l'instar de feuilles analogues dont il avait connu le succès et étudié les moyens d'action à Paris. C'était une nouveauté dans sa patrie, et il fallut certainement attirer à grand peine l'attention publique sur l'utilité d'une semblable institution (1). Malgré les mécomptes dont il se plaignit amèrement et naïvement dans ses articles

(1) Lire le prospectus placé en tête de la collection de la Bibliothèque, 4 pages in-8°.

Digitized by Google

courants (1), il soutint son journal, y attira des collaborateurs érudits, des écrivains lettrés, et ouvrit ainsi une voie nouvelle à l'essor provincial. Sans nous porter garants de la valeur totale de ses opinions et de ses écrits, ce n'est que justice de reconnaître dans toute son étendue le service qu'il rendit à sa ville d'origine, en la dotant d'un organe régulier et hebdomadaire de publicité. « Quoique sa feuille, dit Lacatte-Joltrois, fût spécialement consacrée aux intérêts matériels de l'ancienne Champagne, son auteur a prouvé, en y insérant de bons articles de morale, d'économie publique, d'histoire, d'archéologie, et quelques pièces de vers, qu'il n'était étranger à aucun genre de littérature et de sciences (2). »

Cette tâche, facilitée au début par les relations qu'avait acquises Havé dans tous les sièges judiciaires de la province, devint bien plus difficile à poursuivre après la chute de l'ancien régime, au moment où sombraient les hommes et les institutions du passé. Le publiciste, qui n'avait d'ailleurs soutenu dans sa feuille aucune thèse politique, aucun système personnel, tint bon dans la voie d'affaires qu'il s'était tracée : « Il traversa courageusement, dit encore Lacatte-Joltrois, mais sans se mêler des affaires politiques, les années les plus terribles de la Révolution (3). » Il eut toutefois des heures d'angoisses, subit une arrestation, ralentit en plusieurs cir-

(1) Il se plaignait notamment, que souvent un seul abonné par localité se faisait un jeu de communiquer sa feuille autour de lui, et de restreindre ainsi grandement le nombre des souscripteurs. *(Numéro du 19 février 1776, p. 35.)*

(2) *Biographie universelle*, Paris, Michaud, supplément, tome LXVI, p. 566 ; — *Nouvelle Biographie générale*, Paris, Didot, tome XXIII, col. 616.

(3) *Ibidem.*

Digitized by Google

constances la périodicité de sa publication, et la quitta même quelque temps; mais il la reprit et l'amena, en la restreignant un peu comme champ d'action, à un régime normal qui prit fin en 1805. C'était un terme honorable à ses efforts et à son zèle.

Après avoir quitté cet emploi, qui resta le principal but de sa vie, Havé occupa une place de juge suppléant au tribunal civil, et en même temps appliqua ses connaissances en bibliographie, conjointement avec M. Coquebert de Taizy, à l'organisation de la Bibliothèque publique. Dès sa jeunesse, en 1762, il avait été choisi pour dresser le catalogue de la bibliothèque du collège des Jésuites de Reims, que l'on venait de supprimer (1). Il tenta la création, dès 1773, d'une Bibliothèque publique à Reims avec le fonds des Jésuites et celui de Félix de La Salle, qu'il proposait d'acquérir par voie de souscription. Il échoua faute de soutien efficace (2). Il proposa enfin, en 1806, d'établir dans le local du Mont-Dieu, alors disponible, tous les éléments épars des anciens dépôts littéraires des abbayes et des couvents (3). Son projet, exposé en bons termes, rempli de considérations générales et de vues particulières relativement à l'état de l'esprit public à Reims, n'aboutit pas auprès de l'Administration municipale, qui préféra déposer à l'Hôtel de Ville les richesses d'érudition dont elle était la

(1) Ce catalogue est conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Reims, ainsi que plusieurs ouvrages d'histoire locale acquis par la Ville au décès de Havé, mort sans postérité.

(2) *Affiches de Reims*, 1773, p. 111, 126 et 174.

(3) *Lettre à M. D***, sur l'établissement d'une Bibliothèque publique dans la ville de Rheims.* A Épernay, Warin-Thierry, 1806, in-8° de 16 p. — Cet opuscule est signé : *Havé, homme de Lettres et de Loi.*

Digitized by Google

gardienne. On transféra donc, vers 1808, l'énorme amas de livres en réserve jusque-là dans l'abbaye de Saint-Remi, au premier étage de l'Hôtel de Ville encore inachevé, et M. Siret, professeur et censeur au Lycée, en fut établi le premier conservateur en titre (1). Havé, qui nous semble avoir ambitionné ce poste honorable, reporta tous ses soins sur sa propre collection littéraire, bien choisie et digne à tous égards des goûts éclairés d'un bibliophile (2).

Homme de Lettres et homme de Loi, comme il s'intitulait, homme d'esprit et de savoir, comme sa publication des *Affiches* le prouve, Havé termina en paix sa carrière à Reims, ville qu'il ne quitta jamais et où il mourut le 8 juillet 1817, dans sa soixante-dix-septième année (3).

(1) Nous trouvons cette mention sur la famille de M. Siret dans le *Journal de Champagne* du lundi 2 janvier 1786 : « Vente par dlle Marie-Thérèse Lemoine, veuve de J.-B. Orgelet, me en chirurgie, les Srs *Charles-Joseph-Christophe Siret*, clerc, J.-B. Siret, et Simon-Étienne-Marie Siret, tous trois mineurs émancipés dem. à Reims, de terre sise au terroir de Loivre, moyen. 180 liv. — Par devant Me Hourlier, notre à Reims, le 23 déc. 1781. »

(2) Voir l'article biographique et les *ex-libris* de Havé, dans la notice sur les *Bibliophiles rémois*, au tome XCII des *Travaux de l'Académie de Reims*, p. 69-70.

(3) Voici l'acte de décès de Havé, inscrit sous le n° 666 : « Ce jourd'hui neuf juillet mil huit cent dix sept, cinq heures du soir, acte de décès de Monsieur Adrien Joseph Havé, décédé le jour d'hier à quatre heures de l'après midy, âgé de soixante dix sept ans, natif de Romain, département de la Marne, avocat demeurant à Reims, rue de l'Échauderie, n° 10, veuf de Madame Elisabeth Jacob Denizard. — Sur la déclaration à nous faite par Monsieur Pierre Pierre, âgé de soixante dix ans, musicien, demeurant rue de l'Echauderie, et par Monsieur Jacques Louis François Antoine Delaunois, âgé de trente six ans, commissaire priseur,

Digitized by Google

II.

Les Affiches de Reims de Havé (1772-1805).

La collection du journal de Havé est une dans son ensemble et dans son format, mais les en-têtes et les titres ont varié à l'infini, selon les régimes successifs et les nécessités du moment (1).

Le 6 janvier 1772, parut le premier numéro de la feuille rédigée par Havé et imprimée par Jeunehomme, comprenant 8 pages petit in-4°, avec une seule pagination pour l'année et une table.

Le format devint le grand in-4° avec l'année 1774.

Le premier titre d'*Affiches de Reims* resta attaché dans l'usage à toute la suite du recueil, bien qu'il se soit intitulé successivement : *Journal de Champagne* en 1781, puis *Journal général des départements de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube et des Ardennes* en 1792, et *Journal général de Rheims*, etc., en 1794. Il redevint les *Affiches de Rheims* en 1797, et enfin le *Journal de Reims et du département de la Marne* en 1799, pour finir sous la même désignation, le 27 avril 1805.

Nous n'entrerons pas plus avant ici dans les détails bibliographiques déjà donnés ailleurs, et sans portée

demeurant même rue, qui ont signé après lecture faite. — Fait et constaté par nous Louis-Félix Boisseau, adjoint au Maire de la ville de Rheims, etc. *(Signé)* Félix Boisseau. » *(Archives de l'État-Civil de Reims*, Registre des décès, 1817, f° 131 recto et verso.)

(1) Consulter à cet égard les *Recherches statistiques sur les journaux publiés à Reims* par H. Danton, qui ont paru dans le recueil *Reims, Revue historique et littéraire de la Champagne*, 1854, *Reims, Brissart*, p. 147.

Digitized by Google

sur le fond de l'œuvre. Il suffit de signaler les divers imprimeurs de la feuille : Piérard succède à Jeunehomme en 1775, et Marlin à Piérard en 1794 ; puis vient Le Batard en 1797, et à l'époque de la dernière réorganisation, en 1799, c'est le fondateur du *Journal*, Havé lui-même, qui en prend l'impression dans ses bureaux, rue de l'Échauderie, n° 10. Cette rue formait alors, avec celles du Marc et de la Belle-Image, le quartier des hommes de loi, à proximité de l'ancien palais du présidial (aujourd'hui la Chambre des Notaires et la Mission).

D'après l'énoncé des titres, on voit que la portée du journal s'étendit au loin, et que sa renommée fut très persistante à son point d'origine. C'était en réalité un honneur et un avantage pour Reims, de rester un centre sous le nouveau régime comme sous l'ancien, et de voir grouper dans son sein les renseignements d'affaires comme les nouvelles littéraires de la région. Cet avantage lui échappa lorsque Havé quitta la direction du recueil, et la suite du *Journal de la Marne* s'imprima a Châlons. L'idée du fondateur resta néanmoins en permanence chez quelques courageux éditeurs rémois, et de nos jours, un but presque identique à celui des *Affiches*, au point de vue de la publicité des annonces, vient d'être assigné à une des nombreuses et solides entreprises de la maison Matot-Braine (1). Il nous plaît,

(1) Cette maison d'imprimerie publie, depuis 1858, un *Almanach Annuaire* pour les trois départements limitrophes dont Reims est le centre naturel par sa position et son importance, ceux de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes. Elle vient d'y joindre les *Petites Affiches Matot-Braine, journal hebdomadaire d'Annonces judiciaires et legales, fondé en 1892, organe des officiers ministériels de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes.* — Prix d'abonnement : 6 fr., in-4°.

Digitized by Google

en terminant ce préambule, de constater le réveil d'une initiative rémoise, un siècle après son premier essor, et d'en reporter le mérite à son fondateur, Havé, dont nous allons maintenant détailler la chronique rémoise, pour la fin du XVIII[e] siècle.

Nous parcourrons successivement dans ce but les notions que nous avons relevées touchant : 1° l'Université, les écoles et les sociétés diverses ; — 2° l'économie politique, l'assistance publique et les hôpitaux ; — 3° les monuments, les antiquités et les beaux-arts ; — 4° les fêtes et les réjouissances publiques, les passages d'hôtes illustres ; — 5° les crimes et les exécutions capitales ; — et 6° la biographie rémoise et la nécrologie. — Nous n'aurons donné qu'un aperçu au lecteur sur ces sujets importants, mais s'il a pris goût à cette curiosité des menus faits historiques, il recourra de lui-même à la collection originale des *Affiches*, qui est assurément l'une des meilleures sources d'érudition locale à la Bibliothèque de Reims.

Henri JADART.

Le 24 septembre 1894.

Digitized by Google

CHRONIQUE RÉMOISE

de la fin du XVIII^e^ Siècle

(1772-1800)

I.

Université, Écoles et Sociétés diverses.

Havé, qui avait étudié au Collège de l'Université de Reims, dans toute la série des classes, et suivi les cours de la Faculté de Droit, ne négligea point de recueillir dans les *Affiches* les renseignements scolaires. Il donna les palmarès des distributions de prix, qui fournissent tant d'indications sur la marche des études et sur le nombre des écoliers à différentes époques. On y retrouve bien des noms encore portés à Reims (1).

Après le collège des Bons-Enfants, ce sont les Écoles municipales de Mathématiques et de Dessin qui préoccupèrent le plus l'attention des édiles rémois. Les *Affiches* offrent un nombre considérable d'avis les concernant, en particulier celui de l'ouverture d'un pensionnat pour leurs élèves, en 1779, chez les Augus-

(1) Collège de Reims, distribution des prix du 17 août 1772... « Le premier prix de thème a été remporté par Jacques-Louis Givelet, de Reims. » — « Accessit de dictature, de mémoire et d'étude au même. » (*Affiches de Reims*, 1772, p. 311.)

En 1773, à la distribution des prix du Collège, figure Remi-Denis Givelet.

Digitized by Google

tins (1). Ce sont ces mêmes religieux qui offrirent, à la même date, un local pour l'établissement du cours public d'anatomie, qui rendit tant de services au public, grâce au dévouement du chirurgien Robin (2). Un cours de chimie s'ouvrit ensuite, par les soins du pharmacien Boudet (3). Dans le même quartier, rue de Contrai, un artiste du nom de Suzan avait créé, en 1772, un cours de dessin dans la maison où se tenait récemment encore un cours analogue fondé par M. Parmentier, professeur au Lycée (4).

Havé s'associa volontiers à la création d'une Bazoche à Reims, pour la formation des juristes et des orateurs; il en annonça l'établissement dans son journal (5).

La mode des pensionnats en dehors des villes se faisait jour à la fin du XVIII[e] siècle, à la suite de la fermeture des couvents et des anciens établissements

(1) *Affiches de Reims*, 29 novembre 1779, p. 191. — Avis concernant les Écoles de Mathématiques de Reims, suivi du Prospectus d'un Pensionnat ouvert chez les RR. PP. Augustins de Reims, pour les Ecoles de Mathématiques.

(2) *Affiches*, 12 avril 1779. — Cours public et gratuit d'anatomie à Reims, p. 59, et année 1782, p. 72. Le portrait de Robin est au Musée.

(3) *Affiches*, année 1784, p. 72. — Né à Reims en 1748, Boudet fut nommé en 1798 pharmacien en chef de l'armée d'Égypte, fit les campagnes de l'Empire et termina sa carrière à Paris en 1829. (*Biographie universelle*, MICHAUD, supplément, t. LIX, p. 71-72.)

(4) École gratuite de Mathématiques et de Dessin....., chez le S[r] Suzan, aux Loges Coquault, à la maison neuve qui fait le coin de la rue de Contrai..... Programme des cours, prix, élèves de dix à douze ans, etc. (*Affiches de Reims*, par HAVÉ, année 1772, p. 309.)

(5) Année 1784, p. 140.

Digitized by Google

universitaires (1). De même, l'instruction des jeunes filles préoccupait aussi l'opinion et faisait éclore des idées justes et pratiques, que l'on pourrait relire, peut-être même appliquer de nos jours avec fruit (2). L'instruction populaire était mise à l'étude également, dans un article très sensé (3).

La ville de Reims n'eut pas de Société savante proprement dite sous l'ancien régime, alors que les villes voisines de Soissons et de Châlons possédaient des Académies où abondaient les travaux littéraires, et où s'ouvraient des concours féconds en œuvres d'intérêt général et d'utilité publique. Havé n'eut garde d'omettre le compte rendu des réunions annuelles de l'Académie de Châlons, qui était placée sous le patronage de l'Intendant de Champagne et de l'Évêque de Châlons, et protégée comme une véritable institution provinciale.

Dans la ville des sacres, une Société libre d'Émulation parvint cependant à s'établir, vers 1778, en dehors de tout protectorat officiel (4). Elle répondait aux aspirations des représentants de l'industrie et du commerce local, qui recherchaient avant tout des améliorations

(1) *Journal de Rheims*, du 11 octobre 1795, p. 132.

« Avis. — On se propose d'établir aux Mesneux, dans un local sain et agréable, un Pensionnat ou cours entier d'éducation pour 10 à 12 jeunes élèves de l'âge de 5 à 8 ans. »

(2) *Affiches de Reims*, du 6 septembre 1779. On y trouve le *Plan d'une École d'enseignement pour les jeunes personnes du sexe*, sans signature ni indication d'auteur. Excellent article d'une portée pratique et d'un intérêt à la fois rétrospectif et actuel.

(3) *Réflexions sur la nécessité d'instruire le Peuple en général*, numéro du 13 mars 1776, p. 84.

(4) *Affiches de Reims*, 5 mai 1777, p. 71. — Projet de création à Reims d'une Société libre d'Émulation, lettre relative à la société du même nom établie à Paris.

Digitized by Google

dans leurs procédés usuels, des débouchés pour leurs produits, et de salutaires initiatives (1). Il ne fallait pas leur demander de vues supérieures, de tentatives dans une autre voie que celles des besoins positifs, mais la Société qui se forma rendit néanmoins des services appréciables. Avec la collaboration de médecins et de négociants, beaucoup plus qu'avec l'aide de lettrés et d'érudits, elle secoua la routine et provoqua des mesures d'une réelle urgence pour l'avenir de la cité, notamment l'ouverture du cimetière de la Porte de Mars sur les indications de Caqué (2).

Une association d'un autre genre, la Société de la *Triple-Union,* qui était ou devint une Loge maçonnique, marquait son existence par des encouragements et des actes de bienfaisance en rapport avec les besoins du moment, et sans paraître heurter en quoi que ce soit l'opinion courante (3). On voit au Musée de Reims un tableau de Perseval représentant *la Triple Union* ou l'*Union du Tiers-Ordre*, qui explique son but politique et son action sociale (4).

(1) *Affiches de Reims*, 6 juillet 1778. — Société libre d'Emulation, établie à Reims, son but commercial et d'utilité publique, concours pour les maréchaux-ferrants, les meilleurs systèmes de ferrure, etc., etc.

(2) La chapelle actuelle de ce cimetière fut bénite le 7 août 1789, et l'épitaphe de Caqué fixée sur son pourtour indique la désignation qu'il fit du terrain pour cet établissement si nécessaire.

(3) Sur les actes de bienfaisance de la Société de la *Triple-Union*, voir les *Affiches*, année 1779, p. 19 et 190; année 1783, p. 148, et année 1785, p. 147.

(4) *Catalogue du Musée de Reims*, par Ch. Loriquet, 1881, p. 161-62.

Digitized by Google

II.

Économie politique, Assistance publique et Hôpitaux.

Ces sujets sont de ceux qui forment en quelque sorte le domaine propre des publicistes et des écrivains modernes, parce qu'ils offrent aux sentiments généreux, comme aux idées de progrès, un essor naturel en vue de l'intérêt public et de la bienfaisance.

Havé, qui donna dans sa feuille une immense quantité de renseignements sur l'état des personnes et des propriétés, s'associa par là même aux tentatives du pouvoir royal pour la constitution du régime hypothécaire, la régularisation de l'état civil et la conservation des archives en général, et en particulier des minutes des greffes et des études de notaires (1).

Il ne s'intéressa pas moins aux questions de statistique agricole et rurale. Il établissait périodiquement les prix des grains et des farines, qui jouaient un rôle capital dans l'alimentation et jusque dans la politique quotidienne. Il avertissait les laboureurs des mesures favorables à la vente de leurs produits, selon les systèmes variables qui prévalaient alors, comme aujourd'hui, tantôt en faveur des barrières qui fermaient

(1) *Affiches de Reims*, numéro du 13 décembre 1779, p. 199, on y lit : *Avis intéressant pour la découverte des anciens et nouveaux actes des notaires du royaume*, projet d'un répertoire général des minutes des notaires de France. Très curieuse proposition pour l'époque, et qui serait non moins opportune de nos jours.

Digitized by Google

l'exportation, tantôt, au contraire, dans le sens d'une grande facilité de circulation (1). Dans les années calamiteuses, les meilleurs conseils abondaient dans ses colonnes, soit pour conjurer les pertes rendues possibles par la sécheresse et l'aridité, comme il arriva en 1785 (2); — soit pour prévenir les effets désastreux du froid, que l'absence de bois rendait si redoutable dans les plaines de Champagne avant les plantations de sapins (3). On le vit bien dans le terrible hiver de 1788-1789, où la rigueur de la saison, l'abondance des neiges et la permanence des gelées, tous ces fléaux réunis, causèrent d'incalculables dégâts autour de Reims (4). La question

(1) *Journal de Champagne*, numéros du 5 août 1786, on y lit l' « Ordonnance de M. l'Intendant de la province et frontière de Champagne, pour l'exportation des grains et farines à l'étranger, par la Meuse et par les frontières... signée Rouillé », rendue par suite d'une diminution considérable dans le prix des grains et du peu de débouchés à l'intérieur, exemple d'une tentative de libre-échange par nécessité.

(2) Instructions sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages par suite de la sécheresse, dans le *Journal de Champagne*, année 1785, p. 107, 111 et 114.

(3) Voir le *Journal de Champagne*, numéros des 15 et 29 novembre 1784, sur les plantations d'arbres au bord des routes et dans la campagne, sur l'utilité de cette mesure, d'après l'opinion de Bernard Palissy et un arrêt du Conseil de 1720, rendu sur la proposition de Law, contrôleur général.

(4) *Journal de Champagne* des 15 et 22 décembre 1788. — « *Hiver.* — Depuis que la neige a couvert la campagne, plusieurs personnes ont eu le malheur d'y périr. *(Nécessité de planter des arbres aux bords des routes.)* Le froid est devenu si excessif depuis trois semaines, que le 18 de ce mois, le thermomètre est descendu à 18 degrés au-dessous de glace... Les moulins sont la pluspart arrêtés par la gelée, au point qu'ils ne peuvent suffire à la quantité de farine nécessaire à la subsistance journalière du peuple. »

Digitized by Google

des subsistances se dressait alors dans sa terrible réalité, il fallait agir, venir en aide aux populations éprouvées si rudement et incapables de se secourir elles-mêmes. Le journal de Havé alla jusqu'à proposer une recette facilitant la confection du plus indispensable des aliments (1).

Il y avait d'autres fléaux non moins redoutables que la famine, et qu'il s'agissait de combattre efficacement : les inondations et les incendies. Les inondations de la Suippe, en 1784, furent l'occasion de maux inouïs dans les nombreux villages de cette vallée, mais les cotisations provoquées par la corporation des négociants rémois vinrent sans retard au secours de tant de misère, et l'un des plus actifs bienfaiteurs de la contrée fut anobli en cette circonstance (2). Ces faits calamiteux avaient été portés à la connaissance du public par Havé, et il s'ensuivit partout une sincère commisération. Il agit de même pour les grands incendies qui désolèrent plusieurs localités (3), à propos desquels il fit connaître et apprécier, dans un langage net et positif, les avantages procurés aux victimes par la Caisse des Incendiés, que venait de fonder le charitable archevêque de Reims,

(1) *Journal de Champagne*, du 12 janvier 1789. — « *Économie.* — Dans ces temps malheureux, où la rigueur de la saison depuis six semaines glace les rivières, arrête les moulins..., nous croyons être utile au pauvre peuple de publier une recette capable de pourvoir à sa subsistance... (Suit la) *Soupe au bled, inventée par M. de Vauban, en faveur de ses vieux amis les soldats de la Sarre.* »

(2) Anoblissement de Cadot de Beauvoisy. Détails dans le *Journal de Champagne*, du 13 juin 1785, p. 102.

(3) Incendies des villes de Saint-Dizier en 1775, Château-Porcien, etc., du village d'Arnicourt, numéro du 2 juillet 1787.

Digitized by Google

M. de Talleyrand-Périgord, à l'aide de quêtes et d'aumônes recueillies dans tout le diocèse (1).

L'assistance publique n'était pas une nouveauté au XVIII^e^ siècle, mais il convenait de varier ses formes et ses devoirs multiples, à raison des changements survenus dans les mœurs et les institutions. Havé sentit le besoin des réformes qui s'imposaient dans la distribution des aumônes dont les curés des paroisses étaient à Reims les dépositaires, et il publia le programme d'un règlement de M. Macquart, curé de la Madeleine, relatif à la réorganisation des secours, avec une connaissance plus exacte des besoins des malheureux, et pourvoyant à leur soulagement d'une manière plus efficace par conséquent. Les enfants attiraient son attention en première ligne, et leur instruction ne le préoccupait pas moins que leur éducation, comme en font foi les termes de ce règlement (2).

Le mariage étant la base de la famille, les penseurs et les moralistes voulaient déjà se rendre compte de son progrès ou de sa décadence. De graves plaintes furent exprimées à cet égard, dans un rapport où les mœurs du temps étaient examinées à des points de vue divers (3). Les plaintes sont donc de tous les temps. Cependant de grands efforts tendaient à lui conserver son honneur et

(1) Fondation de la Caisse des Incendiés, numéro du 14 mai 1781.

(2) *Plan d'administration pour la distribution des aumônes dans la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine de Reims*, remarquable travail, digne d'être encore médité et appliqué de nos jours, reproduit en entier dans les *Affiches de Reims*, numéros des 11 mai et 8 juin 1778.

(3) Plaintes navrantes et réflexions sur la décadence du mariage, à propos du concours de l'Académie de Châlons, dans le *Journal de Champagne* du 12 septembre 1785, p. 155.

Digitized by Google

sa force, dans les lois aussi bien que dans les habitudes sociales. Chez les familles aisées, on en célébrait l'anniversaire semi-séculaire afin d'associer à la fête toutes les générations qui s'étaient multipliées autour des aïeux (1). Pour faciliter à Reims les mariages dans les classes indigentes, on accordait des dots qui étaient remises avec solennité aux époux, en présence des magistrats et des notables de la cité (2). Ailleurs, on imitait les fameuses dotations des Rosières, et le journal de Havé en cite un exemple assez curieux dans le diocèse de Reims (3). Voici le récit d'un double mariage qui eut lieu à l'Hôpital général de Reims en 1779 :

Lettre au Rédacteur des Affiches de Champagne, touchant la célébration de deux mariages fondés en l'Hôpital général de Reims.

« Monsieur,

Je sors d'une cérémonie qui m'a causé le plus grand attendrissement ; je m'empresse de vous le faire partager en vous racontant ce qui en a été l'objet.

(1) *Affiches de Reims*, 1772, p. 190. — Rénovation jubilaire du mariage de Pierre Bonelle et de Marie-Rose Colma, célébrée à Reims, le 16 juin 1772. Ils sont natifs de Reims, âgés de 77 ans chacun. — Autre rénovation à Nancy du mariage de Jean Soyer et de Rose Gosset (née à Reims), lesquels ont eu 18 enfants, dont il y en a 13 mariés, qui ont procréé 96 petits-enfants, dont 8 arrière-petits ; puis réflexions sur les familles nombreuses, les causes de fécondité, etc., etc., p. 198.

(2) Mariages d'indigents célébrés à Reims, dans l'abbaye de Saint-Denis et à l'Hôpital général, avec constitution de dots pour les mariées, etc..., dans les *Affiches de Reims*, numéros des 1er février 1779 et 15 mars 1779.

(3) Murvaux (Meuse). — Fête de la Rosière, établie à *Murvaux*, dans le diocèse de Reims, fondée en 1779 par M. Bida, curé de cette paroisse, en voir le détail et le programme dans le *Journal de Champagne* du 3 novembre 1783, p. 175.

Digitized by Google

. . . . . .

Le bureau de l'hôpital, étant chargé par une fondation de marier des filles, s'est fait présenter une liste de toutes celles qui avaient été nourries et élevées dans la maison, et qui en étaient sorties depuis quelques années. Comme les œuvres de charité doivent tourner, autant qu'il est possible, à l'avancement de la religion et des bonnes mœurs, le bureau s'est informé avec attention de la conduite que ces filles avaient tenue depuis qu'elles étaient rendues à la société; il a eu la satisfaction d'apprendre que toutes celles qu'on lui présentait au nombre de vingt-cinq, s'étaient comportées d'une manière louable : il ne s'agissait plus que de faire un choix.....

Les mariages viennent d'être célébrés dans la chapelle de l'hôpital général; que ne puis-je vous rendre tout l'intérêt qu'a inspiré cette cérémonie faite avec autant de simplicité que de religion! les vertus les plus touchantes semblaient entourer l'autel, prêtes à couronner quatre jeunes gens dont elles avaient fait jusques là l'unique ornement; lorsque M. l'abbé de Maurous, prévôt de l'Église de Reims et président du bureau, leur a fait l'exhortation que demandait la circonstance, tous les cœurs attendris donnaient des marques de la plus vive sensibilité; un déjeûné frugal a succédé; quel repas, Monsieur! la bonne chere que l'on étale sur la table des riches ne donne pas autant de satisfaction qu'un mets simple servi et mangé dans la joie de l'âme; cependant, pour que ces nouveaux mariés ne perdent rien des fêtes qui ont coutume d'accompagner les alliances, les administrateurs ont remis chacun en particulier, à la supérieure de la maison, les sommes que leur faculté leur permettait de donner, et avant de sortir on les leur a partagées; cette bienfaisance a penetré tout le peuple qui s'était amassé, mais l'attendrissement a redoublé quand on a su que le bureau non content de ce qu'il faisait dans ce moment, avait porté ses vues sur l'avenir.....

Reims, 11 février 1779.

Digitized by Google

Le progrès moral doit marcher, en principe, parallèlement avec les améliorations matérielles. Il y a donc un intérêt social permanent à réagir contre les causes de contagion ou d'insalubrité, qui forment obstacle à la convenance et à la dignité de la vie. On remarque qu'il y eut à Reims, à la fin du dernier siècle, une tendance, des velléités, mieux que cela, des projets dans le sens d'une préservation contre les épidémies, et d'un curage des eaux croupissantes dans les fossés des remparts. Godinot venait de doter Reims d'eau potable, c'était une réforme anticipée au nom de l'hygiène. Havé fit campagne, en 1785, pour l'établissement d'un égout nettoyant la partie basse des Promenades et tous les quartiers voisins, à l'aide de la mise en cours régulier d'une fontaine, aujourd'hui tarie, qui avait sa source aux environs de l'ancien château des Archevêques (1).

Des projets non moins salutaires se firent jour avant la fin de l'ancien régime et à la veille de la Révolution, pour garantir la salubrité des hôpitaux, très encombrés de longue date, surtout par les malades incurables et cancéreux annexés à l'Hôpital Saint-Marcoul en 1740.

Le journal de Havé se fit, en 1777, l'organe d'un vœu tendant à la création d'un nouvel établissement pour ces infortunés, et le vœu se trouva réalisé en 1779 (2).

(1) *La Fontaine-l'Archevêque*, sous la porte Mars, son cours, son épuisement, son utilisation pour les égouts de Reims, article dans le *Journal de Champagne*, 5 décembre 1785, p. 202.

(2) *Affiches de Reims*, 14 avril 1777, p. 59. — Projet d'établissement d'un hôpital pour les incurables en la ville de Reims. — Lettre à ce sujet, considérations morales et vues pratiques sur la réalisation du projet qui aboutit à l'établissement de l'Hôpital Saint-Louis, en 1779, à la Buerie, près la porte de Vesle.

Les bâtiments de cet Hôpital existent encore, mais ils ne sont plus affectés à des services hospitaliers.

Digitized by Google

Plus tard, ce fut l'Hôtel-Dieu que l'on voulait réorganiser, et que l'on songeait à transférer dans l'abbaye de Saint-Remi, dès l'année 1787, c'est à dire cinq ans avant la suppression du monastère, et trente ans avant que la proposition aboutît (1). Quant à l'Hôpital général de la Charité, installé en 1766 dans l'ancien Collège des Jésuites, sa situation paraissait à tous des plus satisfaisantes, et Havé nous a laissé trace des bons rapports entretenus avec les administrateurs (2) et de l'abnégation des religieuses au moment critique où l'on sollicitait de toutes parts des dons patriotiques (3). L'Hôpital Sainte-Marthe, où l'on élevait les jeunes filles dites Magneuses, d'après la fondation de M^me^ de Magneux, était aussi l'objet d'encouragements et de bons soins dont la feuille de Havé a gardé trace (4).

(1) Projet de transfert de l'Hôtel-Dieu de Reims dans l'abbaye de Saint-Remi, article du *Journal de Champagne* du 13 août 1787, p. 132.

(2) Compliments à M. Assy, par les filles de l'Hôpital général, le 14 décembre 1786, dans le *Journal de Champagne* du 18 décembre 1786, p. 205.

(3) *Journal de Champagne*, 8 février 1790, p. 23, trait de désintéressement des Sœurs de l'Hôpital général, qui refusent un présent habituel pour leurs propres besoins. — On recevait alors 450 pauvres dans cette maison.

(4) Distribution aux Magneuses, *Journal de Champagne*, année 1781, p. 146. — Cet hôpital, devenu plus tard le siège de l'Administration des Hospices, a été transformé récemment en Lycée de Jeunes filles.

Digitized by Google

III.

Monuments, Antiquités, Beaux-Arts.

On comprend que dans ce chapitre nous ne pourrons donner que des informations bien réduites, tant les détails artistiques abondent dans la feuille de Havé. On y trouve des renseignements infinis sur les ventes d'objets d'art, la désignation de maisons de ville et de châteaux dont l'architecture et les souvenirs historiques sont dignes à tous égards de notre attention rétrospective.

Bornons-nous à reproduire les notes prises sur des faits saillants, par exemple la mise en vente des quatre superbes estampes des frères Varin, représentant les fêtes de l'inauguration de la place Royale et du monument de Louis XV (1) ; puis de celle, non moins remarquable, de Deniszart, artiste rémois, donnant le plan de la cathédrale et faisant suite aux planches gravées d'après Gentillastre (2).

Pour la musique, nous signalerons les programmes des concerts donnés pendant longtemps, chaque semaine,

(1) *Affiches de Reims*, 1772, p. 262 et 277. — Estampes des fêtes de l'inauguration de la statue de Louis XV, gravées par les Srs Varin, leur description et prix de vente chez Cazin, 24 livres.

(2) *Affiches de Reims* par Havé, 21 décembre 1772, p. 407. — « Le Sr Deniszart, élève des Écoles de Dessin de la ville de Reims, vient de graver le plan géométral de l'Église Cathédrale de cette ville... Ce morceau... doit servir de suite aux quatre estampes qui représentent les vues de cet édifice, et a été réduit sur leur proportion d'après les dessins du Sr Clouet. Il se vend à Reims, chez led. Sr Clouet, rue de Cérès. Le prix est de trois livres. »

Digitized by Google

dans le grand salon du premier étage de l'Hôtel de Ville, comme étant des spécimens du goût du temps et la meilleure preuve du grand nombre d'exécutants rémois (1). Une attraction d'un autre genre, toujours appréciée à Reims, celle de la musique sacrée, faisait mettre en relief dans le journal de Havé les compositions de l'abbé Hardouin (2), et l'historique de la chapelle qu'il dirigea si longtemps et avec tant de succès (3).

Beaucoup d'annonces de librairie, dont un grand nombre émanaient du célèbre éditeur Cazin, ainsi que de fréquentes ventes de bibliothèques et de collections d'estampes, de tableaux, etc., se rencontrent dans les *Affiches de Reims*. Nous y avons trouvé l'avis de la « prochaine mise au jour » de l'*Histoire et description de l'Église Saint-Remi,* par D. Chastelain, ouvrage précieux dont les supérieurs de ce bénédictin n'ont pas autorisé la publication, et qui est resté inédit au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Reims (4). Peu de temps après la préparation de ce volume, éclatait le terrible incendie qui dévora une partie de l'abbaye de

(1) Voir par exemple le numéro du 17 mars 1788, p. 47. — Un luthier rémois, nommé Gosset, fut l'inventeur du clavecin perpendiculaire. (*Affiches* de 1776, p. 138.)

(2) Hardouin, mise en vente de six messes en musique, au prix de 36 livres, in-folio gravées. (*Affiches de Reims*, 1772, p. 47.)

(3) *Journal de Champagne* du 19 juin 1786 et 26 juin suivant, notice sur l'ancienne musique dans l'église de Reims, par Le Moine, archiviste... Éloge de l'abbé Hardouin et de ses compositions d'une profonde harmonie.

(4) *Affiches de Reims*, 1773, p. 309. — Avis de la réédition des Livrets de prières en l'honneur de saint Remi, et de la prochaine mise au jour d'un ouvrage plus considérable, qui renfermera l'histoire abrégée de l'église, sa description, ses inscriptions et épitaphes, par le libraire Jeunehomme.

Digitized by Google

Saint-Remi et la riche bibliothèque où le studieux historien avait puisé plusieurs de ses matériaux (1).

Havé suivait avec attention les destinées des anciens monuments, les découvertes de médailles et de sépultures (2). C'est ainsi qu'il nota la démolition de la porte aux Ferrons, en 1775, avec d'intéressants détails sur les trouvailles qui furent faites dans ses fondations (3), et qu'il fit part à Linguet des fouilles opérées par l'abbé Pluche au moulin de la Housse, en 1776 (4). Il publia l'article du chirurgien Robin sur la regrettable destruction du labyrinthe de la Cathédrale, et celui de l'archiviste Lemoine sur les cariatides du clocher à l'ange (5).

Le passage et le séjour d'artistes en tous genres à Reims sont fidèlement indiqués dans les *Affiches,* avec leur adresse et la spécialité de leur talent. Le nombre d'anciens portraits de famille attribués à Largillière est considérable à Reims; chacun se réclame de ce nom fameux. Nous en avons trouvé la raison, en lisant l'avis de l'arrivée de plusieurs peintres élèves ou sous-élèves de Largillière : le nom du disciple aura été bientôt ou-

(1) Récit assez détaillé de l'incendie de l'abbaye de Saint-Remi, le 15 janvier 1774, dans les *Affiches de Reims,* numéro du 7 février 1774, p. 23 et 24.

(2) *Tombes antiques autour de Reims,* année 1783, p. 182 et 191.

(3) *Affiches de Reims,* numéro du 21 août 1775, p. 91. — Récit de la démolition de la porte aux Ferrons; on y lit : « Quoique l'ouvrage ne soit pas encore fort avancé, on a trouvé dans les murs extérieurs quelques médailles, sur l'une desquelles on lit le nom de *Nero Cæsar.* »

(4) *Affiches de Reims,* numéro du 8 juillet 1776, p. 115. — Lettre adressée par Havé à Linguet sur les fouilles de l'abbé Pluche, opérées au moulin de la Housse, sans résultat. — Suit un *Article de législation* sur les inhumations prohibées dans les églises.

(5) Numéro du 28 juin 1779, et année 1782, p. 119.

Digitized by Google

blié, et celui du maître restait seul en mémoire (1). Les sculpteurs avaient également leur adresse dans les *Affiches* lorsqu'ils prenaient leur résidence à Reims, ce qui fut le cas, en 1782, de Gauthier, originaire de Château-Porcien (2), l'auteur du riche reliquaire de sainte Berthe, en l'abbaye d'Avenay, qui est ainsi décrit :

« Mme de Boufflers, abbesse d'Avenay, a fait réédifier en argent le nouveau chef de Ste Berthe ; ce morceau a été exécuté par le Sr Gauthier, sculpteur de Paris, élève de l'Académie royale, d'après le petit modèle qui lui avait été présenté au mois de septembre dernier...

« Cet artiste, connu par le monument public qu'il a exécuté gratuitement à Château-Portien (au sujet des libéralités du Roi envers les pauvres), a sçû joindre dans ce buste la candeur à la majesté, et tous les sentiments que les pieuses actions de Ste Berthe peuvent inspirer ; dans l'intérieur de la couronne d'or qui est sur la tête, sont renfermées les reliques sous une glace scellée, le buste est posé sur un carreau de bronze doré, d'or moulu, décoré de broderie et de glands, posé sur un socle d'ébène, enrichi et orné de bas reliefs représentant les principales actions de la vie de Sct Berthe. Les amateurs pourront voir le monument original en étain de ce monument chez le Sr Lecocq, quinquaillier, sous les Loges de la Coûture, où est logé cet artiste (3). »

(1) « Libon d'Hautecombe, sous-élève de feu Largillière, peintre de portraits en huile, de l'Académie de peinture de Lyon, vient à Reims le 14 juin 1773, y séjourne, et s'offre pour faire des portraits ressemblants. Il peint en outre la miniature pour bracelets et bagues. Il est logé chez M. Legrand, rue du Marc. » (*Affiches de Reims*, 1773, p. 190 et 198.)

(2) Numéro du 18 mars 1782. — *Avis :* Le Sr Gauthier, sculpteur, entreprend toutes sortes de statues et ornemens en pierre ou en terre cuite, de grandeur naturelle, pour les jardins, au même prix que celui de Paris. Il demeure chez le Sr Henri, Md de vin, rue Large, no 296, à Reims.

(3) *Affiches de Reims* du 30 mai 1874.

Digitized by Google

Amateur éclairé des arts, Havé protesta contre l'abandon et l'incurie qui firent perdre tant d'anciens portraits et des tableaux historiques rémois (1). Il eût voulu voir constituer à l'Hôtel de Ville une galerie des magistrats municipaux et des célébrités locales. Il prévit que les troubles des premiers temps de la Révolution allaient disperser beaucoup d'objets précieux, en anéantir d'autres, et que rien ne serait prêt pour les sauvegarder. — C'étaient surtout les monuments détruits qui devaient exciter sa sollicitude et ses regrets, mais la presse était impuissante à arrêter quoi que ce soit dans le mouvement populaire qui abattit à l'aveugle les vestiges du passé. Chose curieuse ! c'est en publiant leur arrêt de mort, c'est à dire leur mise en adjudication, que Havé nous a conservé la trace de beaucoup d'édifices anéantis.

L'une des premières ventes annoncées en 1790, par la feuille de Havé, est celle de l'Arquebuse, ce rendez-vous séculaire de la jeunesse rémoise (2), mais l'an-

(1) *Journal de Champagne*, numéro du 10 juin 1782. Note sur un portrait en pied du maréchal de Saint-Paul, qui se trouvait chez M. Amé, et dont la trace est perdue. — Numéro du 26 juillet 1779, article intitulé : *Réflexions sur deux anciens tableaux qui concernent la ville de Reims*, où il est question d'une peinture allégorique de la rentrée de la ville de Reims sous l'obéissance de Henri IV, en 1594, et d'un portrait de Henri Bachelier, lieutenant des habitants en 1638-40.

(2) *Journal de Champagne* du 4 octobre 1790, p. 238. — « A vendre le château de l'Arquebuse, consistant en trois pièces au rès-de-chaussée, quatre places hautes, dont 2 fort spacieuses, un grenier sur la longueur du bâtiment, jardin très-vaste environné de murs et garni de belles avenues plantées d'ormes de 10 ans, ruisseau rempli d'eau de source, regnant dans toute la longueur de ce jardin dont le terrain est excellent, place pouvant servir de serre, bute et autres dépendances. *L'adjudication s'en fera en l'étude de*

Digitized by Google

nonce fut renouvelée en 1791, en indiquant une vente volontaire, consentie par les membres eux-mêmes de la compagnie supprimée (1). Un autre immeuble, notable dans l'histoire de Reims, l'École de Médecine, subit le même sort, mais sous le titre de bien national, comme provenant de la « ci-devant compagnie des médecins » (2). Le nom de la rue et même l'emplacement de cette École, rendent son souvenir encore vivant dans les souvenirs rémois (3). En même temps, la maison de l'abbaye d'Avenay était mise aux enchères (4), avec

Me Jeunehomme, notaire royal à Reims, rue de la Prison, le vendredi 15 octobre 1790, à une heure. S'adresser pour connaître les clauses de la vente audit Me Jeunehomme, ou au Sr Lagauche, le jeune, rue du Maillet-Vert. »

(1) *Journal de Champagne* du 31 octobre 1791. — « Vente par M. Jacques-Louis Lagoille, ci-devant capitaine en chef, les Srs J.-B. Guerlet, architecte, etc... (36 noms en tout), tous tant officiers que fusiliers composant la ci-devant compagnie de l'Arquebuse de Reims, y demeurans, du château de l'Arquebuse, moyenn. 16,000 liv. par adjudication passée dev. Me Jeunehomme, notaire à Reims, le 3 septembre 1791, exposée le 20 dud. mois. »

(2) *Journal général de Rheims et des départemens de la Marne, etc.*, à dater du 31 mars 1794. — Le numéro du 3 mai contient la liste des biens nationaux à vendre. District de Reims, no 1644. — « Une maison sise à Rheims, dite l'École de Médecine provenante de la cidevant Compagnie des Médecins de la commune de Rheims, non tenue à loyer, mise au prix de 3,000 liv. »

(3) *Les monuments historiques de Reims*, par Leblan, 1882, in-fo.

(4) Biens nationaux à vendre : *Affiches de Reims*, du 25 octobre 1790, savoir : « Une maison sise à Reims, au coin des rues de S. Symphorien et des Cordeliers, no 1911, appartenante ci-devant à l'abbaye d'Avenai, mise au prix de 7,800 liv. *Les enchères seront reçues les 21 octobre et 4 nov. 1790, à 4 h.* » La maison d'Avenay n'était donc point le bel hôtel de la rue Sainte-Marguerite, no 19, comme on le croit généralement.

Digitized by Google

d'autres demeures particulières, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer.

Les plus intéressantes annonces à relever ensuite sont celles des églises collégiales et paroissiales qui se trouvaient supprimées, édifices peu importants d'ailleurs comme ampleur, mais la plupart historiques (1).

Voici la suite de quelques adjudications avec les prix d'estimation, qui peuvent donner, par comparaison, une idée de la valeur respective de ces églises. La collégiale de Saint-Symphorien, dans la rue de ce nom, fut portée à quatorze mille livres, et le terrain de son cimetière à quatre mille. Il n'en subsiste aucun autre vestige qu'un fragment de mosaïque et un retable gothique conservés au Musée. — L'église Saint-Julien, contiguë à l'abside de Saint-Remi et dont quelques portions ont été remises au jour récemment et démolies, ne fut estimée qu'au prix de six mille livres. — L'église Saint-Étienne, dans l'ancienne rue de ce nom, près de la place Godinot, montait à huit mille livres, et son presbytère, tenant au chevet de l'édifice, à quatre mille cinq cents. Ce fut le père du maréchal Drouet d'Erlon, charpentier, qui l'acquit de l'adjudicataire et en revendit le terrain et les matériaux à un entrepreneur de Paris (2). — L'église

(1) Voir sur les anciennes paroisses de Reims, le *Répertoire archéologique* publié dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXII.

(2) *Journal de Champagne* du 10 octobre 1791, p. 201. — *Biens nationaux à Reims.* — A vendre l'église Saint-Symphorien, estimée 14,000 livres, et le cimetière, estimé 4,000 livres. — Adjudication le 14 octobre 1791, à deux heures.

L'église Saint-Julien et la sacristie, estimées 6,000 livres. — L'adjudication le 14 octobre.

L'église Saint-Étienne et la sacristie, estimées 8,000 livres; bâtiment adjacent estimé 1,500 livres. Presbitère tenant au chevet de l'église, estimé 4,500 livres. — Adjudication le 14 octobre.

Digitized by Google

Saint-Michel, ancien réfectoire des chanoines de Notre-Dame, et qui subsiste encore presque entière, avec son entrée Renaissance sur la cour du Chapitre, fut mise à prix au même chiffre que le presbytère de Saint-Étienne (1). — L'église Saint-Jean-Baptiste, sur la place Saint-Nicaise, valait moins encore et fut estimée trois mille livres (2), et revendue l'année suivante (3).

Une mention particulièrement curieuse est celle de l'église Saint-Martin, située dans l'impasse de la rue des Salines, et entièrement détruite, car Havé insistait dans une note sur la nécessité de protéger le monument ou caveau décoré de fresques qui avait été découvert en 1738 sous la tour du clocher (4). Sa voix ne fut pas entendue, et ces précieux débris de l'époque chrétienne primitive à Reims ont disparu pour toujours. Le Temple,

(1) L'église ci-devant paroissiale de Saint-Michel et la sacristie, attenant le préau de l'église métropolitaine, mises au prix de 4,500 livres. — L'adjudication s'en fera le 18 juin, à trois heures. *Journal de Champagne*, du 18 juin 1792, n° 25, page 106.

(2) *Biens nationaux à vendre.* — L'église ci-devant paroissiale de Saint-Jean, située sur la place Saint-Nicaise, formant un quarré de 90 pieds de longueur sur 24 de largeur dans œuvre; mise au prix de 3,000 livres. L'adjudication s'en fera le 29 août, à deux heures. (*Journal de Champagne* du 29 août 1791, p. 181.)

(3) *Journal de Champagne*, numéro du 30 janvier 1792, p. 20 : « A vendre ou à louer un bâtiment faisant ci-devant l'église Saint-Jean de ladite ville. *S'adresser au Sr Lefebvre, rue des Murs.* »

(4) *Journal de Champagne*, du 10 octobre 1791, p. 200. — *Biens nationaux à vendre :* L'église Saint-Martin de Reims, avec la sacristie et le cimetière, estimés ensemble 3,300 livres, et l'église de Saint-Thimothée et ses deux sacristies, estimées ensemble 7,000 livres. — Sous cette annonce, note de Havé, réclamant la conservation du mausolée découvert en 1738, sous la tour du clocher de Saint-Martin.

Digitized by Google

rue de ce nom, disparut aussi à jamais, malgré ses souvenirs et l'antiquité de son église (1).

Comme corollaires à ces démolitions de monuments, qui ont en somme fort peu ému l'opinion, sauf en ce qui concerne l'église Saint-Nicaise, nous trouvons dans le journal de Havé plusieurs résumés écrits d'une plume vigoureuse et indignée, dans un style net et précis, sur les détériorations et les dégâts qui atteignirent les édifices restés debout. Beaucoup de statues, d'inscriptions, de croix, de cartouches armoriés ou non, furent impitoyablement brisés, dans les rues et aux façades des maisons (2). Le cloître de la cathédrale, qui en formait une belle annexe, et servait de lieu de réunion au public et de dépôt pour un grand nombre d'objets précieux, fut renversé de fond en comble, et une rue traversa son emplacement, en 1797 : « Appelez cette rue, disait Havé, blessé de cet acte de vandalisme, la *Rue de la Bise* ou la *Rue des Vandales!* » Ce serait le châtiment des démolisseurs aux yeux de la postérité. Voici l'article entier *Sur la destruction des dépendances de la Cathédrale :*

L'Église Cathédrale de Rheims n'aura pas pour l'honneur de cette ville, le sort de celle de Cambrai : l'ordre de son architecture est à peu près le même, mais sa destinée est différente. Soit qu'on la considère comme un chef-d'œuvre, soit qu'on la respecte comme un Temple élevé à l'Éternel,

(1) Mise en location du *Temple*, sis à Reims, n° 17, dans les *Affiches, annonces et avis divers de Rheims*, du 27 brumaire an VII, p. 131. Désignation assez complète de l'immeuble; l'église en dépend.

(2) *Journal de Rheims*, du 24 juin 1796, p. 54. — Dégâts, détériorations des remparts et autres actes de vandalisme commis sous la Révolution, inscriptions détruites, cathédrale menacée, tombeaux violés, etc.

Digitized by Google

elle n'éprouvera ni la rage des dévastateurs, ni les spéculations coupables des agioteurs modernes. Il paraît au contraire qu'on a voulu relever sa magnificence extérieure en la dégageant des dépendances qui cependant lui étaient nécessaires. Sa partie septentrionale était entourée d'un Préau garni de portiques et qui servait à la sépulture, des Cours où l'on déposait les matériaux à employer à l'entretien de cet édifice, de greniers, caves et celliers qui renfermaient les provisions alimentaires des Membres de cette Église lorsqu'ils observaient la vie commune, d'une Bibliothèque dont il a fallu déplacer à la hâte une nombreuse quantité de livres, d'une Sacristie vaste et décorée, indispensable au service divin, d'un Oratoire ou petite Chapelle, morceau d'architecture curieux, d'une belle Salle de Chapitre où dans différentes occasions se tenaient des assemblées publiques, etc. Tout cela est en partie détruit et bientôt n'existera plus. Que prétend-on y substituer? Une rue (1). Certes les acquéreurs ne pouvaient faire un marché plus avantageux, puisque pour une modique somme payée en mandats qu'ils vont centupler en numéraire par la vente de tous ces matériaux, ils en seront à peu près quittes en laissant le terrein vuide.

Ces bâtiments qui étaient autant d'accins de l'Église, pouvaient recevoir une autre destination. Si la loi qui conservait celle-ci, en a excepté le contour de son enceinte, c'est qu'on n'a pas représenté que ces dépendances étaient par leur utilité inséparables de ce monument. Si les cours, les réserves n'existent plus, où renfermera-t-on les bois, les

(1) Il s'agit de la percée de la rue Notre-Dame, aujourd'hui rue Robert-de-Coucy. — Le 2 août 1895, on ouvrit sur cette rue la porte, longtemps murée, qui communiquait de la Cathédrale dans la salle dite *Preciosa*. Les belles sculptures de la porte de l'ancienne sacristie devinrent dès lors visibles de la rue comme celles des autres portes de la Cathédrale. Mais comment les préservera-t-on des injures du temps et des mutilations inconscientes ou malveillantes ?

Digitized by Google

pierres, les matériaux de toute espèce dont on a besoin pour les réparations ou l'entretien de cet édifice? Où déposera-t-on les échafauds, les machines, les outils nécessaires aux ouvriers? Il faudra donc en embarrasser les rues voisines. Qui peut répondre que ces greniers, ces magasins auxquels on a eu recours, il y a deux ans, pour y renfermer des grains, ne seront plus utiles à un approvisionnement public? Dans un tems où la convocation des Citoyens est assez fréquente, où trouver un emplacement aussi commode que la salle du ci-devant Chapitre, et des environs aussi abrités que le Préau pour leur rassemblement? En levant ces pierres qui en ferment le pavé, Rheims aura-t-il encore le spectacle infect et révoltant de la fouille des Cimétières?.....

Vouloir isoler de toutes parts un édifice aussi considérable que l'Église Cathédrale, sous le prétexte d'en découvrir toutes les beautés de la construction, c'est l'exposer à des dommages dont on a voulu la garantir en lui donnant une enceinte extérieure; c'est en faciliter l'entrée aux voleurs et la dégradation aux malveillans. Quelle régularité la saillie des piliers du dehors peut-elle donner à une rue qui le borderait dans toute sa longueur, et quel jour des maisons bâties au Nord pourraient-elles tirer du côté opposé qui leur en deffendrait le soleil? On sçait en général que les édifices élevés réfléchissent le vent avec impétuosité, et si jamais on ouvre une rue habitée dans la partie septentionale de cette Église, on pourra l'appeler la *Rue de la Bise* ou *des Vandales* (1).

Autour de Reims, les châteaux avaient toujours été clairsemés, mais la plupart d'entre eux sombrèrent dans la tourmente : celui de Louvois tomba le premier, celui de Muire fut anéanti, celui de Saint-Thierry, récemment construit avec une grande magnificence par M. de

(1) *Journal de Rheims*, 4 janvier 1797, p. 115. Destruction du cloître de la cathédrale, perte irréparable.

Digitized by Google

Talleyrand, fut partiellement démoli et son parc défiguré (1). Heureusement, le domaine a été reconstitué, et les restes des constructions ont recouvré une partie de leur ancienne grandeur, ainsi qu'à Louvois. Un pavillon plus modeste, le fief de Challerange à Taissy, de pur style Louis XIII, a eu un meilleur sort et survécut intact à la vente qui suivit sa confiscation sur l'émigré Roland de Renty (2). En même temps que les châteaux, disparurent dans la banlieue plusieurs censes des abbayes, notamment la ferme de Murigny, qui s'élevait entre Reims et Champfleury, et dont un lieudit du cadastre rappelle seul le souvenir. C'était l'un des domaines de la mense de Saint-Remi, et probablement l'une des plus anciennes localités sises aux environs immédiats de la ville (3).

(1) *Journal de Champagne*, numéro du 8 août 1791, p. 168. — *Biens nationaux à vendre au district de Reims*, le 24 octobre 1791, n° 687. — Château sis à Saint-Thierry, dépendant ci-devant de l'archevêché de Reims, construit depuis huit ans environ (désignation du château et de ses 220 arpens de jardin, parc et dépendances), le tout estimé 137,600 livres; prés et bois, terres, estimés 24,500 livres.

(2) *Journal général*, suite des *Petites Affiches*, numéro du 1er mars 1794, p. 22. — *Biens nationaux à vendre au district de Reims*, sous l'article 1437. Biens provenant de Nicolas Renty, dem. ci-devant à Taissi, émigré, savoir ... ... Challerange, etc. ..... estimé 14,100 livres.

(3) *Journal général de Rheims*, numéro du 30 janvier 1795, p. 12. — *A louer* la ferme de Murigny, terroir de Reims, consistante en porte cochère, grande cour, cuisine, chambre, ... colombier, écurie, jardin, ... clos planté d'arbres, ... 12 arpents de prés, terres, etc..... *S'adresser au citoyen Salle, cult. aud. Murigny, et aux héritiers du citoien Elie-Salle, dem. à Rheims.*

Digitized by Google

IV.

Fêtes et réjouissances publiques, passages de personnages notables.

Les journaux actuels donnent les moindres incidents des fêtes locales : il s'en faut qu'une aussi ample relation des réjouissances publiques soit donnée par Havé. Cependant, il se préoccupait de l'organisation et de la bonne tenue des divertissements que l'on organisa dans les Promenades à plusieurs reprises. Il eût voulu même voir y régulariser périodiquement ces réunions et ces bals en plein air, qui auraient, suivant lui, offert pendant la belle saison une honnête et facile distraction à toutes les classes de la population. Il se plaignait de ce que les familles d'artisans se portaient de préférence dans les faubourgs, et surtout à Cormontreuil, au risque d'incidents fâcheux et de désordres causés par des plaisirs tumultueux et grossiers (1).

Les renseignements précieux à recueillir dans les *Affiches de Reims* sont ceux qui concernent les véritables événements publics, ceux qui marquaient dans la vie de la cité. Citons à ce titre, et par ordre de date, quelques-unes de ces journées historiques ou de ces passages d'hôtes illustres.

En 1772, c'est la promotion au cardinalat de l'archevêque, M. de La Roche-Aymon, qui forme l'événement notable. Les poètes, les historiographes et les simples

(1) Fêtes et bals donnés dans les Promenades de Reims, *Journal de Champagne*, année 1781, p. 72, et année 1790, p. 119.

Digitized by Google

annalistes rivalisent pour saluer le nouveau prince de l'Église (1). — L'année suivante, c'est l'anniversaire semi-séculaire, le cinquantenaire, comme nous dirions aujourd'hui, du sacre de Louis XV, qui donne occasion à des cérémonies dans les églises et à des représentations au nouveau théâtre (2). Il était temps pour le monarque d'avoir ce regain de popularité à son déclin, car au printemps suivant, il terminait un règne qui paraissait pouvoir atteindre la fin du siècle. — Ce fut au moment de ce deuil royal que nous trouvons dans Havé le récit du tragique accident dont faillit être victime le coadjuteur de Reims, M. de Talleyrand-Périgord, prélat bienfaisant et chéri pour ses vertus, comme on disait dans le langage sensible de l'époque. Il revenait de la maison de campagne de l'évêque de Soissons, pour célébrer à Reims le service solennel du roi défunt, et il passait l'Aisne sur un bac, à Missy (3), quand son attelage et son carrosse tombèrent dans la rivière, grossie par des pluies abondantes. Pour sauver sa vie, il dut sortir de sa voiture avant qu'elle fût submergée, et se laisser emporter par le courant vers un îlot où il parvint à se suspendre à des branches de saule. Le péril était imminent, il fallut un sauvetage véritable pour le ramener à terre, et ce fut à bon droit qu'un *Te Deum* fut chanté à son

(1) *Affiches de Reims*, 4 mai 1772, à la p. 141, promotion du cardinal de La Roche-Aymon, fêtes données à cette occasion, pièces de poésie, cérémonies, etc. — *Même année*, 1772, p. 5 et 22, nouvelle de la promotion à la pourpre, états de services, pièces.

(2) *Affiches de Reims*, 1773, p. 6 à 8. — Fêtes de l'anniversaire demi-séculaire du sacre de Louis XV, célébrées le 28 décembre 1772, réjouissances, cérémonies célébrées à cette occasion à la cathédrale, à la ville, au théâtre, etc.

(3) Missy-aux-Bois, canton de Vic-sur-Aisne.

Digitized by Google

retour à Reims, au milieu de l'allégresse générale (1). Cette scène terrible et émouvante serait bien oubliée sans le récit des *Affiches de Reims*.

On approchait d'un nouveau sacre, et la joie publique se donnait libre cours à la ville comme à la campagne. Le journal de Havé a gardé le compte rendu de la fête du 25 août 1774, dans le petit village d'Evergnicourt (2). Les démonstrations ne manquaient pas ailleurs, la plupart étaient sincères et spontanées, de nature à toucher les esprits et à rapprocher les cœurs. Marmontel, qui était venu naguère passer la belle saison en Champagne et se mêler aux joyeux plaisirs des vendanges à Avenay, dans la compagnie de M^lle^ de Navarre (3), revint à Reims plus tard, et fut témoin du couronnement de Louis XVI. Il écrivit à ce sujet une lettre au rédacteur des *Affiches*, dont le mérite littéraire n'a d'égal que la valeur historique trop peu connue (4). C'est une page

(1) *Affiches de Reims* du 6 juin 1774, p. 91. Récit d'un accident arrivé le 29 mai 1774, à M^gr^ de Talleyrand-Périgord, coadjuteur de l'archevêque de Reims, au passage de l'Aisne sur le bac de Missy, où il faillit périr, et du *Te Deum* chanté à la cathédrale, en reconnaissance de la conservation des jours de ce prélat.

(2) Évergnicourt (Aisne). — Le 25 août 1774, célébration de la fête du roi à Évergnicourt, messe solennelle, festin de la jeunesse, avec musique et cris répétés de *Vive le Roi*, danses, jeux, etc. L'honnête citoyen qui a imaginé cette fête et qui en a fait tous les frais, est le s^r^ Guitard de Floriban, chevalier de l'Éperon d'Or. (*Affiches de Reims*, 1774, p. 188.)

(3) *Histoire de l'Abbaye d'Avenay*, par Louis Paris, 1879, tome II, p. 398-405.

(4) *Affiches de Reims*, 14 août 1775, p. 86-87. Lettre de Marmontel, datée de Reims, le 11 juin 1775, rendant compte du sacre de Louis XVI et des détails de la cérémonie, de la joie universelle, etc., etc..., morceau très remarquable au point de vue littéraire et historique.

Digitized by Google

d'une émotion communicative, empreinte d'une grande vérité, comme tableau de la cérémonie et comme interprète des impressions de l'assistance. On la lit encore avec charme :

Reims, le 11 juin 1775.

Je n'ai su, mon ami, à quoi je m'engageais quand j'ai promis de vous décrire la cérémonie auguste dont j'allais être le témoin. Tout ce qui n'intéresse que l'imagination peut se peindre, mais ce qui touche et pénètre l'âme, comment le retracer ? Cela n'est pas possible : il faut le voir pour en jouir.

On croit se faire une assez haute idée de cette pompe solennelle, de cette fête en même temps politique et religieuse, dans laquelle, en face du ciel et de la nation, le Monarque vient imprimer un caractère plus sensible et plus inviolable encore à ses devoirs et à ses droits. On se représente un jeune Roi, déjà connu pour vouloir le bien et pour s'en occuper sans cesse, reçu partout comme l'objet de l'espérance de ses peuples ; on le suit des yeux sur sa route, dans les villes, dans les campagnes ; on l'entend louer et bénir ; à Reims, cent mille de ses Sujets l'attendent, il y paraît dans tout l'éclat de Sa Majesté, cette multitude l'entoure et se presse autour de son char, l'air retentit sur son passage d'acclamations et de vœux ; jusques-là tout est simple et juste.

On peut s'imaginer encore la cordialité des Rémois, leur empressement à remplir tous les devoirs de l'hospitalité dont leur zèle passe les bornes : cette émulation louable n'est que l'effusion de la joie, il est si naturel à l'homme heureux que tout soit heureux avec lui !

On n'est pas plus surpris de la magnificence d'une ville qui met sa gloire à recevoir son Roi, à le posséder dans son sein ; quoiqu'il soit rare de voir dans une si grande affluence, l'ordre, le calme, la police la plus tranquille et la plus sûre,

Digitized by Google

l'abondance de tout, et, dans l'enivrement de la félicité publique, une vigilance si sage, que sans gêner la liberté elle prévient toute licence, on ne voit là qu'un bel exemple; en l'admirant on le conçoit.

Qu'est-ce donc, allez-vous me dire, qui passe la croyance et l'imagination? Est-ce la pompe même de la cérémonie? Non, mon ami : l'objet l'annonce, et bien que dans le Temple le plus majestueux, décoré d'un goût sage et noble, on ait vu réuni tout ce que le Trône et l'Autel, la Noblesse et le Sacerdoce, l'Église, la Cour et l'État ont de plus respectable et de plus imposant; bien que dans cette auguste et nombreuse assemblée, un Prélat, jeune encore et déjà distingué, ait osé faire entendre au Roi, le langage austère et sensible de la vérité courageuse, de l'humanité gémissante (1); ni ce prélude digne de la solennité dont il portait le caractère, ni cette solennité même, dans sa religieuse splendeur, n'auraient été l'objet de votre étonnement.

Vous auriez vu notre bon Roi (car un seul an de règne lui a mérité ce titre), vous l'auriez vu, avec cet aïr de simplicité qui peint la candeur de son âme, sans faste, sans ostentation, sans apparence de vaine gloire, au milieu d'une pompe si propre à l'éblouir, y conserver cette dignité sage qui est la décence de son rang; mais vous savez combien la vanité le blesse, il n'a fait que se ressembler.

Qu'ai-je donc à vous dire encore? ce qu'il est impossible, je le répète, d'imaginer et de décrire : l'impression soudaine et profonde qu'a faite sur tous les esprits le moment où les Pairs de France venant de placer de leurs mains et de soutenir sur la tête de Louis XVI la Couronne de Charlemagne, le

(1) Le sermon sur la cérémonie du Sacre fut prononcé la veille par l'archevêque d'Aix, J. R. Boisgelin de Cicé, qui avait pris pour texte de son discours : *Regnavit rex et sapiens erit et faciet judicium et justitiam in terrâ.* (Cf. le *Journal historique du sacre et couronnement de Louis XVI, roi de France.* Paris, Vente, in-8°, 1775, p. 32.)

Digitized by Google

Roi s'est montré accompagné de ce noble cortège, sur une tribune exhaussée, séparant le chœur et la nef où son Trône était élevé, et qu'il s'est assis sur ce Trône entre sa Noblesse et son Peuple ; représentez-vous ce tableau.

A peine le bruit des trompettes, des cloches, de l'artillerie annonce le couronnement, les portes s'ouvrent, le peuple, à flots pressés, inonde cette Église immense, et dans l'instant fait retentir les voûtes d'un concert de *Vive le Roi*, que répète en échos la multitude des assistants dont toute l'enceinte du chœur est remplie en amphithéâtres. Ces cris, mille fois renvoyés du fond du sanctuaire bien loin au delà du parvis, font taire les chants de l'Église, absorbent le son des trompettes, couvrent le bruit des cloches et celui du canon.

C'est alors qu'un attendrissement inexprimable a saisi toute l'assemblée, et que les larmes ont coulé ; c'est alors que, toutes les voix étouffées par les sanglots, un mouvement involontaire a excité des battements de mains qui dans l'instant sont devenus universels. Les Grands, la Cour, le Peuple, animés du même transport, n'ont eu que la même manière de l'exprimer ; l'ivresse était au comble, et ce n'a plus été qu'une alternative rapide d'acclamations et d'applaudissements.

Oublierais-je dans ce tableau ce qu'il y a de plus touchant ! La Reine, qui avait suivi des yeux tous les détails de la cérémonie avec le plus tendre intérêt, immobile, attentive, et respirant à peine, ne perdant pas le Roi de vue un seul instant, soutenait son émotion et se soulageait par ses larmes ; mais au moment du grand éclat, de l'allégresse universelle, à ce moment du plus beau triomphe qu'ait jamais décerné l'amour, l'impression a été trop forte, elle n'a pu y résister, et, obligée de sortir pour respirer, elle a perdu quelques instants du plus beau jour de sa vie. Cette scène touchante n'a fait que redoubler l'enthousiasme de l'assemblée, et quand la Reine a reparu, la Nation a rempli le plus cher des vœux de son Roi, et l'a fait jouir à son tour de l'hommage adressé aux vertus de la Reine.

Ainsi s'est passé, mon ami, ce spectacle auguste et sublime.

Digitized by Google

Un Africain en a été presque aussi attendri que nous. Oui, l'Envoyé de Tripoli est devenu Français dans ce moment ; j'étais auprès de lui, et je l'ai vu baigné de larmes (1).

Le Roi a été accompagné jusqu'à son Palais par de nouvelles acclamations. Il a paru sensiblement touché des marques d'amour de son Peuple. Quel nouveau gage pour la France des soins qu'il prend de son bonheur !

Au sortir du Banquet, le Roi ayant appris que le Peuple, assemblé aux portes du Palais, désirait le voir encore, a fait annoncer qu'il allait se promener dans la Galerie extérieure, qui du Palais conduit au vestibule de l'Église. Le Peuple de lui-même s'est rangé en deux haies sous ce portique. Le Roi s'est avancé sans garde, sans cortège, et, seul avec la Reine, s'est promené longtemps au milieu de la foule, se laissant toucher par les uns, prêtant l'oreille aux vœux des autres, y répondant avec bonté, s'arrêtant même avec complaisance si quelqu'un voulait lui parler, donnant à tous par ses regards des témoignages de son amour (2). Cette popularité si touchante n'a pas surpris la Ville de Reims. Elle lui était annoncée par une réponse du Roi, lorsqu'on lui avait demandé si l'on tapisserait, selon l'ancien usage, les rues par lesquelles Sa Majesté devait passer. *Point de tapisseries*, a répondu le Roi ; *je ne veux rien qui empêche le Peuple et moi de nous voir.*

Avouez, mon ami, que voilà un beau jour à consacrer dans l'histoire.

Je suis, etc. MARMONTEL.

Les fêtes du sacre passées, la vie de la cité reprit son cours ordinaire, mais l'année suivante on fêta la Saint-Louis en l'honneur du roi, ce qui n'avait encore eu lieu

(1) Les ambassadeurs, ministres et envoyés des différentes cours, princes et seigneurs étrangers, étaient placés dans une tribune élevée à gauche de l'autel. (*Journal du Sacre*, p. 36.)

(2) Le *Journal du Sacre* ne mentionne pas cette promenade à la suite du banquet.

Digitized by Google

à Reims pour aucun monarque (1). L'abolition des corvées, décrétée par Louis XVI, provoquait dans les campagnes des manifestations de gratitude bruyantes et spontanées, comme on le fit à Pavant, près Nogent-l'Artaud, selon le récit inséré dans les *Affiches* (2). C'étaient là les derniers jours joyeux de l'ancien régime, dont nous ne voudrions du reste pallier ni les fautes politiques, ni l'incurable détresse financière. Il était juste néanmoins de rappeler les espérances qu'il provoqua et la gratitude populaire que lui valurent certains de ses actes.

Alors, comme aujourd'hui, Reims était un lieu de passage fréquenté par des hôtes illustres : Pierre-le-Grand s'y arrêta en 1717, on sait qu'Arthur Young y séjourna, et le journal de Havé mentionne la visite de la ville par le duc et la duchesse de Cumberland en 1773 (3), — par le duc et la duchesse de Glocester en 1775 (4), — enfin par l'empereur d'Allemagne en 1777 (5). — Chacune de

(1) Précis de la fête du Roi à Reims, le 25 août 1775, la première célébrée en cette ville en l'honneur d'un monarque le jour de Saint-Louis. (*Affiches de Reims*, 4 septembre 1775.)

(2) Pavant (Aisne). — Une pension accordée par le roi au curé du lieu, M. de la Haye, fut convertie par lui en travaux de charité. — Reconnaissance des habitants et leur joie à l'abolition des corvées. — *Te Deum*. — Feux de joie, etc. (*Affiches de Reims*, année 1776, p. 78 et 83.)

(3) Les 25 et 26 septembre 1773, date du passage et du séjour à Reims du duc et de la duchesse de Cumberland, visite de la ville, etc., relation donnée dans les *Affiches de Reims*, 4 octobre 1773, p. 316 à 318.

(4) *Affiches de Reims*, 14 août 1775, p. 86. — Le 3 août, passage à Reims du duc et de la duchesse de Glocester, leur visite aux églises de Reims, leur départ pour l'Italie par Châlons.

(5) *Affiches de Reims*, 21 avril 1777, p. 63, passage à Reims de l'empereur d'Allemagne, le 17 avril à 2 heures, visite des églises, de la place Royale et du Cours, dîner au *Moulinet*, départ à 5 h., pour Soissons.

Digitized by Google

ces visites amenait un déploiement de pompe de la part du corps de ville, et provoquait les harangues des corps ecclésiastiques et judiciaires. Puis un dîner au *Moulinet* (aujourd'hui le Grand Hôtel du *Lion-d'Or*), clôturait la cérémonie et précédait le départ.

Une autre visite, qui se répéta plusieurs fois pendant le règne de Louis XVI, fut celle des tantes du roi, Mesdames Victoire et Adélaïde de France, duchesses de Louvois. La route conduisant de Reims à ce village par la montagne fut entretenue soigneusement pour le trajet des princesses, la foule se rendait de Reims au château pendant leur séjour; on organisa même un service de diligence pour satisfaire au désir du public (1). — En 1787, le duc et la duchesse d'Orléans, qui venaient de séjourner au château de Sillery, où tant de liens les rattachaient à Madame de Genlis, traversèrent Reims pour se rendre au château de Saint-Thierry, et dans leur passage assistèrent au spectacle dans la nouvelle salle de la rue de Talleyrand (2).

Au début de la Révolution eurent lieu des cérémonies patriotiques, celle du Serment civique, sur la place de la Couture, le 7 mars 1790, et celle du Serment fédératif sur le Cours, le 14 juillet suivant (3). Pour terminer la

(1) *Journal de Champagne* des 27 septembre 1782 et 28 août 1786, p. 142. — « *Avis.* Le S[r] Draveni offre au public une diligence à six places pour conduire à Louvois, pendant le séjour de Mesdames : il partira tous les jours de Reims à 6 h. 1/2 du matin, et repartira de Louvois à 5 h. du soir. *Le prix est de 40 s. par personne pour aller et autant pour le retour.* »

(2) *Journal de Champagne* du 24 sept. 1787, p. 156. Passage à Reims du duc et de la duchesse d'Orléans, allant de Silleri à Saint-Thierry; ils assistent au spectacle de Reims, compliment en vers à la duchesse, etc.

(3) *Journal de Champagne*, année 1790, p. 60, 115 et 119. — Sur

Digitized by Google

série des fêtes de ce genre, nous donnons en entier le récit de celle qui fut offerte aux députés des Ardennes par la municipalité rémoise, le 23 juillet 1790. On y trouvera un frappant tableau de l'état des esprits à cette belle aurore de la Liberté, suivant le mot de Prévost-Paradol, et de l'enthousiasme qui régnait au sein de la jeune Garde nationale :

« *Fête donnée à Reims aux Députés du Département des Ardennes*. — Les Députés du Département des Ardennes, de retour de la Fédération générale, arrivèrent ici le vendredi 23 juillet 1790, à sept heures du soir. Ils furent reçus à la porte de Vesle par un détachement de la Garde nationale, précédé d'une troupe de jeunes gens et de la musique militaire. Après avoir traversé la ville, ils se rendirent sur la place de Louis XV (ce Roi trop bon, qu'on se permet de diffamer, et qui ne fut coupable, hélas ! que par l'abus que ses ministres firent de sa confiance). Là, les jeunes gens firent une décharge de leur artillerie ; parvenus à l'hôtel de ville, les Députés y déposèrent leur bannière, au milieu des acclamations du peuple et des embrassemens de la Garde nationale. Le lendemain, rassemblés sur la place de ville, ces deux corps se visitèrent réciproquement : à deux heures, ils se rendirent au palais de l'archevêché, où l'on avait préparé une table d'environ 400 couverts, à laquelle se trouvèrent le Directoire du District, les Officiers municipaux et l'État-Major. Le repas fut très gai, chaque santé y était célébrée par une salve de l'artillerie des jeunes gens placés dans la seconde cour du palais, et au son des instruments de la musique nationale. A six heures, les Députés furent conduits à la place de ville, pour y voir la garde montante ; ensuite, mêlés avec les Gardes nationales, ils se rendirent à l'Esplanade, suspendirent la bannière

les fêtes rurales célébrées à Mareuil et à Jonquery, voir la même année, p. 207 et 243.

Digitized by Google

à la colonne de l'autel de la patrie, et formèrent tous ensemble des danses, auxquelles les dames furent indistinctement invitées, et qui durèrent pendant toute la nuit. A dix heures du soir, les Députés retournèrent à l'archevêché, où ils trouvèrent un souper servi par la Garde nationale. Ils partirent ensuite, comblés des sentimens de la plus affectueuse confraternité et y répondant par les protestations d'une sincère reconnaissance (1). »

Le recueil des *Affiches* ne donne aucun détail sur les fêtes révolutionnaires proprement dites qui furent célébrées à Reims à partir de 1793. Très différentes des réjouissances qui avaient eu lieu sous le coup de l'effusion et d'un pur patriotisme, en 1789 et 1790, les fêtes décrétées par la Convention eurent leurs comptes rendus dans des relations officielles. Havé était resté trop homme d'ancien régime pour se complaire dans leur description. S'il resta insensible ou dédaigneux devant ces spectacles si nouveaux et si éphémères, son attitude resta digne et calme dans les circonstances les plus critiques.

V.

Crimes et Exécutions capitales.

Il s'en faut du tout au tout que l'on trouve dans les anciennes feuilles publiques ce qui s'étale en belle page dans les journaux contemporains, l'effroyable chronique des délits et des crimes. Il semble, au contraire, que l'on épargnait au public tant de scandaleux détails, agents

(1) *Journal de Champagne*, numéro du 2 août 1790.

Digitized by Google

perfides de démoralisation sociale. Ce que l'on faisait connaître volontiers, c'était la punition exemplaire des coupables, leur châtiment, que l'on considérait comme un puissant mobile d'intimidation ou d'effroi pour les misérables tentés de les imiter. On rencontre dans les *Affiches* de Havé divers récits d'exécution à mort pour faits d'assassinats commis dans la région. Encore sont-ils peu nombreux avant la Révolution.

Lors de troubles qui éclatèrent en 1789, pour le pillage des farines à Reims, quelques renseignements sont donnés sur des négociants qui se disculpent (1). Aucune mention n'est faite des massacres de septembre 1792, fort bien connus d'ailleurs jusque dans les détails par la procédure criminelle suivie contre les sicaires. Mais les crimes, devenus si fréquents vers 1797-98 contre les personnes et les propriétés, donnèrent lieu à des poursuites et à des répressions dont il fallait pénétrer toutes les classes de la population. L'ancienne complainte qui suivait le supplice ne suffisait plus, il fallait donner le procès-verbal de l'exécution capitale ou du renvoi devant un conseil de guerre pour crime de droit commun. En voici deux exemples, que nous reproduisons dans les termes mêmes où les *Affiches* les dénonçaient à l'opinion

I. — *Exécution à mort.* — Le 13 Germinal, an 5, les nommés *Jean Mauroy*, dit *Louis Raux*, domicilié à Hardoye, canton de Rocquigni, *Claude Renaud*, marchand, demeurant à Charleville, *Étienne Gayart*, natif du Puy en Velai, marchand forain, et *Pierre-Dominique Bignet*, marchand roulant, demeurant à Saint-Memmie-les-Châlons, ont subi la peine de mort

(1) 30 mars 1789. — Givelet-Corbier, m^d^ pelletier, n'a pas acheté de grains, ni été condamné à l'amende. Numéro du 30 mars 1789, p. 56.

Digitized by Google

prononcée contre eux par le tribunal criminel du département de la Marne, séant à Rheims, du 14 nivôse dernier, pour crime d'assassinat commis sur *Remi Thomas* et *Catherine Liébault*..., demeurants à la ferme des Cours-Brulées, près Jaalons, la nuit du 27 au 28 ventôse, an 4e. Voilà encore quatre scélérats de moins sur le sol de la République (1).

II. — *Cause intéressante.* — Pendant la nuit du 11 au 12 ventôse dernier, il a été commis dans la maison du citoyen Jacques Herbé-Bona, fabriquant à Reims, un vol avec effraction d'une très grande quantité d'échets de laine... La procédure faite par l'officier de police judiciaire fut remise au Directeur du Jury, et de là envoyée au Conseil de guerre établi à Mézières pour y être jugé conformément à la loi du 29 nivôse dernier (2).

On juge suffisamment ainsi du courant criminel et des moyens de répression jugés indispensables à la fin dn siècle dernier. Nous abrégeons cette sinistre chronique.

VI.

Biographie rémoise, Articles de Nécrologie.

La Biographie d'une ville comme Reims, où naquirent et vécurent les célébrités les plus diverses, doit surtout s'écrire d'après les notes et les renseignements contemporains. Cette nécessité d'une minutieuse précision dans les dates, les noms et les titres de chaque

(1) Numéro du 5 avril 1797.

(2) Numéro du 20 thermidor de l'an 6. — Havé se conforma le plus tard possible au calendrier républicain, et donna la date correspondante au calendrier grégorien.

Digitized by Google

personnage, n'a chance de pouvoir être satisfaite que dans les pièces officielles écrites au moment du décès. C'est ce qui donne, pour l'époque moderne, une véritable valeur historique aux articles de nécrologie publiés au jour le jour dans les feuilles publiques, et de semblables mentions abondent dans les *Affiches de Reims*. Nous en avons relevé quelques-unes, la plupart relatives à des personnalités rémoises de la fin du XVIII[e] siècle.

Les notices sur des célébrités antérieures n'étaient cependant pas négligées par Havé, mais ce sont des travaux de seconde main, qui peuvent offrir des inexactitudes, et auxquels nous ne recourons nous-mêmes qu'avec réserve. Signalons cependant les notices sur l'antiquaire Bergier et sur les manuscrits qu'il laissa (1); — sur l'historien D. Marlot et ses travaux en général (2); — et sur le médecin Oudinet, émule et successeur de Rainssant dans la garde des médailles du Cabinet du Roi (3).

Viennent ensuite les informations quotidiennes sur des hommes notables qui disparaissaient de ce monde, entourés des regrets de leurs concitoyens. Havé en a cité soigneusement un grand nombre de 1772 à 1800. — — C'est d'abord l'avocat De Perthes, dont le renom de jurisconsulte et d'annaliste n'est pas éteint à Reims (4).

(1) Note sur Nicolas Bergier et le sort de ses manuscrits du *Dessein de l'Histoire de Reims, de l'Excellence des Bonnes-Lettres, et de la Musique spéculative*, dans les *Affiches de Reims*, numéro du 1[er] août 1774, p. 122.

(2) *Journal de Champagne*, notice sur D. Marlot, dans le numéro du 3 novembre 1788, p. 187.

(3) *Journal de Champagne*, notice sur Oudinet, médailliste du Cabinet du Roi, dans le numéro du 4 août 1788, p. 135-136.

(4) *Affiches de Reims*, numéro du 10 août 1772, mort de Simon De Perthes, avocat, décédé le 29 juillet 1772.

Digitized by Google

L'année suivante vient le tour du Père Fery, fameux minime et hydraulicien, qui avait employé ses connaissances au service de sa patrie et méritait bien la nécrologie suivante :

« Le R. P. Féry, minime, né à Reims en 1714, membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Amiens, est mort à Paris, le 5 septembre 1773. En 1747, ce physicien fut le premier professeur des Écoles de Mathématiques fondées en cette ville, et dont il avait formé le plan. Il seconda, par son génie, les vues bienfaisantes et généreuses de MM. de Pouilly et Godinot, dans l'établissement des Fontaines publiques. Il en dirigea avec succès la partie hydraulique. Après avoir porté dans d'autres villes ses lumières sur cette science vraiment utile, il vivait retiré, sous le bon plaisir du Ministère, depuis plusieurs années, à l'Arsenal de Paris (1). »

La haute noblesse n'eut jamais à Reims de nombreux représentants, mais les familles de la bourgeoisie locale, anoblies par des charges municipales ou militaires, s'étaient créé une situation prépondérante dans la ville et la région voisine, où elles possédaient des seigneuries. A l'aide des notes que publiait Havé au décès de chacun de leurs membres, on retrouve trace des alliances qu'ils avaient contractées et des fonctions qu'ils avaient remplies, sans qu'il soit besoin de consulter les registres de l'état civil. Voici, par exemple, les notes sur la généalogie de la famille Canelle de Lalobbe, dont un allié fut gouverneur de Rocroi (2), un membre,

(1) *Affiches de Reims*, 13 septembre 1773, p. 296.

(2) Numéro du 10 mai 1774. — Messire Pierre Charonnier d'Hauterive, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Fleury, de la Court et autres lieux, ancien lieutenant pour le roi et son commandant au Gouvernement de Rocroy, est mort à Reims, le 3 de ce mois.

Digitized by Google

officier supérieur du Génie (1), morts tous deux à Reims, ainsi que la veuve du premier (2), et probablement la fille (3). Nous pourrions en énumérer beaucoup d'autres, qui tinrent un rang honorable dans l'aristocratie locale jusques et même au delà de la Révolution : les Dorigny, qui eurent des membres aussi valeureux dans l'armée que leurs ancêtres avaient été illustres dans les charges judiciaires (4) ; — les Tronsson, qui comptèrent deux célébrités parmi leurs enfants, l'un dans l'artillerie, en Amérique (5), et l'autre immortalisé par son éloquence, par sa défense de Marie-Antoinette et par sa mort courageuse (6) ; — les Coquebert, qui se succédèrent

(1) *Affiches* du 20 décembre 1781. — Mre Léonard Canelle, chevalier, seigneur d'Inaumont, Sery, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et ancien lieutenant-colonel au corps royal du Génie, est décédé en cette ville, le 21 novembre dernier.

(2) *Affiches* du 4 février 1782. — De Marie-Thérèse Canelle, Ve de Mre Pierre Charonnier d'Hauterive, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Fleury, la Court et autres lieux, ancien lieutenant pour le Roi, commandant au Gouvernement de Rocroi, est décédée en cette ville, le 28 janvier 1782.

(3) *Affiches* du 12 janvier 1789. — Mlle Marie-Thérèse Canelle, De de Lalobbe, etc., est décédée le 7 de ce mois, sur la paroisse de Saint-Hilaire de Reims.

(4) *Affiches de Reims*, numéro du 13 mars 1775. — Éloge de M. d'Origny (Pierre-Adam), tiré du *Nécrologe des Hommes célèbres de la France*..... D'Origny, né à Reims, mort en cette ville, le 29 septembre 1774, officier du régiment de Champagne, chevalier de Saint-Louis, écrivit des mémoires historiques sur l'Égypte ancienne et la chronologie..... Suit un récit de la mort de son neveu, victime de sa bravoure, etc.

(5) Mort de Tronsson du Coudray, chef au corps royal d'Artillerie, en 1777. Numéro du *Journal de Champagne* du 6 avril 1778.

(6) Tronsson du Coudray, ses débuts comme avocat à Reims et à Paris (dans les *Affiches de Reims*, numéro du 24 mai 1779 et précédents).

Digitized by Google

et furent si regrettés dans les fonctions municipales (1); — et les Lévesque, si connus dans le monde savant et dans les Parlements (2).

Tronsson du Coudray n'est pas le seul grand avocat que Reims ait fourni au barreau de Paris : le nom de Blondel, quoique moins retentissant, eut son heure de célébrité (3). Une illustration bien différente pour le pays rémois est celle de la tragédienne, si fêtée dans la capitale, Adrienne Lecouvreur, dont deux petites villes de la région revendiquaient l'origine (4). Un poète, ou si l'on veut parler selon la réalité, un auteur dramatique doué d'un talent d'agréable versificateur, Carbon, qui se faisait appeler M. de Flins des Oliviers, compta aussi dans le monde des lettrés qui gravitait autour de Havé. Beaucoup de ses pièces juvéniles parurent dans les *Affiches,* comme un appât à la renommée, mais

(1) *Affiches* du 10 septembre 1781. — « Non seulement la mort de M. Henri Coquebert, lieutenant des habitants de Reims, a affligé tous ses concitoyens, elle a été sensible encore à tous ceux qui l'ont connu..... »

(2) *Affiches* du 9 mars 1789. — Mre Jean-François Lévesque de Vandières, chevalier, seigneur de Vouzières, Savigni, Commetreuil et autres lieux, conseiller honoraire aux parlement, chambre des comptes et cour des aides de Metz, est décédé le 3 de ce mois, âgé de 85 ans, sur la paroisse de Saint-Jacques de Reims.

(3) *Affiches de Reims*, numéro du 27 février 1775. — Discours prononcé par M. Blondel, avocat né à Reims, à l'Audience de la Tournelle, le 3 décembre 1774. L'orateur célèbre le rétablissement du Parlement et loue les vertus des magistrats de la chambre de la Tournelle, etc.

(4) *Affiches de Reims*, 2 octobre 1775, p. 115. — Lettre de Deston, écuyer, gentilhomme de la Vénerie, datée de Damery, le 12 septembre 1775, donnant l'acte de baptême d'Adrienne Lecouvreur, et revendiquant pour Damery contre Fismes l'honneur d'être sa patrie.

Digitized by Google

nous signalerons seulement le poème qu'il composa comme nécrologie de Voltaire (1). Le philosophe de Ferney avait d'ailleurs eu son heure dans les feuilles rémoises, il avait écrit plusieurs fois au rédacteur, et ce dernier s'empressa de donner des détails sur sa sépulture au prieuré de Scellières en Champagne (2).

Les amateurs, les collectionneurs, les hommes de lettres du pays trouvaient place à l'occasion dans le recueil de Havé, ne fût-ce que par l'annonce qui indiquait la vente de leurs curiosités, de leurs livres et de leurs estampes. Tel est le cas de Desjardins de Courcelles, peu connu dans sa patrie, bien que le Musée de Reims nous conserve son portrait (3). Plus connus et plus en honneur sont encore les médecins de la Faculté rémoise, dont les érudits aussi bien que les hommes du monde recherchaient les faveurs. Leur place était grande, pendant leur vie, au milieu de leurs concitoyens, et à leur mort un concert d'éloges leur était décerné par la reconnaissance publique. Havé ne pouvait manquer de s'en faire l'écho, comme nous le remarquons en 1787 pour Jean-Baptiste Caqué (4), et pour Henri Macquart l'année suivante (5).

(1) *Voltaire*, poème par M. de Flins des Oliviers, compte rendu avec extraits dans les *Affiches de Reims*, numéro du 20 septembre 1779, p. 151.

(2) Voir deux lettres assez curieuses sur l'épitaphe primitive de Voltaire, signées de Michelin et du prieur de Scellières, dans les *Affiches*, année 1782, p. 135 et 163.

(3) *Affiches de Reims*, numéro du 3 avril 1780, p. 55. — Vente des meubles, livres et estampes de M. Desjardins de Courcelles, place Royale.

(4) Mort de J.-B. Caqué, du 16 septembre 1787, mentionnée dans le *Journal de Champagne* du 24 septembre suivant, p. 156.

(5) *Journal de Champagne*, notice sur Jacques-Henri Macquart, médecin, dans le numéro du 18 août 1788, p. 143.

Digitized by Google

Les membres du clergé séculier et régulier qui tenaient un rang si important dans l'ancienne société rémoise, figurent à maints endroits dans la nécrologie des *Affiches*. Tantôt Havé donnait un aperçu de la vie des personnages, comme il le fit pour les minimes Fery et Devaux (1), tantôt il mentionnait simplement le décès, en énumérant les titres et les qualités, s'il s'agissait de chanoines notables, comme MM. Jacquemart, trésorier de la cathédrale (2), et Destables, chanoine d'Auxerre, qui s'était fait connaître dans ses différentes stations (3). Un autre enfant de Reims, M. de Géry, chanoine régulier, en grand renom, était cité pour son panégyrique de Jeanne d'Arc à Orléans (4). C'est encore dans le recueil de Havé que nous retrouvons la trace d'un autre chanoine, M. Favart d'Herbigny, dont le cabinet d'histoire naturelle avait acquis tant de célébrité avant la Révolution, et qui survécut peu de temps à la suppression du chapitre : on vendit ses collections en pleine année 1793, ce qui prouverait qu'il y eut ici durant cette période, si ter-

(1) *Affiches de Reims*, numéro du 13 novembre 1775, p. 140. — Mort du R. P. Pierre Devaux, minime, né à Reims le 30 décembre 1694, décédé à Reims le 21 octobre 1775, dans sa 81e année. Indications sur ses fonctions dans l'ordre des Minimes, ses séjours à Rome, etc.

(2) *Affiches* du 17 octobre 1785. — « Mre Jean Jacquemart, prêtre, licencié ès loix, chanoine, trésorier honoraire de l'église métropolitaine de Reims, vicaire général du diocèse, conseiller de la Chambre ecclésiastique, ancien curé et doyen de Charleville, est décédé à Reims, le 15 de ce mois. » — C'est ce trop généreux trésorier qui fournit l'argent nécessaire pour la destruction du labyrinthe de la cathédrale. (*Affiches de Reims*, 28 juin 1779.)

(3) *Journal de Champagne*, article nécrologique du chanoine Destables, numéro du 16 février 1789, p. 32.

(4) *Affiches*, année 1779, p. 112.

Digitized by Google

rible ailleurs, d'autres préoccupations que celles de la Terreur (1). La vie de famille, le négoce, les transactions suivaient leur cours, tandis que s'opéraient des luttes fratricides au dedans et glorieuses au dehors.

Les personnages de l'ancien régime disparaissaient à Reims tour à tour, par le sort commun de l'humanité, car l'échafaud ne fonctionna jamais en permanence dans notre ville. Il y eut relativement aussi peu d'émigrés à Reims, en dehors des membres du clergé, contraints de s'exiler pour la foi. Un gentilhomme des environs, M. de Montfort, colonel en retraite, habitant le château de Méry (commune de Méry-Prémecy), y resta sans aucune inquiétude jusqu'à sa mort, en 1795, d'après la notice que lui consacra le recueil de Havé (2). Le premier maire de Reims à l'époque constitutionnelle, Jean-François Pierret, ne fut victime d'aucunes représailles dans les années postérieures qui virent tant de vengeances s'assouvir contre les hommes modérés des débuts de la Révolution : il termina sa vie en paix dans

(1) *Journal général, suite des Affiches de Reims*, 21 octobre 1793 p. 159. — « *Avis aux amateurs d'histoire naturelle.* Feu l'abbé Herbigny, ci-devant chanoine de l'église métropolitaine de Reims, avait employé 40 ans à se former un *Cabinet*. La vente en sera faite en sa maison, place Saint-Pierre, à Reims, le lundi 4 novembre prochain. *S'adresser chez le citoyen Herbigny, rue Vieille-Couture.* »

(2) *Journal de Rheims*, notice nécrologique dans le numéro du 19 juillet 1795. Décès de François-Magdeleine de Montfort, décédé à Méri, près Rheims, où il était né, le 22 juin 1718, mort âgé de 77 ans et 4 jours, entouré du respect et des regrets de ses compatriotes. Ingénieur, colonel du Génie, il passa à Méri tout le temps de sa retraite, mais il renvoya sa croix de Saint-Louis et prit le médaillon de vétéran à la Révolution.

Digitized by Google

son domicile de la rue de la Grosse-Écritoire (1). Enfin, signalons la noble et inviolable retraite de Belloy, près Écueil, où Clicquot-Blervache, économiste et poète, ancien inspecteur général du Commerce, vint finir dignement sa carrière dans le culte des lettres et de la nature, entouré des joies de la famille. Havé publia son éloge en 1796, aussitôt sa mort, et annonça plus tard la vente de sa bibliothèque (2).

Il nous plaît de clore cette chronique rémoise du XVIII^e^ siècle sur ce nom respecté de Clicquot-Blervache, qui, fidèle serviteur de son roi sous l'ancien régime, comblé de faveurs par les ministres pour les services qu'il rendit, ne se montra ensuite ingrat envers personne, mais ne lutta point contre sa patrie dans l'émigration. Il revint au lieu d'où il était parti et se confia à la bonté divine, comme on lit sur son épitaphe, monument de simplicité et de goût, qui nous est conservé sur sa tombe dans l'église d'Écueil. A son exemple, apprenons à aimer notre pays et à lui être utile dans tous les temps, sous tous les régimes et en dehors des questions personnelles. Élargissons nos vues en considérant les événements du passé, car la grande leçon qui en ressort, c'est que le patriotisme a sa source dans le dévouement et l'abnégation.

(1) *Affiches* du 16 mai 1796. — Du 16 pluviose an IV. — Décès de Jean-François Pierret, âgé de 58 ans, natif de Rocquigni, département des Ardennes, fils de deffunts Gérard Pierret et Jeanne Foucault, et mari de Marie-Louise-Jacqueline Stieppe-Launay; rue de la Grosse-Écritoire. (Il fut le premier maire de Reims, de mars à octobre 1790.)

(2) Notice sur la vie et les ouvrages de feu M. Clicquot-Blervache, dans le *Journal de Reims*, numéro du 2 septembre 1796, p. 77; vente de sa bibliothèque dans le n° du 18 avril 1797, p. 26.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

LES

DERNIERS JOURS DU CHAPITRE DE REIMS

Son état au moment de sa suppression en 1790

Communication de M. Henri JADART, Secrétaire général

Le Chapitre de la Cathédrale de Reims tient une place considérable dans l'histoire de cette ville, mais ses annales n'ont jamais été l'objet d'une publication digne du sujet, bien que ce travail ait été plusieurs fois mis au concours par l'Académie de Reims. Cette riche et puissante corporation eut ses jours de prépondérance et de domination comme elle eut ses périodes de luttes, d'amoindrissement et de décadence. Chacun jugera l'institution d'après les services qu'elle rendit au moyen âge pour le développement de la richesse agricole, de l'architecture et des arts dans la contrée. Personne, croyons-nous, n'en pourra contester la sage administration et l'unité de vues du IX^e^ au XVIII^e^ siècle. La Bibliothèque de Reims conserve ses plus durables trésors, ses riches archives, ses livres et ses manuscrits.

Quand sonna pour le vénérable Chapitre l'heure fatale de la suppression, il conserva une grande dignité en face de ceux qui exécutèrent le décret d'abolition, et sa lettre de protestation fut calme, digne et simple dans la forme et dans le fond. C'est une pièce historique que

Digitized by Google

nous croyons inédite et digne de voir le jour; nous l'accompagnons de la liste nominative des derniers titulaires, avec la date de leur entrée et la mention de leur origine, empruntée à un manuscrit de la Bibliothèque de Reims (1).

Bien que le Chapitre ait joui jusqu'à la fin de ses soixante-quatorze prébendes, il ne comptait plus dans ses rangs, en 1790, que soixante-quatre chanoines, dix prébendes ayant cessé de longue date d'avoir des titulaires. En tête venaient les dignitaires : le grand archidiacre, l'archidiacre de Champagne, le prévôt, le doyen, le chantre, le trésorier, le vidame, l'écolâtre, le sous-chantre et le pénitencier, puis les simples chanoines dans l'ordre de leurs prébendes et non de leur ancienneté. En ce qui concerne le lieu d'origine de ces soixante-quatre titulaires, on en distingue quinze natifs de la ville de Reims, dix-huit du diocèse de Reims, cinq de la ville de Paris, un du diocèse de Paris, deux de la ville de Châlons, deux des diocèses de Meaux, d'Angoulême et de Clermont. Les autres se partageaient entre les diocèses d'Apt, d'Autun, de Beauvais, de Cahors, de Coutances, de Condom, de Nevers, de Nice, de Saint-Flour, de Sens, de Dijon, de Grenoble, de Limoges, de Trèves, de Verdun et d'Ypres.

Deux chanoines sont mentionnés sans indication d'origine.

Ce fut le 24 novembre 1790, à quatre heures du soir,

(1) Table des dignitaires et chanoines de Reims, recueil dit de Murtin (n° 1392 du nouveau classement). — On y trouve des détails biographiques avec la suite des prébendes. (Cfr. la liste du Chapitre publiée dans l'*Almanach historique de Reims pour 1790*, p. 44-45.)

Digitized by Google

que le Chapitre cessa ses fonctions (1). La dispersion des membres étrangers au diocèse de Reims s'opéra sans doute dans un court délai, mais il resta à Reims bon nombre de chanoines rémois qui moururent dans leur ville natale, et quelques-uns même retrouvèrent plus tard leurs fonctions au chœur de la cathédrale (2).

La persistance des souvenirs a permis de retracer, depuis sa suppression, beaucoup de traditions de l'ancien Chapitre, dont avaient fait partie des hommes comme Flodoard, saint Bruno, Urbain II, le cardinal Fillastre, Étienne Baluze, Maucroix, J.-B. de La Salle, et tant d'autres célébrités du monde ecclésiastique et littéraire. Pierre Coquault en avait été le chroniqueur au XVII^e^ siècle, et Herman Weyen le studieux annaliste au XVIII^e^. C'est encore à eux qu'il faut recourir pour avoir une idée bien nette de ce que fut ce corps illustre dans le cours des siècles. Nous voulons ici considérer seulement sa fin.

(1) **24** *novembre* **1790.** — « Les chanoines de la cathédrale de Reims ont été interdits de leurs fonctions canoniales par la municipalité de cette ville le 24 novembre à 4 heures du soir. Le chœur leur a été fermé avec défense de porter l'habit de chœur, mais seulement la soutane et permission de dire des messes basses dans les chapelles autour du chœur sans entrer..... Le dimanche suivant, 28 du même mois, on a posé un autel précisément à la porte du chœur..... on l'appelle l'autel des Martyrs..... cet autel est pour dire la messe nationale. Le lendemain 25, on a interdit les chanoines de S^t^ Symphorien, S^t^ Timothée, S^te^ Balsamie, de sorte qu'il y avait dans Reims, savoir à la Cathédrale 64 chanoines, à S^t^ Symphorien 22, à S^t^ Timothée 12, à S^te^ Balsamie 12, à S^t^ Pierre les dames 4, en tout 114 chanoines et 60 chapelains. » (Notes LEBOURQ, 1790).

(2) Le Chapitre métropolitain de Reims, reconstitué le 1^er^ décembre 1821 par M^gr^ l'archevêque Jean-Charles de Coucy, com-

Digitized by Google

I.

Extrait du Registre des conclusions du Chapitre de l'Église métropolitaine de Reims, du mercredi 24 novembre 1790.

Mr le Prévôt a dit qu'il lui avoit été signifié ce matin une délibération de l'assemblée du département de la Marne, du 8 novbre courant, de faire cesser l'office public à l'Église de Reims..... La réponse suivante a été remise à MM. du District :

« Messieurs,

« Le coup le plus douloureux pour nous est frappé, et nous en porterons l'impression jusqu'au tombeau. Au milieu de nos disgrâces, il nous étoit resté jusqu'à ce moment la consolation de pouvoir remplir les devoirs du culte public attaché à notre institution. Aujourd'hui que des défenses rigoureuses y mettent obstacle, nous devons courber la tête sous le poids de

prenait MM. Vaalet, vicaire général, archidiacre de Notre-Dame; Baulny, chanoine, grand doyen; Maquart, vicaire général, archidiacre de Saint-Timothée et de Saint-Nicaise; Hulot, vicaire général, archidiacre de Saint-Remi; Thiery, archidiacre de Saint-Sixte et de Saint-Sinice, doyen de la chrétienté; Anot, grand pénitencier et théologal; Marchant, Dervin, Deligny, Bonette, Dombry, Rousseville, Posta, chanoines. (*Statuts du Chapitre de l'Église cathédrale de Rheims*, Rheims, Delaunois, 1822, in-4° de 8 pp.) — Parmi ces noms, nous retrouvons ceux de MM. Baulny, Thiery, Marchant et Deligny, qui figuraient dans la liste des chanoines en 1790.

Digitized by Google

l'autorité et céder à la force sur ce point, ainsi que nous l'avons déjà fait sur le dépouillement des biens dont le chapitre étoit en possession.

« La religion sainte que nous professons nous interdit toute résistance, elle ne nous apprend qu'à souffrir avec patience, et, s'il le faut, à mourir avec courage, mais la fidélité que nous devons au serment que nous avons tous prêté, de maintenir les droits spirituels et temporels du chapitre, ne nous permet pas de donner aucun consentement aux atteintes qui y sont portées, et nous sommes obligés de désavouer toute induction que l'on voudrait tirer à ce sujet de notre obéissance qui ne peut être que passive.

« Après avoir rendu cet hommage de soumission à l'autorité, il ne nous sera pas défendu sans doute de témoigner l'affliction profonde dont nous sommes pénétrés, en nous voyant forcés d'abandonner une église à laquelle nous étions attachés par des liens que la mort seule devoit rompre, et de renoncer à des fonctions saintes que le devoir et l'habitude nous avoient rendues précieuses.

« Malgré les changements survenus dans notre état, nous offrons avec joie de continuer ces fonctions saintes, et nous n'appercevons rien dans la liberté qui nous en seroit laissée, qui put blesser l'ordre public et nuire au bonheur de la patrie ; mais si la rigueur des décrets s'oppose à cette faveur que nous sollicitons comme un moyen d'acquitter nos devoirs et un soulament à nos maux, ah! qu'il nous soit permis au moins d'exprimer l'ardeur de nos vœux pour que la prière publique, cet hommage solennel et journalier rendu à la Majesté suprême fut conservé dans un temple qui fut le berceau de la foi de nos pères, et où elle s'est

Digitized by Google

soutenue depuis l'origine de la monarchie françoise jusqu'à nos jours avec une pompe et une dignité qui nourrissoient la piété des fidèles et ont excité plus d'une fois l'admiration des étrangers. Pourrions-nous voir sans les regrets les plus amers, s'anéantir au milieu de nous et dans toutes les églises cathédrales de France, un établissement si religieux que les premiers pasteurs s'empressèrent de former dans le sein du christianisme, dès que le feu des persécutions se fut éteint, comme un moyen puissant d'attirer sur les peuples et les empires les faveurs du Ciel !

« Réduits à l'impuissance d'acquitter les obligations sacrées dont nos biens sont grevés, nous croirions manquer à l'un de nos devoirs les plus essentiels si nous n'en réclamions pas l'accomplissement.

« La plupart de ces biens ont été donnés au Chapitre à titre de fondations de prières. L'équité naturelle, autant que la religion, exige que les conditions stipulées par les fondateurs soient acquittées avec fidélité.

« Les indigens, les malheureux avoient également un droit à la portion de revenu qui excédoit nos besoins, droit fondé sur l'intention des bienfaiteurs et les lois les plus constantes de l'Église.....

« Pour remplir toute l'étendue de nos obligations dans les circonstances désolantes où nous nous trouvons, il nous reste encore à consacrer le moment de notre dispersion par le témoignage de notre foi et de notre attachement aux principes de la hiérarchie ecclésiastique. Le gouvernement de l'église étant purement divin dans sa fondation et ayant été confié aux apôtres et à leurs successeurs, nous ne pouvons reconnaître d'autre organisation du clergé que celle qui est émanée de la puissance ecclésiastique... A l'Église seule

Digitized by Google

appartient le droit de distribuer les pouvoirs spirituels qu'elle a reçus de son divin chef, d'en régler l'exercice et l'étendue, de manière que tout acte de juridiction qui est exercé hors des limites qu'elle a assignées à chacun de ses ministres est frappé de nullité... si ce n'est dans les cas d'une nécessité absolue et imprévue qui sont exceptés par l'Église elle-même.

« D'après ces principes... nous ne pouvons nous regarder comme légalement dépossédés de nos titres... c'est de l'Église seule que nous avons reçu ces titres et ces pouvoirs, elle seule peut nous en priver en observant les formes canoniques, et nous sommes disposés à en faire le sacrifice si les Évêques de l'Église gallicane, soumis au Souverain Pontife, le jugent nécessaire au bien de l'Église et de la paix.

« Nous adhérons d'esprit et de cœur sans exception ni modification aux principes consignés dans l'Exposition publiée par les évêques députés à l'Assemblée nationale, professant d'ailleurs la soumission la plus entière à la Constitution civile et politique du Royaume.

« Fidèles aux maximes de l'Évangile, nous nous ferons toujours un devoir de donner l'exemple de l'obéissance à l'autorité temporelle en tout ce qui est de sa compétence, et ne sera point opposé à la religion catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle nous voulons vivre et mourir.....

« *(Signé)* DE MAUROUS, *Prévôt*,

« et MASSIGAS, *Secrétaire*. »

Papiers d'Auguste Lebourq sur la Révolution à Reims, liasse 2, 1790, ms. de l'auteur.)

Digitized by Google

II.

Nomina Dignitatum et Canonicorum Ecclesiæ Remensis, anno 1790, mense Novembris, die 24.

Dignitates.

Archidiaconus major.

Antonius Petrus de la Condamine de Lescure, presbiter anginnensis, Ecclesiæ remensis canonicus necnon DD. de la Rocheaymon, archiepiscopi Remensis, vicarius generalis, abbas commendatorius de Ressons, anno 1773, de Sparnaco, anno 1777. *(Date de son entrée au Chapitre :)* 15 Augusti 1771.

Archidiaconus Campaniæ.

Theobaldus Baulny, presbiter remensis, 10 februarii 1777.

Præpositus.

Guillelmus Barnabas Bonamy du Roc de Maurous, presbiter carducensis, 15 aprilis 1772.

Decanus.

Medericus Pommier de Sarches, presbiter parisinus, 29 decemb. 1769.

Cantor.

Joannes Baptista Bourlier, presbiter divionæus, doctor Sorbonicus, 3 maii 1773.

Obiit ætatis suæ 90, episcopus Ebroiencis, 30 octob. 1821.

Thesaurarius.

Ludovicus Bartholomæus Bida, presbiter Remensis et canonicus Ecclesiæ remensis, 17 decemb. 1778.

Vicedominus.

Nicolaus Bergeat, presbiter remus, 16 januarii 1758. Obiit in anno 83° ætatis suæ, 12 novembris 1815.

Scholasticus.

Nicolaus Franciscus Bonaventura Pommyer de Rougemont, presbiter parisinus et canonicus, 3 7^{bris} 1777.

Digitized by Google

Succentor.

Joannes Gerardus Pierret, presbiter remensis et canonicus, 20 julii 1787.

Pœnitentiarius.

Petrus Alexius Guerin, presbiter remensis, doctor theologus, 27 aprilis 1785.

Canonici.

De latere dextro.

Præbenda 1. Theodoricus Nicolaus Rouyer, presbiter remensis, 23 junii 1776.

Præbenda 2. 2ª suppressa fuit anno 1574.

Præbenda 3. Carolus Eduardus Rutlidge, presbiter yprensis, 23 8bris 1775.

Præbenda 4. Joannes Chrisostomus Dupleix de Cadignan, presbiter condommensis, 25 augusti 1779.

Præbenda 5. Franciscus Nicolaus Lagoille, presbiter remus, 18 maii 1773. Obiit ætatis suæ 65, 6 septemb. 1814.

Præbenda 6. Sebastianus Renatus Lecomte, presbiter remus, 1ª Augusti 1783. Obiit 14 Augusti 1821, ætatis suæ 86 (1).

Præbenda 7. Christophorus Elizabeth Favart d'Herbigny, subdiaconus remus, 28 januarii 1749. Obiit 4 septembris 1793, ætatis suæ 66 (2).

Præbenda 8. Joannes Amariton Dubost, presbiter claromontensis, 30 aprilis 1765.

Præbenda 9. Petrus Gohier, presbiter constanciensis, 13 martii 1780.

(1) Ce chanoine a laissé un précieux recueil inédit sur l'état du clergé du diocèse de Reims avant, pendant et après la Révolution, conservé à la Bibliothèque de l'Archevêché de Reims.

(2) C'est ce chanoine qui forma un musée d'histoire naturelle et publia un *Dictionnaire d'histoire naturelle*, 1775, 3 vol. in-8.

Digitized by Google

Præbenda 10. Joannes Ludovicus Carbon, clericus remus, 19 febr. 1738 (1).

Præbenda 11. Nicolaus Andreas Deloche, presbiter remensis, 28 julii 1767. Obiit 17 novembris 1812, ætatis suæ 80 (2).

Præbenda 12. Nicolaus Bergeat, clericus remus, 20 7bris 1748 (3).

Præbenda 13. Laurentius Benjaminus Arnoult, presbiter meldensis, 20 augusti 1778.

Præbenda 14. Franciscus Xaverius de Gerard de Vacheres, diocesis aptensis, clericus ejusdem, 22 aprilis 1755. Interfectus 3 septembris 1792, ætatis suæ 60 (4).

Præbenda 15. Joannes Gerardus Pierret, presbiter remensis, 27 martii 1784.

Præbenda 16. Suppressa fuit anno 1423.

Præbenda 17. Antonius Migeot, presbiter remensis, 19 febr. 1774 (5).

Præbenda 18. Suppressa fuit post obitum J. Vassongne, 1590.

Præbenda 19. Joseph Nicolaus Marchand, clericus parisinus, 20 martii 1780.

Præbenda 20. Guillelmus Barnabas Bon Amy Duroc de Maurous, presbiter carducensis, 15 aprilis 1772.

(1) Il était prieur de Belval et habitait rue du Cardinal-de-Lorraine, 17. Voir son *ex-libris* dans *les Bibliophiles rémois*, par H. JADART, 1894, p. 56.

(2) Né à Novion-Porcien le 16 octobre 1732, l'abbé Deloche professa avec succès les humanités au collège de l'Université de Reims, et publia un grand nombre de pièces littéraires. Il mourut le 17 novembre 1812.

(3) Ce fut le dernier vidame du Chapitre et le premier conservateur du Musée de Reims; il mourut en 1815, âgé de 83 ans.

(4) Voir la notice de M. Barbat de Bignicourt sur les ***Massacres à Reims en 1792***, dans les ***Travaux de l'Académie de Reims,*** t. LIV, p. 71.

(5) Né au Chesne, l'abbé Migeot fut professeur, puis recteur de l'Université de Reims en 1763; il est l'auteur de nombreuses pièces poétiques. Il mourut en Westphalie le 1er octobre 1794, à l'âge de 64 ans.

Digitized by Google

Præbenda 21. Robertus Franciscus Rondeau, diocesis Remensis, 11 8bris 1756 (1).

Præbenda 22. Ludovicus Moisson, presbiter catalaunus, 11 maii 1785. Obiit ætatis suæ 57, 23 martii 1807.

Præbenda 23. Nicolaus Antonius Legrand, presbiter remus, 6a januarii 1761.

Præbenda 24. Suppressa fuit anno 1588.

Præbenda 25. Petrus Nicolaus Guilbert, diaconus parisiensis, 19 8bris 1776.

Præbenda 26. Joannes Baptista Bourlier, presbiter divionæus, 3 maii 1773. Natus 1a februarii 1731, obiit episcopus Ebroicensis, 30 octobris 1821.

Præbenda 27. Ludovicus Claudius Franciscus de Chatillon, presbiter catalaunus, 21a jan. 1765.

Præbenda 28. Mauritius Laubry, presbiter remus, 1 julii 1782.

Præbenda 29. Joannes Franciscus Savar, presbiter remensis, 4 aprilis 1769.

Præbenda 30. Medericus Pommyer, pbr parisinus, 28 8bris 1750.

Præbenda 31. Suppressa fuit anno 1574.

Præbenda 32. Henricus Claudius Benoist, diaconus remus, 30a aprilis 1755. Obiit 19 februarii 1820, in anno 88o ætatis suæ.

Præbenda 33. Joannes Pontius Henon, presbiter remensis, 2 aug. 1780 (2).

Præbenda 34. Antonius Petrus de la Condamine de Lescure, presbiter aginnensis, 23 febru. 1767.

Præbenda 35. Suppressa anno 1574.

Præbenda 36. Suppressa anno 1566.

Præbenda 37. Theobaldus Baulny, presbiter remensis, 10 febr. 1777. Obiit in anno 81 ætatis suæ, 13 martii 1823.

(1) Vicaire général de l'archevêque pendant la Révolution.

(2) Né à Blombay, professeur de rhétorique au collège de l'Université de Reims, il émigra en 1792, revint à Reims en 1802 et mourut curé de Sacy en 1814.

Digitized by Google

De latere sinistro.

Præbenda 38. Martinus Maria Remigius Deligny, subdiaconus remus, 26 augusti 1788.

Præbenda 39. Simon Tussanus Bauny, presbiter remensis, 3 apr. 1786 (1).

Præbenda 40. Carolus Guillelmus Amy de Gaudraimont presbiter senonensis, 21 julii 1781.

Præbenda 41. Nicolaus Franciscus Bonaventura Pommyer de Rougemont (parisinus), 11 8^{bris} 1759.

Præbenda 42. Alexander Daniel de Talleyrand Perigord, clericus parisinus, natus tredecim annos, DD^{i} Archiepiscopi nepos, 12 apr. 1789 (2).

Præbenda 43. Emmanuel Franciscus Polonceau, diaconus remus, 17 aprilis 1749.

Præbenda 44. Joannes Jacobus L. Pichard, 15 junii 1785.

Præbenda 45. Carolus Franciscus Dejardin, presbiter remus, 23 oct. 1777.

Præbenda 46. Suppressa anno 1574.

Præbenda 47. Ludovicus Joseph d'Humieres, presbiter floropolensis, 2 8^{bris} 1783.

(1) Il s'agit du secrétaire de l'Archevêché de Reims, l'abbé Bauny, rédacteur du fameux pouillé inédit du diocèse qui porte son nom, né à Rethel le 20 janvier 1741, mort à Châlons le 8 janvier 1803, victime de son dévouement en donnant les secours de la religion à un prisonnier atteint du typhus. — Lire une notice biographique sur lui dans l'*Almanach historique de Reims et des contrées voisines pour l'année 1881*, p. 250-58.

(2) Neveu de l'archevêque Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord. — Un autre neveu de l'archevêque, Charles-Maurice de Talleyrand, le futur évêque d'Autun, fut aussi, en 1775, membre du Chapitre. Voir les lettres échangées à ce sujet avec les chanoines et publiées dans la *Chronique de Champagne*, 1837, t. I, p. 119. — On trouvera une étude sur *L'Épiscopat de Talleyrand à Autun*, par P. Montarlot, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, 1894, t. XXII, pp. 83-156. Il y est dit (p. 84) qu'en 1777 Talleyrand obtint l'abbaye de Saint-Pierre de Reims, c'est une confusion avec une chapellenie de l'église paroissiale de Saint-Pierre-le-Viel dont il fut réellement pourvu en 1775. (Archives de Reims, fonds de l'Archevêché, Visites, Paroisses de Reims. G. 246.)

Digitized by Google

Præbenda 48. Suppressa anno.....

Præbenda 49. Robertus Maria Rondeau, presbiter remensis, 2 maii 1769.

Præbenda 50. Carolus Genée Destournelles, presbiter meldensis, 21 nov. 1778 (1).

Præbenda 51. Maria Nicolaus Franciscus Bourgongne, clericus remus, 17 7^{bris} 1745. Obiit die 8^{a} novembris 1804, ætatis suæ 81 (2).

Præbenda 52. Eleonorus Morvanchet, presbiter æduensis, 20 aug. 1787.

Præbenda 53. Franciscus Andr. Joachim Maria de Grimaldi, presb. niziensis, 30 apr. 1785.

Præbenda 54. Ludovicus Martinus Hocquet, presbiter parisinus, 5 febr. 1776.

Præbenda 55. Stephanus Joannes Baptista Robert, presb. remus, 9 aug. 1783.

Præbenda 56. Joan. Bapt. Blavier, presb. remus, 4 octobr. 1784. Obiit 1 junii 1819, ætatis suæ 63 (3).

Præbenda 57. Simon Marchant, presb. remensis, 28 apr. 1784 (4).

Præbenda 58. Nicolaus Thiery, presb. remensis, 21 martii 1787.

Præbenda 59. Franciscus Vassal, presb. trevirensis, 19 julii 1778.

Præbenda 60. Petrus Alexius Guerin, presb. remensis, 27 apr. 1785.

Præbenda 61. Jo. Nicolaus Dervin, presb. remensis, 20 julii 1783. Obiit 26 decembris 1823, ætatis suæ 77.

(1) Grand bibliophile et érudit. Voir son article dans *Les Bibliophiles rémois*, 1894, p. 67-68. — Il mourut à Mittau en émigration.

(2) Son portrait a été gravé en 1781 par Demarteau, d'après Cochin. — Voir son *ex-libris* dans *Les Bibliophiles rémois*, 1894, p. 53-54.

(3) Économiste distingué, trésorier de la Caisse patriotique de Reims pendant la Révolution, il rendit de grands services au commerce rémois pendant la crise monétaire.

(4) Il était encore prévôt du chapitre et vicaire général en 1827. — Voir l'*Ordo* de cette année.

Digitized by Google

Præbenda 62. Ludovicus Bartholomæus Bida, presb. remensis, 10 8^{bris} 1765.

Præbenda 63. Ludov. Matthias Duhoux, presb. rem., 9 apr. 1788.

Præbenda 64. Nicolaus Ouda, presb. remus, 27 maii 1772.

Præbenda 65. Carolus Mannay, presb. claromontensis, 7 maii 1780.

Præbenda 66. Franciscus Lecourt, presb. remus, 20 julii 1781.

Præbenda 67. Petrus Maria d'Arfeuille, clericus Lemovicensis, 15 octob. 1764.

Præbenda 68. Petrus Lud. Mathieu du Bourget, clericus gratianopolensis, 2 apr. 1784.

Magister Artium Lycey, Remis, anno 4° Reipublicæ, obiit 23^{a} die martii 1807, ætatis suæ 43 1/2.

Præbenda 69. Laurentius Andreas Dubout, clericus bellovacensis, doctor medicus, 6 augusti 1782.

Præbenda 70. Joannes Baptista Meon, diocesis remensis presbiter, 8 8^{bris} 1756.

Præbenda 71. Nicolaus Ludovicus Delacroix, subdiaconus virdunæus, 9 julii 1765.

Præbenda 72. Joannes Baptista Noizet, 30 januarii 1758.

Præbenda 73. Semipræbenda unita fuit semipræbendæ sequenti anno 1569.

Præbenda 74. Petrus Dunan, presb. nivernensis, 11 julii 1786.

(Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Reims. Recueil Murtin, *Nomina Arch. Dign. et Can. Eccl. Rem.*, in-f°.)

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

LES PREMIÈRES DÉLIBÉRATIONS

de la paroisse Notre-Dame de Reims

de 1791 à 1793

Un document inédit et peu connu se présente à nous, grâce à l'obligeante communication et à la copie de M. Lucien Monce, que nous nous empressons de remercier pour ce nouveau service. C'est un extrait du *Registre des délibérations de la Fabrique de l'Église Notre-Dame de Reims, de 1791 à 1793,* c'est à dire pendant la première période révolutionnaire, au moment de l'organisation de l'Église constitutionnelle et des changements survenus par la suppression des anciennes paroisses. — Beaucoup de noms d'administrateurs de cette époque sont intéressants à connaître, et parallèlement, beaucoup de mentions sont curieuses à enregistrer concernant le culte, les objets d'art et le mobilier de la cathédrale, les écoles, les biens des églises et des pauvres, les ateliers de charité et les mille incidents de ces jours troublés (1).

On y verra combien étaient puissantes alors les habitudes religieuses dans toutes les classes de la popula-

(1) Il a déjà été donné quelques extraits de ces délibérations dans l'*Histoire et Description de Notre-Dame de Reims,* par M. le chanoine Cerf, mais leur suite complète en doublera l'intérêt.

Digitized by Google

tion, et comment le culte se maintint au milieu des agitations populaires jusqu'au mois de novembre 1793.

La publication des principales données de ce registre sera donc comme une suite de notre chronique rémoise tirée des *Affiches de Havé*. La table alphabétique des noms indiquera ceux qui s'y trouvent avoir un intérêt historique, de même que les principaux faits et événements notables seront résumés dans la table générale des matières. L'ensemble formera comme un chapitre préliminaire d'une Histoire de la Révolution à Reims, et servira utilement à renseigner les chercheurs sur l'état de la cathédrale et de ses annexes avant la démolition du cloître.

H. JADART.

Reims, le 3 août 1895.

Digitized by Google

Registre pour servir à l'Enregistrement des délibérations qui seront arrêtées, pour l'administration de l'Œuvre et fabrique de l'Église métropolitaine de Notre-Dame de Reims, tant en assemblées générales des paroissiens, qu'en assemblées particulières des Messieurs les administrateurs de la fabrique.

Par procès verbal du 26 juin 1791, réunis au Secrétariat, les paroissiens assemblés en la salle du *Preciosa* (1), présidés par Monsieur le Maire de la Ville, ont élu et nommé Monsieur Mopinot-Pinchart pour président du Bureau d'administration.

Par autre procès verbal du 29 juin 1791, réunis au Secrétariat, les paroissiens assemblés en la salle du *Preciosa*, et présidés par Monsieur Mopinot-Pinchart, ont élus et nommés pour marguilliers, Messieurs Galloteau-Chappron (2) ; Jolly-Pilloy ; Robin ; Party-Jaillot ; Blondel, et Guérin de Lioncourt, et pour secrétaire, M. Dabancourt.

Par autre procès verbal du 3 juillet 1791, réunis au Secrétariat, les paroissiens assemblées en la salle ordinaire, présidés par Monsieur Mopinot-Pinchart, ont élu pour notables pour composer le conseil d'administration de la fabrique, avec Messieurs les Marguilliers, Messieurs Andrieux, Ponsardin, Henriot-Tronsson, Gérardin-Varré, Le Clerc-Boisseau, Clicquot-Watelet, Aubriet, Blondel-Berton, De Loupeigne, Godinot-Lelarge, Lelarge-Lelarge et Duchatel-Demain (3).

(1) Salle qui se trouvait à l'entrée du cloître du Chapitre, ainsi nommée parce que les chanoines y récitaient, après la lecture du martyrologe, le verset : *Pretiosa in conspectu Domini, — mors Sanctorum ejus.*

(2) Maire de Reims quelques années plus tard ; une rue de la ville vient de recevoir son nom.

(3) Tous ces noms sont ceux des meilleures familles de la bourgeoisie rémoise.

Digitized by Google

L'installation définitive date du 5 juillet 1791, en présence de Monsieur l'Évêque métropolitain du département de la Marne, qui avait été installé le 15 mai 1791 (1).

Séance du 26 aoust 1791. — *Orgue.* — Sur l'exposé que dans le jeu d'orgue de Saint-Denis qui est en vente, il y a des parties qui conviendroient à celuy de l'Église cathédrale et qui pourroient être remplacées par voye d'échange, d'autres parties qui peuvent être détachées du jeu de la Cathédrale, lesdits sieurs commissaires sont priés de se faire mettre au fait de l'utilité de l'échange proposé, pour, sur leur avis être reglé ce qui sera convenable (2).

Calices. — Sur l'exposé que l'église servant au Chapitre, ne se trouvoit pas fournie de nombre d'objets nécessaires au service d'une grande paroisse, que ces objets se trouvent dans les argenteries des diverses paroisses maintenant réunies a la Cathédrale, qu'il en a été dressé un état, et les pièces mises provisoirement de côté ; qu'il est aussi à propos de conserver en dépôt dans le trésor de l'église Cathédrale du département, six calices, pour les cas d'incendie ou vol d'église qui s'en trouveroit privée; il a été arrêté qu'il sera présenté requête au directoire du district, pour demander d'être authorisé à conserver les différentes pièces d'argenterie et vases sacrés détaillés en l'inventaire qui sera joint à la requête.

Séance du vendredy 2 septembre 1791. — *Orgue.* — Sur le rapport concernant le projet d'échange d'une partie du jeu d'orgue de S[t] Denis, a été arrêté qu'il n'y a pas assez d'utilité dans cet échange et qu'il n'aura pas lieu.

(1) Cet évêque était Nicolas Diot, ancien chanoine d'Auxerre, curé de Saint-Brice, puis de Vendresse, né à Reims et mort dans la même ville le 31 décembre 1802, après avoir démissionné. Sa vie et son rôle sont très connus; voir l'*Annuaire de la Marne*, 1803.

(2) Il s'agit de l'orgue de l'ancienne église abbatiale et paroissiale de Saint-Denis de Reims, qui était située en face de la cathédrale, dans l'axe de la rue Libergier actuelle.

Digitized by Google

Séance du 16 septembre 1791. — *Maisons à louer.* — Il a été fait rapport qu'il y a une maison rue de Thillois, provenant de la fabrique de S[t] Hilaire réunie à celle de Notre Dame, qui est vacante...

Surquoy il a été arrêté que en attendant le partage des biens des fabriques des paroisses réunies à celle de la cathédrale, il convenoit de faire la location des biens vacants, et la rénovation des baux qui sont à termes, sauf à remettre les baux à qui il sera dit et que les deux maisons dont il s'agit seront annoncées en la forme ordinaire et adjugées à loyer.

Cloches. — Le sieur Lasnier, musicien, étant entré, a fait le raport, qu'il a, avec d'autres musiciens, fait l'examen des cloches des différentes églises supprimées pour en trouver une qui peut remplacer celle de l'église cathédrale qui est cassée, et qu'il n'en a pas trouvée; que pour rétablir le complet de la sonnerie, il faudroit faire refondre la cloche cassée; et qu'il seroit plus utile, et moins couteux de prendre les six cloches de Saint-Nicaise, et donner en échange six autres de la cathédrale.

Séance du 11 octobre 1791. — *Sacristie de Saint-Jacques.* — Il a été présenté que le s[r] Lecocq, m[d] Tapissier, s'est rendu adjudicataire d'une maison de la fabrique de S[t] Jacques où logeoit le sacristain, et partie de laquelle maison sert de sacristie à l'église de S[t] Jacques, et que ledit Lecocq demande que l'on fasse retirer les meubles de cette sacristie ou qu'on luy en paye le loyer. Surquoy a été arrêté que MM. Robin, Aubriet et Lelarge sont priés de prendre connaissance de cette repétition scavoir si effectivement la portion de maison dont s'agit fait partie de la sacristie attachée au service de l'église qui doit subsister, ou si cela est indépendant de l'église pour en faire le rapport au bureau (1).

(1) Cette maison est probablement encore celle qui se trouve annexée à l'église Saint-Jacques, sur l'impasse de ce nom.

Digitized by Google

Sermons de l'Avent et du Carême. — Sur ce qui a été observé qu'il convenoit de pourveoir aux instructions pendant l'Avent, il a été arrêté que MM. les Vicaires sont priés de remettre, à deux heures après midy les dimanches et fêtes pendant l'Avent et le Carême les instructions ou sermons qu'ils sont dans l'usage de faire au prône de la messe.

Séance du 20 octobre 1791. — *Atelier de charité.* — Il est nécessaire d'établir un attelier de charité pour les pauvres de la paroisse à l'instar de celuy établi sur celle de la Magdelaine, et pour y parvenir de demander à M. le Curé de la Magdelaine le plan par lequel il dirige celuy de sa paroisse (1).

État des pauvres. — Il sera fait un état général des pauvres de la paroisse d'après les états particuliers, pour les connoitre tous et leurs besoins ; cet état général sera divisé en cinq sections et comme il y a cinq sections dans la paroisse il y aura une dame de miséricorde par section demeurante chacune dans la sienne autant que le pourra.

Dames de Miséricorde. — On pressentira les Dames qui peuvent être Dames de Miséricorde pour connoitre celles qui voudront accepter cette charge ; M. le Président et M. l'Évêque sont priés de leur faire visite lorsqu'elles auront accepté.

Dames de Miséricorde proposées. — On a proposé pour Dames de Miséricorde Mad^e^ Assy-Guérin ou M^elle^ Geruzet pour la section de S^t^ Jacques ; M^elle^ Godbillot pour celle de la rue de Contray et le Jard ; M^elle^ Blondel pour celle du Marc ; Mad^e^ Barré-Galloteau, Mad^e^ Oudin, M^elle^ Gerardin, Mad^e^ Forest (2).

Confessionnaux. — Il sera requête à MM. les Administra-

(1) Le curé de la Madeleine, M. Macquart, avait organisé parfaitement le service des pauvres dans sa paroisse, voir plus haut, p. 18.

(2) L'œuvre des Dames de Miséricorde subsiste toujours pour l'assistance des pauvres dans les paroisses de Reims.

Digitized by Google

teurs du directoire du district pour obtenir quatre confessionnaux de S[t] Simphorien et deux de Saint Michel (1).

Séance du jeudy 3 novembre 1791. — *Dames de Miséricorde.* — MM. les Marguilliers et Administrateurs du Comité des pauvres ont observé qu'il est nécessaire d'avoir des Dames de Miséricorde pour veiller aux besoins des pauvres et leur distribuer les secours qui pourront leur être fournis, surquoy il a été arrêté que M. l'Évêque et M. Mopinot président du Bureau seront priés d'aller engager les Dames dont ils conviendront avec MM. les Marguilliers de vouloir bien s'en charger.

Sacristie de saint Jacques. — MM. Robin, Aubriet et Lelarge nommez par délibération du 11 octobre, ont fait le rapport qu'ils ont vu la partie de la sacristie de l'Église de saint Jacques prise dans la maison de la fabrique venduë nouvellement au s[r] Brunet (?), que cette sacristie est nécessaire pour le service de l'église et que le sieur Brunet consent de la louer à la fabrique et demande quarante livres de loyer par année ; surquoy à été arrêté que MM. Robin, Aubriet et Lelarge sont authorisés à traiter de cette location avec le s[r] Brunet pour neuf années et à en passer le bail.

Sonneurs. — Il a encore été observé que lors de la bénédiction des drapeaux des volontaires des bataillons de Reims et d'Epernay, il y a eu sonnerie extraordinaire. M. Galloteau est authorisé à en faire payer les sonneurs.

Séance du vendredy 18 novembre 1791. — *Opposition à la vente des biens.* — Il a été observé que plusieurs des biens de la fabrique de Notre-Dame ont été vendus par MM. les

(1) L'église collégiale et paroissiale Saint-Symphorien était située dans la rue de ce nom ; celle de Saint-Michel était contiguë au cloître de la Cathédrale et son portail existe encore à l'angle sud-est de la cour du Chapitre.

Digitized by Google

Administrateurs du district, en conséquence des dispositions des décrets qui ont ordonné la vente des biens du clergé et que d'autres biens sont encore exposés en vente tant du fond de l'ancienne fabrique de Notre-Dame que des fabriques des paroisses supprimées et réunies à celle de Notre-Dame. Le Bureau considérant que les décrets qui ont ordonné l'alienation des biens des beneficiers, corps et communautés supprimées ont expressement reservé les biens des hopitaux et des fondations destinées à l'éducation de la jeunesse et que le décret du 10 février dernier, sanctionné le 18 du même mois n'ordonne la vente que des biens affectés à l'acquit des fondations et desquels les fabriques n'avoient que l'administration et ceux dont la jouissance etoit abandonnée aux prêtres habitués pour leur tenir lieu d'honoraires des fondations qu'ils acquittoient, mais que les biens dont les fabriques avoient la propriété à titre de donation, en franche aumône ou à titre d'acquisition, cette propriété leur est reservée et considérant que les fabriques sont censées être les propriétaires des biens dont elles avoient la possession jusqu'à ce que le contraire soit prouvé, au moyen de quoy on ne doit vendre que des biens qui seront reconnus etre affectés à des fondations de messes et de prières, et desquels les fabriques n'auroient que l'administration.

Surquoy a été arreté que à la diligence de MM. les Marguilliers du Comité des biens fondés il sera présenté requête au directoire du district pour demander que par provision il soit surcis à la vente de tous les biens provenant tant de l'ancienne fabrique de Notre-Dame que des fabriques des paroisses y réunies jusqu'a ce que la nature de ces différents biens ait été reconnue.

Qu'il sera de même adressé requête au directoire de Rethel et à celuy de Vouziers pour empecher la vente des fermes situées dans leurs arrondissemens et même signifié opposition à la requête du Bureau d'administration de la fabrique de Notre-Dame et en outre adressé aux départemens un mémoire pour demander la conservation des propriétés et le payement

Digitized by Google

des quatre pour cent du prix des biens de la fabrique déjà vendus.

Maison du Curé de Saint-Michel. — Sur le rapport fait que M. le ci-devant curé de Saint-Michel jouit de trois maisons appartenantes à la fabrique, dont deux luy sont louées par bail et la troisième comme curé de Saint-Michel, en conséquence d'un traité fait entre le Chapitre de Notre-Dame et les paroissiens de Saint-Michel il a droit de jouir des deux qu'il tient à bail mais ne jouissant de la troisième qu'en qualité de curé il convient la mettre en location.

Il a été arrêté que MM. Blondel-Gangan et Aubriet sont priés d'en prendre connaissance et en faire le rapport au premier bureau.

Aubes et missel. — Sur ce qu'il a été exposé qu'il avoit à S[t] Simphorien trois aubes garnies en filet brodé et un missel restés en la possession de M. Savart, ci-devant curé de S[t] Symphorien, MM. les Commissaires chargés de l'administration de cet oratoire sont priés de faire demander à M. Savart la remise de ces trois aubes et du missel.

Bertrand et Baronnet. — M. le Président ayant mis sur le Bureau les requêtes des sieurs Bertrand et Baronnet, clerc et organiste de S[t] Hilaire, pour obtenir des pensions de retraites, a été sursis à y statuer jusqu'à ce que le Bureau sçache à quoy se montent les revenus des biens qui viendront de la fabrique de S[t] Hilaire et le nombre des serviteurs des paroisses supprimées qui seroient aussy dans le cas de demander des pensions de retraite.

Séance du mardy 29 novembre 1791. — *Cimetières.* — M. Galloteau, premier marguillier, a mis sur le Bureau un paquet adressé à Messieurs les administrateurs de la fabrique de Notre-Dame de Reims, contenant l'expédition de la délibération du conseil général de la commune de la dite ville, en date du 17 octobre dernier, relative aux cimetières qui sont

Digitized by Google

dans l'enceinte de la ville, avec la lettre de M. le Procureur sindic de la commune du 23 novembre, par laquelle il demande que l'on délibère sur le projet de faire cesser les inhumations dans l'intérieur de la ville, et de faire choix d'autre emplacement hors des murs et propose de choisir pour la paroisse de Notre-Dame, celle de Saint-Pierre, et celle de Sainte Marie Magdelaine, un terrain proche la porte de Mars dans une pièce de terre appartenant à l'Hotel Dieu, et de se servir en attendant du cimetière de l'Hotel-Dieu, en observant que les fabriques seront dédommagé par la vente des cimetières actuels, de la dépense de l'achat du terrain nécessaire pour le nouveau cimetière qu'il faudra payer à l'Hotel-Dieu, qui en est propriétaire (1).

La matière mis en délibération, après avoir fait lecture de la délibération du Conseil général de la Commune, l'administration a reconnu qu'il est nécessaire de se conformer à la loy, qui a prohibé la continuation des cimetières dans l'enceinte des villes, qu'il faut en établir d'autres hors des murt de la ville ; et que le terrein indiqué près la porte de Mars dans la terre appartenant à l'Hotel-Dieu, est celui qui parois le plus convenable, si on emploit le même cimetière, pour la paroisse de Notre-Dame, et celle de Saint-Pierre.

L'assemblée a aussy reconnu qu'il est nécessaire pour parvenir à donner l'exécution au plan projetté par le Conseil général de la Commune, de se concerter tant avec Messieurs les administrateurs de la fabrique de S^t^ Pierre et de la Magdelaine, qu'avec Messieurs les officiers municipaux, et Messieurs les administrateurs de l'Hôtel Dieu, et à choisir pour cet effet Messieurs Robin, Joly-Pilloy, Guérin de Lioncourt, et Duchatel-Demain, lesquels sont autorisés à faire toutes les démarches nécessaires, prendre connaissance des intentions des différents corps administratifs qui y ont intérets, pour en réferer dans une assemblée qui sera convoquée à cet effet.

(1) Le cimetière du Nord actuel fut créé pour l'Hôtel-Dieu seulement en 1787, et agrandi successivement. Voir plus haut, p. 14.

Digitized by Google

Confessionnaux.— Ayant été observé par Monsieur l'Évêque, qu'il y a des confessionnaux nouvellement placés dans l'église, auxquels il n'y a pas de portes ; l'assemblée considérant que la décense exige que le prêtre puisse s'enfermer dans le confessionnal, a arrêté qu'il sera fait des portes fermant à clef aux confessionnaux, où il n'y en a pas, et a chargé Monsieur Blondel-Gangan d'y faire travailler (1).

Séance du vendredy 16 décembre 1791. — *Volontaires.* — Sur ce qui a été observé que Messieurs les Volontaires actuellement en garnison en cette ville, s'exerce à la tactique et au maniement des armes dans le préhaut de l'église de Notre Dame pendant les heures des services divins, et que nombre d'entr'eux passent en armes dans l'église aussi pendant les heures du service divin, ce qui interromp la piété des fidèles, et occasionne beaucoup de plainte.

Il a été arrêté que MM. les Marguilliers sont priés de remettre un mémoire à MM. du District pour leur demander d'engager MM. les officiers des volontaires de changer les heures de leurs exercises lorsqu'ils le feront faire dans le préhaut, afin que le service divin n'en soit point interrompu.

Locations à faire. — M. Guérin a proposé que dans les biens appartenant à la fabrique, il y en a qui sont actuellement à fin de bail, sçavoir une ferme à Caurel, une à Courcelle, et une autre à Condé-sur-Marne, deux pièces de prez à Marfaux, six pièces de jardins marais à Reims, une maison ruë du Jard, une autre ruë de Thillois venant de S^{t} Hilaire, et les étangs de Vernay.

Il a été arrêté que pour se conformer au décret du 5 février 1791, sanctionné le 11, il sera présenté requête au Directoire pour être autorisé à louer les dits biens au Bureau en la forme

(1) Il s'agit probablement du menuisier et sculpteur rémois Blondel, auquel on est redevable des boiseries de la chapelle de l'Hôtel-Dieu actuel et d'autres travaux remarquables.

Digitized by Google

ordinaire, pour après la réponse du Directoire, en être fait rapport au Bureau, et délibéré ce qu'il appartiendra.

Maisons cour du Chapitre. — Sur le rapport fait que le Directoire à fait annoncer la vente de la maison dans la cour du Chapitre, occupée par le cy devant curé de S[t] Michel, appartenant à la fabrique, et cedée pour le logement du curé ; il a été observé que ledit s[r] curé tient en même temps à loyer par bail ordinaire deux autres maisons de la fabrique, que l'on croit qu'il a réuni à la maison destinée au curé partie du terrein de l'une des deux autres maisons, pourquoi il est nécessaire de vérifier le fait afin de ne laisser vendre, cette maison que comme elle doit être, et chargée de la servitude du passage des eaux d'une partie des bâtiments dépendants de l'église.

Il a été arrêté que Messieurs Blondel et Aubriet, sont priés de prendre connaissance et faire ce qu'ils estimeront nécessaires, et M. Guérin prié de se retirer au Directoire pour vérifier si cette maison est chargée de fondation et dans le cas d'être vendue.

Fondations des paroisses supprimées. — M. Guérin a fait rapport que MM. les Vicaires épiscopaux demandent de leur procurer l'état des fondations qui s'acquittoient dans les églises des paroisses supprimées et réunies à celle de Notre-Dame, afin d'en dresser un tableau de distribution pour pouvoir les acquitter. La matière mise en délibération, l'assemblée a arresté qu'il sera présenté un mémoire au département pour être autorisé à faire acquitter lesdittes fondations, et d'ordonner à cet effet le payement à la fabrique par quartier ou par demie année, des quatre pour cent du prix des biens de la fabrique vendu au District, et autorise M. Guérin a travailler avec M. l'abbé Lefils, l'un des vicaires épiscopaux, pour procurer l'état desdittes fondations pour ensuite en être fait l'état général, et rapporté au Bureau pour en être délibéré.

Digitized by Google

Séance du samedy 21 janvier 1792. — *Porte du préau sur la cour du Chapitre.* — Sur le rapport fait par M. Galloteau que depuis que les citoyens qui s'assembloient cy devant au club dans l'église des Jacobins, se réunissent maintenant dans celle de saint Michel, ce qui authorise a laisser ouverte la porte du prehaut du coté de la cour Chapitre, que la portion du préau qui sert de porche à l'entrée de l'église et des celiers dependans des batimens adjacens, sert parfois de retraite à des malveillans qui peuvent même y rester cachés et s'introduire de nuit dans le pourtour du préau pardessus les portes intérieures, qu'il seroit convenable de pourvoir à ce que la porte extérieure soit exactement fermée tous les soirs après la cessation du club ; que le s^r^ Boulanger, acquéreur nouveau d'un celier du ci devant Chapitre qui a son entrée entre les deux portes, demande à être authorisé à faire faire à la porte exterieure une serrure dont il aura la clef, et se charge de veiller à faire fermer la porte tous les jours.

La matière discutée et mise aux voix l'assemblée approuve que le s^r^ Boulanger ait une clef de la serrure de la porte dont s'agit, et qu'il soit chargé du soin de la faire fermer tous les soirs après l'assemblée du Club, à condition qu'en cas de changement dans la garniture de la serrure, le sonneur de Notre Dame aura toujours une clef pour pouvoir ouvrir et fermer laditte porte suivant le besoin des paroissiens.

Celiers et greniers du préau. — Sur la proposition faitte par l'un de M^rs^ qu'il est à propos de faire louer les celiers et greniers dependans du pourtour du préau, entre le preau et la cour de Chapitre.

Il a été arreté que MM. Blondel et Guérin de Lioncourt feront les diligences nécessaires auprès du Directoire du district et feront louer les dits celiers et greniers en la forme ordinaire.

Biens des paroisses supprimées. — Il a été représenté que par la suppression des paroisses de S^t^ Hilaire, S^t^ Simphorien, S^t^ Etienne, S^t^ Denis, S^t^ Jacques et S^t^ Michel et leur réunion à

Digitized by Google

la paroisse de Notre-Dame, le Bureau de la fabrique est seul compétent quand à present pour l'administration des biens et revenus qui appartenoient aux dittes paroisses, sauf à en rendre compte à qu'il appartiendra, et qu'il est interessant de suivre cette administration, l'assemblée a arreté que MM. Blondel-Gangan, Guérin de Lioncourt, Party-Jaillot et Jolly-Pilloy se retireront vers la municipalité pour avoir la communication des comptes des derniers receveurs desdittes paroisses pour en tirer l'état des biens et revenus, dont ils feront faire le recouvrement.

Deux autels dans la nef. — Sur l'observation faitte que le nombre des fidèles qui se rendent à l'église de Notre-Dame, pour assister aux messes qui se célèbrent dans les chapelles les jours de fêtes et de dimanches après la grande messe, occasionne tant d'embarras, qu'il n'est pas possible de passer derrière le chœur et qu'il seroit convenable au moins pour le tems des circonstances pressantes d'établir dans la nef deux petits autels, contre la grande grille, soit entre la grande porte du chœur et les piliers, soit contre les piliers ; qu'il y a deux petits autels dans l'église des Minimes qui sont à vendre et qui pourroient convenir.

La matière discutée, a été reconnu qu'il y a utilité à cause des circonstances présentes d'établir deux autels dans la nef, et pour ce de faire l'achapt des deux petits autels des Minimes s'ils conviennent, mais que prealablement MM. Lelarge et Blondel-Gangan feront faire les épreuves convenables pour par le bureau arrêtés de quelle maniere et enquel endroit ces autels seroient posés.

Séance du mercredy 25 janvier 1792. — *Autels.* — Les deux autels des Minimes ne convenant pas pour le projet d'en établir dans la nef de Notre-Dame ; M. Blondel-Gangan a été prié de presenter des desseins d'autel pour ce projet.

Tróne. — *Cierges.* — Ensuite M. Galloteau-Chappron a fait

Digitized by Google

les questions suivantes : 1° Le trone de M. l'Evêque sera-t-il à la charge de la fabrique ?

2° La fabrique de Notre-Dame fournira-t-elle des cierges au clergé le jour de la purification ?

3° M. l'Evêque aura-t-il partage dans la cire des cierges fournis aux enterremens ?

Sur la première question il a été arretté que la decision en sera remise à l'assemblée nationale incessamment, de concert avec les administrations des fabriques d'autres cathédrales.

Sur la seconde question a été arretté qu'il ne sera pas donné de cierges au clergé le jour de la purification ni en aucune autre circonstance.

Sur la troisième question a été décidé que toutte la cire fournie aux enterremens appartient à la fabrique seule.

Séance du 31 janvier 1792. — *Cierges.* — Comme à la dernière assemblée il a été décidé qu'il ne seroit pas donné de cierges au clergé le jour de la purification, mais comme faute de cierges les cérémonies qui ont coutume de s'observer ce jour là ne pourroient avoir lieu il a été arreté qu'il sera fourni ledit jour le nombre de cierges necessaires, lesquels seront rapportes à la sacristie sitot après la procession, que tous les cierges seront du calibre de ceux qui servent aux chapelles, c'est-a-dire d'une demie livre, excepté celuy dont se servira M. l'Evêque qui sera plus fort, a été arreté que MM. les Administrateurs de la fabrique seront invités à la procession de la purification et que les presens auront chacun un cierge semblable à ceux du clergé, lesquels seront remis à la sacristie sitot après la procession. A été encore arreté qu'il en sera usé de même a touttes les processions où l'on porte des cierges.

Places aux processions. — Ensuite ont été posées les questions suivantes qui ont été decidées ainsy qu'il suit :

Quand tous les corps administratifs et judiciaires seront invités et assisteront aux processions et autres cérémonies publiques, quelle place occuperont MM. les Administrateurs de la fabrique ?

Digitized by Google

Decidé qu'ils céderont les premieres places aux corps invités.

Vin des messes. — Comme un très grand nombre de prêtres célèbrent des messes basses à la cathédrale et que cela occasionne une grande consommation de vin qui est très cher, continuera-t-on de leur en fournir?

Arreté qu'avant de statuer sur cette question il en sera conféré avec M. l'Evêque par MM. de Loupeigne et Joly-Pilloy.

Séance du 7 mars 1792. — MM. du Comité du Culte ayant annoncé des reparations à faire à la couverture en plomb de l'Eglise, ont été authorisé à faire avec le sr Biemont plombier un état des dittes reparations, dont il sera fait rapport à l'assemblée.

Epitaphes. — Sur l'avis qu'une épitaphe du préau a été volée depuis peu à cause du cuivre qui en est la matiere, et que l'on se disposoit à en détacher d'autres de semblable métal, il a été arreté que touttes celles qui sont en cuivre seront ôtées et mises en lieu sûr, jusqu'à ce qu'on puisse les replacer sans crainte à l'endroit ou elles sont, leurs places constatées (1).

Bedeaux chargés de porter la lanterne et la sonnette et de quêter aux messes basses. — Sur ce qui a été observé qu'il faut que quelqu'un soit chargé de porter la lanterne et la sonnette lors de l'administration des sacrements, il a été arreté que le bedeau de semaine fera cette fonction au lieu du sous-sacristain qui est souvent nécessaire à l'église pendant ce tems, et que le dit bedeau de semaine fera la quête aux messes basses pourquoy chaque bedeau aura vingt cinq livres d'augmentation de gages.

(1) Nous avons un relevé de toutes les inscriptions sur cuivre de la Cathédrale, qui sera publié avec le recueil de toutes les inscriptions de ce monument.

Digitized by Google

Usage des ornements. — Mitre du Cal de Lorraine. - A été arreté, que l'on continuera de suivre l'ancien usage du Chapitre, dont le tableau est à la sacristie, pour l'employ des ornemens, que l'on fera racommoder la mitre du Cardinal de Lorraine (1).

Séance du 30 mars 1792. — *Couverture.* — A été presenté par MM. du Comité du culte un état fait par le sr Biemont plombier des plombs à refondre pour les reparations de la couverture de l'église, on n'accorde pas au sr Biemont les quatre au cent qu'il demande, au surplus MM. les Commissaires sont authorisés a traiter avec luy.

Le sr Biemont ayant presenté requête pour obtenir la permission de placer dans l'église de Notre Dame en attendant qu'il le vende un tableau venant des Minimes, l'assemblée luy permet de le placer à l'endroit qui conviendra le mieux.

Trône de M. l'Evêque. — A été arreté que si M. l'Evêque demande ou fait demander un dais pour le jour de Pasques pour établir son trône, on repondra que la fabrique ne luy doit rien comme Evêque mais seulement comme curé, que MM. du District sont prêts à luy vendre celuy de Saint Nicaise.

Séance du 18 avril 1792. — *Livres aux pauvres enfants.* — M. Galloteau-Chappron a dit qu'il y a sur la paroisse des enfans qui vont à l'école de la ruë de Contray dont les parents n'ont pas le moyen de leur fournir les livres d'instruction qui leur sont nécessaires, M. Galloteau a été authorisé à faire fournir et faire payer les livres d'instruction nécessaires aux pauvres enfans qui vont à l'école de la ruë de Contray dont le prix sera d'environ dix huit livres (2).

(1) Mitre fort précieuse qui fut conservée au Musée de Reims, où elle fut soustraite, dans des conditions restées mystérieuses, le 15 ventôse an XII (1802). Voir la *Chronique de Champagne*, t. IV, p. 15 à 28.

(2) Cette école était tenue par les Frères, dans leur maison conventuelle, d'où ils furent exclus l'année même pour défaut de serment.

Digitized by Google

Cire des enterrements. — M. l'Évêque ayant écrit ce jourd'huy à l'assemblée d'administration de la fabrique pour reclamer une partie de la cire des enterrements en sa qualité de curé et annonçant qu'il abandonne aux pauvres de la paroisse tout ce qui peut luy en revenir depuis le 15 may 1791 jusqu'aujourd'huy et luy en reviendra par la suitte tant qu'il sera curé. Sa lettre a été remise à M. Guérin de Lioncourt qui est prié de prendre sur icelle l'avis du Directoire du département de la Marne.

Séance du dix may 1792. — *Herbe des cimetières Saint-Hilaire, S^t Étienne et S^t Denis et du Préau.* — Le Bureau a permis au nommé Quiquet de couper l'herbe du cimetière de S^t Hilaire moyennant neuf livres qu'il payera.

M. Blondel-Berton est authorisé a vendre celle des cimetières de Saint-Étienne et de S^t Denis et celle du preau est abandonnée au s^r Longuet.

Ferme de Condé-sur-Marne. — M. Guérin de Lioncourt a dit que la ferme de la fabrique scize a Condé-sur-Marne a été venduë au District de Chaalons qu'il faut avoir la datte de cette vente, sçavoir le montant de cette vente et faire rentrer les revenus d'icelle échus jusqu'a la ditte datte et en faire les quatre pour cent. Il est authorisé à faire pour cela touttes demandes et réclamations.

Arbres à réclamer. — M. Guérin ayant produit les titres qui constatent que les arbres qui sont sur l'emplacement de l'ancien cimetière de S^t Hilaire, où vient d'être planté celuy de la liberté au bout des promenades, et annoncé que MM. les officiers municipaux ont fait abbattre ces arbres pour en disposer comme appartenant à la commune, a été authorisé comme appartenans à la fabrique Notre Dame à les reclamer (1).

(1) Le très ancien cimetière de Saint-Hilaire était situé hors du rempart, près de la porte de Mars ; c'est de celui-là qu'il s'agit ici, et non de l'ancien cimetière avoisinant l'église (aujourd'hui rue Émile Cazier).

Digitized by Google

Séance du 1er juin 1792. — *Procession de la fête Dieu.* — La procession de la fête Dieu se fera exterieurement comme à l'ordinaire, sans sortir de l'enceinte de la paroisse. Les reposoirs seront faits aux frais de la fabrique, le 1er au bout de la poissonnerie près la maison du sr Demain, le 2e à la place Royale près la maison de M. Clicquot Watelet, le 3e à la place de St Pierre près la maison du sr Simon et le quatrième rue St Denis près Saint Marcoul ; on y invitera la municipalité, le Directoire du District, le Tribunal de District, le tribunal de commerce les trois Juges de paix et l'État major de la garde nationale, on invitera aussy un nombre de citoyens suffisant pour porter les flambeaux. MM. Robin, Blondel-Gangan, Aubrié et Lelarge priés de se charger du soin de la construction des reposoirs.

Treillis en fil de fer au vitrail vers la cour de l'Evéché. — Comme les enfans jettent des pierres au vitrail de l'église vers la cour de l'Eveché, a été décidé qu'il sera fait pour la conservation un chassis de fil de fer qui y sera attaché.

Saluts de l'octave. — Les saluts en musique vocale et instrumentale auront lieu pendant l'octave comme l'année dernière.

Messe du Sacre. — Celebrera-t'on le 11 juin la messe du sacre de Louis XVI ? Sur cette question a eté arrêté que M. Mopinot en conferera avec MM. du directoire du district avant de la décider.

Séance du dimanche 10 juin 1792. — *Prêtres assermentés.* — MM. les Administrateurs composans le Bureau de la ditte fabrique après lecture faitte de l'arrêté du Directoire du département de la Marne du deux juin présent mois par lequel en reconnaissant que les prêtres non assermentés ont le droit de celebrer la messe dans les églises paroissiales, succursales et oratoires nationaux, leur fait deffenses d'y exercer aucune autre fonction telle que d'y confesser et administrer les sacremens ; le même arrêté rapellant que

Digitized by Google

les seuls frais du culte catholique exercé par les prêtres sermentés doivent être à la charge de la nation, décide que les prêtres non assermentés ne pourront exiger que les fabriques leur fournissent ni linges, ni ornemens, ni pain, ni vin, ni cire, ni generalement qu'elle pourvoient pour eux à aucune des depenses qu'entraine la celebration de la messe et charge les municipalités et les directoires de district de tenir la main à l'execution dudit arreté qui a été imprimé et affiché.

La matière mise en déliberation, l'administration reconnaissant la justice des dispositions dudit arreté, et considerant que les administrateurs ne peuvent laisser plus longtemps à la charge de la fabrique la depense extraordinaire qu'occasionnent le grand nombre de prêtres qui viennent dire leurs messes dans l'église de la paroisse a décidé ce qui suit :

Que l'administration se conformera à l'arrêté du directoire du departement sus datté; en conséquence, que pour laisser jouïr les prêtres non assermentés de la liberté qui leur est accordée par la loy du treize may 1791, et de l'avantage des dispositions de l'arrêté du departement du deux juin présent mois, et en même temps procurer aux paroissiens le plus grand nombre de messes dans la ditte Eglise, l'administration a arrêté ce qui suit :

A compter du lundy dix huit juin présent mois inclusivement la chapelle de la communion, celle de la vierge, celle de saint Jean et l'autel du Cardinal seront réservés pour le service de la paroisse et pour les prêtres sermentés ou habitués de la ditte église, à l'egard des quatre autres chapelles qui sont celles de saint Calixte, de saint Nicaise, de saint Remy et de saint Nicolas (1), elles sont indiquées aux prêtres non assermentés pour y celebrer leurs messes, et par attention ou

(1) L'ordre ancien et si respectable des vocables des chapelles de la Cathédrale est suivi ici, mais ces vocables, malheureusement pour les traditions historiques, ont été récemment changées dans plusieurs chapelles.

Digitized by Google

bienveillance les autels en seront garnis seulement de chandeliers, livres, canons, calices, patènes, burettes et sonettes pour l'elevation, dans lesquelles chapelles et sacristies d'icelles qui leur seront ouvertes seulement aux heures ordinaires des messes, ils pourront conformement à l'arrêté du département apporter pour leur usage les cierges, pain, vin, aubes, chasubles et autres linges, ornemens et choses nécessaires pour la celebration de leurs messes, à la conservation desquelles ils pourvoiront eux mêmes comme bon leur semblera, sans que le sacristain ni autres puissent interrompre ni gener la celebration de la grande messe paroissiale des jours de fêtes et dimanches et encore à la condition que dans les cas de services d'enterrement ou autres cérémonies pour lesquelles les quatre autels réservés seroient insuffisans pour la celebration des messes demandées, Mrs les Vicaires de la paroisse pourront dire leurs messes dans les chapelles cy dessus indiquées et par preference, en cas de concurrence avec d'autres prêtres.

A aussy été arrêté qu'il en sera usé dans l'Église oratoire de Saint Jacques à l'egard des prêtres non assermentés, de même que dans l'Eglise paroissiale de Notre Dame; et que MM. les Marguilliers y indiqueront les chapelles qui seront libres pour les prêtres non assermentés.

Messe du Sacre. — M. Mopinot ayant fait part à l'assemblée de l'opinion du directoire du district sur la ceremonie cy devant observée par le Chapitre pour la celebration de la messe anniversaire du sacre de Louis XVI. Le Bureau a arrêté que M. l'Evêque pourra faire celebrer la messe demain 11 juin, jour anniversaire du sacre, comme messe solennelle ordinaire, sans aucune invitation de corps ni cérémonial extraordinaire.

Séance du 20 juin 1792. — M. Guérin a observé que quelques prêtres non sermentés desireroient dire la messe dans l'oratoire de saint Jacques, que si on l'accordoit il leur faudroit une sacristie séparée, a été arrêté que dans le cas ou

Digitized by Google

ces pretres feroient cette demande, il faudroit qu'elle fut par écrit, qu'alors on prendroit l'avis de MM. les Administrateurs du Directoire du District.

A été aussy arrêté que les clefs des armoires dans les chapelles accordées aux prêtres non sermentés dans l'église Notre Dame leur seront remises, après qu'il aura eté fait avec eux ou leurs hommes de confiance inventaire, contradictoire et exact des effets à eux confiés et que les sonnettes seront ôtées des dittes chapelles.

Séance du 27 juin 1792. — *Filles à marier.* — M. Chevalier en qualité d'exécuteur du testament de M. Collardeau ayant fait prévenir MM. les administrateurs de la fabrique de Notre-Dame de se trouver à l'évêché cejourdhuy heure presente pour proceder au choix des filles pauvres de chaque paroisse qui doivent etre dottées du leg de M. Collardeau dont rapport a été fait par M. Galloteau-Chappron, a été arrêté que MM. Mopinot, Galloteau-Chappron et Joly-Pilloy se transporteront à l'Évêché à l'effet de demander extrait du testament et prendre connoissances nécessaires avant de proceder à ce choix (1).

Séance du trente juin 1792. — *Autorisation pour la messe à S^t^ Jacques.* — M. Joly, cy devant curé de Bezannes, ayant demandé par écrit la permission de dire la messe dans l'oratoire de S^t^ Jacques près duquel il demeure, fondé sur son grand âge et ses infirmités, a été arrêté qu'il n'y a lieu à deliberer, ledit sieur Joly n'étant pas domicilié sur la paroisse.

Filles à marier. — M. Mopinot président a rendu compte de la deliberation prise chez M. l'Évêque avec les autres deputés des paroisses de la ville au sujet des filles qui doivent être mariées et dotées sur le leg fait pour ce par feu M. Colardeau et a dit que le nombre à choisir sur la paroisse de Notre Dame a été fixé à trois et que les mariages seront célébrés à

(1) Il s'agit d'un legs récent, le testateur étant décédé le 9 août 1791.

Digitized by Google

Notre-Dame le neuf aoûst prochain, l'assemblée en approuvant cette deliberation a arrêté qu'elle sera luë au prône demain dimanche premier juillet.

Effets laissés aux prêtres non habitués. — M. Galloteau a mis sur le bureau l'état des effets des chapelles de Notre-Dame laissés à la charge des pretres non habitués qui y celebrent la messe, signé de M. Cadart l'un d'eux (1).

Club. — M. Mopinot a prevenu l'assemblee qu'un de MM. du Club a formé un projet pour tenir leurs assemblées, d'après lequel la grande sacristie, la salle du Bureau et la bibliothèque seroient supprimées, qu'il est instruit que quelqu'un de MM. du Club se propose de faire au district une soumission pour acquerir ces terrains et ceux adjacens vers la ruë du trêsor, à dessin de pratiquer une ruë le long de l'Église, qui communiqueroit de la ruë du trêsor à celle du cloitre. A été arreté que l'on fera tout ce qui est possible pour empêcher l'execution de ce projet et l'aliénation de ces terrains qui dependent de l'Eglise, à cause de l'utilité dont ils sont, parce qu'ils sont absolument nécessaires pour remettre les ornemens linges et vases sacrés et les provisions de materiaux pour l'entretien de l'Église et pour leur conservation et sûreté, qu'en conséquence, il sera fait un plan détaillé de tout ce terrain y compris le préhaut et le passage de Saint Michel.

Arbres abbatus sur l'ancien cimetière S^t Hilaire. — M. Guerin a fait lecture d'un projet de lettre à M. le Maire de la ville de Reims pour reclamer les arbres abbatus de la part de la municipalité sur le terrain de l'ancien cimetière de Saint Hilaire comme appartenant à la fabrique de Notre Dame ce projet a été approuvé, realisé et signé.

Cave des enfans de chœur. — Comme M. Boilteau a acquis

(1) L'abbé Fr.-J. Cadart né à Reims, en 1759, curé de Verzenay de 1787 à 1791, mort chanoine de Châlons en 1838, auteur de plusieurs ouvrages sur les événements du temps.

Digitized by Google

l'église de S[t] Michel, sous le chœur de laquelle est la cave de la maison des enfans de chœur à ce que l'on presume, et qu'il n'a pas été fait de reserve à cet égard dans son adjudication, M. Gérardin-Varé a été chargé de verifier si effectivement cette cave est située comme on le pense et chargé de la négociation pour la prendre à loyer de M. Boilteau (1).

Séance du 13 juillet 1792. — *Fédération.* — A été arrêté qu'au sujet de la féderation on sonnera touttes les cloches de l'eglise comme pour une fête solennelle, aujourd'huy à huit heures du soir et demain à midy, et que les sonneurs seront payés par le Receveur de la fabrique.

Assemblée d'électeurs. - M. Mopinot a dit qu'il est chargé par le Directoire du District de demander qu'il soit établi dans l'eglise de Notre Dame des bancs pour l'assemblée des Electeurs qui doit se tenir le 16 juillet présent mois et jours suivans a été arreté que quoique ce soit objet d'administration du District on fournira les bancs qui sont dans le chœur.

Filles à marier. — M. l'Evêque a proposé de choisir jour pour la nomination des filles qui doivent participer au leg de M. Collardeau, a été larrêté qu'il y aura pour ce assemblée du Bureau le vendredy vingt du courant.

Prêtres non sermentés. — M. Mopinot ayant observé que les prêtres non sermentés vont dans les chapelles où il leur est permis de dire la messe dans le cours des après midy, qu'il peut y avoir en cela de l'inconvenient, en conséquence a été arrêté que les gardes des serrures qui sont aux grilles d'entrée de ces chapelles seront changées, qu'il sera fait de nouvelles clefs qui seront remises aux vicaires s'il est besoin, qu'elles

(1) L'ancienne maîtrise de la Cathédrale avait son entrée rue du Cloître, à la porte encore décorée d'un pélican au sommet. Une plaque en marbre portait ces mots : Enfants de Chœur. Cette maison fut aliénée sous la Révolution.

Digitized by Google

seront entre les mains du sr Longuet qui fera l'ouverture de ces chapelles lorsque les prêtres non sermentés auront besoin d'y entrer pour dire la messe et que s'il se peut les mêmes clefs serviront pour l'ouverture des confessionnaux.

Prix aux Ecolles. — M. Guerin a observé que l'on avoit coutume de distribuer des prix aux enfans qui frequentent l'ecole de St Hilaire, a été arrêté qu'il sera fait acquisition de livres pour la valeur de trente livres et que la distribution en sera faitte par M. l'Evêque et MM. les administrateurs de la fabrique.

Séance du 20 juillet 1792. — *Filles à marier.* — M. l'Evêque et M. Galloteau-Chappron ont dit qu'il se presente quatre filles pour être dotées des bienfaits de M. Colardeau sur la paroisse de Notre Dame, qui sont Marie-Jeanne Gobert, qui doit epouser Charles Aubert, Jeanne-Françoise Houpillart qui doit epouser Adrien Roche, Gennevieve Avé qui doit epouser Remy Quentin et Suzanne Minart qui doit epouser Nicolas Hurtault et ont representé les certificats de vie et mœurs tant des filles que des garçons qui ont été trouvés suffisans, l'assemblée qui n'avoit que trois filles à nommer étant embarassée du choix à cause de l'égalité de leur mérite, a statué que ces quatre filles seront mariées et pour former à la quatrieme une dot semblable à celle destinée par M. Colardeau pour chacune, MM. les Administrateurs se sont cottisés et ont remis entre les mains de M. Joly-Pilloy chacun quinze livres ce qui fait en total trois cent livres pour cette dot et a arrêté que ces mariages seront celebrés le neuf aoust dans l'église de Notre Dame, jour de l'anniversaire du décès de M. Colardeau et qu'ils seront annoncés au prône le dimanche precedent.

Prix. — M. Guerin de Lioncourt a été prié de faire l'achapt des livres destinés à etre distribués en prix aux enfans de l'Ecole près St Hilaire ainsy qu'il est porté en la precedente déliberation.

Digitized by Google

Cave. — A été arreté que l'on prendra à bail la cave qui est sous le chœur de S[t] Michel pour la maison des enfans de chœur et que le loyer en sera payé à M. Boilteau proprietaire à raison de vingt quatre livres par an.

Séance du 7 aoust 1792. — *Mariage des filles.* — Monsieur Galloteau a proposé de régler le cérémonial qui sera observé pour la célébration des mariages des filles dottés par Monsieur Collardeau et celle dotté par MM. les administrateurs de ce Bureau, surquoi a esté arretté que les mariages seront faits dans le chœur, les epoux assisteront à la messe dans le sanctuaire, les hommes d'un costé et les femmes de l'autre, la messe sera celebré comme messe solennel et sonnée, comme cy devant aux messes pour le Roi, sans être annoncé la veille ni le matin, mais seulement en sonnant la messe, la fabrique fournira tout ce qui sera nécessaire pour la celebration des mariages et de l'office, les familles des époux seront placés dans l'arrière chœur, où il sera placé des sièges aussi aux dépens de la fabrique.

Séance du lundy 20 aoust 1792. — *Prix.* — M. Guerin a observé que les maitres des Ecoles gratuites de la paroisse, de la fondation de Saint Hilaire, demandent, qu'il plaise à l'administration d'indiquer jour pour faire l'examen des ecoliers et decider ceux qui profiteront des prix d'émulation que le Bureau a arrêté de leur accorder, et à cet effet nommer des commissaires pour assister à cet examen, et ensuite faire la distribution des prix au jour et en la manière qui sera réglée par MM. les Commissaires.

L'Administration a nommé M. l'Evêque, M. Joly-Pilloy, M. Aubrié, et M. Lelarge-Lelarge, lesquels sont priés d'indiquer aux maitres des écoles gratuites de la fondation de Saint-Hilaire, jour pour l'examen, assister audit examen, décider ceux des écoles qui devront profiter des prix, regler et fixer la distribution donner les ordres qu'ils jugeront convenables pour faire preparer la classe pour le jour de la distribution

Digitized by Google

des prix à faire faire l'achapt des livres à distribuer jusqua la somme de trente livres accordée pour la presente année sans tirer à consequence pour l'avenir, se rendre au jour indiqué pour faire laditte distribution en présence des commissaires nommés par la municipalité pour inspecter la tenuë des dittes ecoles, faire aussy acheter les livres d'éducation dont les pauvres écoliers peuvent avoir besoin, jusqu'à concurrence de vingt livres, les faire déposer à l'école sous la surveillance des maîtres pour être fournis aux écoliers suivant leurs besoins.

L'administration considérant que la fondation faitte pour l'éducation de la jeunesse dans la cy devant paroisse de S[t] Hilaire, à laquelle participoient les enfans des paroisses de S[t] Pierre, S[t] Simphorien et Saint-André, doit s'étendre à toutte la paroisse qui remplace celles de S[t] Hilaire, S[t] Simphorien, a authorisé MM. les Commissaires à faire aussy distribuer des prix d'émulation aux enfans des écoles gratuites de la ruë de Contray, jusquà concurrence de la même somme de trente livres, et même à leur accorder des livres d'education pour les écoliers pauvres, au cas que ceux qui leur ont cy devant été accordés ne soient pas suffisans. Le mémoire du libraire qui aura fourni les livres pour les dittes écoles, sera arrêté par deux de MM. les Commissaires sur lequel M. le premier Marguillier donnera l'ordonnance de payement qui sera acquittée par le Receveur.

Et sur l'observation qui a été faite qu'il conviendroit de regarder les deux écoles gratuites de la paroisse comme une seule et même, distribuée en deux emplacements pour l'utilité publique, il a arrêté que la distribution des prix d'émulation se fera en même tems, et publiquement dans l'eglise de Notre-Dame le dimanche deux septembre prochain, fin des vêpres; et que M[rs] les Marguilliers chargés du culte donneront les ordres nécessaires pour faire disposer l'emplacement.

Séance du mercredy 29 aoust 1792. — *Prix.* — Sur ce qui a esté observé que l'église de Notre Dame sera occupé

Digitized by Google

dimanche par l'assemblée électorale, il a esté arretté que la distribution des prix d'émulation aux écolliers se fera samedy jour de S^t^ Sixte, fin des vespres, dans l'arrière chœur et monsieur Aubrié prié de donner ses soins pour faire disposer la place (1).

Planches sur les banquettes de pierre. — M. Jolly-Pilloy a exposé qu'une personne bienfaisante que ne veut pas être nommé, ayant remarqué que les personnes indigentes ou peu fortunées qui assistent aux offices dans l'église de Notre Dame sont assises sur des pierres qui forment des bancs au bas des pilliers, et autour des murs de l'église, et considerant que cela peut nuire à la santé de ceux qui y restent assis surtout pendant l'hiver; une personne bienfaisante offre de faire garnir à ses frais et sans exception tous ces bancs de pierres en planches si l'administration l'i authorise.

Surquoi ayant déliberé, l'administration consent et authorise la personne à executer cet acte de bienfaisance en faveur de l'humanité et à faire garnir en planches à ses frais tous les bancs de pierre qu'elle jugera à propos, et prie Monsieur Jolly de l'aider dans l'éxécution de ce projet et de temoigner à la personne toute la reconnaissance du Bureau (2).

Séance du jeudy 6 septembre 1792. — *Escalier du clocher fermé.* — Sur ce qui a été exposé qu'il y a présentement en cette ville beaucoup d'etrangers suspects, qui profitent du rassemblement des troupes, pour se dire volontaires, quoiqu'ils ne soient connus dans aucuns des bataillons et que nombre de ces personnes se sont présentés pour s'introduire dessus les

(1) On voit à quel point les administrateurs de la paroisse tenaient à en diriger les écoles gratuites. Leurs soins à cet égard coincidaient avec les plus terribles évènements politiques, la chûte de la royauté et les élections à la Convention nationale qui avaient lieu dans la Cathédrale même.

(2) Ces planches sont encore fixées sur les banquettes de pierre dans toute l'étendue de la cathédrale, et remplissent l'usage charitable qu'avait en vue cette personne bienfaisante.

Digitized by Google

voûtes et dans les tours de l'Eglise, le bureau a arrêté que jusqu'à nouvel ordre la porte de l'escalier du clocher ne sera ouverte que pour aller sonner l'appel du matin et la retraite du soir, et que les offices, enterremens et baptêmes ne seront sonnés qu'avec les petites cloches, qui se sonnent d'en bas.

Séance du samedy 15 septembre 1792. — *Bonjour, suisse.* — Le sr Bonjour, suisse de l'eglise, a fait representer qu'étant suisse de nation, le grand rassemblement d'étrangers de tous genres que le voisinage des armées attire en cette ville, les scènes d'horreur qui se sont passé dans le royaume, pourroient l'exposer a être insulté, si il étoit obligé de faire avec exactitude son service dans l'église ; pourquoy il a fait prier l'administration de prendre sa situation en consideration, et après l'avoir fait entrer, et l'avoir entendu sur les inquiétudes qu'il a dejà eües, l'administration a arrêté qu'elle permet audit Bonjour de suspendre l'exercice de ses fonctions dans l'Eglise tant que les circonstances pouront lui donner lieu de craindre d'être attaqué, et lui permet même de s'absenter pour sa sûreté s'il le juge à propos, jusqu'au retour du calme, et de la tranquilité dans le royaume (1).

Séance du mardy 16 octobre 1792. — *Dédicace.* — *Chapelle des fonts.* — Il a été arreté, qu'étant d'usage de faire préparer et décorer le jour de la dédicace trois autels dans la chapelle des fonts, avec une balustrade pour y donner la communion aux fidèles qui se présentent, cet usage sera suivi, en conséquence Messieurs les Marguillers chargés du culte, autorisés à le faire faire, et à en arrêter les mémoires de la dépense qui sera payée par le Receveur (2).

(1) Cette mention est très curieuse comme trait de mœurs, un mois après le massacre des Suisses aux Tuileries.

(2) La fête de la Dédicace se célébrait le 18 octobre ; les autels élevés pour cette solennité, qui attirait une foule immense, se trouvaient dans le bras sud du transept, près des Fonts, placés en cet endroit de temps immémorial.

Digitized by Google

Séance du 24 octobre 1792. — *Croix, etc., à réclamer au district.* — Sur le rapport fait que les commissaires de la municipalité, ont fait porter touttes les pièces d'argenterie du Tresor, de la sacristie et des autels, et qu'il ne reste ni encensoirs, ni croix de processions, ni bassin, ni burettes pour servir la messe. Il a été arrêté qu'il sera présenté une pétition au District pour en obtenir.

Le citoyen Guérin chargé de faire la pétition et le citoyen Aubrié de la présenter et d'en solliciter la réponse.

Séance du 30 octobre 1792. — *Médaillons de paix.* — Le Bureau prie M. Aubrié de faire monter les deux médaillons des deux paix, soit en bois, soit en cuivre, d'une manière propre, et en état de servir.

Bâton de Croix. — Comme aussi de faire mettre un bâton à l'une des croix de cuivre, servant sur les autels, où à mettre sur les cercueils, pour la mettre en état de servir aux processions.

Séance du 4 novembre 1792. — *Ustensiles en cuivre argenté à acheter.* — M. l'Evêque ayant observé que tous les meubles et effets qui sont nécessaires à la célébration du service divin étoient en argent; qu'ils ont été remis aux commissaires de la municipalité en conformité du décret du *(en blanc)*, pour venir au secours de la patrie; mais qu'il est nécessaire de les remplacer par d'autres en cuivre argenté; surquoy ayant délibéré, il a été arrêté qu'il est nécessaire de faire l'achat d'une croix de procession, de trois encensoirs, et d'une navette; de deux paix; de deux bénitiers, avec deux goupillons; de quatre chandeliers d'acolyte, à pied ronds, d'une urne avec son bassin, de deux buirettes avec leur bassin, le tout en cuivre argenté; en conséquence arrête que M. Lelarge-Lelarge est autorisé à faire l'achat des objets, et à les faire venir de Paris (1).

(1) Probablement l'orfèvre de la place des Marchés, qui avait pour enseigne ; *Au Saint-Esprit d'or.*

Digitized by Google

Séance du Jeudy 13 décembre 1792. — *Le citoyen Lefrançois, administrateur nommé par la municipalité.* — Le citoyen président a mis sur le B^au^ la lettre du citoyen procureur de la commune du jour d'hier douze décembre adressé aux citoyens administrateurs de la paroisse de Notre-Dame, contenant : « citoyen, je vous remets cy joint l'expéd^on^ d'une délibération « prise au Conseil municipal le trois du mois pour l'exécu- « tion de la loi du 19 aoust dernier à laquelle vous avez à « vous conformer », à laquelle lettre étoit jointe la délibération par laquelle la municipalité a arrêté de former un Comité pour regir et administrer à compter dudit jour, au nom de la municipalité, les revenus échus, et à echeoir des églises cathédrales, paroissiales et autres et à nommer les membres pour former le Comité, et designé le citoyen Lefrançois pour la surveillance particulière de celle de Notre Dame, surquoy le citoyen président a demandé qu'il fut délibéré.

Et pendant la délibération, le citoyen Lefrançois est entré, et a presenté sur le B^au^ une seconde expedition de la deliberation de la municipalité requerant que le B^au^ ait à s'y conformer, et faire registre de sa presentation, et lecture faite de la dite déliberation l'assemblée a donne acte de la presentation du citoyen Lefrançois, et de la deliberation par lui exhibée; et à lui repondu que pour se conformer à la deliberation de la municipalité, il ne sera plus à compter de cejourd'huy passé aucun marché ni entrepris aucune dépense; et quoy que l'administration ne puisse rien deliberer sur la loy du 19 aoust, annoncée dans la delibération de la municipalité, attendu qu'elle n'a été ni notifié ni envoyé officiellement au B^au^ et que aucun des administrateurs ne puisse la mettre sur le B^au^, cependant l'administration va s'occuper du soin de reunir autant que faire se pourra, les titres des biens, et des rentes et surcens tant de l'ancien domaine de la fabrique, que des anciennes fabriques supprimées dans l'étendue de la formation de la paroisse actuelle, lesquels titres sont épars, les uns à Paris pour être liquidés, d'autres pour faire immatriculer la fabrique de Notre-Dame comme représentant les

Digitized by Google

autres fabriques, d'autres ès mains des huissiers, pour le recouvrement des revenus échus, d'autres enfin qui ne sont pas encore parvenus en la possession des administrateurs, qu'elle s'occupera aussy de regler tous les mémoires des depenses faites jusqu'à ce jour; et en faire payer les montants, tant avec les deniers étant en caisse qu'avec ceux qui sont prêts à recevoir; et qu'il seroit dangereux d'en différer la perception.

Arrête neanmoins que l'adjudication de la location des chaises de l'Église qui est indiquée pour le 26 décembre, fin de la messe, aura lieu et que les conditions de la cédule seront communiqués au citoyen Lefrançois qui sera invité de se trouver au B^au^ pour l'adjudication.

Arrêté aussy que si avant d'avoir pu rendre le compte, il survenoit quelques depenses urgentes à faire, les administrateurs en feront avertir le citoyen Lefrançois pour y pourvoir; et qu'expédition du présent sera envoyée à la municipalité.

PARTIE-JAILLIOT. — MOPINOT. — BLONDEL-BERTON. — GUÉRIN DE LIONCOURT. — GALLOTEAU-CHAPPRON. — DU CHATEL-DEMAIN. — LELARGE-LELARGE. — AUBRIÉ. — HENRIOT-TRONSSON. — BLONDEL-GANGAN. — JOLLY-PILLOY. — ANDRIEUX.

Séance du 27 décembre 1792. — Cejourd'huy vingt sept décembre mil sept cent quatre vingt douze le premier de la republique francaise de relevé, par suitte de celle du jour d'hier et de ce jourd'huy matin dans lesquelles l'adjournement a esté arrêté, lieux et heure présente.

Cloches. — Les citoyens paroissiens de l'église de Notre-Dame reunis en assemblée générale annoncée et sonnée au son de la cloche, en la salle ordinaire ayant été informé que la municipalité a arrêté de reduire à deux cloches pour le service de la paroisse le nombre de celles qui sont dans les tours et clochers de la dite église, et que les officiers municipaux qui ont fait enlever tout l'or et l'argenterie du trésor

Digitized by Google

de la sacristie, ne se sont pas conformés aux dispositions de la loy, qu'ils ont même commis une infraction à la loy par la conduite qu'ils ont tenus en ce qu'ils se sont bornés à dresser un estat nominatif des pièces d'argenterie sans en indiquer le poid ni le nombre, ni designation et estimation des pierreries, ont considéré sur le premier article que la loy, pour la reduction des cloches des eglises des paroisses, en laissant aux municipalités la permission de reduire le nombre des cloches, a supposé qu'ils feroient cette réduction conformément aux vœux des paroissiens, et relativement à la convenance des églises, et qu'il n'est pas raisonnable de vouloir reduire le nombre des cloches dans une église comme celle de Notre Dame à deux cloches, que les paroissiens desirent qu'il en soit conservé en nombre suffisant pour annoncer la différence des fêtes et des offices, pourquoi leur vœu est qu'il ne soit apporté aucuns changements dans le nombre des cloches sauf à la municipalite à regler la sonnerie pour conserver l'égalité entre les paroissiens.

Argenterie. — A l'égard de l'argenterie, les paroissiens desirent qu'il leur soit rendu compte du poid de chaque pièce d'or et d'argenterie enlevé ; et l'état détaillé des pierreries par noms, poid et evaluation.

Considerant aussi d'après les termes de la loi, on ne devoit enlever que les meubles effets et ustensiles servant au service mais que les commissaires de la municipalité ont eu tort de détacher et enlever les devant d'autel et les deux anges adorateurs qui estoient des ornements adherant et fesoient partie de l'autel et non des meubles et ustensiles.

Pourquoy les paroissiens desirent et demandent que les deux devant d'autel soient reporté et remis en place ainsi que les deux anges adorateurs et qu'il soit raporté une croix de procession d'argent avec deux buirettes à servir la messe et leur bassin, deux paix, et trois encensoires dargent et la navette, l'une des trois lampes du sanctuaire celle du millieu, un benitier avec un goupillon. La croix donné à l'église par le cardinal de Lorraine comme précieuse pour eux en raison

Digitized by Google

du bois de la vray croix qu'elle renferme, et de laquelle la plus grande valleur consiste dans le travail beaucoup plus que dans la matière, deux chandelliers d'acollite, l'image de S^te^ Vierge qui se porte aux processions, les plaques d'argent des livres des évangilles avec les pierreries dont elles sont ornées.

L'assemblée des paroissiens charge les administrateurs derniers que les paroissiens avoient choisis, de solliciter auprès de la municipalité, du district, du département et même auprès de la convention, pour obtenir l'effet de la demande, et à faire pour raison dire les frais nécessaires qui seront alloué en dépense dans les comptes du receveur.

Et à l'instant l'assemblée des paroissiens désirant être instruit si les citoyens qui sont venus faire enlever l'argenterie de l'église y estoient authorises par une déliberation régulière de la municipalité attendu qu'il n'en ont point presentée, ont nommé les citoyens Navier, docteur en médecine, Villain, notaire, Flicoteau, Dominique Licot, et Blondel à l'effet par eux de se transporter à l'instant en la maison commune pour s'y faire representer le registre des deliberations, et y examiner celle qui a authorisé aussy l'enlevement de l'argenterie, pour en faire leur raport.

Et lesdits citoyens commissaires de retour ont fait raport qu'ayant obtenu la representation du livre des deliberations du conseil de ville, ils ont remarqué que la deliberation arrêté le 13 aoust dernier pour faire approuver par le departement la reduction des cloches n'est signée que de 8 personnes qui sont, Hurtault, Brancourt, Doinet, Gannelon, Gantier (?), Gironds (?), Arnould (?), Fressancourt, et Duchesne Simon, quoique annoncé pour avoir esté arretté par vingt neuf membres;

Et que en ce qui concerne l'enlevement de l'argenterie, il ny a point de deliberation d'inscritte sur le registre, mais seulement notté sans signatures sur le plumitif.

Ce qui a este arretté, redigé et signé seance tenante sans desemparer (1).

(1) Cette liste et les deux suivantes comprennent 342 noms ; il en

Digitized by Google

Nicolas Lecocq. — Pingard-Villain. — François Dumouttier. — Jean Simon Grattenez. — Leblanc. — Bernard. — Manigot. — Jean-Baptiste-Nicolas Manigot. — Robin. — F. Levasseur. — Jean Vuitteaux. — Lecomte. — Lepagnol. — Laurent Dominique. — Huot. — H. Navier. — Pierre Brachet. — Villain le j^{e}. — Remi Bourland. — Jean-Baptiste Lecreux. — Simon Pierront. — Lallemant. — Carion. — Sorlet. — Joculement. — Pierre Tribout. — Laterre. — P. R. Cancé. — Rousseau. — Vincent. — Deligny-Hazart. — Gabriel Guillaume. — J. B^{te} Guillaume. — Lelarge-Lelarge. — Aubert. — Guillaume. — Jeunehomme. — Joseph Moussa. — Pierre Delautre. — Destables fils. — Failly. — Flicotteaux. — Faucheron. — Simonnard. — Prévoteaux. — Lemerez. — Lallement. — Constant Vedie. — Lesieur. — Guill. Lefebvre. — Vuitteaux. — Longuet. — Muroy. — Le Perre. — Blondel-Berton. — Pierre Alleau. — Gobin. — Jean-Baptiste Carrier. — Guérin de Lioncourt. — Reimbeaux. — Grosset. — Dallier. — Leleu. — Brice-Guiot. — Simon Gonel. — Lallement. — Nautré. — Carpentier. — Lapoulle. — Parmentier-Petit.

Nous soussignés, acquiesçons à la déliberation cy dessus, dont lecture a été faite.

Rollet. — Louis Pin. — Lombart. — Paul Fagnon. — Louis Duguet. — Le Grand. — Pierre Pignolet. — Varin. — Antoine Gailliard. — Guilliot. — Poulliet Jean-Baptiste. — Boucton. — Assy-Villain (1). — Givelet-Assy. — Briffotau. — Grandvarlet. — Jamart. — Lemoine. — Rougé. — Jean-Baptiste Rousseaux. — Tissier. — Regnier. — Auzory. — Baranton. — Devin. — Cavart. — Denervielle. — Henry. — François Mortelette-Picar. — Remy Cousin père. — Bonnette. — Nicolas Daradu. — Tilman-Décorée. — Populus. — Pierre Carlet.

est parmi eux un certain nombre inexactement reproduits ici, par suite de l'aspect peu lisible des signatures. Nous avons préféré quand même donner les listes en entier, pour prouver l'attachement sincère des paroissiens pris en masse à la conservation du culte catholique.

(1) M. Assy-Villain, plus tard administrateur municipal et magistrat consulaire, mort en 1850, à l'âge de 85 ans.

Digitized by Google

— Joseph Wibert. — Vuattier. — Magnant. — Raulin. — Deligny. — Renard le jeune. — Noël. — Petit. — Gerbault. — Saindenis. — Couny fils. — Marlin. — Cerf-Adam (1). — Bouquet. — Cochet. — Le Begue fils. — J. B. Coutier l'ainé. — Dinan-Parruite. — Franquet. — Froidure. — Simon. — Doit. — Reynart. — Poulet. — G. Baron. — Ed. Ferez. — Augé. — Henri Housset. — A. Moté. — Lalondre. — Drunelle. — Culoteau. — Plichon. — Aubrié. — Doussey. — Poulain. — Bernard. — Manfait. — N. Joseph Chalan. — P. J. Chalan fils. — Poupier. — Vautrat. — Galopin. — Marry-Lainé. — Roche-Lejeune. — Michaux. — Turpin fils. — Biemont fils. — Gaiot. — Biemont père. — Guillemart-Jadart. — Villain. — Sigour. — Fouchard. — Gérard. — Pierre Carrière. — Tombois.

Séance du 30 décembre 1792. — Cejourd'huy trente décembre mil sept cent quatre vingt douze, le premier de la république française, les paroissiens de l'Eglise de Notre Dame de Reims réunis en assemblée generale formée au son de la cloche au bureau ordinaire des assemblée de la ditte paroisse, trois heures et demy de relevée.

Argenterie. — Lecture a été faitte de la déliberation du vingt sept du courant et tous les paroissiens ont déclaré unaniment approuver la ditte déliberation et y acquiescer et pour l'exécution d'icelle ils ont choisy et nommé les douze commissaires qui suivent pour adjoints aux anciens administrateurs, sçavoir Navier médecin ruë du Cloître, Flicoteaux ruë d'Oignon, Dominique Villain, ruë de la poissonnerie, Pérard Lefevre a la porte Bazée, Dominique Huot ruë Robin le Vacher..... Gobreau rue Saint Simphorien, Destables fils ruë de Vesle, Jacques Guilmart ruë Brûlée, Parmentier ruë des Tapissiers, François Levasseur, parvis Notre Dame, Emery Louis, Granjan orfevre ruë Royale et Dannequin ruë du Jard,

(1) Grand-Père de M. le chanoine Cerf.

Digitized by Google

Lesquels sont authorisés à présenter requête au district à l'effet de faire rapporter l'or et l'argenterie enlevés de l'église de Notre Dame pour être pesé, et les pierreries pour en être fait l'enumeration et l'estimation, et par provision d'être authorisés à faire saisir et garder lesdits objets où ils sont deposés,

Comme aussy à faire touttes diligences pour la conservation des cloches et à rendre compte de leurs diligences Dimanche prochain dans une assemblée generale qui sera convoquée à cet effet au son de la cloche fin des Vespres et ont les comparans signé après lecture faitte et arreté à la requisition de ceux des paroissiens qui n'ont pu rester jusque fin de la presente déliberation qu'elle leur sera portée par l'un des bedeaux pour être signée par eux en leur demeure.

Piere Carrière. — Petit-Chatelin. — Vincent Berdier. — Pagnon. — Lallement. — Choubry. — Fondement. — Pierre Randoulet. — Brice-Guiot. — Guérin De Lioncourt. — Joseph Etienne. — Godfroy-Coquet. — Jean-André Boucton. — Havé (1). — Laterre. — Louis. — Cocqueteard. — Brochet. — Rollet. — Pouijet. — Hazart. — Piermée. — Bernard. — Boutilot — Deloche. — Bertrand-Regnart. — Jacques. — Navier (2). — Biemont. — Rousseau. — Pérard-Lefebvre. — Villain le j^ne^. — Dominique Huot. — Hipolite Jacques. — Lepagnole. — Flicotteaux. — François Levasseur. — Massé-Gallot. — Huet-Massé. — Parmentier-Petit. — Pierre Foret. — Boulanger. — Huilliot. — Gobin fils. — Lefebvre. — Colsy. — Maquart. — Coquet-Villet. — Folliart. — Bouhon. — Justine. — Leblanc. — Cailliet. — Provin. — Blanchet. — Gentilhomme. — Louis Granjean. — Drouet fils j^ne^. — Le Batard. — Henault. — Veuve Bouton. — Etienne Longuet. — Létoffé. — Marandelle. — Cadart. — Moreaux. — Epouse de Culoteau. — Provin-Bouchez. — Gasse-Lejeune. — N^as^ Rous-

(1) Il s'agit de Havé, le rédacteur des *Affiches de Reims*.

(2) Le D^r^ Navier, médecin rémois très connu, désigné plus haut comme commissaire administrateur de l'église.

Digitized by Google

seau. — Adnet. — De Saint-Vanny. — Viard. — Dupont-Curé. — Pierre Guillaume. — Siméon. — Givelet l'ainé. — Barbetau-Clément. — Paulez-Goulin. — Lejeune. — Beuzard. — Janvier. — Simon-Culdant. — Rolland-Tailleur. — Bien-aimé. — Trouillet. — Lagauche. — Leiné. — Veuve Guérin. — Du Guet. — Epouse de Gentil. — Milson le jeune. — Milson l'ainé. — Guillaume. — Prud'homme. — Rousset. — Midart. — Maquart-Leroy. — Roch-Houzeau. — Nicolas Martin. — Jean-Baptiste Woischelet. — Simon-Penart. — Pittermi. — N. Dérodé. — Houzeau-Prévost. — Bouchard fils. — Godreau. — Collinet-Pierret. — Pignon. — Vinott-Laimé. — Culotaut. — Bequot. — Oudinot. — Lelarge-Mopinot. — Nicaise-Malherbe. — Ve Mauvaizet. — Alard. — Hùet. — Desmarest. — Lefebure. — Landrieux. — Védie. — Bricot. — Poulet. — Joannes. — Vion. — J.-F. Drouët. — Thierard. — Croutelle-Lainé. — Etienne Tronsson. — Saubinet-Tronsson (1). — Nicolas Fort. — Joltrois-Massé. — Berton-Simon. — Gannelon. — Bouché dit Villé. — Prévoteau-Desain. — Fernet. — Gaiet. — Jerome Guibart. — Guillaume Perin. — Frederic Haegre. — Ponsin. — Chaussin. — Duflot. — François Le Creux. — Lenain-Vautier. — Pothé l'ainé. — Evrard. — Muiron. — Norbert Faciot. — Michel. — Tourneur. — Rondelet-Vautier. — Trouvelot. — Vilain. — Lequeux. — Olivier. — Allart. — Nicolas Faciot. — Merlin. — Nicolas Adrien. — Couarde. — Antoine. — Lefebvre. — Lhoste-Lefebvre. — Clay-Petit. — Coutier. — Perche. — Antoine Géruzez. — André Drouard. — Jean Drouard fils. — Lacroix-Taine. — Massé-Pingart. — Pingart. — Le febvre-Joltrois. — Rossignon fils. — Daras. — Lesieur père. — Maireau.

Séance du 6 janvier 1793. — Cejourd'huy six janvier mil sept cent quatre vingt treize, deuxième de la republique française. Les paroissiens de l'Eglise de Notre-Dame de Reims,

(1) Le père de M. Étienne Saubinet, membre de l'Académie de Reims, mort en 1869.

Digitized by Google

réunis en assemblée générale formée au son de la cloche au bureau ordre des assemblees de la ditte paroisse fin des vespres.

Lecture a été faitte du procès verbal dressé au district les trois et quatre du présent mois des comparutions, dires et requisitions des commissaires nommés, par la déliberation précédente et des operations faites en conséquence. Surquoy l'assemblée approuve les repetitions faittes par les dits commissaires et sur l'exposé fait par le citoyen Guérin que le receveur du district refuse de se charger du depost des pierreries à moins qu'il n'en soit fait inventaire, l'assemblée a nommé les citoyens Robin et Granjan qui sont authorisés à assister à l'ouverture de la boite cachetée au district et à l'inventaire et description des pierreries qu'elle renferme et ensuite au depôt ès mains du citoyen Muiron, receveur du District.

Arrêté aussy qu'il sera présenté une petition au departement pour demander la remise des dittes pierreries à la fabrique comme propriété à elle appartenante.

Qu'il sera aussy écrit au meme effet au ministre de l'intérieur.

Qu'il sera également presenté une petition pour demander que la croix du Cardinal de Lorraine ainsy que les autres pièces précieuses restées entières et en dépot au district mentionnés au procès verbal cy dessus datté soient remises à la fabrique pour être conservées dans le trésor.

Demander aussy la remise des livres d'évangile dont les couverts étoient enrichis d'argenterie et pierreries et qui en sont dépouillés.

Demander aussy que la fabrique soit indenmisée de la valeur du devant d'autel en or et des deux chérubins d'argent doré qui ont été arrachés du maitre autel (1).

(1) Les devant-d'autel et les chérubins étaient des œuvres remarquables d'orfévrerie du XVIIIe siècle qui n'ont pu être récupérées par la Fabrique, et ont été remplacées par les devant-d'autel actuels en marbre blanc avec cuivre doré et les statues latérales d'anges adorateurs.

Digitized by Google

A cet effet a nommé les citoyens Navier et Guérin pour rediger les petitions concernantes les objets cy dessus ainsy que celle à l'effet de faire conserver les cloches de l'eglise de Notre-Dame et ont les comparans continué la séance à dimanche prochain fin des vespres pour entendre la lecture des dittes petitions et ont les comparans signé.

Robin. — Guerin de Lioncourt. — Flicotteaux. — Dominique Huot. — Villain le J^ne. — Francois Néelen. — Rollet. — François Levasseur. — Queaux. — Pierre Tribout. — Simon Gonel. — Frérot. — Brice Guiot. — Pierre Guiot. — Havé. — Michaux. — Granjan.

Séance du 3 janvier 1793. — Cejourd'huy trois janvier 1793, l'an 2^e de la republique française, dix heures du matin, par devant nous Forzy et Joly-Pilloy administrateurs du District délégués par nos collègues pour procéder à l'operation cy après.

Sont comparus Pierre Robin, Partie-Jaillot, Guillaume Guérin, Jean-Baptiste-Henry Aubrié, et Lelarge-Lelarge, anciens administrateurs ; Navier, Fricoteau, Dominique Villain, Pérard-Lefevre ; Dominique Huot, Gobreau, Destables, Jacques Guilmart, Parmentier, Levasseur, Granjean, orfevre, et Dannequin aux noms et comme deputés des paroissiens de l'église Notre Dame de Reims, nommés en assemblée des dits paroissiens par leur délibération du trente décembre dernier par eux representés, lesquels ont dit qu'ils comparoissent en exécution de l'arreté du directoire du trente décembre aussy dernier, par lequel après avoir pris lecture de la petition des paroissiens de Notre-Dame, et entendu le procureur syndic, a été arrêté que la municipalité de Reims à laquelle seroit envoyé le delibéré nommeroit dans son sein des commissaires pour être présens à la vérification demandée laquelle auroit lieu ajourd'huy, et que les commissaires qui ont procédé à l'enlevement de l'argenterie de l'église de Notre Dame y seroient egalement presens et apporteroient la clef de la chambre ou sont déposés lesdittes argenteries et qu'il y assis-

Digitized by Google

teroit aussy douze commissaires et les cidevant administrateurs de la fabrique.

Sont aussy comparus les citoyens Giroust, Boisseau, et Fressancourt-Villet commissaires qui ont procedé à l'enlevement de l'argenterie.

Et les citoyens Raussin (1) et Noiron-Legras, députés par la municipalité.

Les députés des paroissiens ont requis la representation des pièces d'or et d'argenterie, venant de l'église Notre Dame et des pierreries, pour être les pieces d'or et d'argenterie pezées en leur presence et qu'il sera fait un état detaillé des pierreries par noms et valeur.

A l'egard desdits citoyens Giroust, Boisseau et Fressancourt-Villet, ils ont declaré que la pezée a été faite en présence des citoyens Boisseau et Pruneau-Forest et du citoyen Noel commissaire nommé par le directoire du district; qu'il ont ensuite remis la clef de la chambre où le tout etoit enfermé avec l'inventaire et la pezée, que c'est par l'avis du directoire et sous les yeux du commissaire dudit district que lesd. pièces ont été enfermées dans des tonneaux et disposées à être envoyées à l'hotel de la Monnaye, qu'ils en ont la décharge dès le treize de novembre dernier, que cependant pour être déchargés de tous soupçons, ils consentent d'être presens à la verification, mais sans que cela puisse tirer a consequence, leur nuire, ni prejudicier.

Quand aux citoyens Raussin et Noiron Legras ils ont déclaré s'en rapporter à ce qui sera fait.

Est aussy comparu le citoyen Le Goix-Merée, orfevre ordinaire du district, lequel a declaré qu'il a été par luy procédé à la pesée exacte des objets d'or et d'argenterie suivant le procès verbal qui en a été dressé par les citoyens Boisseau et Pruneau-Forest.

Et attendu qu'il est plus de midy, avons, du consentement

(1) Il s'agit probablement du médecin Louis-Jérôme Raussin, qui joua un rôle sous la Révolution et mourut avant la fin du siècle.

Digitized by Google

des comparans, continué la séance à demain huit heures du matin, pour procéder à l'ouverture des tonneaux et à deliberer sur le surplus des requisitions sous toutes reserves et protestations de droit, respectivement faites par les parties et sans que leur présence leur puisse nuire ni prejudicier. Signé : Guérin de Lioncourt, Robin, Destables fils, Me Dominique Huot, François Le Vasseur, Parmentier-Petit, Lelarge-Lelarge, Gobreau, Flicoteau, Dannequin, Perard-Lefevre, Navier, Villain le je et Forzy et une croix pour la marque de Jacques Guilmart.

Et cejourd'huy quatre janvier 1793 l'an 2e de la République française, neuf heures du matin les parties étant comparues en consequence de l'adjournement du jour d'hier à l'exception du citoyen Giroust et Fressancourt qui ne sont pas comparus.

Les députés des paroissiens de Notre Dame ont observé qu'aux termes de l'article 2 de la loy du 10 7bre les effets sujets à l'exécution de la loy ont dû être apportés au district avec l'inventaire détaillé dans la forme prescrite par l'article 1er et que le district a dû donner la decharge contenant le détail et le poids de chacune des objets, que les paroissiens demandent si cela a été fait et que les actes en soient representés.

Le citoyen Boisseau a repondu que la remise et dépôt des objets n'ont pu se faire dans les vingt quatre heures, parce qu'a la demande des ministres du culte il avoit été laissé comme prêt et depuis apporté au dépôt des encensoirs et autres objets pour le service du dimanche suivant, mais que le treize novembre, luy Boisseau et le citoyen Pruneau-Forest, s'étant rendus au lieu depost, il a été procédé par le citoyen Le Goix Mérée à la pezée de chacun de ces objets en présence du citoyen Noel commissaire nommé à cet effet par le Directoire du district, suivant le procès verbal qui en a été dressé et laissé audit citoyen Noel ; que lors de la pezée le commissaire du district a fait emballer les dittes pièces dans des tonneaux préparés à cet effet et pour pouvoir en faciliter l'encaissement chacun des objets pezés a été aussitot brisé par ses ordres et par

Digitized by Google

le tonnelier du district, mis dans les tonneaux et les tonneaux fermés, qu'ils ont eu même la précaution de faire fermer les tonneaux non pleins fin de chaque vacation. Que d'après cette opération ils ont remis la clef de la chambre au citoyen Le Goix qui en est resté depositaire jusqu'à hier, qu'il l'a representé au commencement de la seance, observant ledit Boisseau qu'au moyen de cette opération et du procès verbal laissé au district, ils ont eu leur pleine et entière decharge. Surquoy ayant entendu les citoyens Noel et Le Goix, ils sont convenus de la verité des faits, observant ledit citoyen Le Goix que la clef de la porte d'entrée du vestibule par lequel on entre dans la chambre du depost étoit chaque jour remise ès mains du citoyen Petizon secretaire du district et sans laquelle clef on ne pouvoit entrer audit depost.

Ensuite les députés des paroissiens ayant representé que la pezée n'ayant pas été faitte dans la forme prescrite par la loy, il est nécessaire de reconnoitre que les pièces qui sont dans les tonneaux sont véritablement les mêmes qui étoient à Notre Dame, à l'effet de quoy les tonneaux ont été ouverts pour proceder à la vérification de la pezée et l'ouverture faitte il a été reconnu que les deux devant d'autel en or, ainsy que tous les autres objets en or sont brisés, et cependant vérification faitte chaque objet a été reconnu et les pezées trouvées exactes et conformes à l'enoncé du procès verbal dont a été donné acte et lesdits objets rencaissés sur le champ.

Les paroissiens ont reconnu qu'il a été conservé et mis à part, comme objets précieux pour les arts : *Le calvaire du Cardinal de Lorraine* de la vraye croix (1). *Un reliquaire de saint Albert*, garni en ébène et en argent (2). *Le tombeau de la résurrection* donné par henry 2, le pied en cuivre et le reste

(1) Ce ne peut-être la grande croix en cristal qui se trouve encore au Trésor, parce qu'elle ne paraît pas avoir servi de reliquaire.

(2) Probablement le reliquaire du dessin de Baussonnet (voir le recueil des Œuvres de Baussonnet à la Bibliothèque de Reims), qui appartenait en dernier lieu à Madame Auguste Gilbert, décédée en 1893.

Digitized by Google

en argent doré et agathe (1). *Le vaisseau de sainte Ursule* en argent vermeil dont la baze est en cornaline (2). *Une relique de saint Hilaire* en forme de cilindre en argent doré. *Une relique de saint Eloy* dont le pied est en cuivre surmonté d'une croix dont un côté est en or soutenu par deux petites colonnes d'argent (3). *Un reliquaire de saint Barthélemy* soutenu par deux anges d'argent doré (4). Lesquels objets les paroissiens ont requis être remis autrefois à Notre Dame pour y être conservés conformément à l'instruction du ministre de l'intérieur suivant sa lettre du 3 novembre dernier (5).

Surquoy nous leur avons délaissé à presenter leur petition, et arrêté que provisoirement les dits objets resteront en leur entier déposés au district observant que plusieurs pierreries y manquent depuis longtems.

Examen fait des pieces d'argenterie renfermées dans les tonneaux, il a été observé que dans les châsses, il s'en trouvoit ou il n'y avoit que très peu d'argent, qu'en outre les citoyens Le Goix et Granjan ayant essayé de réunir touttes les parties brisées à chacune des pièces, led. citoyen Le Goix a déclaré qu'il y a dans les mêmes tonneaux indistinctement des pièces d'argenterie des eglises de Notre Dame, de Saint-Remy et autres, ce qui a été reconnu par le citoyen Granjan orfevre par les différentes armoiries gravées sur les dittes pièces, de sorte qu'il est impossible de continuer l'opération.

Pourquoy a été convenu de renfermer touttes les pieces dans les tonneaux, ce qui a été fait à l'instant en présence des parties et les dits tonneaux laissé à la disposition du district.

(1) Conservé au Trésor de la Cathédrale.
(2) Conservé comme le précédent.
(3) Objet d'art disparu.
(4) Disparu également.
(5) Comparer cet inventaire et le suivant donné plus loin, avec les autres inventaires du Trésor publiés par M. le chanoine Cerf dans son *Histoire et description de Notre-Dame*, t. II, et par M. Prosper Tarbé dans les *Trésors des Églises de Reims*, 1843, p. 121-164.

Digitized by Google

En ce qui concerne les plaques en or détachées du grand autel ainsy que les deux anges adorateurs en argent, les paroissiens les réclament, comme métaux à la disposition de la loy du 30 7^{bre}, attendu que ce n'étoit ni meubles ni effets servans au service, mais comme ornemens faisant partie de l'autel et devant y rester tant que l'Eglise subsistera.

Surquoy avons delaissé aux paroissiens à présenter leur pétition.

En ce qui concerne les pierreries, les paroissiens ont representé que la loy du mois de mai qui ordonne que les pierreries soient déposées ès mains du receveur du district, n'a d'application qu'aux pierreries des églises supprimées dont tous les objets appartiennent à la nation; mais que les fabriques étant restées propriétaires de tout ce qui leur appartenoit, et le décret du 10 7^{bre} ne demandant que la matière d'or et d'argent, les pierreries doivent rester aux fabriques ce qui sera une ressource pour leur procurer les matières de cuivre argenté les meubles et effets nécessaires à la celebration du service, pour remplacer ceux en argent qui en sont retirés.

Surquoy nous les avons délaissé à présenter leur petition.

Et après avoir reçu la declaration du citoyen Le Goix que la boete qu'il a representé contenant des pierres en agathes, diamans, perles et autres tant fines que fausses, sont touttes les pierreries qui se sont trouvées aux pièces d'argenterie provenant de l'Eglise de Notre-Dame, nous avons fait mettre touttes les dittes pierres dans une boete de carton ronde et élevée ainsy que la croix et le medaillon qui étoient au col de l'image de la vierge, l'avons fait ficeler, et sur la ficelle y avons fait apposer le cachet presenté par le citoyen Robin l'un des comparans et celuy du district dont les empreintes sont en marge du present, et arrêté que ladite boete sera remise à titre de dépôt ès mains du citoyen Muiron, receveur du district, en attendant la décision sur la pétition des paroissiens, à l'effet de quoy la ditte boete a été remise à l'instant au citoyen Noel pour être transportée chez le receveur et lecture

Digitized by Google

faitte, ont les comparans signé avec nous. Signé Guérin de Lioncourt, Villain le j^ne^, Pérard-Lefevre, François Levasseur, Granjan, Parmentier, Petit, Villain, Dannequin, Lefrançois, Joly-Pilloy, Noel, Gobreau, Flicoteau, Forzy, Navier, Dominique Huot, Destables fils N^re^, et une croix marque de Jacques Guilmart.

Pour ampliation signé Petizon secrétaire avec paraphe.

Séance du 27 janvier 1793. — *Organisation du Bureau de fabrique.* — Cejourd huy vingt sept janvier mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxième de la république française, les paroissiens de l'eglise Notre-Dame de Reims réunis en assemblée générale au son de la cloche au bureau des assemblées de laditte paroisse fin de la messe onze heures du matin et où presidait le citoyen Tronsson-Lecomte, administrateur de la paroisse de Notre Dame par deliberation du Conseil général et permanent de la commune de Reims dudit janvier présent mois.

Lecture a été faite à la requête dudit citoyen Tronsson-Lecomte (1) par le citoyen Villain l'ainé, secrétaire, de la copie de la loy du 19 août 1792 (2) et de laditte délibération étant ensuite délivrée par le secrétaire greffier de la municipalité dont la teneur suit :

.....

.....

Du jeudy dix janvier 1793, l'an 2^e^ de la République.

Au Conseil général et permanent de la commune de Reims tenu publiquement, présidé par le citoyen Galloteau-Chappron, maire, et où étoient les citoyens Deligny-Descleves, Tronsson-Lecomte, Gilbert-Noiron, Gérardin-Varré, Riviere, Hourel, Leclaude, Leurette, Vitu, Pérard-Allart, Chardonnet, Favreau et Manget, officiers municipaux.

(1) Jacques-Quentin Tronsson-Lecomte, maire de Reims en 1804, député en 1808, mort en 1836.

(2) Loi relative à la vente des immeubles affectés aux fabriques des églises.

Digitized by Google

Les citoyens Hurtault-Pinchart, Aubrié, Mopinot-Pinchart, Benoist-Guelon, Gerdré père, Lefranc-Molinet, Jacob fils, Le Grand-Paquot, Le Roy, Bourlois-Rousseau, Blanchon, Legrand-David, Martin, Caqué, Petit, Assy-Bara, Clicquot-Muiron, Fourneau fils, Gonel-Turpin, Navier, Blavier, Coutier-Lefebvre, et Herent notables.

Les citoyens Le Mercier procureur de la commune et Paquot son substitut presens.

Les citoyens Deligny-Descleves, Tronsson-Lecomte, Riviere, Vitu et autres commissaires nommés par la deliberation du sept de ce mois pour dresser un tableau de distribution des différentes charges et fonctions de la municipalité, ayant remis leur projet sur le Bureau, il a été examiné et après en avoir délibéré et qu'à ce sujet le procureur de la commune a été ouy, ce projet a été reçu, et délibérant sur l'établissement des differens comités y enoncés, et sur la nomination des citoyens membres du Conseil général de la commune qui les composeront, il a été arreté ce qui suit :

COMITÉ D'ADMINISTRATION DES PAROISSES :

Les citoyens officiers municipaux :

Tronsson-Lecomte, paroisse Notre-Dame et l'oratoire de Saint-Jacques ;
Géruzet-Muiron, Saint-Pierre ;
Rivière, Sainte-Marie-Magdelaine ;
Leurette, Saint-Maurice ;
Hourel, Saint-Remy ;
Pérard-Allart, Saint-André.

Comme il pourroit arriver qu'un officier municipal ne put suffire seul à tous les détails d'administration d'une paroisse, il a été arrêté que le citoyen Tronsson-Lecomte, nommé administrateur de la paroisse de Notre Dame, pourra choisir parmy les paroissiens huit d'entre eux, que le citoyen Hourel, nommé administrateur de la paroisse de Saint-Remy, pourra

Digitized by Google

choisir parmi les paroissiens six d'entre eux, et que les citoyens Géruzet-Muiron, Leurette et Perard-Allart, nommés administrateurs de Saint-Pierre, Sainte-Marie-Magdelaine, Saint-Maurice et Saint-André, pourront choisir chacun parmi les citoyens des dittes paroisses quatre d'entre eux pour adjoints auxdites administrations, à l'effet de quoy, ils presenteront au Conseil général ceux qu'ils auront choisis pour y être reçus.

Fait et arrêté au Conseil général de la commune de la ville de Reims les jour, mois et an que dessus.

Delivré par moy secretaire Greffier de la municipalité soussigné, signé Tauxier.

Ensuite le citoyen Tronsson-Lecomte a invité l'assemblée à nommer au scrutin à la pluralité relative huit paroissiens de la paroisse de Notre Dame pour etre adjoints à l'administration de cette paroisse, ce qui a été fait à l'instant, les votans se sont trouvés au nombre de quarante huit, les scrutins faits et recensés, les citoyens qui ont reunis le plus de suffrages sont Pierre Robin, chirurgien, qui a eu quarante deux voix (1), Guillaume Guérin de Lioncourt qui a eu quarante une voix, Lelarge-Lelarge qui a eu trente trois voix, Parmentier qui a eu vingt neuf voix, Denis Piot qui a eu quatorze voix, Florent Andrieux père qui a eu treize voix, Dominique Villain le j^e^ notaire qui a eu douze voix, Tronsson Mopinot qui a eu onze voix, Partie-Jaillot qui a eu onze voix, Aubrié-Chapellier qui a eu neuf voix, Jobert-Lucas qui a eu huit voix, Flicoteau qui a eu huit voix et Pierre-François Villain l'ainé, notaire qui a eu huit voix, les citoyens Robin, Guerin de Lioncourt, Lelarge-Lelarge, Parmentier, Piot, Andrieux père, Dominique Villain, et Partie-Jaillot comme plus ancien d'âge que le citoyen Tronsson-Mopinot qui a le même nombre de voix, ayant accepté les dittes places, ils ont signé avec le dit citoyen Tronsson-Lecomte président.....

(1) Pierre Robin, né à Reims en 1725, y mourut en 1804 très estimé dans son art. Son portrait est au Musée de Reims.

Digitized by Google

Séance du 31 janvier 1793. — *Comités de la fabrique.* — Cejourd'huy trente un janvier mil sept cent quatre vingt treize, l'an 2e de la république française cinq heures de relevée en l'assemblée de l'administration de la fabrique de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Reims, convoquée au lieu ordinaire et en la manière accoutumée, et où présidoit le citoyen Tronsson-Lecomte, chef de l'administration et où étoient les citoyens Robin, Guérin de Lioncourt, Lelarge-Lelarge, Parmentier, Villain le jeûne, Partie-Jailliot, Flicoteau et Jobert-Lucas, adjoints à l'administration de la ditte fabrique.

Le citoyen Tronsson-Lecomte président a proposé à l'assemblée de former deux comités l'un desquels sera chargé de ce qui concerne le culte, tant dans l'église de Notre-Dame que dans celle de l'oratoire de Saint-Jacques, les reparations des dittes eglises et dépendances, sacristies, linges, ornemens, organistes, musiciens, bédeaux et autres serviteurs de l'église sauf le rapport à l'assemblée.

L'autre sera chargé du gouvernement et administration de tous les biens fonds tant à la ville qu'à la campagne, de la location et entretien des maisons et bâtimens et de tout ce qui y a rapport à l'exception des églises de Notre Dame et de Saint Jacques et de leur dépendances y adjacentes, sauf le rapport à l'assemblée.

La matière mise en délibération les deux comités ont été nommés ainsy qu'il suit :

Comité du culte, etc., les citoyens Tronsson-Lecomte, président, Robin, Lelarge-Lelarge, Parmentier, Partie-Jailliot.

Comité d'administration des biens, etc., les citoyens Tronsson-Lecomte, président, Guérin de Lioncourt, Villain le jeune, Flicoteau, Jobert-Lucas.

Bedeaux. — M. le président ayant observé que les enfans sont presque journellement dans le prehaut à jouer, etc., a été arreté que les bedeaux l'empêcheront et veilleront à ce qu'il ne s'y fasse ni indecence ni malpropretés.

Produit des cloches aux pauvres. — Qu'il sera incessamment

Digitized by Google

fait une petition adressée au departement pour que les cloches soient conservées à cette condition, parce qu'en les vendant le prix en sera bientôt absorbé, au lieu que leur produit quoique casuel sera permanent.

Jours de l'assemblée. — Le citoyen Tronsson-Lecomte a proposé de fixer les jours d'assemblée du Bureau et d'après délibération il a eté convenu qu'elles seroient convoqués tous les quinze jours le mercredy à cinq heures, de manière que ces assemblées ne coincident pas avec celles du comité des secours et travaux de charité qui se tiennent dans le même endroit aussy tous les quinze jours le mercredy et à la même heure.

Devant d'autel. — Le citoyen Tronsson-Lecomte a dit que l'enlevement des devants du maître autel laisse une difformité choquante qu'il faut reformer, a été arreté que l'on consultera les gens de l'art et qu'il sera fait un plan ou projet pour mettre a la place d'autres devant d'autel soit en marbre blanc ou autres avec des ornemens en cuivre doré convenables.

Séance du mercredy 6 février 1793. — L'assemblée de l'administration de la fabrique de l'église Notre-Dame convoquée au lieu ordinaire et en la manière accoutumée où présidoit le citoyen Tronsson-Lecomte chef de l'administration et où étoient les citoyens Robin, Guérin de Lioncourt, Lelarge-Lelarge, Parmentier, Villain le jeune, Partie-Jaillot, Jobert-Lucas et Flicoteau adjoints à l'administration de la ditte fabrique.

Et du nombre des anciens administrateurs convoqués à cet effet les citoyens Diot, évêque, Blondel-Gangan, Gerardin-Varré, Clicquot-Watelet et Jolly-Pilloy.

Le citoyen Tronsson-Lecomte a demandé que les anciens administrateurs remettent à l'administration actuelle un état détaillé des biens de la fabrique...

Tableaux et pétition au District. — Le citoyen Delaitre,

Digitized by Google

libraire, qui a fait apporter à la sacristie de Notre-Dame le tableau de la chapelle du palais (1) et six portraits tirés du même palais, peints par de bons maitres, ainsy qu'un canon et un missel, en a demandé décharge, a été arrêté que le citoyen Lelarge-Lelarge recevra ces effets et en donnera decharge au citoyen Delaitre et qu'il sera fait pétition au District pour réunir les effets qui y sont de l'église (2).

Autel. — Il a été presenté un plan pour le projet du devant d'autel ce plan, n'a pas été adopté, a été arreté qu'il y sera fait des changemens et qu'il y sera joint un devis de ce qu'il pourroit couter.

Les portiques, les vitraux. — A été aussy arreté que l'interieur des portiques des portes collaterales de la nef seront garni avec la demolition des anciens tambours jusqu'à la hauteur de huit pieds environ et le surplus en blanc de bourre et que les vitraux de l'église seront réparés (3).

Séance du jeudy 15 février 1793. — *Tronc des pauvres.* Le tronc des pauvres dans l'eglise de Notre-Dame ayant été ouvert, il s'y est trouvé neuf livres deux sols six deniers qui ont été remis ès mains du citoyen Tronsson-Lecomte le tout en monnoye. Le citoyen Lelarge a egalement remis audit citoyen Tronsson-Lecomte le produit des quêtes à l'eglise montant à quatre-vingt quatorze livres dix huit sols tant en mon-

(1) Ce tableau de la chapelle du palais est la *Sainte Trinité,* toile attribuée au Guide (aujourd'hui dans l'église Saint-Jacques), et les portraits doivent être ceux des archevêques de Reims replacés à l'Archevêché.

(2) Delaistre, libraire à Reims, a joué sous la Révolution un rôle de Conservateur sans mandat qui lui valut de nombreuses tribulations.

(3) Les tambours dont il est question ici sont ceux de l'ancienne église Saint-Nicaise, magnifiques boiseries du XVIII[e] siècle qui sont encore à la place indiquée. Ajoutons que l'on ne pourrait les retirer de cet endroit sans les replacer dans un autre édifice de Reims, car les démolir ou les vendre serait un acte de vandalisme.

Digitized by Google

noye que billets patriotiques de Reims et quatorze livres un sol six deniers en billets patriotiques de municipalités étrangères.

Quêtes. — A été arreté que les bedeaux ne feront plus aucune quête et qu'aux noces le citoyen Chantraine priera quelqu'un de la noce de la faire et en recevra le montant qu'il remettra au citoyen Tronsson-Lecomte.

Séance du jeudy 21 février 1793. — *Vitrail au dessus de l'orgue.* — Le citoyen Pierre Simon (1), vitrier, qui avoit été mandé, a reçu l'ordre de reposer un panneau de vitres detaché par le vent au dessus de l'orgue, de peindre les chasses en gris blanc et couleur d'or ainsi que le luy designera le citoyen Parmentier et de remettre les carreaux manquant tant à l'église de Notre-Dame qu'à la salle d'assemblée du cy devant Chapitre.

Balayage des murs et piliers. — Le marché fait avec ledit Simon par le cydevant Chapitre pour le balayage des murs et piliers et voutes de l'église une fois par an moyennant quinze livres continuera d'avoir lieu.

Marbre au maitre autel. — Le devis du citoyen Hermann marbrier pour l'incrustation de marbre blanc d'italie en place des plaques d'or du maitre autel de l'eglise de Notre Dame et montant à 1,200 livres sera examiné et discuté.

Séance du mercredy 27 février 1793. — *Sonnage de la corvée.* — Le citoyen président a dit que les sonneurs demandent le payement de deux volées sonnées le dimanche et lundy dernier pour avertir de la corvée à faire sur les grandes routes, ils portent leurs salaires à dix huit livres, a été arreté que cette somme leur sera payée.

(1) Pierre Simon appartenait à une famille rémoise d'artistes peintres et vitriers héréditairement au service de la cathédrale, et dont les descendants continuent honorablement cette mission.

Digitized by Google

Croix d'argent. — A été aussy arrêté que la croix argentée servira pour tous les enterremens et les chandeliers de cuivre en ville.

Séance du mardy 26 mars 1793. — *Cloches.* — A été fait rapport au Bureau que la pétition des paroissiens pour la conservation des cloches de l'eglise a été présentée à la municipalité avec offre de consentir que le produit du sonnage qui appartenoit à la fabrique soit perçu au profit des pauvres et versé dans la caisse des secours, que cette petition a eté admise et communiquée aux administrateurs des autres paroisses pour être visé par un mode uniforme à ce qu'il conviendra d'observer.

Surquoy a eté arreté que pour concourir à procurer à la municipalité les moyens de donner des secours aux pauvres, le produit du sonnage qui se percevoit au profit de la fabrique aux baptemes, mariages et enterremens des paroissiens sera perçu au profit des pauvres, deduction faitte neantmoins des salaires des sonneurs qui seront chargés de l'entretien des cordes et des cuirs des cloches.

Séance du mardy 28 may 1793. — *Fête-Dieu.* — Le citoyen Tronsson-Lecomte a dit que la municipalité a pris arreté qui decide que les frais de la procession de la Fête-Dieu ne seront plus à la charge de la fabrique, les citoyens Partie-Jaillot et Parmentier ont été nommés pour demander copie de cet arrêté au greffier de la municipalité.

Séance du mardy 23 juillet 1793. — *Mémoire du cit. Biémont.* — Le citoyen Parmentier a mis sur le bureau le mémoire du cit. Biémont relatif à la fonte des morceaux des fleurs de lys retirés de l'eglise, duquel il résulte qu'il est dû audit citoyen Biémont pour solde de tout compte 10 l. 12 s. et qu'il reste de ce plomb en magazin 2426 l. de plomb neuf

Digitized by Google

en table, a été arrêté que ces 10 l. 12 s. seront payés sur le mandat de M. le Président (1).

Fonte d'étoffes d'or et d'argent. — Le citoyen Tronsson-Lecomte a dit qu'il y a chez le cit. Bernard de vieilles étoffes d'or et d'argent qui sont inutiles et hors d'état d'être employés.

A été arrêté que la fonte en sera faitte en présence des cit. Guerin de Lioncourt et Flicoteau et que le produit sera versé à la caisse de la fabrique.

Séance du mardy 13 août 1793. — *Pétition du citoyen Blondel.* — Le citoyen Blondel, menuisier, a présenté une petition tendante à être payé de 15 l. à luy dûs pour avoir monté et démonté le dais du citoyen Évêque, en avril, juin et aoust mil sept cent quatre vingt douze, a été arrêté que cette somme luy sera payée sur le mandat du citoyen Tronsson-Lecomte à cause de sa modicité, mais que doresnavant semblable dépense ne sera plus allouée.

Vases sacrés prêtés à la paroisse de Taissy. — Le citoyen Tronsson-Lecomte a fait rapport que l'église de Taissy ayant été volée et les vases sacrés pris, il a fait fournir à cette paroisse un calice et une patène de ceux de l'eglise de Notre-Dame sur le recepissé du curé de Taissy et d'un officier municipal dudit lieu.

Brûlement des armoiries arrêté. — Il a été observé par le citoyen Guérin que pour se conformer aux décrets, on a détaché de differens ornemens servans à la célébration du service divin les armoiries et écussons blasonnés qui y étoient adaptés et que ces marques de féodalité doivent être détruites, que comme il y a des reparations urgentes à faire à l'église et aux linges et ornemens, les biens de l'eglise étant vendus, la

(1) Il s'agit vraisemblablement de l'enlèvement de la crête fleurdelisée de la toiture de la cathédrale.

Digitized by Google

fabrique ne reçoit plus de revenus, que la nation ne paye pas encore les quatre pour cent du prix des biens vendus. Il a été arrêté qu'il sera dressé un état des armoiries détachées des ornemens, que ces armoiries et écussons blasonnés seront brûlés pour en extraire l'or et l'argent dont le produit sera constaté et vendu pour servir aux besoins de la fabrique, sauf à faire état du produit ainsy qu'il appartiendra sur les quatre pour cent dûs par la nation.

Fonte de la chappe du cardinal de Lorraine. — Il a été aussy exposé que dans le nombre des ornemens, il y a une très vieille chappe provenant du cardinal de Lorraine, que cette chappe n'est plus en état de servir, que pour la faire recommoder convenablement il en coûteroit beaucoup, la chappe apportée au Bureau, examinée et reconnue hors de service, a été arrêté qu'elle sera brûlée et que l'argent qui en sera extrait servira aux besoins de la fabrique. Et pour procéder à l'inventaire des armoiries à brûler, assister à leur brulement et à celuy de la chappe et en constater le produit, l'assemblée a nommé les citoyens Guérin, Lelarge, Parmentier et Flicoteau.

Couronne du rond point. — Le citoyen Tronsson-Lecomte a dit que le club demandoit la destruction de la couronne de sculpture au rond point de l'église, cette destruction a été arrêtée et le citoyen Lelarge-Lelarge prié de s'en occuper (1).

Réclamation du citoyen Raulin. — Le citoyen Raulin, receveur des domaines corporels et incorporels de la nation, demande le payement de 648 l. de surcens dûs par la fabrique, a été arrêté que le citoyen Raulin sera prévenu qu'il est dû par la nation à la ditte fabrique 1985 l. 17 s. de surcens, qu'ainsy il y a compensation jusqu'à concurrence. M. Guérin prié de faire cette démarche.

(1) Il s'agit du grand écusson en pierre des armes de France, avec la couronne royale, qui se trouvait au sommet de l'abside à l'extérieur, sur la galerie des combles, où il rappelait les libéralités de Charles VIII pour la réparation des désastres de l'incendie de 1481.

Digitized by Google

Séance du mardy 10 septembre 1793. — *Cloches.* — Le citoyen Tronsson, président, a mis sur le Bureau la lettre de la municipalité de cejourd'huy, par laquelle la municipalité informe l'administration qu'un décret du 23 juillet dernier porte qu'il ne sera laissé qu'une seule cloche dans chaque paroisse, que toutes les autres seront mises à la disposition du Conseil exécutif qui sera tenu de les faire parvenir aux fonderies les plus voisines, pour y être fondues en canons, et invitation de la municipalité à l'administration de faire ce qu'il conviendra pour que ce décret ait recu son exécution, en dedans le dix neuf du présent mois.

Après avoir délibéré sur l'exposé du citoyen Tronsson, les administrateurs ont arrêté, que pour se conformer à la loy, ils tiendront les cloches de la paroisse à la libre disposition du ministre ; mais qu'ils croyent devoir observer à la municipalité que les paroissiens ayant émis leur vœu, à l'occasion de la suppression des cloches par leur arrêté du mois de décembre dernier, et par les pétitions signées en l'assemblée générale des paroissiens réunis différentes fois à cet effet ; les administrateurs ne peuvent pas se charger de faire opérer cette reduction de cloches, sans avoir préalablement fait connoître aux paroissiens qu'il y a un décret, qui l'ordonne, et des ordres du ministre de l'executer, d'autant que ce décret n'est pas encore mis à exécution dans le chef lieu du département.

Que d'ailleurs la descente des cloches occasionnera une dépense très considérable, pouvant monter audelà de quatre à cinq mils francs, attendu que les cordages, poulies, et équipages qui ont servi à les monter, n'existent plus ; qu'il faut faire cordages, poulies, et équipages exprès, que depuis l'emplacement des cloches, il y a eu des changements dans la disposition de la charpente, qu'il faudra démolir ; que les biens de la fabrique étant vendus, elle n'a plus de revenus, et n'a encore rien recu des quatre p^r^ cent dûs par la république ; elle n'est pas en état de fournir à la dépense ; et comme il paroit par le décret que c'est le pouvoir exécutif

Digitized by Google

qui est charge de faire descendre les cloches, et les faire conduire aux fonderies, il convient d'attendre que le ministre ait envoyé des ordres et des fonds pour fournir à la dépense (1).

Revenus. — Le citoyen Tronsson a fait part aux administrateurs qu'il avait été proposé au conseil de la municipalité de suprimer les bureaux de touttes les paroisses de la ville, pour reunir toutes ces administrations en un seul bureau et tous les revenus en une seulle caisse, mais que sur la representation des inconvenients qui pouroient en résulter, il a été arretté de laisser subsister les differentes administrations jusqu'a nouvel ordre, à la condition que la fabrique de Notre-Dame fournira aux autres paroisses les fonds qui leur seront nécessaires, constatés par les administrateurs et reconnus et authorisés par la municipalité.

Surquoy a esté arretté que cet arrangement paroissant être pour le mieux le citoyen Tronsson est invité à demander expédition de l'arretté de la municipalité pour être enregistré et deposé aux archives pour sy conserver.

Fleurs de lys. — Il a esté observé que dans le nombre des ornements il y a des chappes et des tuniques dont les orfrois sont enrichis de fleurs de lis brodés en or, que cette décoration doit être supprimée et détruite de même que les armoiries. Surquoy il a esté arrêtté que les orfrois des chappes et tuniques et autres ornement où il y a des fleurs de lis seront détachées et les dites broderies brulé pour en extraire l'or et l'argent, que procès verbal du produit sera dressé par les citoyens Guerin, Lelarge, Parmentier, et Flicoteau, et le produit employé aux pressents besoins des raccommodages des linges et ornements et reparations de l'église sauf à rendre compte du produit ainsi et à qui il appartiendra, et que les orfrois qui seront suprimés pourront être remplacés avec

(1) Sur le sort des cloches et bourdons de la cathédrale pendant la Révolution, consulter *Le Bourdon de Notre-Dame de Reims*, par MM. Jadart et Lamy, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIII.

Digitized by Google

d'anciennes chappes qui seront défait et desquelles l'estat sera notté sur l'inventaire pour servir de decharge au sacristain.

Reliquaires. — Sur ce qui a este observé que les décorations en or et argent des boëttes et des reliquaires exposés à la vénération des fidèles, en ont été detaché au mois de decembre pour être envoyé à la monnoye et qu'il seroit convenable de réparer les degradations, et que l'on peut faire orner ces boittes de reliquaires avec des etoffes d'anciennes chappes ou chasubles.

L'administration approuve de faire decorer les chasses des reliquaires, consent qu'il y soit employé l'etoffe de quelques uns de ceux des ornements anciens qui ont besoin d'être reparés, à la charge de notter fin de l'inventaire l'estat des ornements qui seront suprimés et employés à ce travail et pour y faire travailler, l'administration nomme les citoyens Robin, Villain et Flicoteau, ainsi que pour faire curer les puits.

Lecture faite les citoyens administrateurs présents ont signés et avant de signer il a aussi esté arrêté que touttes les épitaphes qui sont dans, ou contre les murs qui entourent le préhaut, seront incessamment suprimées, ainsi que celles qui sont dans l'eglise de S^{t} Jacques, et que les dégradations que cette suppression poura occasionner, seront réparées.

Séance du samedy 19 brumaire, l'an 2^{e} de la république, une et indivisible, six heures de relevé en l'assemblée des administrateurs de la paroisse de Notre Dame, tenue chez le citoyen Tronsson-Lecomte à raison de son indisposition, et présidée par luy.

« Au nom de la Loi.

« *Le citoyen Tronsson-Lecomte, à défaut aux citoyens adjoins à l'administration de la paroisse de Notre Dame.*

« Citoyen

« Vous etes requis de faire transporter à la maison com-

Digitized by Google

mune, lundy prochain, vingt et un Brumaire, tout or, argenterie, ornements dans les quels il y a de l'or ou de l'argent fin et ce sous votre responsabilité personnelle et aujourd'hui 19 du dit mois vos draps mortuaires, à l'exception d'un qui doit vous servir encore demain et qui sera rapporté lundi, ainsy que tous les cuivres dorés ou non dorés, même les chandeliers argentés ou non.

« Vous joindrez à tous les objets que vous enverrez un détail exact des dits objets signés de vous ; si le travail pour cette remise doit être multiple, vous voudrez bien mettre en réquisition vos collegues à l'administration, et au besoin le nombre de citoyens que vous jugerez nécessaire, à Reims le 19 Brumaire de l'an 2e de la République une et indivisible.

« *Signé :* Corrigeux Lainé, Géruzé-Muiron,

« Y compris l'oratoire de St Jacques

« *Signé :* Aubrié. »

La matière mise en délibération ; il a été décidé d'une voix unanime que demain dès le matin on commenceroit et qu'on continueroit sans relache l'exécution de la susdite réquisition, mais pesant tous les inconvénients qu'il y auroit à transporter tant d'objets à la municipalité où il n'y a pas d'emplacements propres à les recevoir ; voyant en outre la responsabilité des administrateurs très exposé dans un pareil transport, et dépot jusqu'au moment de la réception constatée, il a été arreté que les citoyens Parmentier et Jobert se transporteroient demain à la municipalité pour proposer qu'elle aprouvât qu'au lieu de faire ce transport, que le tout fut deposé sous procès verbal detaillé par numéros et pesés, dans la grande sacristie, que sur la porte d'icelle seroit apposé des scellés qui seroient levés par deux commissaires de la municipalité, deux membres de la société populaire, et deux autres du Comité de surveillance, lesquels après avoir reconnu l'exactitude du procès verbal en donneront decharge aux

Digitized by Google

administrateurs, qui cesseront dès ce moment d'en être caution. En attendant de connoitre les intentions de la municipalité à ce sujet; il a été décidé que de suitte on feroit transporter à la municipalité les draps mortuaires, ce qui a été exécuté, ainsy que le constate le récepissé signé des citoyens Blanchon et Navier, portant qu'ils ont veue 2 draps mortuaire en moire d'argent et 2 draps mortuaires dont la croix est en drap d'argent et ses galons d'argent fin.

Séance du 20 brumaire, l'an 2e de la Republique une et indivisible. — Les citoyens Jobert et Parmentier nommés députés vers la municipalité en la séance d'hier, ont rendu compte qu'il y avoit été décidé qu'elle se borneroit à ce moment à recevoir les pièces d'or et d'argent, qu'elle avoit nommée deux commissaires pour assister à la pesée et enlevement conjointement avec un membre du district et en présence des administrateurs; ce qui ayant été exécuté conformément au procès verbal qui a été remis sur le Bureau, il a été décidé que le dit proces verbal seroit de suitte transcrit au present livre des délibérations pour y avoir recours au besoin, et qu'il seroit signé par les mêmes commissaires qui avoient signé en la minute dont suit copie.

Ce jourd'hui vingt brumaire l'an deux de la République françoise une et indivisible (dix novembre 1793, vieux stile), Nous députés de la municipalité de Reims, nous étant transporté à la sacristie de l'église paroissiale de Notre Dame de Reims, y avons trouvé les administrateurs de la fabrique de laditte église, que nous avons requis de nous remettre tous les objets en or et en argent pour être envoyé à la Convention, à quoi obtempérant, il a été procédé en nos présences par les citoyens Le Goix Marie, et Lelarge-Galoteau, orphèves en cette ville, nommés à cet effet par la municipalité, à la pesée de ce qui suit sçavoir :

Un soleil en vermeil donné par Louis XV, avec son pied et

Digitized by Google

les attributs, pesant cent quarante cinq marcs cinq onces deux gros (1).

Un autre soleil en vermeil donné par Charles IX, avec deux boetes, pesant y compris les garnitures en cuivre trente marcs deux onces quatre gros (2).

Deux croix de diacre, aussi en vermeil, dans chacune des quelles étoient des morceaux du bois de la vraye croix qui en ont été distrait, le pied d'une autre croix aussi en vermeil, et un pied en cuivre doré le tout pesant vingt marcs trois onces.

Une image de la Sainte Vierge, l'encadrement d'un reliquaire à sept faces en vermeil, un autre reliquaire du chef de S[t] Marcel, aussi en vermeil (3), dont le pied est en cuivre, le tout pesant dix marcs six onces.

Quatre coupes en vermeil, la custode du suspensoir garnie de pierres, et une boëte à hostie renfermant une autre boëte le tout pesant vingt six marcs cinq onces.

Quatorze calices et leurs patènes en vermeil pesant soixante dix neuf marcs six onces.

Une coupe de communion aussi en vermeil, pesant deux marcs une once deux gros.

Une suspensoir en vermeil, pesant vingt sept marcs quatre onces.

Un ancien calice en or garni de pierre, avec sa patène aussi en or, donné par le roy Clovis pesant six marcs six onces deux gros (4).

Deux ciboires d'argent pesant huit marcs six onces.

(1) Cadeau offert par Louis XV au jour de son sacre, œuvre d'art fondue sans doute aussitôt l'envoi à Paris.

(2) Ce reliquaire en forme de soleil fut donné par Charles IX à son sacre. (Voir les *Trésors des églises de Reims*, par TARBÉ, p. 62.)

(3) « Le chef de Saint Marcel dans un ciboire en cuivre. » Inventaire de 1790. (Voir les *Trésors des Églises de Reims*, par Pr. TARBÉ, p. 125.)

(4) Il s'agit très certainement ici du fameux calice dit de saint Remi, qui fut épargné de la fonte à Paris et gardé au Cabinet des Antiques jusqu'à son retour à Reims en 1861.

Digitized by Google

Objets remis par le District en dépôt à l'Administration de la fabrique :

Deux suspensoirs contenant chaqu'un une boete au soleil décoré de pierries, un vase pour les saintes huiles, un porte hostie en argent et vermeil, pesant ensemble vingt trois marcs cinq onces.

Cinq calices et leurs patènes en vermeil, deux ciboires et sept boites aux S^te^ Huiles, une tasse à baptiser, le tout en argent pesant trente cinq marcs sept onces quatre gros.

Un calice de vermeil avec sa patène, pesant trois marcs six onces quatre gros.

Un calvaire avec ses attributs garnis de pierreries, pesant y compris le cuivre et fer soixante deux marcs trois onces.

Autres objets du Trésor de la ditte église :

Une petite croix d'or en filagrane (sic) garnie de pierreries et cuivre, pesant un marc sept onces deux gros (1).

Autres objets provenant de l'église de S^t^ Jacques :

Un soleil, trois calices et leurs patènes en vermeil pesant compris les pierreries du soleil, seize marcs deux onces.

Deux ciboires, quatre calices d'argent, cinq patènes, idem trois boëtes à saintes huiles et une tasse à baptiser avec une custode pesant vingt neuf marcs cinq onces deux gros.

En argent	523^m^ 4^on^ 2^g^
En or	8 5 4
En tout	531^m^ 9^on^ 6^gr^

La quelle pezée a été faite, ainsy qu'il est dit, en présence de nous Gérardin-Varré, et J^n^-B^te^ Henry Aubrié, députés de la Municipalité, et du citoyen Pierre Joly-Pilloy, administrateur du directoire du district.

Et ont été à l'instant tous les dits objets d'or, d'argent et vermeil remis à nous députés de la Municipalité et transportés en nos présences à la maison commune de cette ville, des

(1) Objet précieux non indiqué dans les précédents inventaires.

Digitized by Google

quels objets les administrateurs de la ditte fabrique demeurent dechargés et avons signés avec les dits citoyens Joly-Pilloy et les citoyens Le Goix et Lelarge, après lecture faite.

JOLY-PILLOY. — AUBRIÉ. — LEGOIX. — LELARGE-GALLOTEAUX. — GÉRARDIN-VARRÉ.

Séance du 23 brumaire. — Cejourd'hui vingt trois brumaire l'an deuxième de la République une et indivisible, quatre heures de relevé, en l'assemblée des administrateurs, il a été remis sur le Bureau une requisition de la municipalité à l'effet de suspendre tout culte à la cathédrale, la matière mise en déliberation, il a été arrêté de se conformer de suitte à cet ordre et de remettre les clefs de l'église au District, laissant à sa disposition tous les effets qui sont renfermés (1).

LELARGE-LELARGE. — Q^IN TRONSSON-LECOMTE. — JOBERT. — VILLAIN LE J^NE. — PARMENTIER-PETIT. — FLICOTTEAU.

(1) L'exercice du culte cessa donc à la Cathédrale le 13 novembre 1793, trois ans après la suppression du Chapitre. Il y reprit un cours irrégulier dans le courant de 1795.

(Extrait du Registre des délibérations de la Fabrique de Notre-Dame, conservé à Reims aux Archives de la dite Fabrique, copie transcrite par M. Lucien Monce, en 1895, pour les Travaux de l'Académie de Reims.)

Digitized by Google

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE

L'EXEMPLAIRE SUR VÉLIN DU CONCILE DE TRENTE

Envoyé par la Municipalité de Reims

A FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, EN 1799

Communication de M. H. JADART, Secrétaire général

Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims (1541-1574), fit de nombreux présents au Chapitre de son Église métropolitaine. Il rapporta notamment d'Italie, pour les lui offrir, plusieurs volumes et manuscrits précieux, entre autres l'*Évangéliaire slave,* qui sont encore conservés à la Bibliothèque de Reims. L'un de ces dons nous manque cependant au dépôt rémois, et se trouve classé, depuis près d'un siècle, parmi les richesses de la réserve à la Bibliothèque nationale. C'est l'exemplaire sur vélin des *Canones et decreta Concilii Tridentini,* imprimé à Rome par Paul Manuce en 1564, offert par Pie IV à Charles de Lorraine, et remis par lui, probablement l'année suivante, au Chapitre de Reims (1).

(1) Des renseignements précis sur la première édition de cet ouvrage en 1564, et sur sa rareté pour les exemplaires sur vélin, se trouvent dans le *Manuel du Libraire* de Brunet, tome Ier, 1860, col. 1544-45. — Il y est fait mention d'un exemplaire sur vélin, portant une dédicace d'Alde Manuce au cardinal Paleotti, avec les armes de ce cardinal sur la reliure. Mais l'exemplaire du cardinal de Lorraine n'est pas signalé directement, il est seulement question de la présence d'un exemplaire sur vélin à la Biblio-

Digitized by Google

Le Chapitre réserva une place d'honneur à ce superbe ouvrage relié en maroquin rouge et portant sur ses plats, d'un côté les armoiries du donateur, de l'autre celles d'un cardinal contemporain, probablement italien. Voici en quels termes le catalogue de la Bibliothèque capitulaire indiquait son titre et sa mention : « *Intra fenestras.* Canones et decreta SS. Concilii Tridentini, *Romæ, apud Paulum Manutium,* in-folio, 1 volume, 1564, en vélin. Donné et signé par M. le Cardinal de Lorraine au Chapitre de Reims. N° 125. *Benefactor, Card. de Lorr.* (1) » Après un séjour de deux cent vingt-huit ans dans le même local, l'heure fatale vint où cette rareté bibliographique subit les vicissitudes des déplacements et des mélanges au milieu d'énormes amas d'ouvrages de moindre valeur. Devenue propriété nationale en 1792, elle se trouva annexée au dépôt littéraire confié à la surveillance de la commune de Reims.

Cependant, son existence était connue des bibliographes de Paris et fut signalée sous le Directoire, nous ne savons par quelle voie, à l'attention et à la sollicitude du ministre de l'Intérieur, François de Neufchâteau (2). A la date du 9 frimaire an VII, ce dernier fai-

thèque nationale. — Renseignements analogues dans le *Trésor des livres rares et précieux,* par Th. Graesse, Dresde, 1861, t. II, p. 37. — Le texte séparé et les documents qui accompagnent cette notice ont été déjà publiés dans la revue *Le Livre et l'Image,* Paris, Rondeau, n° 6, 10 août 1893, p. 24 à 34.

(1) *Catalogus Bibliothecæ Ecclesiæ Remensis,* in-folio, f. 153. Ms. de la Bibliothèque de Reims.

(2) Au Ministère de l'Intérieur ressortissaient alors l'Instruction publique et les Beaux-Arts, et l'on sait quelle activité déploya en leur faveur l'illustre homme d'État, du mois de juin 1798 au mois de juin 1799, court espace, mais champ fécond pour son initiative éclairée.

Digitized by Google

sait réclamer le volume par les administrateurs du département de la Marne à la municipalité de Reims, en exprimant l'ordre d'une recherche immédiate et de l'envoi du volume à Paris « dans l'espace d'une décade ».

Nul doute à cet égard, le livre ne courait aucun péril à Reims. Il était, il est vrai, confondu dans une vaste collection, sans ordre pour le moment, mais cet oubli assurait sa sauvegarde : nul projet de vente ou d'aliénation n'était à l'ordre du jour. On pouvait seulement craindre qu'il ne fût dérobé, malgré la surveillance d'Engrand et de Bergeat, commissaires à la Bibliographie. L'injonction du ministre était formelle, néanmoins, pour son déplacement sans le moindre retard, et bon gré mal gré, dès le 17 frimaire, les deux commissaires préparaient un projet de réponse au ministre. Il est clair, d'après le texte de leur projet, que l'on chercha d'abord à gagner du temps, en exposant au ministre combien la recherche d'un volume isolé était difficile dans une masse considérable de volumes non classés, ni même catalogués sur fiches : « Comment, disait-on, porter la lumière dans ce chaos? » On arguait même de la pénurie où l'administration laissait les citoyens chargés de la garde du dépôt, et de l'impossibilité où ils étaient de faire une recherche spéciale et de rédiger une notice d'inventaire général que demandait aussi François de Neufchâteau.

Toutefois, les membres de la municipalité se montrèrent plus enclins et plus prompts que les deux commissaires à obtempérer à la demande ministérielle, car bientôt, le 19 nivôse suivant, ils déclaraient à ces derniers « ne pouvoir retarder plus longtemps l'envoy » de l'ouvrage qu'ils appellent « un manuscrit », et, le

Digitized by Google

23 du même mois, ils s'en dessaisissaient « avec une entière satisfaction ».

C'était bien pour la Bibliothèque nationale, et non pour le ministre personnellement, que le volume était envoyé, car les édiles rémois témoignaient, avec un parfait désintéressement, que ce volume leur paraissait, « en effet, digne de figurer à la Bibliothèque nationale ». C'était l'époque d'ailleurs où, de tous les coins de la France, affluaient vers la capitale les cartulaires, les chartes avec leurs sceaux, les plans, les œuvres d'art et d'orfévrerie provenant des établissements religieux supprimés en 1790 (1). Cette portion de la richesse publique, qualifiée invariablement de *bien national* pour les immeubles comme pour les objets mobiliers, n'avait été spécialement affectée à personne, et l'État en disposait à peu près à son gré et selon les vues du moment. La lettre de François de Neufchâteau, accusant réception de l'envoi, est bien conçue en ce sens, car il ne remerciait pas la municipalité rémoise d'un don, mais simplement « des soins qu'elle avait donnés à sa recherche ».

Dès son entrée dans le grand dépôt de la rue Richelieu, le volume aura été soigneusement accueilli et sauvegardé. Il y est certes bien à sa place au point de vue de l'érudition et de l'histoire de la typographie, mais au point de vue des souvenirs et de la provenance directe, il est permis de regretter qu'il ait quitté le fonds essentiellement rémois du Chapitre de Reims. La mémoire

(1) Ce fut à cette époque, sans doute, ou un peu auparavant, que le calice dit *de Saint Remi* fut également transporté de Reims à Paris, au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. On n'y a pas gardé trace de son entrée. Il revint heureusement à Reims en 1861, et se trouve en dépôt au trésor de la cathédrale.

Digitized by Google

du cardinal de Lorraine est toujours fidèlement conservée dans sa ville métropolitaine, surtout à raison de la fondation de l'Université (1547) et de l'introduction de l'imprimerie (1552), double bienfait dont elle lui est redevable. C'est donc une consolation pour nous de pouvoir décrire ici minutieusement l'un des objets les plus précieux que les Rémois tenaient de sa munificence et de son sincère attachement à leur cité (1). Voici la description du volume du Concile de Trente, ainsi que la copie de la mention, avec signature autographe, que consigna sur la garde l'illustre donateur.

Le titre porte en dix lignes : *Canones et decreta sacrosancti, œcumenici et generalis Concilii Tridentini, sub Paulo III, Iulio III, Pio IIII, Pontificibus max.— Romæ, apud Paulum Manutium, Aldi F.,* M.D.LXIIII. Cum Priuilegio Pii IIII. Pont. Max. In-folio de ccxxxix pages. Coté à la Bibliothèque nationale B 1053 (vélins 270) double (2).

Exemplaire sur vélin, relié en maroquin rouge, doré sur tranches. Sur les plats, on voit d'un côté les armes du cardinal de Lorraine, de l'autre les armes d'un autre cardinal qui nous sont inconnues, chapeau au-dessus de l'écu. Ces deux écussons sont peints. Celui du cardinal de Lorraine a gardé ses couleurs assez fraîches et

(1) Un autre legs du cardinal de Lorraine au Chapitre était la mitre précieuse qu'il porta au concile de Trente. Elle fut volée au Musée en l'an XII. Il reste de lui à la Bibliothèque l'*Évangéliaire slave*, et à la Cathédrale le *Lavement des pieds*, superbe toile de Girolamo Le Mutien, qu'il rapporta d'Italie.

(2) Bibliothèque nationale *(Réserve)*. Ouvrage décrit sur place par M. L. Demaison, archiviste de Reims, le 13 mars 1892.

Digitized by Google

encore vives (1) ; au contraire, celui du revers est plus défraîchi par le temps et le frottement. Il est assez difficile de préciser les couleurs du blason, les hachures qu'offre la reliure ne pouvant servir d'indications au

XVI^e^ siècle. On distingue nettement des croissants avec la figure de la lune dans les quartiers écartelés 1 et 4, et des pièces échiquetées dans les quartiers 2 et 3. Le chef porte plusieurs fasces.

La description intérieure de l'ouvrage n'aurait pas d'intérêt, puisque l'édition en est bien connue et que la rareté n'en est devenue si grande que pour les exemplaires sur vélin. Mais ce qui attache un caractère plus intéressant encore à l'exemplaire du cardinal de Lorraine, c'est qu'il venait du Pape lui-même et avait été vraisemblablement choisi pour cela avec un soin particulier par l'éditeur. Ce point est rappelé dans la dédicace

(1) Outre les reliures déjà signalées à la Bibliothèque de Reims, deux autres aux armes du cardinal Charles de Lorraine se trouvent à Paris, l'une à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Bibliothèque de l'Arsenal, et ont été reproduites dans le *Nouvel armorial du Bibliophile*, par J. Guigard, 1890, t. I, p. 317, et dans l'ouvrage de M. Henri Bouchot, *les Reliures d'Art à la Bibliothèque nationale*, 1888.

Digitized by Google

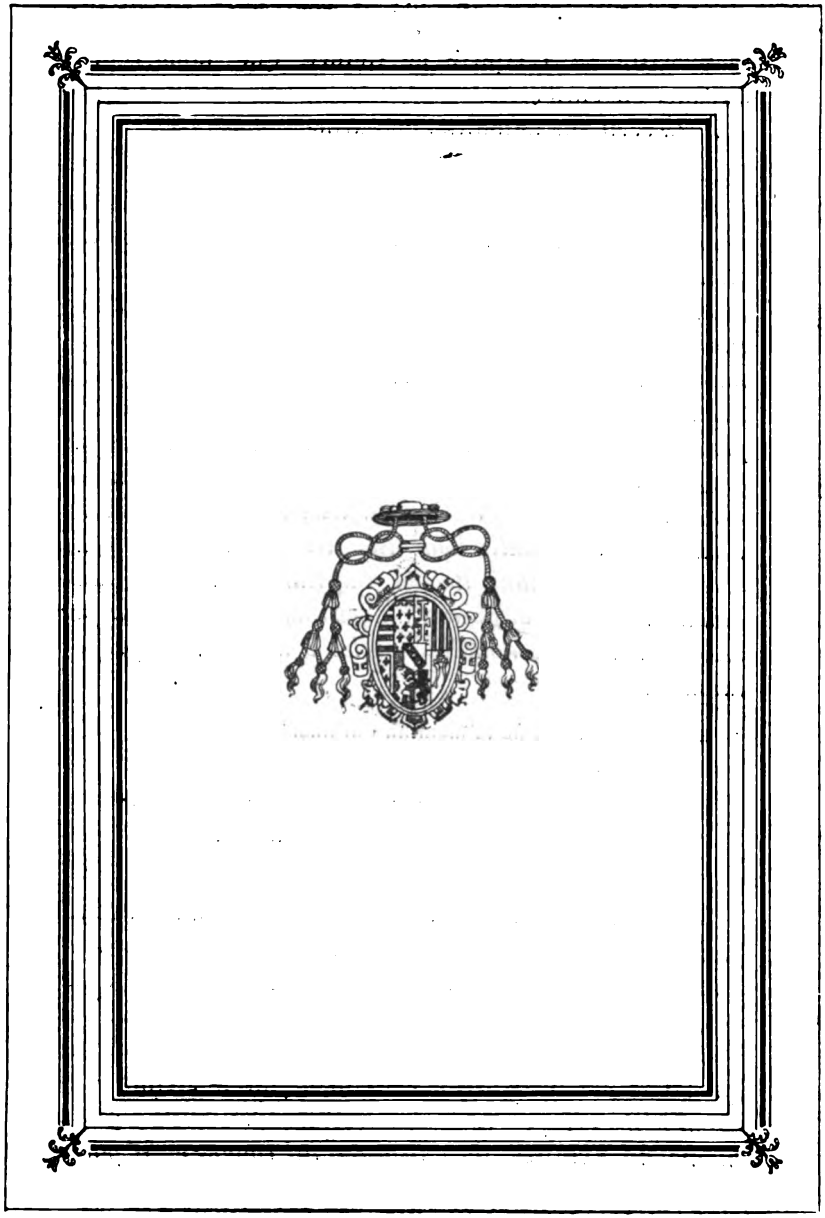

Plat de la reliure en maroquin rouge des *Canones et decreta Concilii Tridentini*, avec les armes du Cardinal de Lorraine. (Bibliothèque nationale.)

Digitized by Google

manuscrite au Chapitre de Reims, que nous reproduisons en entier.

Il est écrit sur le feuillet de garde :

Hoc sacrosanctum œcumenicum Concilium Tridenti primum sub Paulo III Pontifice Max. Die vigesima tertia Mensis Decembris, Anno Dni M. D. XLV Inchoatum : Deinde sub Julio III Kal. Maii. Anno M.D.LI. repetitum ; Postremo sub Pio IIII. Die XIII. Januarii M.D.LXII, Instouratum ; Et sub eodem juxta Patrum decreta XXVI. Januar. M.D.LXIIII confirmatum, et ad Ill^mum principem ac Dominum D. Carolum Cardinalem a Lotharingia, quod sententiam primus in eo dixerat, emendatioribus characterib : S. D. beneficicentia transmissum : Idem. R^mus Cardinalis Remensis Archiepiscopus Dilectis suis in ꝛp̄ fratribus Remēn Capituli canonicis, tanquam paterni sui erga illos amoris pignus, et bene ac pie vivendi exemplar donatum ecclesiæ tabulario in perpetuum. R. D. C.

(Autographe signé de la main du Cardinal) :

Ita est.

Carolus Car^lis de Lotaringia
ar. Remensis.

Si la Bibliothèque de Reims ne possède plus l'exemplaire sur vélin des *Canones Concilii Tridentini* provenant du cardinal de Lorraine, elle reste dépositaire de l'exemplaire également authentiqué à la main par les secrétaires du Concile, provenant du chanoine Pinguenet et des Bénédictins de Saint-Remi de Reims. Cet exemplaire est coté E. 532, il est couvert d'une reliure pleine du XVIII^e siècle, en maroquin rouge, et il porte

Digitized by Google

CANONES, ET DECRETA

SACROSANCTI OECVMENICI

ET GENERALIS CONCILII

TRIDENTINI

SVB PAVLO III, IVLIO III PIO IIII

PONTIFICIBVS MAX

ROMAE,

Apud Paulum Manutium, Aldi F

M. D. LXIIII

Cum priuilegio Pii IIII. Pont. Max.

Réduction du titre intérieur des *Canones et decreta Concilii Tridentin* (Ce titre, placé sur la gauche, suivant l'usage de l'époque, est imprimé en noir.)

Digitized by Google

quelques notes sur le feuillet de garde. On y trouve d'abord des renseignements sur la rareté de l'édition, puis sur le titre, on lit les mentions manuscrites suivantes : *Ex dono D. Jacobi Pinguenet, Canonici Remensis, 1705. — Archimonast. S. Remigii Remensis, Ordinis S. Bened. Cong. S. Mauri, 1710. — J. Pinguenet can. Remen. 1648;* et en regard, sur une note jointe, la clause de donation elle-même : *Je veux et entend que le Concile de Trente après moy soit donné en mon nom aux Pères de Saint-Remi et soit conservé en leur bibliothèque. — J. Pinguenet* (1).

C'est à la fin du volume, au verso de la page CCXXXIX, que se trouvent les attestations d'authenticité manuscrites et signées par le secrétaire du concile *Angelus Massarellus*, et par les notaires *Antonius Peregrinus* et *Cynthius Pamphilus*. Leurs signatures sont accompagnées de leurs cachets imprimés en noir, offrant pour le premier une balance avec les initiales M A, pour le second deux roses et une épée tenue par une dextrochère, avec les initiales P A, et pour le troisième une sorte de cartouche sommé d'une croix contenant un soleil et terminé aux angles par des croissants, avec les initiales C P dans l'intervalle.

(1) Jacques Pinguenet, originaire de Chartres, suivit à Reims Léonor d'Estampes de Valençay, évêque de Chartres, nommé archevêque de Reims en 1641. C'était un zélé et érudit bibliophile, dont la devise portait : *Pax et pauca*, qu'il traduisait : *Paix et peu.*

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I.

Demande de François de Neufchâteau, transmise à la municipalité de Reims.

Châlons, le 9 frimaire an VII de la République française, une et indivisible.

L'Administration centrale du département de la Marne, à l'Administration municipale de Reims.

Le Ministre de l'Intérieur, citoyens, nous demande une notice des manuscrits et imprimés faisant partie de la bibliothèque du ci-devant Chapitre de Reims, il nous charge également de faire rechercher dans les dépôts littéraires existant dans votre commune un volume des décrets du Concile de Trente, imprimé en 1564 sur velin, et dont le cardinal de Lorraine avait fait présent au Chapitre de Reims. Nous vous prions de donner les ordres nécessaires pour que, dans la décade au plus tard, la notice demandée par le Ministre nous parvienne, et pour faire faire la recherche du volume des décrets. Vous voudrez bien nous l'adresser avec la notice.

Salut et fraternité. *Signé* : GOBERT, président, CARRÉ, HACHETTE et CLÉMENT.

Pour copie conforme,

GALLOTEAU-CHAPPRON.

DEPERTHES, premier adjoint.

Digitized by Google

II.

Projet de réponse à la demande de François de Neufchâteau (1).

Citoyen Ministre,

L'administration centrale du département nous demande de votre part de lui faire passer, dans le court délai d'une décade, une notice des volumes soit manuscrits, soit imprimés, formant la bibliothèque du ci-devant Chapitre de Reims; elle nous charge encore, toujours de votre part, de faire rechercher dans les dépôts littéraires de notre commune un volume des décrets du Concile de Trente, imprimé sur velin en 1564, dont le cardinal de Lorraine a fait présent au même Chapitre.

Souffrez, citoyen Ministre, que nous vous exposions l'embarras où nous jette cette double demande. Nous avons une masse de volumes considérable, entassés sans ordre, sans aucune méthode, dans un local capable au plus de contenir la sixième partie de nos richesses littéraires, au point que les mêmes tablettes portent jusqu'à trois et quatre rangées de livres placées les unes derrière les autres. Cette masse de volumes est un composé de plus de vingt bibliothèques particulières, toutes mêlées et confondues. Comment, sans le travail le plus pénible et le plus long, pouvoir démêler les livres provenant de la bibliothèque demandée, et faire les recherches à ce nécessaires? Ne regarderez-vous pas comme impossible de porter la lumière dans ce chaos, dans cet encombrement de livres, à moins de tout remuer, de tout déplacer pour replacer ensuite? Ce qui demanderait un temps considérable

(1) Pièce de l'écriture d'Engrand, commissaire à la bibliographie. Engrand était un ancien bénédictin et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims.

Digitized by Google

et des frais indispensables. Car nous devons vous observer que le bibliothécaire, privé des honoraires depuis des années, est obligé de porter ailleurs ses soins et une partie de son temps, pour se procurer une subsistance journalière.

Nous soumettons ces réflexions à vos lumières, citoyen Ministre, et vous prions de les peser dans votre sagesse, vous assurant dans tous les cas de notre zèle le plus dévoué.

Il n'existe pas de bibliothécaire de la commune de Rheims (1). Les citoyens Engrand et Bergeat ne sont que commissaires à la bibliographie. Il ne peut y avoir de bibliothécaire que celui ou ceux que la confiance de la municipalité appellera à cet emploi lors de l'érection de la bibliothèque publique.

III.

Autre projet de réponse à la demande de François Neufchâteau (2).

Citoyen Ministre,

L'administration centrale du département nous demande de votre part de lui faire passer, dans le court délai d'une décade, une notice des volumes, soit manuscrits, soit imprimés, formant la bibliothèque du ci-devant Chapitre de Reims. Elle nous charge encore, et toujours de votre part, de faire rechercher dans les dépôts littéraires de notre commune un volume des décrets du Concile de Trente imprimé sur velin en

(1) Note ajoutée, de l'écriture de Bergeat, autre commissaire à la bibliographie.

(2) Cette lettre est entièrement de l'écriture de Bergeat, ancien vidame du Chapitre, devenu sous la Révolution le conservateur du musée et des dépôts littéraires. Voir sur Nicolas Bergeat une notice biographique publiée dans le *Compte rendu de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1889, p. 749. (Publication du Ministère de l'Instruction publique.)

Digitized by Google

1564, et dont le cardinal de Lorraine a fait présent au Chapitre.

La bibliothèque de la ci-devant cathédrale ne fait point partie des dix-huit mille articles dont les catalogues et cartes ont été adressés au Comité d'instruction publique par nos commissaires à la bibliographie. Leur travail n'ayant pas été payé conséquemment à leur peine et à leurs besoins, et ayant totalement cessé de l'être, la municipalité s'est vue obligée de restreindre leur emploi à la conservation des livres tant inventoriés que non inventoriés. Ceux de la bibliothèque du Chapitre, qui sont dans la classe de ces derniers, sont restés dans le vaisseau qui les renfermoit, jusqu'au moment où le local ayant été vendu à un acquéreur pressé de jouir, il a fallu les emporter à la hâte et pêle-mêle dans le lieu où ils attendent, pour être inventoriés et mis en ordre, qu'il nous soit enfin donné de mettre en évidence nos richesses en ce genre, et d'en faire jouir nos concitoyens qui tous les jours en réclament l'usage.

Nous avons, citoyen Ministre, communiqué à nos commissaires bibliographes la lettre que nous avons reçue de l'administration départementale. Portés à seconder notre empressement à obéir à vos ordres, et à remplir vos désirs, ils vont se livrer aux recherches nécessaires pour trouver le volume des décrets du Concile de Trente, qui n'est pas du nombre de ceux qui leur sont passés par les mains, mais qu'ils espèrent de trouver parmi ceux de la bibliothèque du Chapitre, quoique dans le transport il ne se soit pas offert à leurs yeux.

Quant à la notice des volumes tant manuscrits qu'imprimés qui composoient cette bibliothèque, personne, citoyen Ministre, ne connoit mieux que vous le travail et le tems qu'exigeroit un ouvrage de cette espèce. Les bonnes dispositions que vous avez montrées pour notre commune nous font espérer que vous voudrez bien nous aider dans les moyens de mettre à fin le catalogue qui a été commencé par des ordres supérieurs, dans des vues dignes de la grande nation, interrompu sans doute par la force de circonstances impérieuses, et dont la terminaison seroit un grand acheminement à l'éta-

Digitized by Google

blissement tant désiré de notre bibliothèque publique, dont le local jadis consacré à l'instruction publique a été agréé par le Ministre, accordé par un arrêté de l'administration départementale, mais qui ne peut nous être assuré que par un décret qu'il seroit flatteur pour nous de devoir à votre protection et pour l'obtention duquel nous vous demandons la permission de recourir à vos bontés (1).

Daignez, citoyen Ministre, accueillir l'assurance de notre respectueux dévouement.

Salut et fraternité.

IV.

Lettre pressant l'envoi du volume.

Reims, le 19 nivôse l'an VII de la République française une et indivisible.

Les Administrateurs de la municipalité de Reims, au citoyen Engrand, commissaire bibliographe.

Ne croyant pouvoir retarder plus longtemps l'envoy du manuscrit qui nous a été demandé par le département à l'effet d'en faire l'envoy au Ministre de l'Intérieur, nous vous invitons à vous rendre demain vingt du courant, dans la matinée, chez le citoyen Bergeat, bibliographe, à l'effet de conférer

(1) Il est bien difficile de deviner l'endroit que la bibliothèque publique devait occuper d'après les termes de cette lettre. Était-ce l'ancien collège de l'Université ou l'ancienne abbaye de Saint-Denis, celle de Saint-Remi, ou le Mont-Dieu ? Rien ne l'indique positivement. En tout cas, il fallut, dix ans plus tard, se contenter des salles hautes de l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

avec lui sur cet envoy. Vous voudrez bien prendre avec vous ce manuscrit lorsque vous vous rendrez chez ledit citoyen.

Salut et fraternité,

GALLOTEAU-CHAPPRON, LEMEREZ, JEUNEHOMME, AUBRIÉ, HENRIOT-TRONSSON, GIRARDIN.

V.

Lettre d'envoi du volume.

Reims, le 23 nivôse an VII de la République,

Les Administrateurs de la municipalité de Reims, au citoyen Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

C'est avec une entière satisfaction que nous vous informons que le livre des canons et décrets du Concile de Trente, imprimé sur velin à Rome, en 1564, est retrouvé contre toute espérance. Il est revêtu des caractères d'authenticité qui distinguent quelques-uns des exemplaires de cette édition.

Le prix que vous attachez, citoyen Ministre, à ce volume qui nous paroit en effet digne de figurer à la Bibliothèque nationale, le désir que vous avez marqué de l'y voir très incessamment placé, ont communiqué à nos commissaires à la bibliographie notre empressement à répondre à vos vues. [La rigueur du froid n'a pas empêché qu'ils ne missent dans leur recherche une activité dont ils se trouvent récompensés par le succès] (1).

Ce précieux volume a échappé au vandalisme dont on n'a pu garantir la bibliothèque de la cathédrale [qui se trouvoit

(1) Cette dernière phrase se trouve biffée sur la pièce, mais nous l'avons conservée entière.

Digitized by Google

dans l'enceinte du lieu où la société populaire tenoit ses séances] (1), où on a fait, comme on disoit alors, justice de tous les livres dont les couverts ou frontispices portoient des armoiries.

Celui-ci a été préservé par un hasard que nous estimons d'autant plus heureux qu'il nous procure une occasion de vous donner, citoyen Ministre, une marque de notre obéissance et de notre parfait dévouement.

Nous avons fait passer le volume à l'administration centrale du département, qui revendique le droit de vous le faire parvenir.

Agréez, citoyen Ministre, l'hommage des sentiments qui vous sont dus à tant de titres et de ceux dont nous pénètrent vos bonnes dispositions pour notre commune.

Salut, respect et [fraternité] (2).

VI.

Accusé de réception du volume.

Châlons, le 3 pluviôse an VII de la République françoise.

L'Administration centrale du département de la Marne, à l'Administration municipale de Reims.

Nous avons reçu, citoyens, avec votre lettre du 25 du mois dernier, le volume des décrets du Concile de Trente imprimé en 1564 sur velin, et dont le cardinal de Lorraine avoit fait don au ci-devant Chapitre de votre commune ; nous l'avons transmis au Ministre de l'Intérieur qui vous en avoit fait la demande.

Nous vous remercions de cet envoi.

Salut et fraternité.

ALLAIZE, CLEMENT, HACHETTE.

(1) Même observation pour le membre de phrase entre crochets.
(2) Ce dernier mot a été également biffé postérieurement.

Digitized by Google

VII.

Lettre de remerciement de François de Neufchâteau.

Paris, le 5 pluviôse an VII de la République françoise, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur,
aux Administrateurs de la municipalité de Reims.

Citoyens, j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez avoir retrouvé le livre des canons et décrets du Concile de Trente, donné au Chapitre de la cathédrale de Reims par le cardinal de Lorraine. J'attends que l'administration centrale du département, à laquelle vous avez remis ce bel ouvrage, m'en fasse l'envoi ; et je vous sais beaucoup de gré des soins que vous avez donnés à sa recherche.

Salut et fraternité.

Signé : FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

(Archives de la Bibliothèque de Reims, liasses des cartons.)

Digitized by Google

CINQUIÈME PARTIE

LA POPULATION DE REIMS

à l'époque de la Révolution

(NOUVELLES RECHERCHES DE STATISTIQUE LOCALE, DE 1774 A 1817)

Par H. JADART, Secrétaire général

PRÉAMBULE

Le recensement quinquennal de la population française a déjà donné lieu à de nombreuses études relatives aux graves et complexes problèmes que soulève le résultat d'une opération de ce genre. Ne pouvant essayer d'approfondir une question aussi ardue dans son ensemble, ni même tenter d'en analyser les données pour la ville de Reims et la contrée voisine, je voudrais du moins apporter quelques éléments nouveaux sur l'état de la population il y a un siècle. Les recherches rétrospectives ont leur intérêt actuel et leur portée pratique, car les crises que traverse l'humanité ont d'incontestables analogies et trouvent souvent aussi des solutions de la même nature, parfois bien inattendues.

Sans vouloir le moins du monde comparer la fin du XIX^e^ siècle à celle du XVIII^e^, sans rapprocher ces périodes agitées, l'une par des troubles civils et des guerres incessantes, l'autre par des phénomènes économiques et sociaux d'une portée encore inconnue, qu'il nous soit permis de produire simplement les chiffres de

Digitized by Google

recensements divers qui ont eu lieu de 1774 à 1815 dans la ville de Reims et sa banlieue. Ce sera une nouvelle contribution à des recherches que je poursuis et dont les premières découvertes ont été consignées il y a dix ans dans un des précédents volumes (1). Les faits contemporains, surpris au jour le jour, méthodiquement recueillis et groupés, figurent dans les annuaires démographiques et autres répertoires de M. le Docteur Hoël, directeur du Bureau d'Hygiène de Reims, et nous ne pouvons que renvoyer à ces excellents et si utiles travaux (2).

Ce que l'on rencontrera ici n'a pas la même précision, la même sûreté comme renseignement, mais c'est encore un sérieux contingent pour quiconque étudie non seulement la vie matérielle et physique d'une population, mais sa vie morale, ses instincts laborieux, son essor vers ce qui est supérieur à l'humanité. Voici la brève indication des quinze tableaux qui suivent :

Le premier donne l'état dressé en 1774 par les curés de Reims sur les mœurs, le caractère, les métiers et professions des communiants, c'est à dire des habitants fixés sur leurs paroisses respectives. Trop peu développé malheureusement, ce curieux relevé permettra de juger certains côtés de la vie rémoise à la veille de la Révolution.

Le second tableau et les suivants offrent d'intéressants calculs, dressés de 1780 à 1791, donnant notamment pour cette dernière année la population par individus, par feux et par indigents à assister.

(1) *Travaux de l'Académie de Reims*, tome LXXI, 1881-82, p. 143.

(2) *Annuaires démographiques de la ville de Reims*, années 1889, 1890 à 1894.

Digitized by Google

Le cinquième tableau présente les ressources en détail des hôpitaux de Reims, le nombre de leurs lits et le total de leurs revenus constatés en 1791. On y verra figurer ce curieux établissement de l'hôpital Sainte-Catherine, qui préludait absolument il y a un siècle à notre touchante œuvre moderne de l'*Hospitalité de Nuit* et de la *Bouchée de Pain*. Établi au moyen âge sur de modestes proportions, il était situé près de l'abbaye de Saint-Denis et de la porte voisine : l'ancienne rue Sainte-Catherine en avait seule conservé le nom. Qui s'en souviendra, aujourd'hui que cette rue Sainte-Catherine est annexée à la rue Libergier ?

Les sixième et septième tableaux ont trait au personnel des couvents supprimés à la même époque : à côté de leurs membres de toute catégorie et des revenus dont ils vivaient, on trouvera l'état des charges et des dettes, assez lourdes pour quelques maisons, notamment pour l'abbaye de Saint-Remi, que l'on venait de reconstruire à neuf. A part les bâtiments de cette abbaye, heureusement debout et affectés aux services hospitaliers, tous les autres établissements religieux ont été démolis, avec la fièvre inconsciente et insouciante que l'on avait alors d'anéantir tous les monuments réputés vacants (1). Il en est beaucoup qui au-

(1) Si l'abbaye de Saint-Remi est seule demeurée intacte, il faut ajouter qu'il reste quelques portions transformées d'autres établissements, tels qu'un beau corps de logis de l'abbaye de Saint-Denis (aujourd'hui grand Séminaire), plusieurs pavillons de Saint-Pierre-les-Dames, le cloître des Cordeliers, etc. Il a été dressé, vers 1796, un état détaillé des monuments de Reims détruits ou conservés, et nous publierons un jour ce curieux tableau que nous avons transcrit dans les registres des délibérations municipales. *(Archives de Reims.)*

Digitized by Google

jourd'hui abriteraient fort utilement les indigents, les dépôts publics et les collections de nos musées.

Le huitième tableau est un recensement de la commune par sections, en 1794, donnant l'état général des habitants, par sexe et par âge. Il y avait alors 1,283 citoyens absents pour la défense de la patrie : c'était, pour une ville d'environ 30,000 habitants, un solide et fort contingent aux armées. La misère était grande en ville (1).

Le neuvième tableau indique la fréquentation des écoles réorganisées par la commune en 1793, après le renvoi des Frères des Écoles chrétiennes et des Sœurs de l'Enfant-Jésus (2).

Les dixième et onzième tableaux constatent un fait peu connu et irrécusable, celui de la reprise publique du culte catholique dès le mois de mars 1795, et l'on en jugera pour la plupart des communes par ce qui se passa à Cormontreuil et à Rilly. Il y eut, en effet, dans ces deux paroisses, un exercice complet et permanent des fonctions religieuses à une époque où l'on est généralement porté à les croire impraticables et opprimées. C'est, en tout cas, un témoignage de la vitalité de la pratique du culte en tous les temps et sous tous les régimes.

(1) Le 22 mars 1795, ou 1er germinal an III, la population de Reims est de 30 à 32 mille âmes. Le pain se paye 13 sous 8 deniers la livre, pour les habitants à qui la municipalité a délivré des bons. Les gens aisés sont réduits à faire leur pain ; ils payent la farine 3 livres 15 sols la livre. (Dellove, *Feuille rémoise*, p. 114, citée par Lebourq, dans ses *Notes sur la Révolution à Reims.)*

(2) On trouvera un état des écoles primaires de Reims avant la Révolution dans la *Revue de Champagne et de Brie*, mars 1888, p. 167.

Digitized by Google

Le douzième tableau est emprunté à la table décennale des actes de l'État civil de la ville de Reims de 1792 à 1802, pour les naissances, mariages, divorces et décès durant ces onze années. Nous y avons ajouté un résumé de la population de l'arrondissement en 1800, qui forme le treizième tableau.

Le quatorzième tableau est un relevé du même genre pour l'année 1814, qui permet de comparer la population avant et après l'Empire.

Enfin le quinzième tableau est une copie d'une naïve relation d'un ancien fabricant rémois, signée *Jean-Baptiste-Louis Géruzé,* et contenant des indications sur le prix du pain à Reims en 1812 et en 1815, sur les conséquences de l'invasion des Russes et sur la chute de Napoléon, qu'il malmène et tance avec une indignation de bonne foi.

Il eût été possible de multiplier les documents analogues sur l'époque transitoire qui s'étend de l'ancien régime au régime nouveau issu de la Révolution. Mais il faut se borner, surtout en matière de statistique, où l'aridité des documents le dispute à leur incertitude aux yeux de bien des lecteurs. Ceux que nous présentons ici pourront être discutés et appréciés différemment : leur caractère commun, c'est qu'ils émanent tous de sources sûres ou d'auteurs compétents ; la plupart sont certainement inédits. Leur conclusion, s'il est permis d'en émettre une, c'est que la France d'il y a un siècle a subi de terribles épreuves, traversé des jours mauvais qui l'ont décimée et appauvrie, et qu'elle a su se relever et se guérir. La France d'aujourd'hui possède les mêmes germes de vitalité, et il nous appartient de les faire fructifier dans l'union et la concorde d'un même dévouement à la patrie.

HENRI JADART.

Digitized by Google

I.

Statistique des quatorze paroisses de Reims en 1774.

Réponses des curés de ces paroisses au Questionnaire adressé par l'Archevêché, relativement au nombre des communiants, aux professions, mœurs, caractère et métiers des habitants.

1. — Saint-Pierre. — Mélange de bons et de mauvais, toute sorte de professions. — Il y a 2,400 communiants et 800 enfants. N. Leroy.

2. — Saint-Hilaire. — Il y a dans la paroisse du bon et mauvais grain : la gourmandise et la paresse dans le peuple. (On y exerce) toutes sortes de métiers. — Il y a 2,500 communiants. N. Delamotte.

3. — Saint-Jacques. — (Pas de réponse sur le caractère et les métiers des paroissiens.) — Il y a 3,400 communiants environ. Savar.

4. — Saint-Symphorien. — En général, les paroissiens de S[t] Symphorien sont bons ; la plus parts sont marchands, il y a aussi des ouvriers de presque tous les métiers. — On y compte 1,100 communiants. Taton.

5. — Saint-Etienne. — La manufacture de Reims occupe presque tous les paroissiens. — Il y a 2,400 communiants. Motté.

6. — Saint-Timothée. — Malgré la décadence générale des mœurs, il y a parmi les habitants de la paroisse un attachement réel à la religion, de la piété et beaucoup de déférence aux avis qu'on leur donne. Je vois avec peine : 1° qu'il n'y ait pas dans toute la ville haute un seul commissaire de

Digitized by Google

police; — 2° que les chefs de ce tribunal soient dans la persuasion qu'il est impossible de punir les coupables et de faire cesser les scandales. Rien au contraire ne serait plus facile. Quelques exemples de sévérité, avec de la vigilance, ont produit et produiroient encore les plus heureux effets; l'impunité au contraire et une espèce de tolérance me font trembler pour les suites; les progrès du désordre sont sensibles, depuis que rebuté de n'avoir pas été soutenu dans quelques occasions, je me suis vu obligé de gémir dans le silence. Les deux tiers des paroissiens sont pauvres et très pauvres, presque tous occupés par la fabrique des étoffes de Reims, il n'y a qu'un seul vicaire. — Il y a 2,917 communiants d'après les registres, mais ceux-ci étant incomplets, on peut les évaluer à 3,000. Th. Baulny.

7. — Saint-Martin. — Les paroissiens sont tous obligés à un travail pénible et très pénible ; cependant ils l'aiment et y sont attachés par devoir et par religion. Trois ou quatre (sont) laboureurs, autant de boulangers, de marchands épiciers, de taillandiers, etc., tous les autres sont ou fabricants, ou tisseurs ou cardeurs de laine. — Le nombre des ménages est de 412. Le nombre des communiants, à trois par ménage, sera de 1,236 ; ajoutez un tiers en dessus pour les enfants, vous trouverez 1,656 personnes vivantes dans l'étendue de la paroisse. J.-J. Geoffroy.

8. — Sainte-Madeleine. — La moitié des habitants sont pauvres et forcés de travailler assiduement pour subsister, les autres ont différentes professions à la fabrique de la ville. — Il y a 1,300 communiants environ. J.-B. Delorme.

9. — Saint-Jean-Baptiste. — Les paroissiens sont presque tous doux et soumis, il n'y a presque point de gens vicieux ou s'il y en a, ils n'osent le paroître, le curé en est très content. Presque tous sont pauvres tisseurs, fileurs et cardeurs, il y a aussi un laboureur, un meunier et deux jardi-

Digitized by Google

niers dont la conduite est au moins louable. — Il y a 230 communiants. Et.-Ch. PAQUOT (1).

10. — SAINT-MAURICE. — Fabriquants, jardiniers, tisseurs et cardeurs beaucoup. — Il y a 800 communiants au moins, plus 500 à l'Hôpital général. LABASSÉE.

11. — SAINT-JULIEN. — Il y a quelques jardiniers, beaucoup de tisseurs, beaucoup de cardeurs, fileurs. — On compte 1,800 communiants environ, dont 1,400 sont pauvres.
J.-A. MAGUINET.

12. — SAINT-DENIS. — Une grande partie des paroissiens travaille pour la fabrique de Reims, soit comme peigneur, tisseur, cardeur, fileur, apprêteur, teinturier, etc... Un nombre particulier cependant s'occupe du jardin ; c'est une des paroisses de Reims où il y en a le plus de cette profession. — Entre 17 à 1,800 communiants. F.-L. CAPPY D'OIRY.

13. — SAINT-MICHEL. — Les paroissiens de S[t] Michel ont des mœurs très honnêtes et on ne connoît point le monstre de la discorde dans leurs assemblées, la plupart sont commerçans. — Il y a 700 communiants environ, 80 maisons.
P.-H. DUVAL.

14. — SAINT-ANDRÉ. — Bons paroissiens, assidus à l'office divin, ménagers, laborieux. (Ils sont) laboureurs, rouliers, artisans, manœuvres. — On compte 900 communiants.
H.-Th. DELEINE.

(*Archives de Reims*, fonds de l'Archevêché, visites, doyenné de la Chretienté.)

(1) Le curé qui rendait un si bon témoignage de ses paroissiens, et qu'entourait l'estime universelle, devint l'une des victimes des massacres de Reims en 1792. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. LIV, p. 71.)

Digitized by Google

II.

Population de Reims en 1780.

(Commerce et population.)

« On ne peut se dissimuler que la population est diminuée à Reims, si on suit le calcul fait sur le relevé des naissances dans l'espace de dix ans : depuis 1690 à 1701, la Ville contenoit alors trente mille habitants, au lieu que le même calcul, depuis 1752 à 1763, ne donneroit que vingt six mille. On joint ici le dénombrement des habitants, envoyé à M. l'Intendant de Champagne, le 25 février 1765 :

Pères de famille, femmes et enfants au-dessus de huit ans	17.691
Ecclésiastiques séculiers	248
Ecclésiastiques réguliers	621
Hôpitaux	1.130
Séminaire et Collège de l'Université	168
Privilégiés	728
Domestiques	1.668
TOTAL	22.254

« Il y a 4.200 maisons numérotées, tant dans la Ville que dans les Fauxbourgs. »

(Almanach historique pour la Ville de Reims, 1780, p. 100.)

III.

Population de Reims en 1784.

Dans le pouillé général du diocèse publié par l'*Almanach de Reims* de cette année, on trouve, en ce qui concerne les

Digitized by Google

paroisses de la ville, les données suivantes sur leur population respective :

« *Nota.* Nous n'avons point fait l'évaluation des habitants de chaque paroisse par le nombre de communiants, mais par l'année commune des naissances, suivant la règle que nous a donné M. l'abbé d'Expilly. On fait une année commune en additionnant les naissances de chaque paroisse pendant dix ans. On divise le total par 10 ; on multiplie le produit par 30 pour les villes où le commerce est considérable, et le produit de la multiplication exprime la population, dans laquelle sont compris les enfants de tout âge. MM. les Curés sont à même de juger si cette règle est sûre et si le multiplicateur est trop fort ou trop foible. Il paroit que les enfants au-dessous de 13 ans forment le tiers de la population. »

Paroisses	Année commune des naissances	Population
S. André.....	49 × 30 =	1.470
S. Denis.....	93	2.790
S. Hilaire...	97	2.910
S. Étienne.....	95	2.850
S. Jacques.....	151	4.530
S. Jean.....	16	480
S. Julien.....	85	2.550
Ste Marie-Magdelaine...	89	2.670
S. Martin.....	70	2.100
S. Maurice.....	42	1.260
S. Michel.....	21	630
S. Pierre.....	101	3.030
S. Symphorien	36	1.080
S. Thimothée.....	158	4.740

(*Almanach historique de Reims*, 1784, p. 154.)

Digitized by Google

IV.

Population de Reims par paroisses au 10 janvier 1791.

	Population	Feux	Individus à assister
S[t] André.....	1.566	522	296
S[t] Denis	2.465	616	452
S[t] Étienne	1.863	621	384
S[t] Hilaire.....	2.943	981	495
S[t] Jacques	4.860	1.215	1.883
S[t] Jullien.....	2.673	668	1.002
S[t] Jean	783	198	199
S[t] Martin	2.025	508	480
S[te] Madeleine.....	2.835	709	1.121
S[t] Maurice	864	218	338
S[t] Michel	378	126	31
S[t] Pierre.....	2.673	891	484
S[t] Symphorien	1.485	495	81
S[t] Thimothée.....	5.184	1.298	2.270
	32.597	9.066	9.519

(Archives de Reims, liasse, année 1791.)

V.

État des Hôpitaux et Hospices de Reims en 1791.

Il y a cinq hôpitaux dans Reims :

1° L'Hôtel-Dieu (fondé en 450), reçoit annuellement 4,289 malades, dont les 2/3 environ sont de la ville.

Digitized by Google

Le revenu annuel était de.....		140.000[l]
Sur les quels il fallait déduire pour les rentes viagères à payer.....	20.000[l]	
Suppression des dixmes et droits féodaux	50.000[l]	70.000[l]
Reste.....		70.000[l]

Cette somme est insuffisante.

2° L'Hôpital-Général (établi en 1632), reçoit 450 personnes.

Son revenu annuel était de	91.370[l]
La dépense de cette année.....	109.505[l]
Déficit.....	18.135[l]

3° Saint-Marcoult (établi en 1650), reçoit 60 à 80 personnes.

Son revenu annuel, année commune.....	20.000[l]

Les charges absorbent ce revenu (1).

4° Sainte-Marthe (établi en 1634), fondé par Mad[e] de Magneux pour 28 pauvres filles de 10 à 18 ans. 17 sœurs en prennent soin, 3 autres sœurs sont chargées d'instruire les pauvres enfants dans la ville de Fismes où elles ont résidence.

Revenu annuel.....	9.046[l]
Dépenses de l'année.....	11.977[l]
Déficit.....	2.951[l]

5° L'Hôpital des Orphelins (établi en 1662-1678), qui par sa fondation est obligé de nourrir et entretenir 30 enfants de 3 à 8 ans. La maison est

(1) Après un renvoi temporaire, eut lieu, le 24 nivose an V, le rétablissement des Sœurs hospitalières de Saint-Marcoul par la commission administrative. Le 9 frimaire an V, on consignait un éloge de ces religieuses au point de vue de leur sage gestion, de leur dévouement et de leurs bons soins. (*Archives de Reims*, carton de Saint-Marcoul.)

Digitized by Google

administrée par 59 sœurs, qui outre les 30 enfants, sont chargées d'instruire gratuitement les pauvres dans différentes paroisses, etc.

Le revenu annuel est de..... 15.800[l]

Il y a encore :

1° L'Hôpital de Sainte-Catherine, établi pour recevoir tous les jours 18 filles ou femmes, auxquelles on donne pour une nuit seulement le pain et le coucher.

2° L'Hôpital de Saint-Louis, établi pour des personnes attaquées du cancer.

3° L'Hospice de Saint-Remi.

4° L'Hospice de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames.

(*Archives communales de Reims*, liasse année 1791. Recueil ms. de M. Lebourq, p. 71.)

VI.

État de la fortune des couvents d'hommes de Reims en 1790.

Extrait des déclarations remises à la municipalité de Reims, par les abbayes et maisons religieuses de la ville, aux mois de mai, juin, juillet et août 1790.

	Argent représenté	Revenu annuel	Charges	Dettes passives
Saint-Remi.... (26 religieux dont 3 à Corbeny.)	7,874[l]17[s]	115,535[l]17[s]	»	193,687[l] 7[s]
Saint-Nicaise.. (17 religieux.)	2,189[l]13[s]9[d]	38,791[l]13[s]8[d]	»	13,441[l] 9[s]
Saint-Denis... (6 religieux.)	800[l]	44,429[l]17[s]	14,832[l]15[s]	»
Minimes..... (6 religieux.)	600[l]	6,247 8[s]2[d]	1,998[l]	1,200[l]
Carmes..... (9 religieux.)	»	5,057[l]10[s]9[d]	1,948[l]5[s]7[d]	7,313[l]10[s]

Digitized by Google

	Argent représenté	Revenu annuel	Charges	Dettes passives
Augustins.... (9 religieux.)	»	3,342l 8s	»	36,317l14s
Cordeliers..... (14 religieux.)	5,686l12s9d	1,002l4s4d	»	»
Jacobins..... (7 religieux.)	»	4,934l	4,812l8s	43,808l19s1d
Capucins..... (11 religieux.)	»	216l	»	»
Séminaire....	»	47,959l14s2d	23,352l	»
Mont-Dieu.... (dans Reims.)	»	3,080l	»	»
St-Pierre-les-D. (4 chanoines.)	»	1,522l1s6d	277l	»
Carmélites....	»	8,608l12s4d	3,040l12s4d	»
Congrégation..	»	9,440l19s6d	3,035l7s6d	»

(*Archives communales de Reims*, carton Culte, 1790.)

VII.

État du personnel des couvents de Reims en 1791.

17 janvier 1791. — État des religieuses de chœur, sœurs converses, sœurs et frères donnés des différents couvents de filles en la municipalité de Reims.

	Relig. de chœur	Converses	Sœurs données	Frères donnés
Abbaye de St Pierre.....	32	16	2	2
Abbaye St Étienne.....	28	13	2	1
Abbaye Ste Claire.....	26	9	2	1
Couvent de la Congrégation...	29	6	3	»
Couvent des Carmélites.....	18	4	2	1
Couvent de Longueaux.....	10	4	»	»
	143	52	11	5

Digitized by Google

20 janvier 1791. État général des religieux, frères lais et donnés des différents couvents d'hommes en la municipalité de Reims, dressé par les officiers municipaux de la dite ville.

	Religieux profes	Frères lais ou donnés
Abbaye de S[t] Remi.....	25	1
Abbaye de S[t] Nicaise...	17	»
Abbaye de S[t] Denis.....	9	»
Couvent des Jacobins...	5	»
Couvent des Cordeliers..	11	2
Couvent des Carmes....	7	1
Couvent des Augustins..	8	2
Couvent des Minimes...	5	1
Couvent des Capucins...	6	2
	93	9

(*Archives communales de Reims,* carton Culte. — Recueil ms. de M. LEBOURQ, p. 73.)

Digitized by Google

VIII.

Recensement de la commune de Reims par sections en l'an II.

Sections de la Commune de Reims	Nombre de vieillards des 2 sexes au dessus de 60 ans	Citoyens depuis l'âge de 25 ans jusqu'à 60	Citoyens depuis l'âge de 21 ans jusqu'à 25	Citoyens absens pour la défense de la patrie	Citoyens depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 21 ans	Nombre de femmes et filles depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 60	Enfants des deux sexes au dessous de 10 ans	État général des citoyens et citoyennes
De la Fraternité.....	345	820	38	173	257	1.629	754	4.016
Amis de la Patrie....	343	569	72	115	243	1.261	389	2.992
Lepelletier.....	260	704	33	159	232	1.408	579	3.375
Contract social.....	256	609	21	134	237	1.245	551	3.053
Temple de la raison..	220	465	19	71	152	986	342	2.225
Droits de l'homme...	377	953	49	159	297	1.666	862	4.363
Montagne	616	1.009	49	226	388	1.836	965	5.089
Réunion.....	560	1.159	61	246	375	2.150	1.009	5.560
TOTAL.....	2.977	6.288	342	1.283	2.181	12.181	5.451	30.703

(*Conseil général de la commune de Rheims.* An II, 21 ventose au 4 messidor, au f° 179 verso. *Extraits des listes dressés par les commissaires des sections touchant la population de Reims.*)

Digitized by Google

IX.

Statistique des Écoles de Reims au 23 septembre 1793.

Tableau des établissements d'instruction.

Deux écoles de garçons, autrefois tenues par les ci devant frères, et à présent par des citoyens nommés par le Conseil général de la commune, rue Perdue.....	200 élèves.
Deux écoles de garçons, rue de Contray, dans la maison conventuelle des ci devant frères....	170 élèves.
Deux écoles de garçons, rue de Thillois.....	195 élèves.
Deux écoles de garçons, rue des Telliers.....	130 élèves.
Deux écoles de garçons, marché à la laine.....	170 élèves.
Deux écoles de filles, rue des Minimes, autrefois tenues par les sœurs dites de l'Enfant Jésus, à présent par des citoyennes nommées par le Conseil général de la commune de Reims....	130 élèves.
Deux écoles de filles, dans la maison faisant partie de la maison conventuelle de l'Enfant Jésus, rue des Orphelins	200 élèves.
Deux écoles de filles, rue de Thillois.....	130 élèves.
Deux écoles de filles, rue du Temple.....	170 élèves.
Deux écoles de filles, faubourg Cérès.....	100 élèves.

Les appointements sont fixés :

Pour les 1ers maîtres à	624l	2e maîtres,	500l
— 1res maîtresses,	524l	2e maîtresses,	400l

(*Archives de Reims,* liasse de l'an II, document transcrit sur l'original par M. A. Lebourq, et communiqué par son obligeance.)

Digitized by Google

X.

Registre contenant les actes des Baptêmes, Mariages et enterremens de la Paroisse de Cormontreuil, commencé le dix octobre mil sept cent quatre vingt quinze.

En tête de ce registre on trouve la mention suivante :

« Ego infra scriptus canonicus Regularis congregationis Gallicanæ nec non Prior-Curatus Parochiæ Sancti Carauni propè Carnutum, Diœcesis Carnotensis, post direptionem Templi S. Carauni (1), junctis meis Parochianis ad Ecclesiam Cathedralem Carnotensem, Reversus ad Remos patriam meam, fugato Calamitate Temporum, Parocho pagi Cormontreuil, suscepi Deo adjuvante, Rogantibus ferè omnibus habitantibus dicti Cormontreuil, Munera Parochi in Parochia S. Andreæ Cormontreuil, Anno Domini millesimo septuagentesimo nonagesimo quinto, die vero decimâ octavâ octobris, habitâ concione inter solemnia missæ majoris.

(Signé) NICOLAUS STEPHANUS MALOT. »

A la suite sont 23 pages, contenant les baptêmes, mariages et sépultures de Cormontreuil, du 5 novembre 1795 au 13 may 1799.

En 1796, il y eut à Cormontreuil.

17	Baptêmes
8	Mariages
8	Décès
33	actes.

M. Malot s'intitule dans les actes *prêtre desservant la paroisse de Cormontreuil*, et il signe seul. — Dans tous les actes il

(1) Saint Chéron, le premier évêque de Chartres.

Digitized by Google

indique le *légitime mariage;* dans les décès, il indique l'accomplissement des *cérémonies prescrites par l'église ;* dans les actes de mariage, il indique le *consentement des père et mère.*

Le 8 mai 1796, eut lieu la 1re Communion de 12 garçons et de 13 filles.

Le 13 may 1799, eut lieu la 1re Communion de 20 garçons de 16 à 12 ans, et de 14 filles de 15 à 12 ans.

Ce registre est bien écrit, correct et sans intervalle, il forme un très curieux document sur la pratique du culte sous la Révolution. Ajoutons que son rédacteur quitta Cormontreuil au retour de l'émigration du curé Nicolas Jobart, et qu'il mourut, curé de Thillois en 1815.

(*Archives de l'État-civil,* à la mairie de Cormontreuil.)

XI.

Registre paroissial de Rilly, de 1795 à 1799 (1).

En tête on lit :

« Je soussigné Henri Joseph Colpart, demeurant à rilly la Montagne, diocese de Reims, certifie à tous qu'il appartiendra que l'église a été fermée un an, le culte interrompû et les ministres persécutés, et que malgré cette persécution qui fut cruelle, il n'existe cependant aucun enfant dans cette paroisse qui n'ait reçû le baptême de mes mains avec les cérémonies de l'église qui sont contenues dans le rituel du diocèse..... Le culte a commencé à se rétablir dans le commencement de mars de l'année mil sept cent quatre vingt quinze, et j'ai dressé cette notte pour servir de renseignement. Si on en doute, on peut s'informer du fait à tous les paroissiens.

« (Signé) : H. J. Colpart, prêtre. »

(1) Registre petit in-folio, recouvert en parchemin, et rempli de notes relatives à l'église de Rilly en aoust 1784.

Digitized by Google

A la suite sont 20 pages remplies des actes de baptêmes, mariages et sepulture, allant du 13 mars 1795 au 21 janvier 1799. — Ces actes sont formulés sans autre signature que celle du curé, qui s'intitule simplement *prêtre*.

Par exemple : « L'an de jeh. sur la paroisse de rilly a reçu la sepulture ecclésiastique par moi prêtre soussigné ..... demeurant à Rilly. »

En 1796, il y avait eu à Rilly :

23 baptêmes.
6 mariages.
11 morts.

40 actes.

(Archives de l'État-civil, à la mairie de Cormontreuil.)

XII.

Naissances, Mariages, Divorces et Décès de 1792 à 1802.

Relevés consignés à la fin des Registres contenant la Table décennale des Actes de l'État civil de Reims, à compter du 1er janvier 1792 jusqu'au dernier jour de l'an dix.

Années	Naissances	Mariages	Divorces	Décès
1792	1.475	416	4	1.334
1793	1.109	297	12	1.253
An II	1.142	393	30	1.856
An III	1.056	279	43	1.836
An IV	989	268	13	1.025
An V	1.275	310	11	957
An VI	1.259	357	11	1.013
An VII	1.308	232	8	976
An VIII	1.093	153	12	1.096
An IX	1.006	165	4	964
An X	996	215	10	1.191
Totaux	12.708 naissances.	3.085 mariages.	158 divorces.	13.501 décès.

Digitized by Google

XIII.

Population de l'arrondissement de Reims, année 1799.

(Ans VII et VIII).

L'arrondissement de Reims est divisé en 10 cantons :

1° Ay, qui a.....	10.915	habitants.
2° Beine.....	8.928	—
3° Bourgogne.....	13.251	—
4° Châtillon.....	7.805	—
5° Fismes.....	11.121	—
6° Reims, 1er canton	12.426	—
7° — 2e canton	10.962	—
8° — 3e canton	10.809	—
9° Verzy.....	11.554	—
10° Ville-en-Tardenois.....	10.405	—
Total.....	108.176	habitants.

(*Notes de M. Lacatte sur Reims,* tome II, ms. BB. de Reims.)

XIV.

Population de la ville et de l'arrondissement de Reims en 1814.

§ 1. — *Ville de Reims.*

État des Naissances, Mariages et divorces qui ont eu lieu à Rheims, depuis le 1er octobre 1812, jusqu'à pareil jour de l'année 1813. (Relevé par mois.)

État des décès dans le sexe masculin et dans le sexe féminin, pendant la même période. (Relevé par mois.)

Digitized by Google

Totaux. Il y a eu à Rheims pendant le laps d'1 an :

Naissances	Garçons.....	511	999
	Filles.....	488	

dont 199 naturelles, ou 2/9.

Divorces.....		2
Mariages.....		318
Décès	Sexe masculin..... 588	1.183
	— féminin 595	

§ 2. — *Population de l'arrondisement de Reims.*

Rheims.....	31.779 hab.
Les 12 communes rurales des trois cantons de Reims.....	2.922
Canton d'Ay.....	10.917
Canton de Beine.....	8.330
Canton de Bourgogne.....	12.249
Canton de Châtillon.....	7.989
Canton de Fismes.....	11.525
Canton de Verzy.....	11.397
Canton de Ville-en-Tardenois.....	10.510
Total de l'arrondt..	107.618 hab.

§ 3. — *Population des chef-lieux de canton et localités de plus de 1,000 habitants.*

Ville d'Ay.....	2.548 h.
Ville de Fismes.....	2.129 h.
Ville de Châtillon.....	1.001 h.
Beine.....	752 h.
Bourgogne.....	654 h.
Cormicy.....	1.242 h.
Verzy.....	1.205 h.
Ville-en-Tardenois.....	562 h.

Digitized by Google

Avenay	1.116 h.
Hautvillers	1.024 h.
Boult-sur-Suippe	1.040 h.
Hermonville	1.226 h.
Verzenay	1.263 h.

(Almanach historique de Reims pour l'année 1814, p. 72 et 116.)

XV.

Prix du pain à Reims de 1812 à 1817.

Fait par moij jean baptise Louis Geruzé, garçon majeur agée de 50 ans, ancien fabriquant et actuellement rentié demeurant à reims, rue du Barbatre.

En 1812 l'on vendois le pain 7 et 8 sols la livre et le septie de froment 38 franc ; on donnois tous les jours de la soupe et du pain à 3000 pauvres de la ville, et en 1814, le 6 Fevrié, il est entrée à reims 150 cozaque dacort avec les magistra, et 8 jours après ils sont entrée en si grande foule que l'on n'en a pas put sçavoir le nombre, se logent millitairement et ont bonbardé notre ville par plussieurs reprise et onts dirigé leurs marche sur paris, où ils onts fait abdiquer l'infame tirant bonnaparte, homme dur, ambitieux, n'ayant aucune pitié, et enfin l'ont enlevé à l'ille d'Elbe, d'acort avec lui, avec une bonne penssion, mais cette homme sans bonne foi et sans honneur a rentrée en france aux mois de mars 1815 et est rentré à paris, et en trois mois, il a mi la France dans la plus grande détresse, faissant partir tous les hommes marié ou non marié, même avec des enfants, et cette infame tirant a cru vincre tous l'univert, mais il a été bientôt vaincu le 18 de juin 1815, son armée a été entierrement détruite à la bataille de flurus et les alliée sont rentrée en france, et l'ont enfin encorre une fois detruit et fait conduire à l'isle S^te^ he-

Digitized by Google

leine avec bonne garde, et ont remis notre bon roy Louis 18 sur le trone, et en 1816 le pain se vendois 6 sols la livre, le sac de farine 150 fran les 250, et en 1817 le pain de 12 livres se vendois 6 fran, le pain molle 9 et 10 sols, le sac de farine valois 195 et 200 franc les 250, et l'on donnois du pain 3 fois par mois à plus de 4.000 pauvres. Cela a duré presque l'anné 1817, à Reims le 14 Juilliet 1818.

(Signé) JEAN BAPTISE LOUIS GERUZÉ.

(Copie d'une affiche manuscrite, donnée par M. Blavat-Deleulle à la Bibliothèque de Reims le 20 juillet 1887.)

Digitized by Google

TABLE DES NOMS

Affiches de Reims, extraits divers, 8 à 55.
Arquebuse (château de l'), vente, 27, 28.
Assy (famille), 22, note, 76, 105, 117.
Augustins (couvent des), cours publics, 11, 12.
Avenay (abbaye d'), reliquaire, 26; maison, 28; vendanges, 37.
Bachelier (Henri), portrait, 27 (note).
Bauny (l'abbé), chanoine, 68.
Baussonnet (Georges), dessinateur, 113 (note).
Bazoche, sa création, 12.
Bergeat (N.), vidame du Chapitre, 64, 66; commissaire à la bibliographie, 137, 147 à 149.
Bergier (N.), antiquaire, 48.
Bibliothèque Nationale, son exemplaire du Concile de Trente, 135 à 152.
Bibliothèque de Reims, son établissement, 6, 7, 149; livre enlevé, 135 à 152.
Biémont, plombier, 86, 87, 107, 123, 124.
Blavier (J.-B.), chanoine, 69.
Blondel, avocat, 51.
Blondel, menuisier et sculpteur, 79, 81, 84, 89, 124.
Boisgelin de Cicé, archevêque d'Aix, 39 (note).
Bonjour, suisse de la cathédrale, 99.
Boudet, chimiste, 12.
Bourgongne (Fr.), chanoine, 69.
Bourlier (J.-B.), évêque d'Évreux, 64, 67.
Cadart (l'abbé), 93.
Cadot de Beauvoisy, 17 (note).
Caisse des Incendiés, 17, 18.
Carbon (J.-L.), chanoine, 66.
Carbon, dit *Flins des Oliviers*, 51, 52.
Canelle de Lalobbe (famille), 49, 50.
Caqué, chirurgien, 14, 52.
Cathédrale de Reims, labyrinthe, 25; clocher à l'ange, 25; cloître, sa destruction, 31 à 33, 93; sacre de Louis XVI, 37 à 41; chanoines, 57 à 70; paroisse Notre-Dame, ses délibérations, 71 à 133; cloches, 102; trésor, 113, 126, 130; chapelles, vocables, 90; bancs des pauvres, 98; fête de la Dédicace, 99; devant-d'autel, 103, 109; crète, 123, 124.
Cazin, libraire, 23 (note), 24.
Cerf (famille), 106.
Châlons-sur-Marne, son ancienne Académie, 13, 18 (note).
Challerange (fief de), à Taissy, 34.
Chapitre de Reims, liste de ses membres en 1790, 57 à 70; sa suppression, 59; sa reconstitution, 60 (note); son exemplaire du Concile de Trente, 135 à 152.
Charonier d'Hauterive, décès, 49 (note).
Chastelain (dom), bénédictin, 24.
Château-Porcien (Ardennes), mentions diverses, 17, 26.
Cimetières de Reims, 79, 80, 88, 93.
Clicquot-Blervache, économiste, 55.
Club des Jacobins, 83, 93.
Clouet, architecte, 23 (note).
Collardeau, fondation pour marier des filles pauvres, 92, 94, 95, 96.

Digitized by Google

Collège des Bons-Enfants, 11, 70.
Colpart (H.-J.), curé de Rilly, 171, 172.
Coquebert (famille), 51, 52, 54.
Cormontreuil (Marne), lieu de divertissements populaires, 35; culte, population, 156, 170, 171.
Couvents de Reims, leur état en 1790-91, 165 à 167.
Cumberland (duc de), visite Reims, 42.
Dames de Miséricorde, 76.
De Géry, chanoine régulier, 53.
De Perthes (Simon), avocat, 48.
Delattre, libraire, 120, 121.
Deloche (l'abbé), chanoine, 66.
Deniszart, graveur, 23; alliance, 7 (note).
Desjardins de Courcelles, vente, 52.
Destables, chanoine, 53.
Devaux (P.), minime, 53.
Diot (Nicolas), évêque constitutionnel, 74, 76, 81, 85, 87, 88, 91, 92, 94, 96, 100, 120.
Dorigny (famille), 50.
Drouet, charpentier, père du maréchal, 29.
Du Bourget (Mathieu), maître ès-arts, 70.
Dupleix de Cadignan, chanoine, 65.
Duroc de Maurous, prévôt du Chapitre, 60 à 63, 64, 66.
Écoles de mathématiques et de dessin, 11, 12.
École de médecine, vente, 28.
Écoles primaires, prix, 87, 95, 96, 97, 98; statistique, 156, 169.
Écueil (Marne), domaine de Belloy, 55.
Engrand, bibliographe, 137, 146, 147.
Évergnicourt (Aisne), fête du roi, 37.
Fabrique de Notre-Dame, ses administrateurs en 1791, 73; en 1793, 116, 117.
Favart d'Herbigny, chanoine, 53, 65.
Fédération (fêtes de la), 43 à 45, 94.
Féry (le P.), minime, 49.
Ferrons (porte aux), sa démolition, 25.
Fontaine-l'Archevêque, 21, note.
France (les Dames de), leur château de Louvois, 33, 43.
François de Neufchâteau, sa correspondance avec la municipalité de Reims, 135 à 152.
Galloteau-Chappron, administrateur de Notre-Dame, puis maire de Reims, 73, 77, 79, 83, 84, 87, 92, 95, 116, 145, 150.
Gauthier, sculpteur, 26.
Gazette de France, rubrique de Reims, 1.
Genée des Tournelles, chanoine, 69.
Géruzez (famille), 76, 129, 157, 175, 176.
Givelet (famille), 11, 46, 105.
Glocester (duc de), visite Reims, 42.
Gosset (Rose), sa fécondité, 19 (note).
Gosset, luthier, 24 (note).
Guérin de Lioncourt, administrateur de Notre-Dame, 73 à 133.
Guerlet (J.-B.), architecte, 28 (note).
Guitard de Floriban, chevalier de l'Éperon d'or, 37 (note).
Hardouin (l'abbé), maître de chapelle, 24.
Havé (A.-J.), rédacteur des *Affiches*, 2 à 55, 107.
Hénon (l'abbé), chanoine, 67.
Herbé-Bona, fabricant, 47.
Hermann, marbrier, 122.
Hivers rigoureux, 16.
Hôpital Sainte-Catherine, asile de nuit, 155, 165.
Hôpital Général, mariages, 19, 20; don des religieuses, 22; revenus, 164.
Hôpital Saint-Louis, 21 (note), 165.
Hôpital Saint-Marcoul, 21, 89, 164,

Digitized by Google

Hôpital Sainte-Marthe ou *les Magneuses*, 22, 164.
Hôpital des Orphelins, 164.
Hôtel-Dieu, transfert, 22 ; cimetière, 80 ; statistique, 155, 163, 164.
Jacquemart (Jean), chanoine, 53.
Joly, curé de Bezannes, 92.
Joseph II, empereur d'Allemagne, visite Reims, 42.
La Condamine de Lescure (A.-P. de), grand archidiacre, 64.
Lagoille (F.-N.), chanoine, 65.
Lagoille (J.-L.), capitaine de l'Arquebuse, 28 (note).
Largillière, peintre, ses élèves, 25, 26.
La Roche-Aymon (le cardinal de), 35, 36.
Lebourq (Auguste), ses notes, 59, 63, 167, 169.
Le Comte (Séb.), chanoine, 65.
Lecouvreur (Adrienne), sa naissance, 51.
Lefils (l'abbé), vicaire épiscopal, 82.
Lefrançois, administrateur.
Le Goix, orfèvre, 111 à 115, 130.
Lelarge, orfèvre, 110 (note) ; 105, 130.
Le Moine, archiviste, 24, 25.
Lévesque (famille), 51.
Libon d'Hautecombe, peintre, 26.
Lorraine (le cardinal de), sa mitre, 87 ; sa croix, 103, 113 ; sa chape, 125 ; son exemplaire du Concile de Trente, 135 à 152.
Louis XV, fête en son honneur, 36 ; don, 130, 131.
Louis XVI, son sacre, 37 à 42, 89, 91.
Macquart, curé de la Madeleine, 18, 76.
Macquart (Henri), médecin, 52.
Maîtrise de Reims, 24, 93, 94 (note), 96.
Malot (N.-E.), curé de Cormontreuil, 170, 171.
Manuce (Paul), imprimeur, 135 à 141.
Marchant (Simon), chanoine, 69.
Marlot (D), notice, 48.
Marmontel, sa lettre sur le sacre de Louis XVI, 37 à 41.
Massigas, secrétaire du Chapitre, 63.
Mauroy (Jean), exécution capitale, 46, 47.
Méry (château de), 54.
Mesneux (les), près Reims, pensionnat, 13 (note).
Migeot (l'abbé), chanoine, 66.
Minimes (église des), autels, 84 ; tableau, 87.
Missy (Aisne), bac, 36.
Montfort (Fr.-M. de), colonel en retraite, 54.
Mopinot-Pinchard, président du bureau de Notre-Dame, 73, 93, 94.
Murigny (cense de), vente, 34.
Murvaux (Meuse), rosière, 19 (note).
Navier, médecin, administrateur de Notre-Dame, 103, 104, 105, 106, 107, 110.
Orléans (duc d'), passe à Reims, 43.
Oudinet, antiquaire, 48.
Pavant (Aisne), fête publique, 42.
Pierret (J.-Fr.), maire de Reims, 54, 55.
Pluche (l'abbé), fouilles, 25.
Promenades de Reims, assainies, 21 ; fêtes, 35.
Raussin (L.-J.), médecin, 111.
Reims (arrondissement de), population par cantons, 173 à 175.
Reims (ville de), journaux, faits divers, écoles, hôpitaux, fêtes, nécrologie, 1 à 55 ; Chapitre, 57 à 64 ; paroisses, 65, 71 à 135 ; bibliothèque, 135 à 157 ; population, statistique, 158 à 176.
Remi (saint), calice portant son nom, 131, 138 (notes).
Rilly-la-Montagne (Marne), population, culte, 156, 171, 172,

Digitized by Google

Robin, chirurgien, administrateur de Notre-Dame, 12, 25, 73, 75, 77, 80, 89, 109, 110, 112, 118 (note).
Roland de Renty, émigré, 34.
Rondeau (l'abbé), chanoine, 67, 69.
Saint-André (église), écoles, 97 ; paroissiens, 160, 162, 163.
Sainte-Balsamie (église), ses chanoines, 59 (note).
Sainte-Catherine, voir *Hôpital*.
Saint-Denis (abbaye de), son orgue, 74 ; ses biens, 83, 155 ; paroissiens, 160 ; état, 165, 167.
Saint-Dizier (Hte-Marne), incendie, 17.
Saint-Étienne (église), vente, 29, 83 ; paroissiens, 158, 162, 163.
Saint-Hilaire (église), ses biens, 75, 79, 81, 83, 88, 93 ; écoles, 95, 96, 97 ; paroissiens, 158, 162, 163.
Saint-Jacques (église), sacristie, 75, 77 ; biens, 83 ; oratoire, 91, 92, 119 ; tableau, 121 (note) ; épitaphes, 128 ; vases sacrés, 129, 132 ; paroissiens, 158, 162, 163.
Saint-Jean-Baptiste (église), vente, 30 ; paroissiens, 159, 162, 163.
Saint-Julien (église), vente, 29 ; paroissiens, 160, 162, 163.
Saint-Louis, voir *Hôpital*.
Saint-Martin (église), caveau, vente, 30 ; paroissiens, 159, 162, 163.
Saint-Marcoul, voir *Hôpital*.
Sainte-Marie-Madeleine (église), pauvres, 18, 76 ; paroissiens, 118, 159, 162, 163.
Saint-Maurice (église), paroissiens, 160, 162, 163.
Saint-Michel (église), vente, 30 ; divers, 77, 79, 82, 83, 94 ; paroissiens, 160, 162, 163.
Saint-Nicaise (abbaye de), cloches, 75 ; tambours, 121 ; état, 165, 167.
Saint-Paul (maréchal de), portrait, 27 (note).
Saint-Pierre-les-Dames (abbaye de), destruction, 155 (note) ; hospice, 165 ; état, 166.
Saint-Pierre-le-Vieil (église), chapellenie, 68 ; cimetière supprimé, 80 ; écoles, 97 ; paroissiens, 118, 158, 162, 163.
Saint-Remi (abbaye de), suppression, 22 ; incendie, 24, 25 ; état, 155, 165, 167 ; hospice, 165 ; état, 165, 167.
Saint-Remi (église), description, 24, note ; administrateur, 117.
Saint-Symphorien (église), vente, 29 ; chanoines, 59 ; divers, 77, 79, 83 ; paroissiens, 158, 162, 163.
Saint-Thierry (château de), vente, 33, 34 ; visite, 43.
Saint-Timothée (église), ses chanoines, 39 (note) ; paroissiens, 158, 159, 162, 163.
Salle de spectacle, rue de Talleyrand, 36, 43.
Scellières (prieuré de), tombe de Voltaire, 52.
Sillery (château de), visite, 43.
Simon (famille), peintres, 89, 106, 122.
Siret (Christophe), bibliothécaire, 7.
Société d'Émulation, 13, 14.
Société de la Triple-Union, 14, note.
Suippe (Vallée de la), inondations, 17.
Suzan, dessinateur, 12.
Talleyrand (Alex.-Angélique de), archevêque, 18, 34 ; accident à Missy, 36, 37, 67 (note).
Talleyrand (Alex.-Daniel de), chanoine, 68.
Talleyrand (Ch.-Maurice de), évêque d'Autun, 68 (note).
Taissy (Marne), vol, 124.
Temple (église du), vente, 30, 31.
Tronsson (famille), 50, 108, 116, 118.
Tronsson-Lecomte, administrateur de

Digitized by Google

Notre-Dame, puis maire de Reims, 116 à 133.
Vachères (Gérard de), chanoine, 66.
Varin (les frères), graveurs, 23.
Volontaires des bataillons de Reims, 77, 81, 98.
Voltaire, ses lettres à Havé, son épitaphe, 52.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Chronique Rémoise d'après les *Affiches de Reims*

Pages

AVANT-PROPOS 1
I. Havé, avocat et homme de lettres 4
II. Les *Affiches de Reims* de Havé (1772-1805) 8

CHRONIQUE RÉMOISE

I. Université, écoles et sociétés diverses 11
II. Économie politique, assistance publique dans les paroisses et les hôpitaux 15
III. Monuments, Antiquités, Beaux-Arts 23
IV. Fêtes et réjouissances publiques, sacre de Louis XVI, passages de personnages notables 35
V. Crimes et exécutions capitales 45
VI. Biographie, nécrologie 47

DEUXIÈME PARTIE

Les derniers jours du Chapitre de Reims, 1790

Préambule 57
I. Lettre de protestation du prévôt du Chapitre 60
II. Liste des dignitaires et membres du Chapitre au moment de sa suppression 64

TROISIÈME PARTIE

Les premières Délibérations de la Paroisse de Notre-Dame, de 1791 à 1793

Préambule 71
Registre des délibérations 73
I. *Séances de 1791* (juin à décembre). — Orgue. — Calices. — Maisons à louer. — Sacristie de Saint-Jacques. —

Digitized by Google

Sermons. — Atelier de Charité. — Dames de Miséricorde. — Sonneurs. — Vente de biens. — Presbytère de Saint-Michel. — Missel de Saint-Symphorien. — Organiste de Saint-Hilaire. — Cimetières. — Confessionnaux. — Volontaires. — Locations de biens. — Fondations des paroisses supprimées..... 74

II. *Séances de 1792* (janvier à juin). — Préau et cour du Chapitre. — Paroisses supprimées. — Autels dans la nef. — Trône épiscopal. — Cierges, etc. — Épitaphes sur cuivre. — Mitre du cardinal de Lorraine. — Réparations à la toiture. — Livres aux enfants pauvres. — Cimetière de Saint-Hilaire. — Procession de la Fête-Dieu. — Saluts. — Messe du sacre. — Prêtres non assermentés. — Filles à marier. — Club. — Maîtrise..... 83

III. *Séances de 1792* (juillet à décembre). — Fédération. — Assemblées d'électeurs. — Prix aux écoles. — Mariages des filles. — Bancs des pauvres. — Étrangers suspects. — Le suisse Bonjour. — Fête de la Dédicace. — Argenterie du Trésor. — Le citoyen Lefrançois, administrateur délégué par la Municipalité. — Projet d'enlèvement des cloches et de l'argenterie. — Réclamations, assemblées générales et pétitions..... 94

IV. *Séances de 1793* (janvier à juin). — Objets du Trésor réclamés au district. — Inventaires. — Réorganisation de la fabrique. — Administrateurs et commissaires. — Tronc des pauvres. — Vitraux réparés. — Nouveau devant-d'autel. — Conservation des cloches, leur produit affecté aux pauvres. — Fête-Dieu..... 110

V. *Séance de 1793* (juillet à novembre). — Fleurs de lis supprimées à la toiture et sur les ornements. — Chape du Cardinal de Lorraine. — Cloches à envoyer aux fonderies. — Reliquaires. — Transfert des objets du culte à la Municipalité. — Pesées et derniers inventaires. — Objets précieux livrés, calice de saint Remi, etc..... 123

VI. *Arrêté de cessation du culte*..... 133

QUATRIÈME PARTIE

L'Exemplaire sur vélin du Concile de Trente, envoyé par la Municipalité de Reims à François de Neufchâteau en 1799

NOTICE

Origine et description du volume, sa reliure et son titre, fac-similés..... 135

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. Demande de François de Neufchâteau 145
II. III. Projets de réponse de la Municipalité 146
IV. Lettre de rappel 149
V. Lettre d'envoi du volume 150
VI. VII. Accusé de réception et remerciements de François de Neufchâteau 151

CINQUIÈME PARTIE

La Population de Reims à l'époque de la Révolution, de 1774 à 1817

Préambule 153
I. État des paroisses de Reims en 1774 158
II. III. IV. Population de Reims de 1780 à 1791 161
V. État des hôpitaux et hospices de Reims en 1791 163
VI. État de la fortune des couvents d'hommes de Reims en 1790 165
VII. État du personnel des couvents de Reims en 1791 166
VIII. Recensement de Reims par sections en l'an II 168
IX. Statistique des écoles de Reims en l'an II 169
X. Registre paroissial de Cormontreuil, de 1795 à 1799 170
XI. Registre paroissial de Rilly-la-Montagne, de 1795 à 1799. 171
XII. XIII. Relevé des naissances, mariages, divorces et décès à Reims, de 1792 à 1802, et population de l'arrondissement en 1799 172
XIV. Population de la ville et de l'arrondissement de Reims en 1814 173
XV. Prix du pain à Reims de 1812 à 1817 175

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS

A propos de la Conférence de M. le baron de Baye (22 février 1895), sur les peintures de Wasnetzoff à Saint-Wladimir de Kiew, par M. Alphonse Gosset, *Membre titulaire.*

Éminence (1),
Messieurs,

La très intéressante conférence de M. le baron de Baye, sur les magnifiques peintures de Wasnetzoff à Saint-Wladimir de Kiew, ramène l'attention de l'Académie à la question toujours pendante de la décoration intérieure des églises.

Vous en ayant déjà plusieurs fois entretenu dans les séances des 4 avril 1884, février 1891, et en dernier lieu en 1892, à propos des chapelles d'Alph. Périn et de V. Orsel, à Notre-Dame de Lorette, vous me permettrez de profiter de la vue encore présente à vos yeux des magnifiques compositions du peintre russe et du souvenir des savantes explications de M. de Baye, de leur charme puissant, de leur grand caractère et de leur somptuosité, pour vous rappeler la supériorité de la peinture *d'histoire* sur tous autres modes décoratifs usités dans les églises.

(1) Son Ém. le Cardinal Langénieux assiste à la séance.

Digitized by Google

Car elle est la seule vraiment religieuse, c'est à dire logique, surtout lorsqu'on lui fait place nette, comme dans les églises Russes.

Adoptée à l'origine par les Pères de l'Église, qui comprirent de suite l'influence salutaire qu'elle pouvait avoir sur les assistants, et la tenue exceptionnellement digne qu'elle donnait à l'Église (l'assemblée), ils continuèrent l'œuvre commencée dans les catacombes, en christianisant les artistes, les sujets, leur mode d'exposition et leur coloration, afin de faire de l'art un moyen de propagande et d'enseignement. « Il faut, « disait saint Grégoire le Grand, qu'on puisse lire sur « les murs des églises ce qu'il n'est pas donné à tous « de lire dans les livres. »

Ainsi protégée, recommandée et même imposée par les Pères de l'Église, la peinture *d'histoire* suffit longtemps à décorer les intérieurs des églises de tous pays, et au profit de la religion.

Abandonnée en France au XI^e^ siècle, par suite des empiétements des architectes empressés de poursuivre à l'intérieur toute la série de leurs moulures (sauf à les recouvrir d'ornements coloriés empruntés aux tapis de l'Orient, avec lequel l'Occident prenait contact par les Croisades), enfin par tout le Nord, elle continua cependant à être uniquement employée en Italie jusqu'au XVI^e^ siècle. Alors elle fut reléguée dans des panneaux et réduite au rôle de motif complémentaire (telles les peintures des églises des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et de quelques églises de Paris); — mais heureusement le monde grec, comme le monde slave son élève, malgré toutes les vicissitudes de son histoire, malgré la conquête musulmane, en a gardé fidèlement le dépôt, pour l'enseignement de l'Occident.

Digitized by Google

Ceux qui ont eu le bonheur de voir les anciennes églises grecques non converties en mosquées, qui ont conservé leur antique décoration si suggestive, ont compris de suite la puissance d'effet religieux et décoratif de leurs revêtements en peinture ou en mosaïque.

En effet, les murs et les voûtes, au lieu d'être décorés par les motifs de l'architecture courante, — pilastres, arcades, corniches, astragales, etc., nécessairement de caractère banal, comme appartenant à l'ensemble des formes architecturales d'une époque, et comme telles usitées dans tous autres édifices, — étant uniquement revêtus de peintures *d'histoire,* composées de personnages concourant à des scènes religieuses relatives au vocable du sanctuaire, prennent ainsi un caractère unique, et particulier au sanctuaire, comme vous l'avez vu dans le développement des peintures de Wasnetzoff.

Le choix des sujets, empruntés à la vie du Saint, racontant ses luttes, ses mérites, ses triomphes, sa récompense; les ornements allégoriques et symboliques, des encadrements (comme ceux des chapelles de Notre-Dame de Lorette); la tonalité de la coloration, lui donnent une poésie particulièrement expressive, suivant le caractère et l'œuvre du Saint ou de la Sainte : un sanctuaire à saint Victor, qui fut militaire, devant être traité dans une autre tonalité qu'un sanctuaire au doux saint François d'Assise.

Comme je vous l'ai montré dans l'œuvre d'Alph. Périn, la décoration devient alors comme un vêtement sacerdotal appliqué sur les murs, livrés nus par l'architecte, et crée ainsi de la base au faîte, par le dessin et par la couleur, une harmonie picturale où tout concourt au but, *imposer le respect,* parler à l'âme par les yeux, célébrer la gloire du Très-Haut et du Saint.

Digitized by Google

Exécuté en peinture ou en mosaïque, ce mode décoratif, transmis par les Grecs aux Russes avec le christianisme, y a fait école, et y a toujours été cultivé avec un soin jaloux, comme un précepte religieux. Les peintures de Wasnetzoff, à Saint-Wladimir de Kiew, nous prouvent que cet art y est toujours florissant, et qu'il ne montre aucun symptôme de faiblesse.

Remarquables par la grandeur de la conception, la beauté de la forme et le fini du travail, l'influence de ces belles compositions peut se faire sentir jusqu'à nous, tout y tend.

Depuis mes espérances d'autrefois, les événements ont en effet travaillé pour l'expansion de la doctrine. La politique elle-même y a concouru.

En se rapprochant de la Russie, la France a été amenée à étudier les œuvres de ses artistes et à en apprécier la haute valeur, à en admirer le charme, à en subir la puissante expression.

De là à en appliquer aussi le principe commun à tous les chrétiens, il n'y a plus qu'un pas. On peut d'autant plus espérer qu'il ne tardera pas à refleurir en France avec sa logique, c'est à dire avec ses conséquences architecturales, qu'il n'a jamais cessé d'y avoir des défenseurs, des propagateurs, notamment notre Alph. Périn.

D'un autre côté, le Saint-Siége, mettant à profit les facilités de l'époque, a repris ses anciennes avances aux frères d'Orient, ses espérances de rattachement, de communion plus étroite avec les frères d'Occident; il a chargé de cette délicate mission un Français, Son Ém. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, notre vénéré Président d'honneur.

Nos relations vont donc s'étendre dans l'Asie Grecque,

Digitized by Google

et avec elles notre connaissance de ses chefs-d'œuvre d'art religieux, de leur principe décoratif, plus spiritualiste que celui de l'Occident, puisqu'il ne demande son effet qu'à la représentation de la hiérarchie céleste, Dieu, au sommet, bénissant l'assemblée.

En effet, jusqu'à présent, si l'Occident a pu vaincre l'Orient les armes à la main, celui-ci, en retour, lui a inoculé les principes de la religion, des arts et des sciences.

Et très probablement il en sera encore ainsi, tant est pénétrante l'observation orientale qui unit la finesse de la pensée à la finesse du goût.

Nous pouvons donc espérer que les mêmes qualités de logique et de goût vaincront encore, et que nous ne tarderons pas à entrer dans une nouvelle renaissance de l'art religieux, d'abord en ce qui concerne la peinture, ensuite par nécessité et déduction, l'architecture.

Car, ainsi que je vous l'ai déjà démontré, il faut à la peinture des surfaces murales entièrement *ad hoc*.

Or, l'art du moyen âge, tout entier à l'architecture du temps, découpée, morcelée, visant souvent au pittoresque, ne peut en offrir d'assez vastes et continues. L'exemple de Saint-Germain des Prés, malgré la suavité des figures d'Hippolyte Flandrin, est assez concluant avec ses sujets coupés par des arcades, tronqués par des colonnettes couvertes d'enluminures aux tons brillants, qui par conséquent détournent l'attention du principal.

Il faut donc que l'architecture intérieure s'efface derrière la peinture.

Comme je vous le disais il y a onze ans, pour la décoration des églises :

Digitized by Google

A l'architecture, la disposition, les proportions, la forme, par lesquelles elle peut au préalable éclairer, égayer ou assombrir l'âme, c'est à dire donner la grande note, rôle déjà assez beau pour qu'elle n'empiète pas sur les autres ; à elle de prévoir, de préparer le rôle de la sculpture et de la peinture, suivant leurs effets.

A la sculpture, les ex-voto, les tombeaux, les retables, les statues, etc., présentés au souvenir, à l'adoration, mais à peu de hauteur, pour éviter les déformations.

A la peinture, tous les revêtements des murs et des voûtes, mais alors de surfaces lisses et de formes simples, c'est à dire le tout.

A elle d'occuper les yeux, *d'instruire* par la vue. Grande et noble tâche, à laquelle les plus grands esprits de l'antiquité et de la Renaissance se sont consacrés pour produire des chefs-d'œuvre, comme en dernier lieu Michel-Ange à la chapelle Sixtine : les Papes, dont elle est la chapelle pontificale, ayant voulu y fixer la doctrine et montrer un modèle aux fidèles des Deux-Mondes et aux hauts Prélats qu'ils y consacrent.

L'heure est propice, les sujets sont prêts, la France a nombre de peintres en quête d'une voie.

Un coup d'œil de Louis enfantait des Corneille,

a dit un auteur célèbre du XVII^e^ siècle.

Que l'Église aussi provoque l'éclosion des successeurs des Raphaël et des Michel-Ange, et ils répondront à son appel. Avec eux, les Évêques et les Abbés reprendront ainsi le rôle qu'ils ont laissé prendre aux architectes du XI^e^ siècle : celui de grands chorèges de la décoration intérieure de la maison de Dieu.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

de la Conférence de M. le Baron DE BAYE, *sur* **Kiew,** mère des villes russes, *faite en l'Hôtel de Ville de Reims, le 29 mars 1895, sous la présidence de M. le Maire,*

par M. ALPH. GOSSET, Membre titulaire.

ÉMINENCE (1),
MESSIEURS,

Vous savez quel regrettable obstacle a privé l'Académie de recevoir chez elle son honoré Membre correspondant, M. le baron de Baye, et d'entendre sa deuxième Conférence sur la Peinture russe; la coïncidence des fêtes de Pâques et de son prochain départ ne lui ayant pas permis d'ajourner sa visite, et par conséquent l'intéressante communication dont il voulait nous donner la primeur.

Permettez-moi de vous en retracer le souvenir.

Après nous avoir montré, autant que le peut la photographie, les magnifiques compositions du peintre Wasnetzoff, et nous avoir ainsi initiés à l'une des branches de l'art russe, la plus importante, la peinture murale des églises, qui, vous le savez, en couvre exclusive-

(1) Son Ém. le Cardinal LANGÉNIEUX assiste à la séance.

Digitized by Google

ment et complétement l'intérieur, au grand profit du sentiment religieux, M. de Baye a voulu nous faire remonter aux origines de l'art russe, aux premières décorations murales exécutées en Russie et dans le monde slave, à Kiew, la Mère des Cités russes, où il est allé les étudier. Pour nous les faire mieux comprendre, il nous a montré le milieu géographique et ethnographique où a germé, fleuri et fructifié cet art, et la civilisation que la religion y a apportée.

Le Conférencier a poursuivi en même temps son autre but, qui est des plus intéressants, car il est patriotique, celui de nous faire mieux connaître dans ses œuvres la grande nation amie.

Après avoir, depuis quinze ans, représenté la France avec honneur dans tous les Congrès d'anthropologie, allant de Madrid à Stockholm, de Lisbonne à Copenhague et à Christiania, il est allé à Moscou, à Budapest, où il a été séduit, charmé à ce point qu'il est retourné quatre fois en Russie, remplissant ainsi activement le rôle de Missionnaire libre de l'entente Franco-Russe, de la meilleure, celle entre les personnes, entre les âmes.

Accueilli dans le monde russe, il l'a étudié, aussi bien dans les salons de l'aristocratie, dans les bibliothèques et les cabinets des savants, dans les ateliers des artistes, que dans les isbas des moujiks, voyant les grands et les humbles ; de tous il a rapporté la même expression de sympathie pour la France, souvent touchante, comme celle dont il fut témoin dans un village, à la nouvelle de la mort du Président Carnot.

Introduits, par une anecdote charmante (1), dans cet immense empire où tout est grand, il nous a conduits

(1) Celle de la cigarette, reproduite par les journaux.

Digitized by Google

immédiatement dans l'Ukraine, en été, à Kiew, où il nous fait entrer à midi, alors que « la ville majestueuse-« ment assise sur des monticules de verdure, à la base « dénudée, s'étale au pied du Dniéper, qui coule tran-« quillement sur le sable blanc, éclairée par un soleil « radieux sous lequel brillent les innombrables cou-« poles dorées de la Cité sainte, qui se détachent sur « l'azur du ciel bleu.

« Paysage séduisant, dit-il, où l'azur le plus tendre, « l'or le plus éclatant, le vert le plus intense, le blanc « le plus immaculé forment des lignes horizontales su-« perposées qui se noient et se fondent ou se mirent dans « les ondes du fleuve, » et dont malheureusement plusieurs photographies, quoique bien prises, même très grandies, ne peuvent donner qu'une trop faible idée.

Ainsi transportés au mieux devant une image parfaite, M. de Baye nous a retracé à grands traits l'histoire de cette ville, qui, dit-il, est celle de la Russie ; sa fondation par les Varègues, tribu guerrière, qui transformèrent les Slaves du pays en armées dont les incursions firent plus d'une fois trembler l'Empire grec, jusqu'à ce que le contact amenât leur conversion au christianisme, par des moines de Byzance.

Au préalable, il nous a fait revivre quelques scènes de la vie de ces chefs barbares, comme Oleg, successeur de Rurik, dont la mort a été immortalisée par l'admirable ballade de Pouchkine, qu'il nous traduit pathétiquement. Il en a pris prétexte pour évoquer le souvenir des grandioses funérailles de ces chefs de tribus païennes, si bien retracées par l'admirable tableau de Semiradski, au Musée Impérial de Moscou. Grâce à la photographie, nous avons vu le Boyard défunt, étendu sur un haut bûcher, entouré de tout ce qu'il a aimé,

Digitized by Google

femmes, serviteurs, armes, bijoux, cheval de guerre, vêtements de fête, butin, tapis, etc., et flambant ainsi magnifiquement, au bruit du choc des épées de ses guerriers sur les boucliers, et des chœurs plaintifs de ses serfs, afin que, disait un Russe à un Arabe, le héros aille plus vite au Paradis.

Scène grandiose, cruelle et terrifiante, qui se résume ensuite en un tertre funéraire rompant la monotonie de la steppe ; tel celui qui a inspiré à Tolstoï le poème connu dont il nous a lu un fragment.

L'ouverture de l'un d'eux, peu avant sa visite, lui a permis d'en acquérir les bijoux varègues, slaves et byzantins qu'il contenait, réunis par héritages et conquêtes.

Au dixième siècle commença la grandeur de Kiew, où la princesse Olga, convertie au Christianisme et baptisée sous le nom d'Hélène, en construisant la première église chrétienne de la Russie, lui ouvrit ainsi une nouvelle ère.

Avec la religion prêchée par les prêtres de Byzance, s'introduisit non seulement le rite grec, mais tout le Byzantisme d'alors, art et civilisation : fait initial qui eut une influence immense, dont les conséquences durent encore, et contribuent à faire des trois Russies un monde à part.

C'est aussi à Kiew que Wladimir le Grand, petit-fils d'Olga, le héros légendaire par sa bravoure, ses exploits, sa conversion et celle de son peuple, établit le siège de sa puissance. Sa châsse, très vénérée, repose dans l'église de la Dîme, élevée sur le point le plus pittoresque de la ville, au lieudit la *Dégringolade du Diable,* au-dessus de la vallée du Dniéper. Une projection nous montre aussi la statue du héros, imposante,

Digitized by Google

fière, dressée sur la colline d'où il a fait précipiter les idoles païennes dans les eaux du fleuve.

En racontant la poétique légende du Baptême à Chersonèse de celui qu'il compare à Clovis, M. de Baye nous a reportés un instant à cette antique et célèbre cité grecque (la Pompéï Russe), aujourd'hui détruite, dont la Commission Impériale archéologique, sous la direction de M. Kostiouchko, exhume maintenant les ruines.

Deux fresques célèbres de Wasnetzoff, qu'il nous montre, retracent aux yeux des Russes ces scènes historiques : le baptême de Wladimir et celui de son peuple, en 988.

Wladimir fit élever à Kiew l'église de la Dîme, et nombre d'autres qui à sa mort embellissaient déjà l'antique capitale.

Après lui, un de ses successeurs, Iaroslav, qui rappelle Charlemagne, fit beaucoup pour Kiew ; c'est avec lui (1016-1054) qu'elle atteignit son apogée.

De son règne date la première entente franco-russe, par le mariage de sa fille Anne avec Henri Ier, roi de France, qui l'épousa, *à Reims* même, le 14 mai 1049. Coïncidence heureuse, que le Conférencier a rappelée par un beau mouvement oratoire.

« Les Rémois, dit-il, qui autrefois ont fêté une prin-
« cesse venant de Kiew, s'intéresseront d'autant plus à
« l'histoire de la cité qui leur a fourni une reine, que
« maintenant la Russie nous offre un plus précieux don :
« une amitié engendrée dans tous les cœurs par la poli-
« tique du monarque pacifique dont nous avons porté le
« deuil, et dont l'œuvre noble et généreuse a réuni dans
« une même pensée la grandeur de sa patrie et de la
« nôtre. »

Ce fut Iaroslaw qui fit élever à Kiew, par des artistes

Digitized by Google

grecs venus de Byzance, l'église de Sainte-Sophie, *la Divine Sagesse*, d'où le style byzantin s'acclimata en Russie, et, après quelques modifications, s'y implanta et y devint national.

Le règne d'Iaroslaw marqua la splendeur de Kiew ; avec ses quatre cents églises, sa Porte d'Or, elle est appelée par les voyageurs et les chroniqueurs l'Émule de Constantinople.

Après un aperçu des péripéties de l'histoire de l'Ukraine, que les Polonais disputent pendant deux siècles aux Russes, jusqu'à ce qu'elle soit affranchie par l'Hetman Bodgan, dont la statue équestre domine une des places de Kiew, l'Orateur retient ses auditeurs à Sainte-Sophie, élevée pour être l'église métropolitaine de la Petite-Russie et de toute la Russie, décorée aussi suivant le mode grec, c'est à dire entièrement de mosaïques et de fresques, avec un soin et une richesse particulière, et imitée de celle fondée par Justinien, qui est la merveille de Constantinople.

L'église, en forme de croix grecque, comprend : une coupole au centre des quatre bras, accompagnée de quatre petites coupoles élevées sur les angles ; au fond, une abside ou Bèma.

Les cinq coupoles sont surmontées de hauts tambours coiffés de coupoles bulbeuses, forme introduite en Russie par l'invasion mongole, et restée aussi comme partie intégrante du style national, avec les croix dorées et les chaînes d'or, d'où la silhouette si pittoresque de toutes ces églises.

Conformément au principe décoratif grec, toutes les parois intérieures de l'église, pieds-droits et voûtes, sont revêtues de splendides mosaïques à fond d'or, en vertu de l'ancien principe religieux qui voulait que les hommes

Digitized by Google

donnent à Dieu l'hommage de leurs œuvres les plus belles, les plus parfaites et les plus riches. (Pourquoi n'a-t-il pas été entretenu, conservé.)

M. de Baye nous a décrit ensuite les sujets représentés par ces mosaïques, et nous les a fait admirer par une série de projections.

Au fond, sur la coupole de l'abside, la Vierge colossale, représentée dans l'attitude d'une Orante, sur fond d'or. Le peuple la désigne sous le nom de *Mur inébranlable,* ou de *Notre-Dame orientale.* Son auteur a voulu qu'elle figurât à la fois la Mère de Dieu et de l'Église, ainsi qu'en témoigne l'inscription grecque : « *Dieu est* « *au milieu d'Elle, Elle ne s'ébranlera pas, que Dieu lui* « *soit en aide toujours.* »

En dessous, l'artiste a représenté la *Messe, Missa,* célébrée par le Christ lui-même.

« Le décor, dit M. de Baye, est empreint de l'apparat « des églises grecques. Une croix à quatre branches « couronne le ciborium soutenu par des colonnes. L'au- « tel, richement recouvert d'une nappe pourpre, tissée « de soie et d'or, porte tous les ustensiles en usage pour « la célébration des saints Mystères, deux anges, mi- « nistres du Seigneur, tiennent chacun un flabellum. « De chaque côté, six apôtres s'approchent pour rece- « voir la communion. Elle leur est offerte par le Christ « lui-même, dont la personne est double, pour mieux « faire ressortir la communion sous les deux espèces, « qui a été conservée par les orthodoxes. Les paroles « sacramentelles : « *Prenez et mangez, ceci est mon* « *corps* », se trouvent au-dessus de la personne divine « présentant le pain. Les autres paroles sacramentelles : « *Buvez-en tous, ceci est mon sang* », surmontent la « figure du Sauveur offrant le calice.

Digitized by Google

« Au contraire, dans la cathédrale moderne, consa-
« crée à Saint-Wladimir, Wasnetzoff a ressuscité dans
« une superbe fresque (dont la photographie agrandie
« est mise sous les yeux des auditeurs), la forme adop-
« tée plus anciennement pour figurer la communion,
« celle qui était en usage avant l'époque des icono-
« clastes.

« Entre les trois fenêtres de l'abside, immédiatement
« au-dessus du siège ou de la chaire du Métropolitain,
« il subsiste encore quelques mosaïques. Celles des
« saints Pierre et Paul ayant disparu, ont été rempla-
« cées par des peintures représentant *Pierre* et *Alexis,*
« métropolites, archevêques de Kiew. Mais à droite et
« à gauche de ces deux figures, les anciennes mosaïques
« subsistent. Elles forment toute une rangée d'images
« de saints, qu'il serait trop long d'énumérer. Cepen-
« dant, pour que l'on puisse juger de la technique et du
« caractère de ces œuvres, il nous présente l'une d'elles
« isolément ; elle reproduit *saint Nicolas,* vu de face,
« bénissant de la main droite et portant un livre de la
« main gauche.

« Deux charmants panneaux, représentant l'*Annon-*
« *nonciation,* se trouvent sur chacun des piliers qui
« soutiennent l'arc séparant l'abside de la coupole. Jus-
« qu'en l'année 1853, ces mosaïques étaient masquées
« par l'iconostase, dont la hauteur a été diminuée à
« cette époque.

« Sur le panneau du pilier gauche, on voit l'*Archange*
« *Gabriel,* revêtu d'une tunique blanche, bénissant de
« la main droite et portant de la main gauche un lis
« rouge. De chaque côté du messager céleste sont ins-
« crites en grec les paroles de la Salutation angélique.

« Sur le pilier droit, on admire la Vierge debout,

Digitized by Google

« occupée à filer. Auprès d'elle, se lit le texte de la « réponse qu'elle fit à l'Archange. La Servante du Sei- « gneur est vêtue d'une robe bleu foncé et coiffée d'un « voile de la même couleur, qui se termine par une « frange d'or. Parmi toutes les mosaïques de Sainte- « Sophie, celle-ci est assurément la plus belle. »

Tous ces sujets, quoique dessinés par des peintres de Byzance, sur modèles, n'en ont pas moins déjà un caractère particulier; les figures ne sont pas émaciées, comme en dehors de l'humanité : elles ont des joues pleines, vivantes, humaines. Les vêtements sont somptueux, brillants, les ornements sont riches, les couleurs éclatantes, les traits accentués.

Par leur somptuosité, par l'éclat des fonds, on comprend que les scènes représentées se passent dans le monde de l'idéal; que les personnages sacrés vivent dans la lumière céleste.

Les fidèles, devant tant de magnificence, comprenaient que l'église, aux murailles ainsi parlantes de la gloire du Très-Haut, était bien la Maison de Dieu. (Pourquoi cette noble tradition s'est-elle perdue.)

Application des convenances suprêmes, ce mode décoratif est bien, en effet, le plus religieux, non seulement par la signification des sujets, qui n'admettent rien de banal, mais surtout par le caractère élevé qu'il impose, par le respect qu'il commande. Le visiteur, dès l'entrée, est saisi, introduit dans un autre monde; il est obligé d'interrompre le cours de ses pensées, pour se prosterner devant la gloire de Dieu, contempler la vie des saints, se mettre en communion avec eux.

Grande leçon, que l'Occident a malheureusement perdue dès le onzième siècle, en France, et au seizième en Italie, et qui, nous l'espérons, maintenant que l'Orient

Digitized by Google

commence à être connu, s'y fera jour de nouveau avec toute sa logique.

Pour l'avoir trop oubliée, l'Église, depuis longtemps distraite par des nouveautés architecturales sans cesse renouvelées, ne peut manquer d'y revenir ; la lutte contre le rationalisme et la banalité l'y ramènera, et elle y trouvera une force nouvelle.

En sortant de l'église ancienne, M. de Baye nous a conduits à l'église neuve, Saint-Wladimir, dont Wasnetzoff a été le principal décorateur, et dont il nous a fait précédemment admirer les compositions de la coupole et de l'iconostase ; et il nous a montré les compositions des autres peintres qui ont complété la décoration de l'église.

Tels Swedowski et Niestereff.

Le premier a décoré les nefs latérales ; le Conférencier nous montre un *Christ au Jardin des Oliviers,* d'un caractère très touchant, puis une *Résurrection de Lazare,* peut-être théâtrale, mais bien dans son milieu oriental, par conséquent vraisemblable.

Le second, Niestereff, a peint les murs de l'étage supérieur, et notamment le tableau le plus touchant, la *Nativité.*

La jeune mère, de race affinée et d'un beau type fin, est surtout attachante, à côté du berceau de l'enfant divin, dont les traits accusent déjà une intelligence supérieure. Grâce aux projections de ces sujets grandis à leur dimension véritable, nous avons pu, avec les explications de M. de Baye, nous faire une idée du charme religieux de ces églises russes.

Après l'église, il nous a montré le clergé ; en premier, son chef, le Métropolitain, Mgr Joanicki, primat de la Russie ; puis les moines du couvent des Catacombes, et,

Digitized by Google

en passant, l'église bysantine de Saint-Michel et l'église plus moderne de Saint-André.

Le couvent des Catacombes ou Lavra Petcherski (Lavra, couvent ; Petchera, crypte), fondé par Théodose et Antoine, dont il renferme les restes, abrite aussi ceux du fameux moine Nestor, le premier historien de la Russie.

Il est en outre célèbre par ses quinze cents moines venus de toutes les parties de la Russie, et offrant ainsi la collection de tous les types de ses provinces.

L'intérieur de la principale église, dont les murs datent d'Iaroslaw, présente un intérêt exceptionnel.

« Lorsque je pénétrai dans le temple saint, dit « M. de Baye, on y célébrait l'office du soir.

« Les parois des murailles disparaissaient sous « des plaques d'or et d'argent encadrant les icones, « devant lesquelles tombaient des voûtes une pluie de « lampes jetant partout des lueurs multicolores. A « travers un nuage d'encens, au milieu des cierges, « plus brillant et plus somptueux que le reste, l'iconos- « tase apparaissait comme dans un horizon lointain.

« Au centre, l'image vénérée scintillait dans ses « auréoles de diamants et de pierreries.

« Il était impossible d'en approcher, la distance qui « me séparait du sanctuaire était infranchissable. Le « dallage disparaissait, recouvert d'une multitude de « gens prosternés, serrés les uns contre les autres, se « dressant tous ensemble, de temps en temps, pour faire « un signe de croix, et s'inclinant de nouveau jusqu'à « terre pour la baiser. On eût dit un océan humain « tantôt calme, tantôt agité, d'où la prière montait sous « la forme d'un long soupir ou d'un chant vibrant de « foi. »

Digitized by Google

Le Conférencier, pour achever d'initier ses auditeurs au *milieu,* les a conduits ensuite dans la campagne, dans un de ces poétiques villages petits-russiens, en passant par le Dniéper, où se plongent au moins une fois par jour les Kiéwiens, en se fouettant dans l'eau, tout comme au temps du moine Nestor, avec de petites vergettes de bouleau garnies de leurs feuilles, qui quelquefois se détachent et restent adhérentes à la peau (collantes); puis dans la vallée, où surtout au milieu du jour, « dans « une atmosphère embaumée, éclairée par une lumière « translucide, la nature luxuriante, la végétation exu- « bérante, la frondaison des arbres d'un vert intense, « les fleurs d'une coloration chaude, procurent une « jouissance capiteuse et poétique ».

Il nous y a montré les paysans occupés à la fenaison, les hommes au menton rasé et aux longues moustaches, si pittoresques avec leurs larges pantalons, leur chemise brodée de rouge et de bleu.

Les femmes, qui charment la vue avec leurs chemises où la toile disparaît sous les broderies, les bandes d'étoffes multicolores qui remplacent la robe et serrent les reins, leurs ceintures aux voyantes rayures, leurs colliers nombreux, leurs boucles d'oreilles d'argent ornées de corail et d'ambre, et leurs coiffures en forme de turban.

Les jeunes filles en cheveux, parées chaque matin, pendant la belle saison, d'un diadème des plus belles fleurs.

Il nous a introduits ensuite au village, précédé de palissades de branchages tressés servant de clôtures ; « à l'entrée se dresse l'église avec ses dômes blancs et « verts; puis viennent, entourées de champs de tourne- « sols, les isbas aux façades peintes, les familles nom-

Digitized by Google

« breuses des habitants, tous, petits et grands, sortis « pour voir passer de nobles étrangers ».

C'est dans un de ces villages, qui jusqu'alors n'avait jamais vu de Français, qu'il fut témoin de la sympathique condoléance de ces braves gens pour la France, lorsqu'ils apprirent la mort tragique du Président Carnot.

En rentrant le soir à Kiew, par le Dniéper, avec le soleil couchant, « le ciel change de nuance, son azur « sans tache devient violacé, le soleil, souligné de mar- « brures pourpres, écarlates, se perd dans l'or des cou- « poles de Kiew, qu'il incendie de ses derniers rayons ; « c'est un embrasement général préludant au sommeil « de la vie dans l'immobilité des choses.

« Le Dniéper s'étend, large et majestueux, dans cette « vallée sans horizon. Là bas, la lune apparaîtra où le « ciel et l'eau se confondent.

« La brise, trop légère pour troubler le calme gé- « néral, nous apporte, avec son haleine caressante, le « parfum des berges embaumées, disparaissant aux « yeux, pendant cet intervalle qui suit l'éclat du jour « et précède les clartés de la nuit.

« Les eaux, comme de fidèles interprètes, répètent « ce qui se voit au ciel. Le fleuve semble une nappe « sans commencement, sans fin. Nos regards, suivant « ses innombrables méandres, se portent du point « éloigné où le disque d'or s'est perdu dans des lueurs « incandescentes, jusque vers cet autre point où le « disque d'argent se lève comme dans une coulée de « diamants. Le soleil a disparu avec éclat, la lune naît « avec mystère. La majesté fait place à la poésie.

« Voici l'heure des lumières célestes et terrestres. « Le ciel se peuple d'étoiles, et la terre de feux. Kiew

Digitized by Google

« apparaît, dans sa parure nocturne, comme une reine « toujours brillante. Sur le point culminant de la cité, « deux puissants jets de lumière inondent les jardins « et les édifices. Au-dessus d'eux, la lune dans toute « sa vigueur, étale son rayonnement qui lutte avec « celui de l'électricité. »

Tableaux superbes, que des projections, même nombreuses et très nettes, sont impuissantes à évoquer dans leur splendeur, au milieu desquels nous comprenons que se plaisent les Petits-Russiens.

« L'esprit de ce peuple, ajoute-t-il, s'y émeut, s'y passionne. »

Sa littérature et ses chants en sont les traducteurs aussi éloquents que fidèles.

Après avoir rappelé les grands progrès faits par la Russie, montré son avenir, et ses sympathies pour la France et les Français, il termine par cette comparaison flatteuse :

« On a dit que Reims était la Moscou française « (comme Ville du Sacre), ce titre est trop charmant « pour être changé. Cependant, Kiew et Reims ont l'une « et l'autre été le théâtre du baptême des premiers « Barbares convertis. Unissons donc les noms de ces « deux belles cités, qui toutes les deux ont vu l'aurore « de la civilisation et de la grandeur des deux peuples, « dont les drapeaux portent les mêmes couleurs, et dont « les cœurs battent à l'unisson. »

(Des applaudissements prolongés ont prouvé à l'intéressant Conférencier qu'il avait été compris.)

ALPH. GOSSET

Digitized by Google

Liste des projections exécutées par M. Houlon jeune, avec les clichés de M. de Baye :

Vue de l'église Sainte-Sophie.
Abside de cette église, mosaïque.
La Communion, mosaïque.
La Communion, fresque de Wasnetzoff.
Saint-Nicolas, mosaïque.
L'ange Gabriel, mosaïque.
La Vierge de l'Annonciation, mosaïque.
L'église Saint-Wladimir.
Le Christ au Jardin des Oliviers, peint par Swedowski.
La Résurrection de Lazare, du même peintre.
Le panneau de la Nativité, peint par Niestereff.
Mgr Joanicki, le Métropolitain de Kiew.
L'église Saint-Michel.
L'église Saint-André.
Vue du Cimetière.
Couvent des Catacombes ou *Lavra Petchersky.*
Kiew, la ville basse.
Pont pour les piétons.
Femme petite-russienne.
Attelage de bœufs.
Paysans à l'entrée d'une isba.
Un village petit-russien.
Deux vues du Dniéper, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ŒUVRE

DE

VICTOR VASNETZOFF

devant l'École Moderne de Peinture en Russie

PAR M. LE BARON DE BAYE

Membre correspondant de l'Académie Nationale de Reims

REIMS

IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE (N. MONCE, DIR.)

RUE PLUCHE, 24

M DCCC XCVI

Digitized by Google

La Conférence sur Vasnetzoff a été donnée :

A l'*Académie Nationale de Reims*, le 8 février 1895.
A la *Société des Artistes Russes*, à Paris, le 12 février 1895.
Au *Cercle catholique des Étudiants de Paris*, le 13 mars 1895.
A la *Société de Saint Jean*, à Paris, le 4 avril 1895.
A la *Société des Amis des Arts du Département de la Somme*, à Amiens, le 6 avril 1895.
A l'*Association générale des Étudiants de Paris*, le 1er mai 1895.

Digitized by Google

L'ŒUVRE
DE
VICTOR VASNETZOFF
devant l'École Moderne de Peinture en Russie

Un maître dans l'école moderne de peinture en Russie, M. Polénoff, m'offrant la gravure de son tableau représentant le *Christ jugeant la femme pécheresse,* voulut y joindre, comme dédicace, une pensée qu'il formula ainsi : L'*archéologie va de pair avec la peinture historique.*

Bien que mes voyages en Russie aient eu un but purement archéologique, je dois confesser que les antiquités n'ont pas entièrement absorbé mon attention. Il est difficile, lorsqu'on étudie le passé du pays qu'on visite, de rester indifférent à son présent. Mes derniers séjours à Moscou et à Kief ont été consacrés à l'étude de l'œuvre d'un grand artiste, pour lequel je professe une admiration que j'espère n'avoir pas de peine à vous faire partager.

N'ayant jamais traité que des sujets archéologiques, je dois, en commençant, vous avouer que je sors du domaine de mes études familières. Cet aveu me vaudra l'indulgence de mes auditeurs. Dans cette causerie, je ne veux être qu'un intermédiaire entre les personnes d'un esprit délicat et d'un sentiment élevé qui m'écoutent, et un artiste qui, selon moi, est le meilleur et le plus éloquent interprète de l'âme russe. Si ce n'est pas une ambition trop grande, je voudrais vous communiquer

Digitized by Google

mes impressions, mon admiration, et même mon enthousiasme.

Il m'a semblé que l'idée de vous conduire en Russie mériterait vos sympathies. Les sentiments réciproques des Russes et des Français ont supprimé la distance qui les sépare. La spontanéité des ovations faites par tout le peuple français aux marins russes, et les constantes preuves d'amitié fraternelle que nos compatriotes ont prodiguées à la Russie, aux jours de joie comme aux jours de deuil, ont resserré les liens qui unissaient déjà les deux nations. Nous n'aurons donc pas grand'peine à passer de l'Europe occidentale à l'Europe orientale.

En Russie, tout peintre est doublé d'un poète. L'accueil charmant que j'ai reçu partout m'a souvent amené auprès d'artistes dont j'avais admiré les œuvres ; cette admiration s'étendait, aussitôt que je le connaissais, à celui qui les avait produites. Dans des conversations pleines d'abandon, l'artiste russe expose les sensations éprouvées, les émotions subies, les pensées méditées pendant qu'il travaillait. Toutes étaient la traduction de son état moral ; il avait voulu en fixer et en perpétuer le reflet sur la toile à l'aide du pinceau. Le peintre cédait la place au poète.

L'absence ou plutôt le mépris des préoccupations matérielles et de l'intérêt pécuniaire est aussi une des preuves que le peintre russe est amoureux de son art.

Dans le pays où je vous ai amené, deux puissants facteurs, l'influence du sang et celle du milieu, agissent sur les tendances et sur le caractère de la masse ; ils exercent une action encore plus puissante sur l'esprit de ceux qui fixent dans des vers ou sur une toile la reproduction de ce qu'ils voient ou de ce qu'ils conçoivent.

Digitized by Google

L'influence du sang se traduit par une grande impressionnabilité, par un prompt abandon de ce qui ne satisfait pas, par une persévérance admirable dans l'accomplissement de ce qui répond au désir ou à la volonté, par une contemplation tout orientale, par une aptitude toute spéciale à l'analyse des beautés des spectacles de la nature. Le Russe pratique l'hospitalité avec grandeur et charme, donne son amitié tout entière avec droiture, se montre tel qu'il est, pratique avec ardeur l'amour de sa religion et de sa patrie.

Ces dispositions morales favorisent singulièrement l'influence du milieu. Quiconque a parcouru la Russie du Nord au Midi a dû ressentir cette impression, à laquelle il me semble impossible d'échapper, que la nature y est pleine de poésie, aussi bien en hiver qu'en été ; le Russe aime passionnément les spectacles qu'elle lui offre, il cherche un contact incessant avec elle, il la contemple, la médite ; si le talent lui vient en aide, il la chante, il la peint.

Le Slave obéit aux influences de sa race, et il chérit les influences du milieu où il est né. Ses voyages à l'étranger, ou ses rapports avec ceux qui ne sont pas ses compatriotes, modifient rarement les penchants de son caractère, mais ne les détruisent jamais.

Ces quelques observations préliminaires serviront d'introduction pour comprendre le milieu où nous nous transportons et auquel appartient celui dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Il existe en Russie une école moderne de peinture très remarquable et très peu connue hors de ses frontières. Vasnetzoff est un de ses zélateurs, un de ses apôtres même. Il voit tout, conçoit tout et peint tout au point de vue russe.

Digitized by Google

A notre époque, l'art tend à devenir cosmopolite et à revêtir partout la même forme. Il semble qu'il n'existe plus, comme jadis, une école dans chaque pays, où les aspirations, l'état moral et l'esprit de ce pays se révèlent. Aussi, lorsqu'une individualité apparaît avec une auréole de génie, elle s'impose aux regards, et mérite de fixer l'attention.

Vasnetzoff.

Avant de passer en revue les œuvres, nous devons d'abord présenter leur auteur. Victor Mikhaïlowitch Vasnetzoff naquit en 1848, au village Lopialo, dans le gouvernement de Viatka. Fils de prêtre, il fut instruit au séminaire de cette même ville. Ses études étant achevées, il entra, en 1870, à l'Académie des Beaux-Arts de Pétersbourg, où il passa six années. En 1876 il habita Paris, et en 1885 il visita l'Italie, avant de commencer ses fresques de l'église Saint-Wladimir, à Kief. Lorsqu'il peignait, dans cette cathédrale, la frise de la coupole, un de ses amis l'a photographié, et ce portrait que je vous montre est très ressemblant. Il vous fait connaître la personne de l'artiste. Le caractère et l'esprit de Vasnetzoff m'ont tellement charmé, que je ne me sens pas assez éloquent pour les louer comme ils le méritent; et pour ne pas blesser la modestie de l'homme, je ne parlerai que de ses œuvres.

Nous commencerons par celles qui ont trait à l'archéologie, à l'histoire et aux légendes de la Russie, en exprimant le regret de n'avoir pu nous procurer plus de reproductions des tableaux conçus dans cet ordre d'idées.

Digitized by Google

Victor Wasnetsoff
1894 a. 16 Mars.

UNIV OF MICH

Digitized by Google

Digitized by Google

Ensuite, nous étudierons Vasnetzoff, peintre religieux ; nous admirerons comment il a compris et interprété, d'une façon toute personnelle, ce qui existe de plus grand, de plus beau et de plus immatériel. Il y a là non plus le produit d'une imagination féconde, mais le produit de méditations, de recherches de l'idéal religieux et de la contemplation des choses du ciel.

Vasnetzoff, peintre de l'histoire légendaire.

Vasnetzoff a débuté comme genriste, et la galerie Trétiakoff, de Moscou, contient ses œuvres dans cette première manière. Il n'avait pas encore trouvé sa voie. Sa seconde manière ne tarda pas à fixer sur lui les regards. Il étudia et chercha à figurer la vie en Russie aux divers âges ; il emprunta ses sujets à l'histoire légendaire de son pays. Il y avait là une mine très riche, où sa féconde imagination et son caractère national pouvaient puiser indéfiniment. Notre peintre excelle lorsqu'il s'agit d'imaginer quelque chose d'immatériel, de surnaturel, de mythique, et de donner un corps à une idée fantastique.

Fresques du Musée historique.

Vasnetzoff a composé des scènes ayant trait aux débuts de l'humanité en Russie ; il a été le peintre de la préhistoire, avant d'être celui de l'histoire. En effet, le comte Ouvarof l'a chargé de décorer la salle du Musée impérial historique de Moscou, où sont réunies les antiquités de l'âge de la pierre. Les peintures qu'il y a

Digitized by Google

exécutées sont les premiers essais qu'il fit dans ce genre. Il y déploya de grandes qualités, qui se développèrent dans la suite.

Le peintre a montré quelle devait être la vie des hommes préhistoriques, avec cette puissance d'imagination dont il a donné tant de preuves.

On peut diviser en trois parties la frise dans laquelle Vasnetzoff a fait revivre les hommes de l'âge de la pierre. A cette occasion, il serait facile de vous faire un cours d'archéologie que je vous épargnerai.

I.

La première partie représente *une famille,* ou *une tribu,* à l'entrée de la caverne qui lui sert sans doute de demeure. Le foyer est allumé, la chasse a été fructueuse, la chair du gibier servira au repas, les peaux et les fourrures à confectionner des vêtements, les os et les cornes seront transformés en instruments, et les dents deviendront des parures. Hommes et femmes sont occupés. Celui-ci tient à la main une tête d'élan coupée, qu'il a empoignée par sa puissante ramure; celui-là rapporte sur son dos un ours qu'il a tué, et cet autre, armé de son arc, va décocher une flèche à l'oiseau qui fend les airs.

II.

Dans le second tableau, nous voyons un *colosse,* j'allais dire un hercule, prêt pour la chasse ou pour la

Digitized by Google

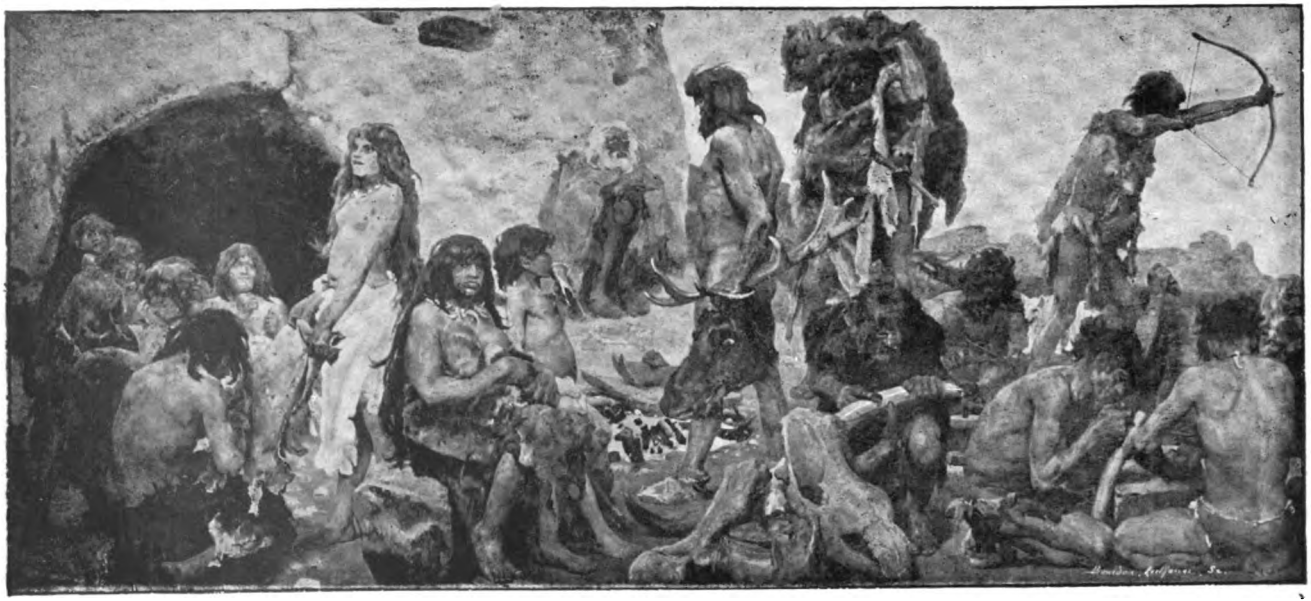

L'AGE DE LA PIERRE

Fresque de Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

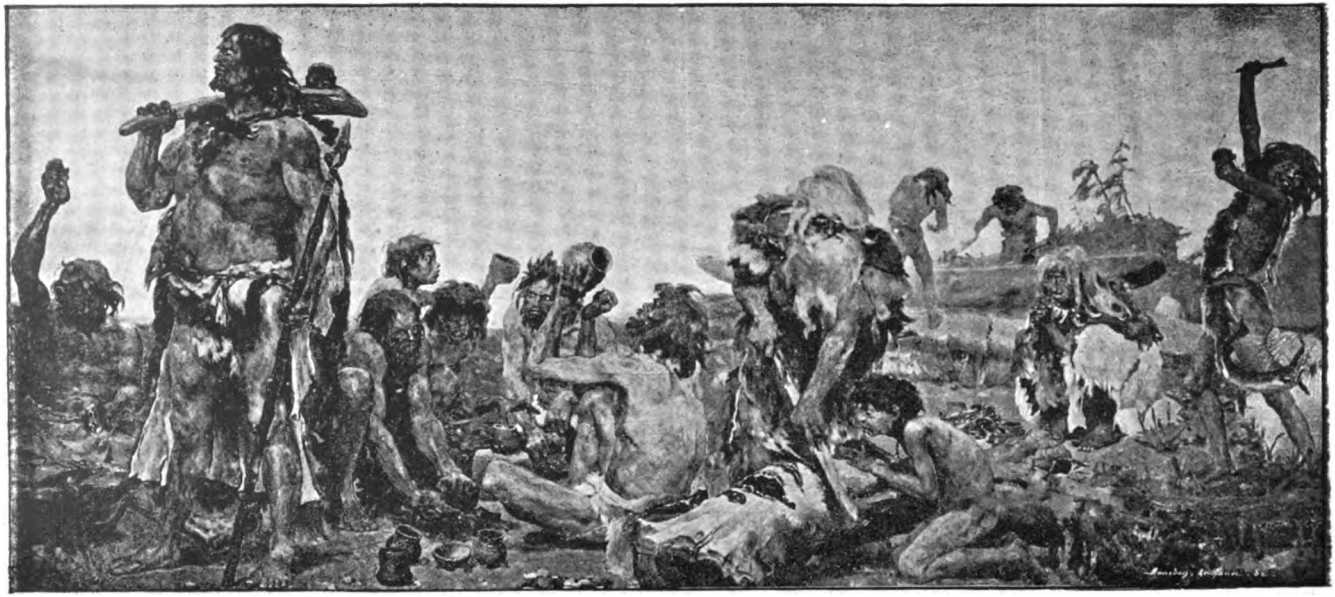

UN COLOSSE

Fresque de Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

MUSÉE IMPÉRIAL HISTORIQUE DE MOSCOU

COMBAT ENTRE DES CHASSEURS ET UN MAMMOUTH

Fresque de Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

guerre. Près de lui, un groupe de gens accroupis façonnent des vases en terre. Plus loin, un vieillard, dont le visage disparaît presque entre une chevelure abondante et une barbe hirsute, divise en morceaux un arbre séculaire, à l'aide du feu ; un adolescent entretient la flamme en soufflant à pleins poumons. Au deuxième plan, deux hommes transforment une poutre en nacelle. A l'extrémité, au bord d'un étang, une femme adroite vient de tirer de l'eau un sterlet pris à l'hameçon. Le mouvement de son corps est gracieux, et ses traits resplendissent de la joie d'avoir fait une si belle capture.

III.

Le troisième panneau est fort remarquable. Il reproduit un véritable drame, un *combat acharné entre des chasseurs et un mammouth*. Le géant des animaux est tombé dans une fosse creusée pour s'en rendre maître. Déjà il a fait une victime, il a tué cette femme qui gît sur le sol, baignée dans son sang. La bête féroce n'échappera point à la mort ; sa tête en furie montre une gueule béante d'où sortent d'immenses défenses, son œil, petit, brille comme une flamme, et sa trompe se relève menaçante. D'innombrables ennemis cernent leur dangereuse proie. Voyez l'ardeur, l'acharnement qu'ils mettent au combat, l'expression de leurs visages ; les mouvements de leurs membres rendent parfaitement l'effort et la colère.

Digitized by Google

Vasnetzoff peintre des bylines.

Vasnetzoff a consacré une immense toile, datée de 1881, à une *byline* du cycle de Wladimir. Les bylines sont des chansons épiques et populaires, des cantilènes qui se conservent de père en fils, qui constituent, en quelque sorte, l'histoire d'un peuple par lui-même.

Le tableau en question représente *Ilia,* le héros de Mourom, à l'âge où l'on peut à peine

> ..... déraciner un chêne
> pour soutenir ses pas tremblants.

Il est à cheval, tout bardé de fer ; il s'est arrêté au milieu d'une steppe dont l'horizon est sans fin, dont le sol est jonché d'ossements blanchis par le temps et dispersés parmi les herbes sèches. Le soir est venu, et les oiseaux des ténèbres voltigent capricieusement sous le ciel calme, à la lueur incertaine du crépuscule. Le silence de la mort règne dans cette solitude immense.

Ilia, interrompant sa course, se tient immobile et pensif, en un endroit où s'ouvrent trois routes, devant un rocher couvert de mousse, sur lequel il lit cette inscription fatidique :

« Si l'on prend à droite, on deviendra riche ; si l'on prend par le milieu, on sera marié ; si l'on prend à gauche, on sera tué. »

Quel parti prit le vieux héros? Le tableau ne nous l'indique pas, mais la byline nous l'apprend, et je vous demande la permission de vous la raconter.

Le vieux Cosaque, après avoir lu, réfléchit et se rendit cette justice, qu'à son âge il n'avait que faire de s'en-

Digitized by Google

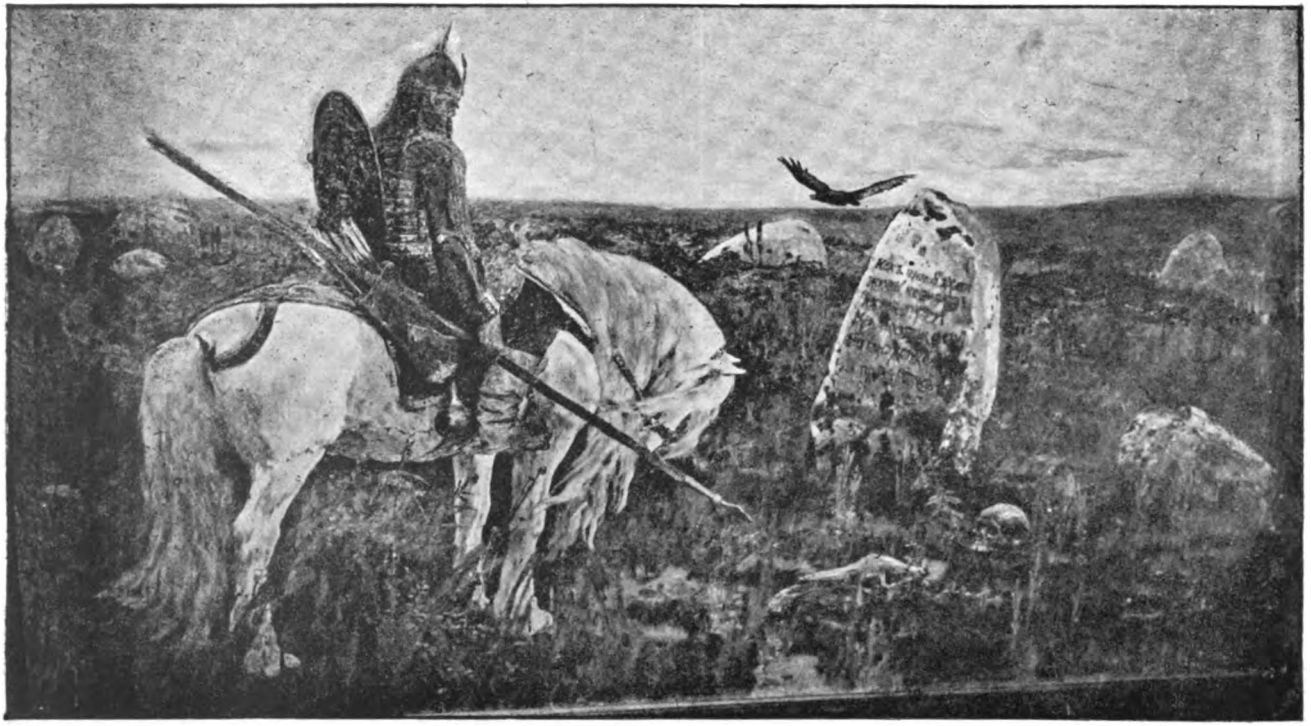

ILIA DE MOUROM

Fresque de Victor WASNETZOFF

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

richir, encore moins de se marier. Il était plus convenable de prendre par le chemin où l'on devait être tué. Au bout de trois heures, il tomba sur une troupe de brigands et la dispersa. Il revint alors sur ses pas et écrivit sur le rocher : « J'ai pris à gauche, et je n'ai pas été tué. »

Reprenant la route du milieu, il arriva bientôt à une magnifique résidence.

Une fille de roi, d'une éblouissante beauté, en sortit et vint embrasser le vieux brave. Elle lui donna un festin somptueux et l'emmena ensuite dans sa chambre. Il y avait là un lit de soie et de duvet ; je ne sais pourquoi, il parut suspect au bogatyr. Il refusa de s'y coucher le premier, alléguant que dans son pays c'est aux femmes de coucher au fond. Il prit alors la princesse par sa ceinture de soie et la jeta sur le lit, qui aussitôt s'effondra et précipita l'enchanteresse dans les souterrains du palais. Ilia courut à la porte du souterrain, l'enfonça d'un coup de pied, et rendit la liberté à quarante tzars ou fils de tzars, quarante rois ou fils de rois qui s'y trouvaient prisonniers. Quant à la perfide, il la fit écarteler. Il revint encore une fois au carrefour et écrivit : « J'ai pris par le milieu, et je n'ai pas été marié. »

Par la troisième route, il arriva à une croix de fer qui marquait le gisement d'un trésor. Du trésor il fit trois parts, et en éleva trois églises : l'une au sauveur miséricordieux, l'autre à saint Nicolas de Mojaïsk, la troisième à saint Georges le brave. Il était en droit d'écrire sur le rocher : « J'ai pris à droite, et je ne suis pas devenu riche. »

C'est ainsi qu'Ilia de Mourom triompha trois fois de la destinée.

Digitized by Google

Vous m'excuserez d'avoir ouvert une aussi longue parenthèse, mais ce récit vous donne le caractère des légendes que Vasnetzoff s'est plu à figurer. La poésie souvent dramatique et toujours nationale qui s'en dégage, leur caractère fantastique et héroïque à la fois, leurs données semi-historiques, semi-légendaires, leur origine purement russe, étaient bien faits pour tenter le pinceau de celui que l'on a nommé le Gustave Doré de la Russie. Sans amoindrir la renommée de ce peintre français, j'estime que les créations de Vasnetzoff lui méritent un titre plus élevé, et qu'elles lui assigneront une place mieux en rapport avec la grandeur d'une aussi noble intelligence.

M. Sabba Mamentoff, outre la toile représentant *Ilia de Mourom,* en possède une autre, exécutée l'année suivante (1882), et représentant le *Tapis volant*. Elle aussi est inspirée par un conte russe, dont Ivan Tsarewitch est le héros. Ce prince, transporté dans les airs sur un tapis, rapporte d'un royaume légendaire une cage d'or contenant l'oiseau de feu. Les hiboux peuplent le ciel, et le croissant de la lune perce les nuages. Sur la terre, tout s'est endormi après un beau crépuscule. Une vallée sans fin s'étend, semblable à celle du Dniéper où les eaux du fleuve ondoient comme de l'argent fondu, pour me servir de l'expression d'un poète russe.

Malheureusement, les photographies ne rendent pas les couleurs, il faut deviner les beautés des paysages, les reflets de la lune, les teintes chaudes du tapis d'Orient qui prend les formes d'un volatile, le costume éblouissant du prince et les jets lumineux s'échappant de la cage d'or. Tout ceci est interprété avec autant de talent que d'imagination.

Cet Ivan, héros de nombreux contes russes, est tou-

Digitized by Google

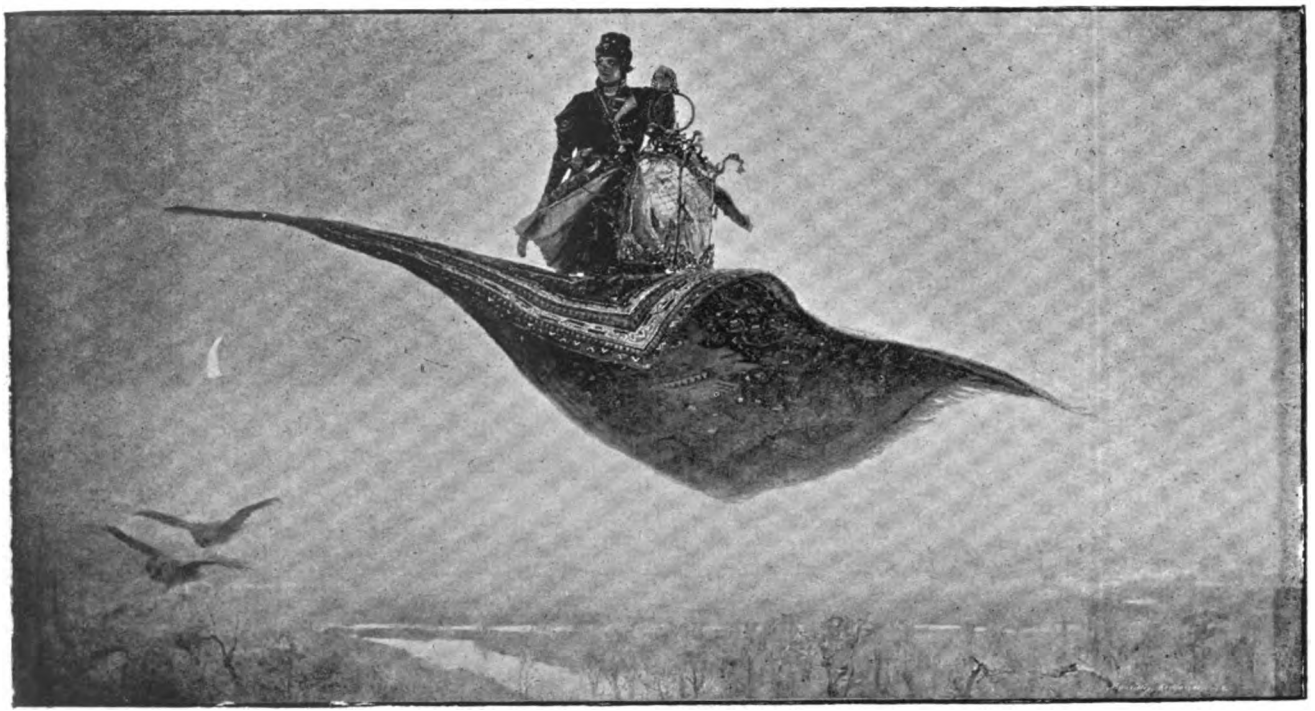

LE TAPIS VOLANT

Fresque de Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

jours le fils cadet d'un tzar. Il s'en va à la recherche soit d'un oiseau de feu, soit d'une sœur, ou bien il descend dans le royaume souterrain, où il trouve trois princesses. Ce dernier sujet a inspiré à Vasnetzoff un tableau qu'il vient d'achever, et dont je ne puis malheureusement pas mettre la reproduction sous vos yeux.

La galerie Trétiakoff à Moscou, conserve la toile où sont représentés, chevauchant sur un loup, dans une forêt, ce même prince Ivan Tsarewitch et Marie Tsarewna. C'est en quelque sorte l'apothéose de la vie idéale russe dans son expression la plus pure et la plus tendre. Ici, le loup est le serviteur.

Le littérateur Joukowsky a poétisé le conte populaire du loup gris, dont on connaît plusieurs variantes.

Vasnetzoff a composé deux œuvres qui marquent dans l'histoire contemporaine de la Russie deux dates mémorables, l'une de joie, l'autre de larmes. Le *Menu du Banquet* donné à Moscou (1) le jour du couronnement d'Alexandre III fut dessiné par ce peintre, et nous le montrons comme une preuve de ses connaissances étendues et variées du costume et de l'art décoratif des anciens temps. Le dessin original de ce menu figure dans la Galerie Trétiakoff de Moscou, et je regrette que vous ne puissiez juger ici des couleurs et des ors qui lui donnent un cachet spécial.

Cette image nous reporte à une époque d'allégresse, où le peuple russe fêtait son souverain bien-aimé. Le talent de Vasnetzoff devait être mis à contribution récemment, lorsque les artistes moscovites chargèrent leur confrère de peindre une *bannière* destinée à suivre le cercueil de ce monarque enlevé prématurément à ses

(1) 27 mai 1883.

Digitized by Google

sujets, dont il était le père. Celui qui a été l'arbitre de la paix et un modèle de sagesse demeurera une des plus grandes figures de ce siècle. Son nom survivra, en France comme en Russie, entouré de l'auréole de l'immortalité.

Vasnetzoff peintre religieux.

Par sa plus récente et sa plus importante œuvre, Vasnetzoff s'est révélé comme un maître dans la peinture religieuse. La connaissance de cette œuvre vous permettra d'admirer sa puissante imagination, ses inspirations géniales, son individualité brillante et originale, qualités auxquelles vient s'ajouter une richesse de couleurs et de tons que sa palette n'avait pas encore révélé avec un pareil éclat, avec une telle virtuosité. C'est accomplir un miracle, que de produire de véritables créations tout en demeurant un fidèle et consciencieux observateur des traditions ; de représenter d'une façon personnelle et nouvelle des sujets cent fois immortalisés par les premiers maîtres.

Vasnetzoff a le grand mérite d'avoir ramené la peinture religieuse en Russie à son véritable but. Elle avait, au cours de ce siècle, subi des impulsions variées. Des hommes d'infiniment de talent, comme Ivanoff, Kramskoï ....., et tant d'autres, ont traité des sujets religieux ; mais leurs œuvres, savamment étudiées, sont des pages historiques et non des inspirations idéalistes. Ces œuvres, créées par le travail, sont étrangères à l'inspiration religieuse. A cette école académique, classique, internationale, mais non pas russe, a succédé une autre école qui a voulu, dans ces derniers temps, faire du

Digitized by Google

naturalisme à outrance, en laissant deviner des préoccupations philosophiques. Le peintre Gué, mort il y a quelques mois, est celui qui a été le plus loin dans cette voie, et le plus en vue, à cause de son amitié avec le célèbre comte Tolstoï. Comment ne pas mentionner son *Christ* étalant sur la croix des chairs en décomposition, tableau dont on a interdit l'exposition à Pétersbourg ; et cette autre toile intitulée : « *Quid est veritas ?* » celle-ci représente un Christ humilié, dont le visage exprime autant l'amertume que la révolte, devant un Pilate heureux, gras et pommadé.

Vasnetzoff apparaît donc comme un rénovateur, à la tête d'une renaissance et d'un relèvement de la peinture russe nationale et religieuse. Il n'a pas combattu, il a simplement opposé son genre à celui qui occupait précédemment l'opinion publique, et il a remporté une éclatante victoire.

Afin de connaître Vasnetzoff « travailleur pour Dieu, peintre des images », comme se nommaient jadis les décorateurs des églises grecques, il faut se rendre à Kief, la mère des villes russes, le berceau du Christianisme, le lieu même où l'art russe s'est formé au contact de celui de Byzance. Il faut arriver dans cette riante Ukraine, dont la nature charmeuse et les nuits vertes ont été chantées par les poètes. C'est là que le peintre devait trouver son chaud coloris et cueillir ses lauriers. C'est là qu'il se montre dans la plénitude de son génie.

Il a couvert de fresques l'abside, la coupole, la nef et la tribune d'une grande basilique érigée en l'honneur de saint Wladimir, dans la cité où commença l'histoire, où se développa la civilisation, où brilla d'un premier éclat la religion de la Russie. Ces fresques s'étendent sur six mille archines carrés, c'est à dire sur plus de 4,000^{m}

Digitized by Google

(4267^{m} 122^{mm}). Ce travail est grandiose, et lorsque nous aurons passé en revue les principales parties de son ensemble, vous direz avec moi qu'il est digne d'admiration.

Nous commencerons par la composition exécutée la première, et qui, par sa position, se présente immédiatement aux regards.

La grande Madone.

En pénétrant dans la cathédrale de Saint-Wladimir, dont la décoration est d'une richesse inouïe, vos yeux, comme par un effet magnétique, sont attirés par ceux de l'image gigantesque de la Madone, qui se dresse devant vous sur le mur de l'abside. L'impression produite par une telle apparition est indescriptible.

Cette image de la vierge, bien qu'elle ne soit pas ancienne, a déjà, comme beaucoup d'autres, sa légende. La voici :

Lorsqu'il fut question de décorer l'intérieur de la cathédrale de Saint-Wladimir, une commission composée d'artistes, à la tête desquels se trouvait le professeur Prachoff, se réunit dans la basilique, dont la nudité des murailles attendait une décoration digne du lieu saint.

En examinant l'enduit du cul-de-four de l'abside, on remarqua une tache d'humidité, dont la forme bizarre frappa tellement les personnes présentes, qu'elles hésitèrent d'abord à se communiquer leur impression. Elles se décidèrent néanmoins à l'échanger. Cette tache d'humidité ressemblait à la silhouette d'une vierge. On fit monter à l'échelle des jeunes gens, qui suivirent les contours avec du fusain. Cette opération prouva au

Digitized by Google

groupe d'artistes présents qu'ils n'étaient pas le jouet d'un rêve. Après avoir photographié la tache révélatrice, on écrivit à Vasnetzoff, lui proposant de composer un projet pour cet emplacement dont on lui envoya les dimensions. L'artiste, ignorant alors ce que nous venons de raconter, peignit une vierge dont le profil ressemblait singulièrement à celui de la tache. Le projet fut adopté, et Vasnetzoff, lorsqu'il vint à Kief pour peindre la vierge que voici, fut, plus que tous les autres, frappé de cette analogie de contours.

La Madone est de dimensions colossales, puisque, de la tête aux pieds, elle mesure douze archines et demi, c'est à dire plus de huit mètres.

La beauté de cette œuvre valut à son créateur un grand succès, et la décoration des principales parties de la cathédrale de Saint-Wladimir lui fut confiée.

Cette Vierge, portée sur des nuages comme ceux que l'aurore sait teinter, est d'un style si personnel et si élevé qu'il impressionne. Malgré cette nouveauté, il y a mille détails, comme la frange du manteau et les chaussures, qui rappellent le costume des anciennes vierges byzantines. Le mouvement de l'enfant Jésus tendant ses bras, est saisissant. La couronne de chérubins, dont les têtes expressives sortent de leurs six ailes, forme un cadre charmant.

Je ferai remarquer, une fois pour toutes, le rôle très important que joue l'expression des yeux dans les personnages de Vasnetzoff. Il sait admirablement imprimer sur leur visage, par le regard qu'il leur donne, tous les sentiments qu'il prête à leur âme.

Digitized by Google

La Communion.

Immédiatement au-dessous de la grande Madone, se déroule une composition didactique représentant la *Communion,* ou plutôt la *Messe célébrée par le Christ lui-même.* Le peintre a choisi la forme ancienne, celle qui était usitée pour reproduire ce sujet, antérieurement à l'époque des iconoclastes : c'est à dire le Christ en une seule personne. Dans la suite, le Christ était deux fois figuré, ou plutôt sa personne était double, pour bien indiquer la communion sous les deux espèces. Ici, *Notre-Seigneur,* vu de face, porte de la main droite le pain, qu'il présente à *saint Pierre,* et de la main gauche le calice, qu'il offre à *saint Paul.* Les autres apôtres suivent, à l'exception de *Judas.*

Sur les marches du sanctuaire, devant la porte ouverte d'une clôture de l'iconostase, qui n'est pas plus élevée que la table de communion de nos églises, la personne divine apparaît debout. Derrière elle se voit l'autel surmonté du ciborium, de chaque côté duquel se tient un archange portant le flabellum. La reproduction que voici montre seulement la partie centrale de cette fresque.

Nous passerons immédiatement aux murs latéraux de l'abside.

Les Prophètes.

Sur les murs latéraux de l'abside, de chaque côté de la Madone, Vasnetzoff a peint les *Prophètes* qui ont annoncé la venue du Messie. Les prophètes sont souvent représentés comme pour servir de prologue aux mys-

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

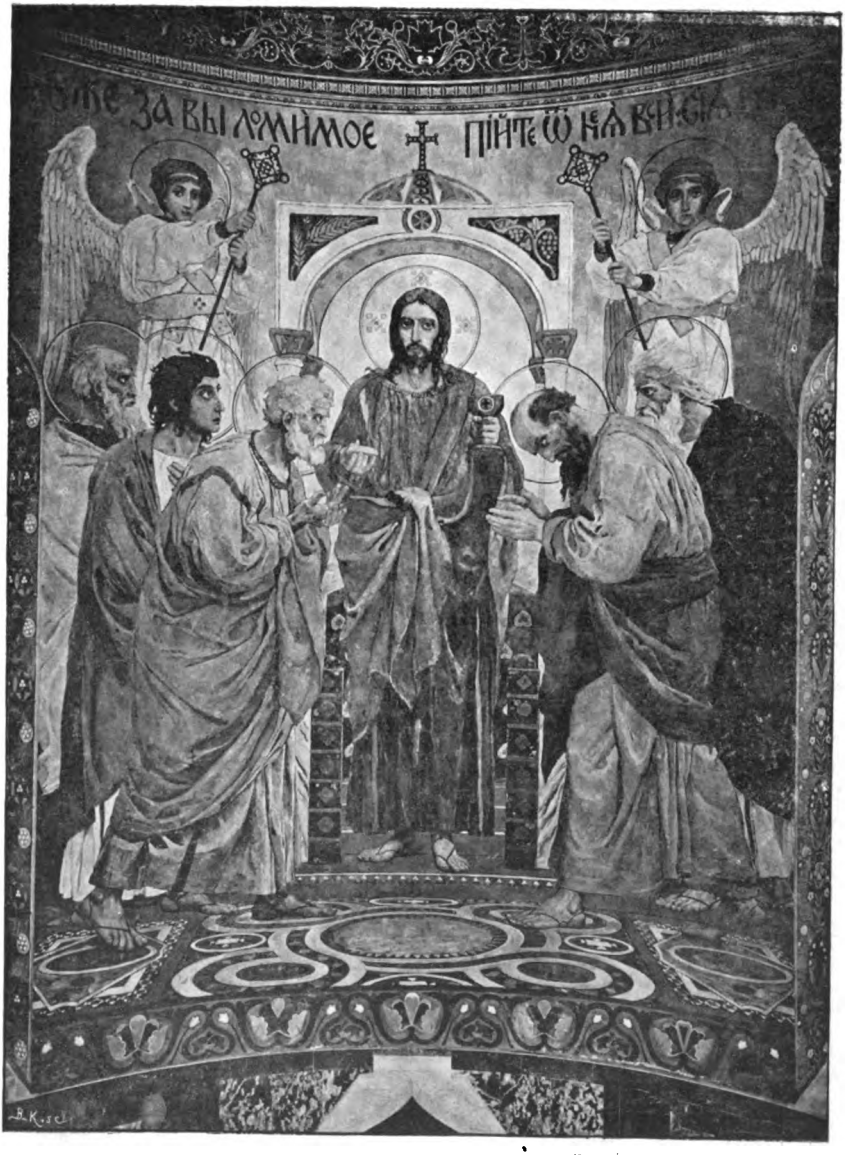

LA COMMUNION

Par Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

(Abside)

LES PROPHÈTES

Par Victor WASNETZOFF

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

(Abside)

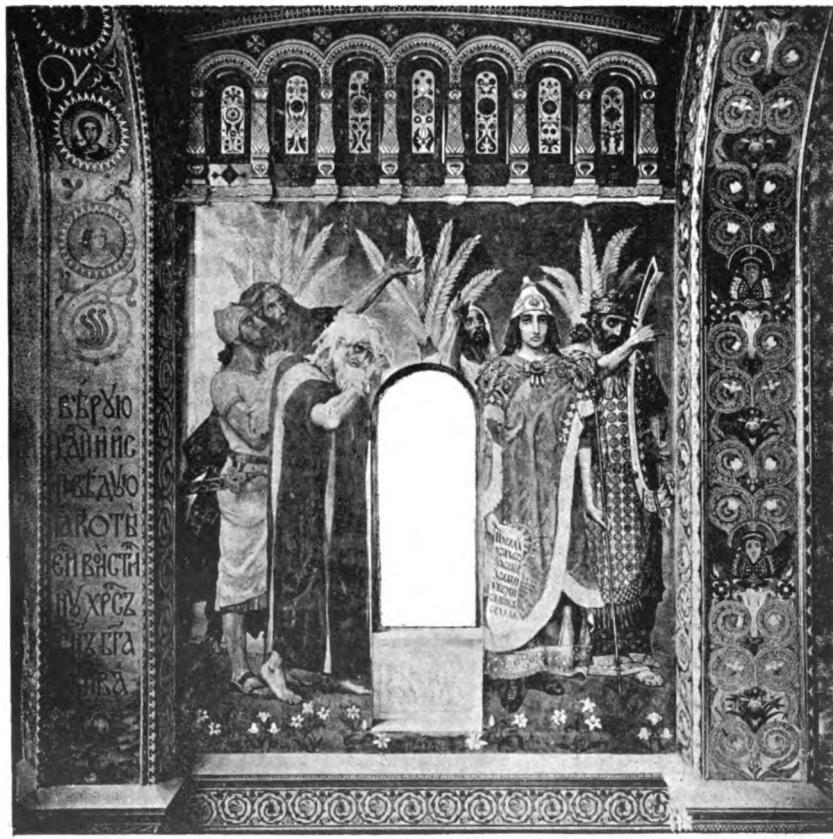

LES PROPHÈTES

Par Victor WASNETZOFF

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

tères de la loi nouvelle. Ces fresques forment, avec des décorations picturales qui s'harmonisent fort bien avec elles, un ensemble dont vous pouvez juger ici.

Premier Panneau (côté sud).

Les prophètes sont réunis sous un ciel bleu sur lequel se détachent des branches de palmiers, le plus noble des arbres, symbole du triomphe. L'écrivain sacré lui compare le juste : *justus ut palma florebit.* Le groupement des personnages et les mouvements pathétiques qui animent plusieurs d'entre eux frappent l'attention ; puis, les détails de cette composition attirent et captivent. Dans ce premier panneau, nous voyons : d'abord *Daniel ;* ensuite *Moïse,* tenant les tables de la loi ; il est vu de profil et domine par sa taille élevée. Cette figure majestueuse produit un grand effet. *Jacob* et *Nahum,* étant sur le second plan, laissent seulement apercevoir leurs têtes. L'élan d'*Isaïe,* levant les bras au ciel, exprime l'ardeur et la foi ; il semble s'écrier : *Virgo concipiet et pariet filium.* Ezéchiel, un des quatre grands prophètes, paraît en contemplation ; son attitude est celle de la prière et du recueillement.

Plusieurs des personnages énumérés tiennent un volumen à demi roulé, portant un passage de leurs écrits inspirés.

Deuxième Panneau (côté nord).

Sur le mur septentrional, le peintre a placé : *David, Salomon, Habacuc, Jérémie, Gédéon* et *Élie.*

David, en costume royal, la tête couronnée, le regard inspiré, joue de la harpe. Il est tourné vers la Madone.

Digitized by Google

Salomon se présente de face, resplendissant dans ses vêtements princiers, d'une richesse et d'un style orientaux ; son visage, d'une grande pureté de lignes, est encadré de cheveux bruns, régulièrement bouclés. La tête d'Habacuc est seule visible, car il se trouve au second plan.

La sombre robe de bure que porte Jérémie contraste avec les vêtements éclatants des rois David et Salomon. Le prophète est abîmé dans la douleur, les larmes s'échappent de ses yeux, ses mains jointes implorent. Quant à Élie et Gédéon, ils sont réunis dans la même pensée, tous deux contemplent la même vision : la Vierge qu'Élie indique de sa main. Gédéon, le libérateur des Hébreux, est armé comme un guerrier.

Vasnetzoff a fait surgir du sol foulé par les prophètes des lys, emblèmes de cette Reine des Vierges dont ils ont annoncé la venue.

Les Pères de l'Église.

Au même niveau que la fresque de la communion, les *Pères de l'Église universelle,* d'un côté ; les *Pères de l'Église russe,* de l'autre côté, occupent les murs latéraux de l'abside.

I.

Du côté gauche, l'Église universelle est représentée par les saints suivants : L'Église grecque par trois hiérarches, *saint Basile le Grand, saint Grégoire le*

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

LA GRANDE MADONE

Par Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

(Abside)

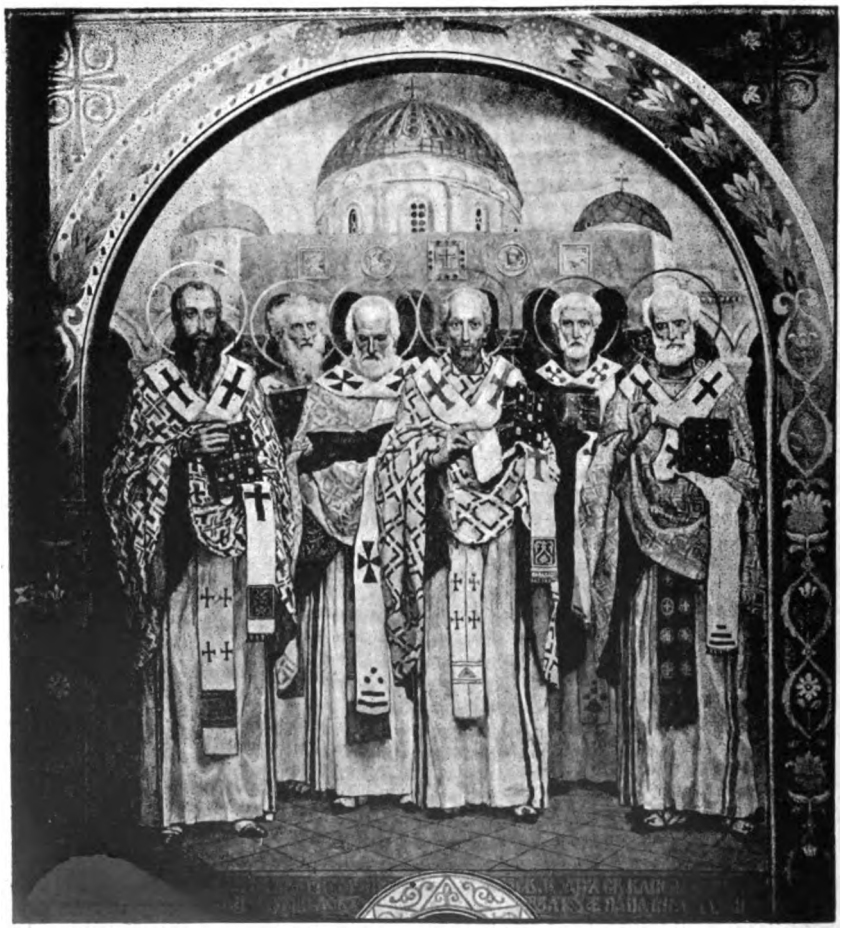

LES PÈRES DE L'ÉGLISE

Par Victor WASNETZOFF

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

(Abside)

LES PÈRES DE L'ÉGLISE RUSSE

Par Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

Théologien, saint Jean Chrysostome ; l'Église africaine ou alexandrite, par *saint Athanase le Grand ;* l'Église romaine par le *Pape Clément.* L'Église asiatique par *saint Nicolas de Lycie,* dont les reliques sont vénérées à Bari.

Tous ces personnages, revêtus des vêtements sacerdotaux, tiennent un livre dans leurs mains. Ils sont rangés debout et vus de face. Malgré cette uniformité dans la pose, dans les vêtements, le peintre a su varier l'expression des visages. Il a emprunté des documents aux mosaïques byzantines de la cathédrale de Sainte-Sophie à Kief, pour les physionomies, l'attitude et le costume des docteurs de l'Église. Mais ces documents, le peintre les a interprétés avec une grande indépendance, et les a traduits dans sa composition, en leur imprimant ce cachet tout particulier qui caractérise ses œuvres.

L'immobilité des Pères de l'Église, comparée au mouvement que nous avons remarqué dans les groupes des prophètes, nous montre le talent de l'artiste variant ses associations de personnages, et réussissant toujours à les rendre intéressantes, en évitant la monotonie.

Le fond de ce premier panneau est formé par une vue de l'*Église de Sainte-Sophie de Thessalonique.*

II.

Les Pères de l'Église russe font pendant à ceux de l'Église universelle. Ils se détachent sur un paysage au milieu duquel brillent les coupoles dorées de la cathé-

Digitized by Google

drale de l'Archange Michel de Moscou, dominant les églises de Kief et de Novgorod. Ainsi se trouvent réunis les trois grands centres religieux de la Russie.

Quels sont les saints personnages choisis par Vasnetzoff pour représenter l'Église russe? Commençons par l'ermite *Antoine*, qui fonda au XI^e^ siècle la Sainte-Laure de Kief, c'est à dire le Petchersky monastyr, ou monastère aux Catacombes. Sur le vêtement noir se détachent ses mains jointes; malgré l'ombre de son capuchon, ses yeux contemplatifs brillent, et le vieil anachorète semble une apparition sortie du tombeau.

Au second plan, nous voyons la tête de *saint Serge de Radonège,* qui naquit à Rastoff au commencement du XIV^e^ siècle. Il joua un grand rôle dans le sacerdoce et dans la politique. C'est lui qui a béni Dmitri Donskoï, lorsqu'il partit pour combattre les Tartares sur le Don.

Devant lui se trouve le moine *Théodose,* fondateur avec Antoine de la Lavra de Kief. Il tient un rouleau sur lequel est inscrit son testament.

L'image de *saint Alexis,* métropolite de toute la Russie, vient ensuite; le klobouk, ou capuchon qui couvre sa tête, est conservé à la sacristie synodale de Moscou. D'une main il présente un livre ouvert, sur lequel on lit la prière composée par lui, de l'autre il bénit. Nous apercevons derrière lui *saint Étienne* de Perm, l'apôtre du Nord au XIV^e^ siècle. De sa main droite il tient élevé le crucifix avec lequel il a prêché et converti les païens.

Enfin *saint Pierre,* qui transféra, au XIV^e^ siècle, le siège de métropolite de Kief à Moscou, et porta le premier le titre de métropolitain de Moscou et de toute la Russie. Il est revêtu d'un saccos et d'une omophore brodés, étincelants d'or et d'émaux; sur sa tête, l'artiste

Digitized by Google

a placé une des plus anciennes mitres, conservée à Moscou comme une précieuse relique.

Ce deuxième panneau est très remarquable, non seulement par l'expression vivante et variée des personnages, mais par le contraste des vêtements monastiques des uns avec les vêtements sacerdotaux des autres. La vérité dans les détails archéologiques y est respectée, recherchée même. Il est inutile de le faire ressortir, car vous l'avez sans doute remarqué, toutes les physionomies sont bien russes.

Le peintre a voulu que ses œuvres soient le récit vivant de l'histoire de la religion ; que le moujik y trouve un aliment à sa piété et des images rendant les splendeurs célestes, telles qu'il les conçoit dans sa foi robuste ; que le prêtre y trouve un enseignement conforme aux vérités qu'il enseigne, et que l'homme instruit y puise des inspirations qui l'élèvent au-dessus de la sphère terrestre.

Le temps nous manque pour décrire toutes les peintures de la nef, qui mériteraient qu'on s'arrêtât à chacune d'elles. Nous devons cependant une mention spéciale à l'un des trois plafonds, celui qui représente le *Christ en croix* consolé par les anges. L'idée de ce sujet appartient à Vasnetzoff ; il l'a traduite de telle sorte que tous ceux qui ont vu ce plafond l'ont considéré comme une des fresques qui réunissent les plus hautes qualités de leur auteur.

Nous désirons aussi attirer l'attention sur plusieurs peintures murales qui se trouvent à l'extrémité occidentale de la nef.

Digitized by Google

Adam et Ève.

Au premier étage, sur les murs latéraux de la tribune, on admire deux très remarquables compositions, représentant, l'une *Adam et Ève* dans le Paradis terrestre, et l'autre *Ève* prenant la pomme de la bouche du serpent.

I.

Adam et Ève dans le paradis, n'avaient pas encore été figurés de cette façon. Ils apparaissent jeunes et beaux, dans un paysage lumineux; comme en une matinée de printemps, le ciel bleu resplendit dans le calme. Le premier homme et la première femme, dans toute la pureté de leur corps et de leur âme, contemplent le spectacle qui les entoure, et dirigent leurs yeux vers le ciel. Leur nudité est chastement dissimulée, ici par le rameau d'un laurier, là par les feuilles d'un jeune palmier. Du reste, le peintre a paré le jardin de toute la flore russe. La terre est recouverte d'un tapis de verdure parsemée de pâquerettes. Cette fleur, une des premières écloses, est synonyme de jeunesse, elle orne les gazons éternellement jeunes du sol paradisiaque.

Adam caresse de sa main droite le lion, ce roi des animaux, l'emblème de la force ainsi que de l'autorité. Les brebis qui paissent près de lui sont aussi poétiques qu'emblématiques. Les deux tourterelles blanches perchées sur l'arbre qui se dresse au milieu de la fresque rappellent ici la virginité et la chasteté.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

(*Tribune*)

ADAM ET ÈVE DANS LE PARADIS TERRESTRE

Par Victor WASNETZOFF

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Auprès d'Ève, on voit une biche, qui, dans l'iconographie chrétienne, signifie la bonté, la timidité ; on voit aussi le paon, cet emblème de la résurrection et de la gloire immortelle. Toute cette symbolique, choisie avec délicatesse, forme un cadre harmonieux autour de nos premiers parents.

Ce panneau est rempli de charme et de grandeur.

II.

Vis à vis d'Adam et d'Ève, se déroule une fresque dont l'ensemble forme un contraste saisissant avec son pendant. Elle nous montre *Ève* au moment où elle va prendre la pomme de la gueule du serpent. Ici, ce n'est plus le matin, mais le soir; ce n'est plus le calme, mais l'orage; ce n'est plus le ciel bleu, mais le ciel nuageux ; les précurseurs du tonnerre et des éclairs obscurcissent la terre. Telle est la mise en scène savante dont l'artiste a entouré le prélude du drame qui se prépare.

Ève s'approche du serpent, ses chairs en révolte et ses regards inquiets trahissent la lutte suprême qui s'est livrée en elle entre le bien et le mal ; le vent qui souffle a jeté le désordre dans sa chevelure, et un buisson de roses voile la nudité, dont bientôt elle aura honte.

Dans ces deux belles pages, la plastique des personnages est admirable, et Vasnetzoff a pu mettre des académies sous les regards sans froisser aucunement les sentiments religieux. Ces formes humaines, il les a idéalisées, il les a sanctifiées, si je puis m'exprimer ainsi, il ne les a pas empruntées à des modèles vivants,

Digitized by Google

mais à des conceptions idéalistes. Il a voulu élever au-dessus de la matière ces chefs-d'œuvre sortis des mains du Créateur, et les rendre conformément à la perfection qui les caractérisait avant la première faute.

Nef.

Au-dessous des deux fresques dont nous venons de parler, sur les murs latéraux de la nef, à droite et à gauche de la porte principale, Vasnetzoff a peint d'un côté le *Baptême de saint Wladimir,* à Chersonèse, et de l'autre, le *Baptême du Peuple russe,* à Kief, en présence de ce prince.

La porte se découpe sur un mur que le peintre a décoré de la scène du Jugement dernier. Je regrette de ne pouvoir mettre sous vos yeux cette œuvre superbe, saisissante et dramatique. Elle se trouve à la place que le symbolisme lui fait invariablement occuper. En outre, elle est fort bien située auprès du baptême de saint Wladimir. Lorsque le philosophe grec voulut convertir ce prince à la religion chrétienne, après lui en avoir enseigné les doctrines fondamentales, il lui parla du jour où Dieu jugera les vivants et les morts. Il mit alors sous les yeux du barbare Wladimir une toile sur laquelle était peint le *Jugement dernier.* A sa vue, le païen réfléchit, et se fit baptiser pour se trouver parmi ceux qui seront à la droite.

Je ne pense pas que l'image présentée au x^{e} siècle, à Wladimir, ait pu produire alors un plus grand effet que produit aujourd'hui celle dont Vasnetzoff a orné le mur de l'église de Kief.

Digitized by Google

La Frise de la Coupole.

Nous passons de la nef à la grande coupole. Celle-ci est ornée d'une frise de quinze mètres de longueur, représentant les *neuf Béatitudes*. Cette composition symbolique est apparue dans son ensemble à l'esprit du peintre, telle que nous la voyons. J'ai eu entre les mains la bande de papier sur laquelle il a fixé à la hâte, et d'un seul jet, cette vision. Je me sers de ce mot, car on voit bien que cette fresque a été inspirée par des mouvements de l'âme, et qu'elle est l'œuvre d'un croyant russe.

Dans quelques parties, on pourrait prendre pour des incorrections du dessin, certaines hardiesses géniales. Il convient plutôt de les admirer que de les blâmer. Ici, tout est conventionnel et idéalisé. Si l'on envisage la pensée spiritualiste qui a présidé à une conception si élevée, on comprend que le talent soit le traducteur fidèle des élans d'une âme pleine de foi, d'un cœur enclin à la poésie, d'une imagination pénétrée d'admiration pour les splendeurs célestes.

A cause de sa dimension, nous montrerons cette frise en trois parties.

I.

Au centre resplendit la demeure céleste dans un rayonnement de lumière et d'or. Devant elle se tiennent les trois archanges *Michel, Gabriel, Raphaël,* étincelants d'or et de pierreries, portant de la main droite un

Digitized by Google

sceptre, et de la gauche un globe, symboles de la puissance. Tous les trois, vus de face, sont également beaux, bien que leurs traits diffèrent. Ils se détachent devant un arc-en-ciel, sur un fond éblouissant de clarté, indiquant le paradis, qui, dans le premier projet de l'artiste, apparaissait comme une église ou une cité immense construite en or.

II.

De chaque côté, les saints, les bienheureux, les martyrs, les patriarches, tournés vers la patrie céleste, la contemplent. Nous énumérerons seulement les principaux personnages :

Nos regards sont immédiatement frappés par le *bon larron* portant sa croix. Son visage de criminel repenti mérite d'être analysé.

Derrière lui, *Adam,* qu'un ange prend par la main, *Ève* qui prie avec ferveur, et *Abel* qui étend les bras en avant, dans un geste d'admiration. Ces ancêtres du genre humain, le Christ les a fait sortir des limbes, pour leur ouvrir les portes du ciel.

Puis, voici deux grandes pécheresses, devenues deux grandes pénitentes : *Marie d'Égypte* et *Marie-Madeleine.* Celle-là, dont les cheveux blancs comme la laine avaient servi de vêtements pendant quarante-sept années de solitude vécues au désert. Celle-ci, dont la belle chevelure sécha les pieds du Christ, qu'elle avait inondés de ses larmes.

Un *ange* montre le paradis à un charmant groupe composé de la mère et de ses trois enfants ; réunies

Digitized by Google

dans le martyre, elles le sont encore pour recevoir la récompense éternelle. *Sophie* et ses trois filles, dont les noms signifient : foi, espérance et amour, ont été décapitées au IIe siècle, sous l'empereur Adrien. L'aînée avait douze ans, la seconde dix ans, et la plus jeune n'en avait que neuf. On célèbre la fête de ces quatre saintes, en Russie, le même jour, le 17 septembre. Dans ce pays, il se trouve beaucoup de personnes qui se nomment Sophia (Sagesse), Nadièjda (Espérance), Viêra (Foi) et Lioubov (Amour ou Charité).

Dans la réunion de ces quatre saintes, symbolisant les grandes vertus chrétiennes, l'artiste a donné la note tendre et suave dont il a le secret.

III.

La troisième partie de la frise est reliée au sujet central par des anges. Les deux grandes martyres *Barbe* et *Catherine,* portées par des anges, apparaissent tout d'abord. Sainte Barbe se profile sur le second plan, enlevée dans l'espace, tenant sur sa poitrine le glaive, instrument de son supplice. Sainte Catherine, la tête ceinte du diadème et le corps enveloppé dans une robe princière, peut être considérée comme un chef-d'œuvre. Sur les ailes et les vêtements immaculés des anges, le beau profil de la martyre se détache exsangue, marqué du sceau de la douleur et de la mort. Après les plus cruelles souffrances, elle s'est endormie dans le Seigneur ; ses yeux, entr'ouverts par un ravissement extatique, contemplent le spectacle céleste. L'anneau mira-

Digitized by Google

culeux que Jésus-Christ, lors de son apparition, avait mis au doigt de Catherine, brille à l'index de sa main droite. Cette figure calme et immobile au milieu du mouvement des ministres du Seigneur, provoque l'admiration.

Après sainte Catherine, l'artiste a placé les cinq vierges sages, éclairées à la lueur de leurs lampes.

Alexis, l'homme de Dieu, apparaît ensuite, tenant une croix. Au-dessus de *saint Alexis,* les deux premiers martyrs russes *Gleb* et *Boris,* victimes de l'ambition politique d'un frère cruel; à gauche de ces martyrs, leurs père et mère, le *grand-duc Wladimir* et son épouse *Anne,* princesse byzantine.

Enfin, au premier plan, revêtus d'un costume assyrien, les trois jeunes hommes : *Ananias, Azarias, Mizraël,* sortis vivants de la fournaise, chantent les louanges de Dieu.

La frise dont nous venons de parler est une création originale où se trouvent représentées toutes les tendances de Vasnetzoff.

Avant de terminer cette revue incomplète, mais déjà longue, nous nous arrêterons quelques instants devant les images de l'iconostase, peintes sur cuivre, dans de plus petites proportions que les fresques.

Iconostase.

Six panneaux peints sur cuivre ornent l'arcature de l'iconostase.

Le *Christ* occupe la première place à droite de la porte royale. Ensuite vient l'image du Saint auquel l'église est consacrée, c'est à dire de son patron. En russe, on nomme cet icone « *l'image du jour de fête* ».

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

SAINT ALEXANDRE NEWSKY

Par Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

SAINTE MARIE-MADELEINE

Par Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

Digitized by Google

Nous commencerons par le panneau remplissant la seconde arcade à gauche.

Saint Alexandre Nevsky.

Saint Alexandre Nevsky, prince de Novgorod, se trouve parmi les images de l'iconostase, comme patron de l'empereur Alexandre III. Ce saint est une des plus grandes figures de l'histoire russe. Il s'est servi de son épée seulement lorsque la nécessité l'exigeait. Il a retenu les Tartares par la politique et a vaincu les Teutons par les armes. Il vivait au XIII^e^ siècle, alors que sa patrie était menacée par les ennemis d'Orient et d'Occident. Vasnetzoff a donné au héros de la Néva le vrai type du Russe du Nord, les cheveux bruns et les yeux bleus; il a imprimé à ses traits un reflet de piété profonde. Il a plutôt choisi une attitude nationale qu'une pose académique. Les détails des vêtements et des armes sont d'une rigoureuse exactitude et d'un très bel effet.

Saint Alexandre mourut alors qu'il revenait de visiter le Khan Berkaï, auprès duquel il s'était rendu pour épargner une guerre à son peuple. Dès que la triste nouvelle parvint à Novgorod, le métropolite Cyrile, qui achevait l'office, dit aux fidèles : *Mes chers enfants, apprenez qu'il s'est couché, le soleil de la terre russe.*

Sainte Marie-Madeleine.

Sainte Marie-Madeleine, la patronne de l'Impératrice, avait sa place indiquée à côté du saint Alexandre. Se trouvant la troisième image à gauche de la porte principale de l'iconostase, elle fait pendant à sainte Olga.

Digitized by Google

La simplicité des vêtements et la douceur infinie des regards de sainte Madeleine contrastent avec l'ajustement somptueux et la sévérité des yeux de la sainte Olga. Il y a entre ces deux images une opposition savante, qu'il est utile de faire ressortir. Le visage long et délicat de la sainte Madeleine, ses grands yeux qui ont beaucoup pleuré, rendent la suavité de ce modèle de la vie contemplative. De sa main gauche, elle porte près de sa belle chevelure l'urne de parfums, coloriée comme un vase grec, et, dans la main droite, l'artiste a placé un œuf rouge. D'après une légende, Marie-Madeleine, premier témoin de la résurrection, aurait présenté un œuf à l'empereur Tibère, le jour de Pâques.

Le caractère historique de l'image de saint Alexandre, et le caractère mystique de celle de sainte Marie-Madeleine, témoignent des qualités diverses déployées par notre peintre.

Sainte Olga.

La *sainte Olga* est placée dans la troisième arcature, du côté droit de l'iconostase, près de saint Wladimir. L'an 903, le prince Igor épousa une batelière de Pskov, qui était d'une grande beauté et qui se nommait Olga. Cette femme du peuple, élevée à la dignité princière, fut la première personne de la famille régnant alors, qui reçut le baptême.

Dans sa chronique, Nestor nous montre Olga, veuve d'Igor, comme une barbare vindicative. Elle avait enterré vivants et brûlés dans une salle de bains les envoyés des Drévlianes, meurtriers de son mari. Finalement, elle offrit à ce peuple la paix, moyennant un tribut de trois pigeons et de trois moineaux par maison.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR A KIEF

SAINTE OLGA

Par Victor WASNETSOFF

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Puis elle fit lâcher ces oiseaux, après leur avoir attaché, avec un fil, une mèche soufrée enveloppée de toile. Les volatiles portèrent l'incendie dans les villes de bois des ennemis.

Je mentionne ces traits pour montrer le caractère énergique et astucieux de celle qui devint, selon les paroles poétiques de l'annaliste, « le précurseur du « Christianisme en Russie, comme l'aurore est le pré- « curseur du soleil, comme l'aube est le précurseur de « l'aurore » ; de celle qui, « comme brille la lune au milieu de la nuit, brilla au milieu du peuple païen ».

Olga se rendit à Byzance, et l'Empereur, frappé de la beauté de son visage et de son intelligence, désira l'épouser. Elle voulut recevoir le baptême des mains de l'Empereur, mais refusa de devenir sa femme. Le patriarche adressa ces paroles à Olga : « Tu es bénie parmi « les femmes russes, car tu as aimé la lumière et rejeté « les ténèbres. Les fils de la Russie te béniront jusqu'à « la dernière génération. »

Vasnetzoff a représenté Olga, devenue chrétienne, alors qu'elle avait quarante ans environ. Cette image est un véritable tableau historique. Dans cette figure, les traits reflètent une beauté que le temps a soulignée sans la détruire ; le caractère mâle et violent de la femme barbare se trouve associé à la majesté de la princesse et à la foi de la sainte. De la main gauche, Olga porte le modèle de l'église en bois qu'elle fit construire à Vichgorod, et de l'autre elle présente la croix. « Voilà l'emblème de la foi, semble-t-elle dire, et si vous ne croyez pas, je vous en frappe. »

Dans le costume, nous constatons la richesse byzantine interprétée avec une exactitude dans les détails et une couleur admirables. Vasnetzoff excelle dans le

Digitized by Google

rendu des tissus d'or, que l'on nomme en russe *partcha ;* il sait faire étinceler les métaux et les pierreries. L'image de sainte Olga est intéressante à ce point de vue.

Sainte Olga mourut à Kief, et Nestor, relatant son trépas, s'adresse à elle en ces termes : « Réjouis-toi « d'avoir fait connaître Dieu à la Russie, car tu as été « le principe de l'alliance de la Russie avec lui ! »

Saint Wladimir.

On peut dire de saint Wladimir qu'il est le Clovis des Russes. Avant le baptême, ce prince était le plus débauché et le plus cruel des barbares. Mais ce n'est pas le lieu de parler ici de sa vie païenne.

Le chroniqueur Nestor nous rapporte que Wladimir, avant de choisir une nouvelle religion, voulut savoir quelle était la meilleure croyance.

Le judaïsme, dont les sectateurs chassés de leur patrie errent dispersés par le monde, ne lui convint pas. Le catholicisme lui sembla manquer de pompe dans ses cérémonies. L'islamisme prescrivait la circoncision ainsi que l'abstinence de porc et de vin. Wladimir répondit à ceux qui lui exposaient ces préceptes : « Boire est une joie pour les Russes, et nous ne pouvons vivre sans boire. » La religion grecque, avec la splendeur de son culte, séduisit l'imagination du barbare, qui voulut adopter la foi de son aïeule Olga. Baptisé à Chersonèse, en Crimée, il revint comme un apôtre à Kief, où il détruisit les idoles et bâtit des églises. C'est Wladimir *le Baptiseur* que Vasnetzof a peint.

Digitized by Google

La Madone.

Si chacune des peintures de l'iconostase revêt un intérêt particulier, la *Madone* doit être remarquée entre toutes. Celle-ci n'est pas seulement une œuvre de talent, mais de génie et d'amour. Le génie l'a inspirée, l'amour l'a poétisée, et le talent l'a produite. Dans la grande Vierge de l'abside, nous avons vu le triomphe de la mère du Christ; ici, nous voyons la mère admirable. Elle a été troublée à la lecture de la prophétie qui annonçait les souffrances du Messie ; interrompant cette lecture, son cœur a été envahi par la tristesse et l'inquiétude. La mère a saisi son enfant, qu'elle presse avec tendresse. Dans le visage de la Vierge, quelle profonde expression d'angoisse et de résignation ! Les larmes se devinent sous ses paupières baissées, et la plainte a expiré sur cette bouche close, dont le silence est si éloquent. Les pensées de la mère semblent avoir été comprises par l'enfant, dont le regard étonné sonde l'avenir avec crainte. L'avenir, qui sourit aux enfants des hommes, apparaît terrible pour le Fils de Dieu !

Il y a dans cette délicieuse image quelque chose de si élevé et de si parfait, que les mots manquent pour la décrire.

J'ai voulu terminer par elle, pour vous laisser sous l'impression d'une véritable merveille qui satisfait les yeux et impressionne le cœur.

Nous avons mis sous vos yeux toutes les œuvres dont nous avons pu obtenir des reproductions. Si la série n'est pas complète, elle me semble suffisante pour juger le talent de Vasnetzoff et en apprécier les qualités.

Comment synthétiser en quelques lignes l'impression

Digitized by Google

produite par cet ensemble? Comment, en peu de mots, traduire toutes les pensées abstraites auxquelles l'artiste a voulu donner un corps? Mon rôle d'intermédiaire m'interdit de répondre à ces points d'interrogation. Mais, me faisant l'écho d'un Moscovite dont les connaissances en matière d'art sont justement estimées, je vous communiquerai son jugement. M. Théodore Lvof, le savant directeur de l'École Stroganoff, m'écrivait récemment : « L'apparition des œuvres de Vasnetzoff devrait ouvrir une ère nouvelle pour la peinture russe. L'originalité dans le choix des sujets, jointe au caractère national, la force des expressions, avec cette naïveté des sentiments religieux, font des œuvres de Vasnetzoff de véritables chefs-d'œuvre.

« Toutes ces qualités sont personnelles à l'artiste, qui reste tout à fait unique dans son genre; sans avoir subi aucune influence de l'art occidental, sauf les principes élémentaires académiques qu'il a reçus dans son jeune âge à l'Académie des Beaux-Arts de Pétersbourg. » Cette appréciation méritait de vous être soumise.

Vasnetzoff lui-même m'a instruit du triple but auquel il a consacré son œuvre : « Exprimer la beauté de la forme dans la vie russe, la beauté de la nature, et la beauté de l'âme, autant que celle-ci peut se refléter sur les formes. »

Le tempérament artistique de Vasnetzoff s'est donc créé, dès la jeunesse, au contact de la nature et d'un peuple tout à fait russes. Les contes et les chansons, il les avait appris, non pas dans les livres, mais en les entendant dire et chanter. Les pensées religieuses devaient germer de bonne heure, dans une famille dont le chef était en même temps père et prêtre, et elles se sont développées au séminaire de Viatka.

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

(Iconostase)

SAINT WLADIMIR

Par Victor WASNETZOFF

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE SAINT-WLADIMIR, A KIEF

(Iconostase)

LA MADONE

Par Victor WASNETZOFF

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

« Les impressions du jeune âge, m'a souvent répété Vasnetzoff, restèrent dans mon âme, et y laissèrent les souvenirs les plus poétiques. »

Ces derniers mots peignent celui dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir.

Mon rôle est terminé. Si j'ai pu vous intéresser quelque peu, mon but est atteint. Il est même dépassé, si je vous ai fait ressentir le charme que l'on trouve en Russie en visitant ses sites, ses monuments, en parcourant ses villes et ses immenses territoires, en admirant sa nature vierge ; mais surtout, si je vous ai fait goûter le charme plus grand encore que l'on éprouve en étudiant la psychologie de ces hommes remarquables et séduisants, qui, sortant des rangs de la foule, marquent le progrès et les tendances d'un grand peuple.

Digitized by Google

Digitized by Google

VILLES ANTIQUES

ARLES

GALLO-ROMAIN

Saint-Trophime et Montmajour

GUIDE DU TOURISTE ARCHÉOLOGUE

PAR HIPPOLYTE BAZIN

Agrégé de l'Université, Docteur ès-lettres
Correspondant du Ministère pour les Travaux Historiques

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, ÉDITEURS

1896

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV OF MICH.

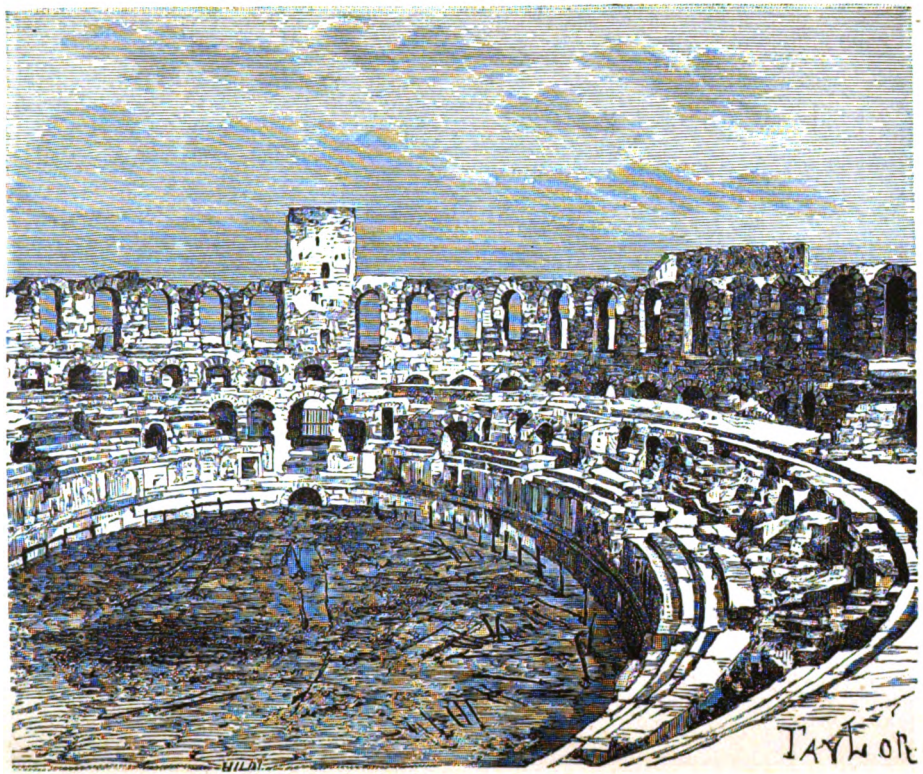

VUE DE L'INTÉRIEUR DES ARÈNES

Digitized by Google

PRÉFACE

Arles est une des villes de France les plus visitées : d'accès facile, desservie par la plupart des trains express de Paris à Marseille, riche en antiquités de différents âges, chantée par les poètes, elle excite la curiosité de l'artiste, qui ne passe jamais devant elle sans lui adresser un regard de sympathie ou d'au-revoir ; qui l'ignore désire la connaître, et qui l'a vue brûle de la revoir. C'est la ville des contrastes.

Ici, le Rhône reflète la vieille tour silencieuse, ruine du palais de Constantin ; là, il est traversé par un pont tubulaire de fer, sur lequel les trains circulent à toute vapeur, expression bruyante du génie moderne. Ici, c'est le champ de mort des Aliscamps, avec ses milliers d'auges funéraires, défoncées et béantes ; à côté, et sur son emplacement même, les ateliers du chemin de fer, où se fabriquent roues, rails et wagons, retentissent du grincement des machines-outils et du bruissement des chaudières. Pas de campagne mieux cultivée que celle d'Arles, avec ses bois d'amandiers, ses vignes qui s'étendent à perte de vue, ses prairies si fertiles qu'on les fauche plusieurs fois au cours d'une année. L'activité est dans les champs. Quant à la ville, elle demeure toujours plongée dans un calme profond ; tout se transformerait-il autour d'elle, qu'elle n'en serait nullement émue : satisfaite de sa gloire passée, il lui suffit de se montrer à ceux qui viennent la visiter.

Digitized by Google

Nîmes a des monuments romains en quantité aussi grande, de conservation peut-être meilleure, en tout cas mieux entretenus. Le demi-abandon dans lequel les Arlésiens laissent leurs ruines, leur encadrement dans une ville vieille, où l'on sent la splendeur disparue, leur communique un charme de plus. Il n'est pas jusqu'à la population, fidèle plus que partout ailleurs aux mœurs et aux usages des temps passés, qui ne contribue à augmenter le pittoresque et le charme. La tête ceinte d'un large ruban, la poitrine couverte d'une gaze plissée qui porte le nom de *chapelle*, la taille bien cambrée, les filles d'Arles font rêver à celles qui ont servi de modèle aux statues de la Grèce et de Rome. Toujours jolies, à quelque moment qu'on les voie, soit dans leur négligé du matin, lorsqu'elles lavent à grande eau portes et devantures de leurs maisons, ou bien encore lorsque, coquettes et sémillantes dans leur robe aux couleurs éclatantes, elles se promènent en joyeux essaims sur les Lices ou dans les pourtours découverts des Arènes. Elles ont un charme différent, mais bien séduisant encore, lorsqu'elles se montrent, aux jours des grandes fêtes, sous les voûtes sombres de Saint-Trophime, la tête couverte du voile blanc de communion, marchant en longues files dans une émotion extatique, comme des vierges d'une procession de Flandrin, alors que drapées dans un riche manteau ample et traînant, leurs mères s'avancent gravement, semblables à des reines.

Reine, Arles le fut jadis, et dans son poème des villes célèbres, Ausone l'appelle la petite Rome des Gaules,

Digitized by Google

Gallula Roma Arelas (1). Il nous sera donné de voir au cours de ce livre qu'elle justifia ce nom dans le passé. Essayons de voir quel rapport existe aujourd'hui, au point de vue de leurs antiquités, entre la Rome des Gaules et la Rome d'Italie. Hâtons-nous de dire que la première n'est qu'une réduction de celle-ci, et qu'il ne saurait venir à l'esprit de personne de les mettre en parallèle pour le nombre et l'importance des monuments. Au lieu de la série des résidences impériales qui s'étagent sur le flanc du Palatin, on ne trouve ici que les ruines du palais de Constantin. Tandis que le *foro romano* découvre aux regards étonnés des visiteurs ses temples, ses basiliques, ses arcs de triomphe, il faut chercher, la torche à la main, dans les caves des maisons modernes, l'antique place publique d'Arles, dont Sidoine Apollinaire nous a pourtant laissé une si vivante description; et, si le théâtre d'Arles n'a pas à Rome son égal, le Colisée paraît un géant en comparaison des Arènes.

Loin de nous donc la pensée de vouloir égaler la petite Rome des Gaules à celle d'Italie. Mais les archéologues ne nous contrediront certainement pas, quand nous dirons que l'on éprouve à Arles, aussi intimement qu'à Rome, l'impression et le sentiment de l'antiquité.

Le touriste qui entre pour la première fois dans la ville éternelle, avec l'idée d'en visiter les antiquités, éprouve généralement, à son arrivée, une désillusion aussi passagère que profonde. Il cherche les ruines que

(1) Ausone, *De Claris urbibus*, VIII, I.

Digitized by Google

son imagination lui représente parées de classiques souvenirs, et il se trouve transporté en pleine ville moderne, aux grands boulevards, aux larges avenues, où voitures, omnibus et tramways circulent avec une rapidité toute parisienne; de distance en distance, des sergents de ville de fort bonne tournure, avec le bicorne et la jugulaire, des gendarmes tout resplendissants d'argent, se promènent gravement, dans une tenue irréprochable; l'électricité commence à chasser le gaz, et le soir, en fendant la foule qui encombre les trottoirs du Corso, devant les magasins brillamment illuminés, aux cris des marchands de journaux dont la note est particulièrement gutturale, on se croirait transporté en pleine rue de Rivoli.

Ce mouvement, cette activité, cette fièvre, surprennent tout d'abord l'archéologue, naturellement ami du repos et amoureux de la solitude, et il a besoin de se ressaisir pendant quelque temps avant de goûter les plaisirs qu'il est venu chercher. A Arles, au contraire, rien ne vient le troubler dans ses méditations; la population, qui se livre avec succès à l'exploitation agricole, est répandue dans les environs. Quant à la ville elle-même, certainement elle n'est pas morte, mais elle sommeille, et l'artiste peut, lui aussi, y rêver à son aise.

Lorsque, fatigué de l'étude minutieuse des monuments antiques, il laisse errer son regard, il le repose sur des temples chrétiens, manifestation d'une civilisation antérieure au XIII^e^ siècle. A peu d'exceptions près, les églises de Rome, si nombreuses et si riches d'ailleurs, ont subi, à l'époque de la Renaissance et au XVII^e^ siècle, des trans-

Digitized by Google

formations qui leur ont imprimé une monotone uniformité.

Arles possède, outre Saint-Trophime, Saint-Honorat des Aliscamps, Sainte-Croix de Jérusalem, et tant d'autres églises aujourd'hui désertées, mais belles encore dans leur abandon, cette étonnante colline de Montmajour, où l'on a devant les yeux les différents spécimens de l'architecture chrétienne depuis le VI^e^ jusqu'au XVII^e^ siècle.

Aussi, peut-on justement s'écrier avec le poète : « Quiconque te voit, Arles, reçoit une impression de calme et de grandeur. Au milieu de ce vaste territoire, où deux cent mille agneaux naissent en un seul jour, comme disait ton Amédée Pichot, au milieu de tes plaines immenses, où le soleil ardent sur tes pacages et tes landes salines fait en été danser la vieille (le mirage), ô ville du Lion, tu es assise au bord du Rhône, comme une vénérée et majestueuse reine, à l'ombre de ta gloire et de tes monuments !

« Les Césars te trouvent aussi belle que Rome ; les Césars, il y a deux mille ans, voulurent te plaire et te donner leur nom. Puis, affamés de tes caresses tentatrices, les Barbares du Nord, les Sarrasins d'Afrique, furent tes ravisseurs et te mordirent de leurs baisers brutaux. Mais toi, ô Arles, gorge nue, et révoltée et fière, ainsi que ces cavales qui dans les marécages jettent bas quelquefois le « *gardian* » qui les monte, tu désarçonnas enfin ; et le monde te vit un beau jour ville libre et république indépendante.

« Tu fus alors la ville auguste, la cité merveilleuse

Digitized by Google

des populations du Midi. Il y avait en tous pays un vieux chemin qui avait nom « le chemin d'Arles ». Les mères qui voulaient exciter les petits enfants leur promettaient, il m'en souvient « la course d'ici à Arles ». Les travailleurs des champs, les garçons de charrue, les moissonneurs, tant qu'ils n'avaient pas fait la tournée d'Arles, ne comptaient pas pour hommes; et quand, dans la Provence ou dans le Languedoc, les gens disaient: « Nous allons en Arles », il semblait, m'est avis, qu'ils s'en venaient à Rome!

« A présent, ô Arles, t'enveloppant dans l'étendard de France, dans ce drapeau sacré où les partis contraires doivent tous aujourd'hui ensemble se blottir, tu te reposes silencieuse, avec la dignité de ceux qui ont fait leurs preuves, avec la gravité des gens qui ont le droit de ne s'étonner de rien.

« Oui, toi qui as été tout ce qu'on peut être, la métropole d'un empire, la capitale d'un royaume et la matrone de la liberté, dédaigneuse aujourd'hui, tu laisses l'eau courir au Rhône. Et, l'esprit préoccupé pour ta génération de marins, de *gardians,* de laboureurs, de pâtres, il ne te reste qu'un orgueil, celui de tes filles, ô Arles, ces belles jeunes filles coiffées à l'Arlésienne, qui sont célèbres dans le monde entier! Elles ont conservé la noblesse et la grâce de notre race provençale; elles portent superbes, telles que des princesses, le ruban de Mireille; elles savent parler, d'une bouche mielleuse, la douce langue des félibres; et elles sont la source de Jouvence, d'allégresse et d'amour, où les yeux de l'artiste et l'âme du poète viennent se mirer et boire l'idéal.

Digitized by Google

« O Arles, si tu es veuve de tes consuls souverains, de tes rois qui luttèrent contre les Sarrasins, et de ces empereurs qui bâtirent tes arènes, console-toi, ô Arles, car tu domines encore par ce rayon de Dieu qui éclaire le monde et qui se nomme la Beauté ! »

Cette page inspirée du grand poète de Provence nous a fait parcourir, dans une évocation lyrique, les différentes phases de la glorieuse histoire d'Arles.

On n'examinera ici que l'une d'elles. Fidèle au plan qu'il a adopté dans ses études de villes antiques déjà publiées, l'auteur se propose de donner un portrait aussi exact que possible d'Arles gallo-romain, en l'état actuel des connaissances archéologiques. Dans l'introduction historique, il exposera brièvement les événements principaux dont Arles a été témoin pendant cette période, en insistant spécialement sur ceux qui se rattachent à l'histoire générale ; on verra que si Vienne fut à son apogée aux premiers siècles de l'empire, si Nîmes brilla surtout d'un vif éclat sous les Antonins, Arles fut la cité constantinienne par excellence, et on en comprendra d'autant mieux le caractère de plusieurs de ses monuments.

Ceux-ci seront étudiés dans la première partie : d'abord le Théâtre, si gracieux dans son isolement; puis l'Amphithéâtre, qui diffère de celui de Nîmes par plusieurs points importants ; ensuite le Champ de mort des Aliscamps; enfin, dans le IV^e^ chapitre, sous le titre de « Monuments divers », nous parlerons du Palais de Constantin, du Forum et du Cirque, qui, pour n'avoir laissé que peu de souvenirs, n'en sont pas moins inté-

Digitized by Google

ressants, notamment au point de vue de la connaissance topographique de la ville.

Dans la seconde partie, il sera question du Musée. Inscriptions, tombeaux païens et chrétiens, autels, statues et fragments architecturaux seront examinés tour à tour.

Notre étude sera alors assez complète pour que le touriste archéologue puisse, en nous lisant, éviter bien des tâtonnements et des erreurs ; les pages que nous avons écrites pour la plupart dans la ville même qui a toujours fait l'objet de notre vive affection, pourront à distance lui rappeler des souvenirs que nous n'évoquons pas nous-mêmes sans émotion et sans charme.

Digitized by Google

Médaille de Constantin frappée à Arles.

Introduction historique

Arles moderne, centre agricole; Arles antique, ville maritime. — Les populations préhistoriques et leurs monuments : les Ligures. — Phéniciens et Grecs. — Les Romains dans le pays : Arles devient colonie romaine; étendue de son territoire. — Le Christianisme à Arles. — La cité Constantinienne; Maximien, empereur d'Arles. — Richesse et prospérité d'Arles au v^e^ siècle.

I.

Il est peu de villes au monde qui, depuis l'antiquité, aient subi autant qu'Arles des changements profonds. Ce n'est pas son vêtement seulement qu'elle a changé, ses édifices, ses temples, ses maisons; les siècles ont transformé jusqu'au sol lui-même, et on ne saurait se rendre compte et de l'aspect et de l'importance de la cité gallo-romaine, sans s'être représenté préalablement par la pensée le paysage d'autrefois.

Le territoire arlésien compte aujourd'hui au nombre des plus fertiles. Les marécages ont été amendés, grâce à un intelligent système de drainage : des roubines ou canaux, placés à différentes hauteurs, recueillent le surplus des eaux pour l'arrosage artificiel. Grâce à ce procédé et à la nature du sol, la végétation est d'une

Digitized by Google

vigueur extrême : on fait à Arles plus de coupes de foin que dans n'importe quel autre pays ; la vigne y est cultivée avec succès, et des irrigations périodiques la préservent des maladies.

La plaine d'Arles est traversée par le Rhône, sujet à des crues soudaines et terribles. Mais c'est en vain qu'il gonfle ses flots et par moments fait entendre de sinistres grondements : de hautes chaussées, soigneusement entretenues, emprisonnent le fleuve depuis Tarascon jusqu'à la mer, et mettent les riverains à l'abri des inondations. Mais si l'homme a ainsi vaincu la nature, celle-ci reprend ses droits d'autre part : impuissant contre ses digues, le Rhône bouleverse son lit et déplace sans cesse ses sables et ses graviers. Il creuse un abîme là où se trouvait une île ; il enlize les bateliers dans le chenal même qu'ils avaient suivi la veille ; il accumule à son embouchure une infranchissable barrière de limon, ce qui le rend parfois d'accès fort difficile. Mais du moins il ne sort pas de son lit, et les riverains se livrent avec sécurité et profit à l'exploitation agricole.

Pour la même raison, la Camargue s'est couverte sur ses bords d'une ceinture de riche végétation, et les espaces sablonneux ont été transformés en champs de vignes. Il n'est pas jusqu'au désert de la Crau qui, grâce aux canaux qui le traversent, ne se soit fertilisé sur plusieurs points, et ce n'est pas sans admiration que l'on aperçoit ici et là, sur le bord d'un canal, de vertes oasis, de vastes vergers d'amandiers auxquels, dans la saison, le mistral enlève des flocons de blancs pétales, sans toutefois compromettre l'abondance d'une fructueuse moisson.

Avec de telles ressources, on comprend que les habitants du territoire d'Arles aient dirigé leur activité du

Digitized by Google

côté de la culture, qui les indemnise largement de leur peine.

A l'époque gallo-romaine, les Arlésiens étaient surtout marins et constructeurs de navires. Quelle en était la raison ?

On ne saurait s'attendre à trouver ici un exposé complet des discussions des savants sur les différentes configurations du territoire d'Arles.

Le passage d'Ammien Marcelin (1) et celui de l'itinéraire d'Antonin ont notamment donné lieu à de nombreux commentaires. Il est essentiel cependant de faire remarquer que, dans la période antique, la situation géographique d'Arles a été tout autre que de nos jours. La ville était bien moins éloignée de la Méditerranée; elle était située sur une mer qui portait son nom.

C'est un fait bien établi, que la grande bouche du Rhône, ou *Grau des Marseillais,* s'est, depuis l'époque romaine, considérablement avancée dans la mer. « Des tours de signaux, écrit M. Élisée Reclus (2), construites jadis à l'issue même du fleuve pour surveiller le passage des navires, sont espacées de distance en distance et mesurent ainsi les progrès du fleuve. La dernière de ces tours de guet est celle de Saint-Louis, bâtie en 1237, sur le rivage même de la mer, dont elle est actuellement éloignée de huit kilomètres. » On voit d'après cela qu'à l'époque romaine, la Méditerranée devait être bien moins éloignée d'Arles que de nos jours.

Quant à la mer d'Arles, qui occupait la plaine aujourd'hui livrée à la culture, elle était formée par

(1) Ammien Marcelin, *Res gestæ*, XV, II.

(2) Élisée Reclus, *Géographie de la France*, p. 47.

Digitized by Google

les débordements fréquents du Rhône, qui, n'étant pas contenu par des digues, sortait fréquemment de son lit.

Il n'était d'ailleurs pas le seul à apporter son tribut à cette mer minuscule.

La Durance, dont l'embouchure se trouve aujourd'hui un peu au-dessous d'Avignon, avait encore, au moyen âge, une seconde branche assez importante, la Duransole, qui, en s'inclinant du côté du sud et contournant le promontoire ouest des Alpines, venait se jeter près d'*Ernaginum*, aujourd'hui Saint-Gabriel, dans la mer d'Arles. Du côté de l'est, les eaux de la montagne des Baux et celles de la plaine imperméable de la Crau n'avaient pas d'autre issue ; au sud, la plage était basse et sablonneuse, et les étangs, en communication les uns avec les autres, la réunissaient à la Méditerranée.

La mer d'Arles n'était pas profonde, il est vrai, mais on avait pour la traverser des bateaux d'un très faible tirant d'eau ; plus tard on utilisa pour le passage des grands vaisseaux le célèbre chenal des Fosses Mariennes. D'ailleurs, la navigation du Rhône était autrement sûre qu'aujourd'hui. Au lieu de s'irriter contre l'obstacle de ses digues, le fleuve, quand la fonte des neiges ou les pluies augmentaient son volume, se répandait librement dans la mer d'Arles, dont le niveau s'élevait graduellement. Le courant, pour rapide qu'il fût, n'était pas irrésistible ; pas de déplacements de bancs de sable et de graviers. Arles, à la fois port de mer et port fluvial, occupait une position unique, et la construction des navires, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans ses chantiers de la Roquette, était déjà, au temps de César, une des branches importantes de son industrie.

On voit donc que nous avions raison de dire que les

Digitized by Google

conditions géographiques d'Arles moderne et d'Arles antique ne se ressemblent pas : bien moins de terres à cultiver dans son voisinage immédiat, mais la mer, si favorable aux transports de toute nature, au commerce et à la navigation. De la mer d'Arles émergeaient au nord les ilots de Mouleyrès, de Montmajour, de Castelet et de Cordes ; et, au loin dans le sud, se dressait celui où est actuellement bâti le pittoresque village de Fos, en sorte que la ville d'Arles réalisait merveilleusement les conditions que recherchaient les anciens : elle était en communication avec les pays lointains par la grande mer, et protégée par ses lagunes contre les attaques des pirates ou des ennemis.

II.

Après ce rapide coup d'œil donné à la situation géographique d'Arles dans l'antiquité, nous sommes naturellement amenés à considérer les couches successives de populations dont la présence dans le pays nous est signalée soit par les monuments qu'ils ont laissés, soit par les textes des historiens. Ce sont d'abord les populations dolméniques, qui ont construit les *Allées Couvertes* de Cordes et de Montmajour, puis les Phéniciens et les Grecs, enfin les Romains, dont les souvenirs architecturaux, épigraphiques et archéologiques, font l'objet spécial de ce livre.

Lorsque l'on sort d'Arles du côté du nord-est, dans la direction des Alpines, sur la route de Fonvielle, bordée à gauche et à droite par de belles prairies et de vastes

Digitized by Google

champs de vignes, on trouve de grandes pierres dressées, encadrées de plantes aromatiques et d'arbustes.

Sont-elles là depuis de longs siècles, ou bien ont-elles été ainsi placées par des carriers ou des bergers? Il est difficile de le préciser. Mais on ne saurait avoir de doute sur l'origine et la destination des grottes artificielles que l'on trouve à quelques centaines de mètres plus loin, sur les collines de Castelet et de Cordes (1).

Toutes, aussi bien la grotte des Fées que celles de Bounias ou de la Source, offrent ce caractère commun d'être taillées dans le calcaire de la montagne, et couvertes par un plafond de dalles plates.

Ces cavernes sont divisées, dans leur longueur, en trois sections de dimensions variables; leur forme allongée les fait ressembler à une épée. On y pénètre par une rampe aux marches irrégulières, et on entre dans un vestibule qui s'élargit latéralement de manière à figurer assez exactement la garde de l'épée; l'allée, à partir de là, ne mesure pas moins de 24^m dans la grotte des Fées, qui est la plus grande, il est vrai. Ses parois rectilignes vont en se rapprochant légèrement, de sorte que, large à l'entrée de 3^m80, elle n'a plus que 2^m85 à son extrémité.

La grotte Bounias qui a, elle aussi, sa rampe, son vestibule, son corridor et son allée, ne mesure que 19^m; celle de la Source n'a que 16^m60; quant à la grotte Arnaud, elle est encore plus petite et atteint à peine 11 mètres.

Le mobilier funéraire que l'on a trouvé dans les Allées Couvertes montre que la civilisation, à l'époque de leur construction, se confondait avec celle des peu-

(1) Cazalis de Fondouce, *Les Allées couvertes de Provence.*

Digitized by Google

ples des dolmens : même emploi de la poterie, même usage d'armes en pierre polie, même goût pour la parure ; les débris de vases des grottes de Cordes et de Castelet ont déjà un véritable cachet artistique ; ces tribus, armées de flèches en silex, se défendaient contre leurs ennemis et se paraient de colliers d'or et de perles de provenance étrangère. Peut-être élevaient-elles dans les lagunes de la mer d'Arles leurs maisons sur pilotis ; peut-être faut-il leur attribuer encore quelques-uns des retranchements en pierres de grandes dimensions, formant des murailles de 2 ou 3^{m} d'épaisseur et couronnant la crête de plusieurs montagnes de Provence? Les débris, ramenés au jour par des fouilles pratiquées à l'intérieur de ces enceintes, n'offrent rien qui contredise cette opinion.

Ce serait alors le cas de se demander — et ce problème mérite d'attirer l'attention des archéologues — si les tribus dolméniques du sud-est et les Ligures ne seraient pas un seul et même peuple. On sait que les Ligures formaient une des plus anciennes couches des populations de Provence. Leurs mœurs étaient rudes et sauvages. Les poètes les appellent *atroces et asperi*.

Strabon, tout en leur reconnaissant des qualités de sobriété, d'économie, de dureté au travail, les accuse de fourberie et de paresse. Un fait incontestable, c'est que les Ligures (1) constituent avec les Celtes (2) une des couches primitives de population du territoire d'Arles.

(1) Kiepert, *Alte Geographie*, § 440, note 1.

(2) L'origine celtique du nom d'Arles, *Arelate*, n'est pas douteuse. Voir Zeus, *Grammatica celtica*, p. 866, 2^{e} édition ; Gluck, *Keltische Namen*, p. 116.

Digitized by Google

Ligures et Celtes entrèrent d'abord en lutte les uns avec les autres : puis une fusion s'opéra entre eux, qui donna naissance aux Celto-Ligures ou *Gallo-Salluvii* (1).

Les Phéniciens d'abord et les Grecs ensuite, exercèrent une grande influence sur ces tribus de civilisation inférieure.

Ces intrépides commerçants, dès une antiquité très reculée, établirent leurs comptoirs et leurs factoreries sur les bords de la Méditerranée, et peut-être même à une certaine distance dans l'intérieur des terres.

III.

On sait quelle était l'activité des Phéniciens, et comment ils s'avançaient progressivement jusque dans les contrées les plus lointaines, sources mystérieuses de leurs richesses. Il fut un temps où la Méditerranée était véritablement un lac phénicien; plusieurs noms géographiques des côtes de Provence et du Languedoc en témoignent; la voie herculéenne, consacrée à leur grande divinité nationale, reliait l'un à l'autre différents de leurs comptoirs. Cette voie passait nécessairement sur le territoire d'Arles, après avoir traversé la Crau; les Ligures s'opposèrent, de tous leurs efforts, à son établissement. C'est du moins la conclusion qu'il est peut-être permis de tirer du récit imagé d'Eschyle, conservé par Strabon (2), la lutte d'Hercule contre les Géants,

(1) Strabon, IV, 1, 6.

(2) Strabon IV, 1, 7; Mela, II, 78; Solin, I, 2, 4, p. 34.

Digitized by Google

dans les vastes plaines de la Crau. Le fils de Jupiter, de retour du jardin des Hespérides, fut attaqué par les Ligures ; il allait succomber, lorsque son père fit tomber sur ces brigands une quantité de pierres si considérable que toute la plaine en fut couverte.

La présence des Phéniciens aux environs d'Arles, dans le bas-Rhône, nous est encore signalée par la désignation d'*ora libyca* que portaient, au temps de Pline (1), les deux petites branches occidentales du fleuve ; l'une d'elles baignait précisément l'*Heraclea* du Rhône, le port fluvial de *Melkarth,* sur l'emplacement duquel se trouve la ville actuelle de Saint-Gilles. Il se peut même que Marseille ait été primitivement un comptoir phénicien.

Son nom de *Massilia,* dont l'étymologie est très discutée, n'est certainement pas d'origine grecque ; le nom d'Arles, *Arelate,* est considéré par plusieurs savants comme pouvant être d'origine sémitique.

Mais ce n'est pas la Phénicie dont Marseille évoque en nous le souvenir. Son nom se rattache à l'hellénisation de la contrée, symbolisée par la gracieuse légende de la jeune Protis présentant la coupe des fiançailles au grec Euxène, tout récemment débarqué dans le pays. Cependant si l'accueil fait aux étrangers venus de l'Orient par les populations celto-ligures fut d'abord hospitalier, les Marseillais ne tardèrent pas à exciter la jalousie de leurs voisins, et durent soutenir contre eux des luttes sanglantes. Malgré tout, grâce à sa vitalité puissante, grâce à un apport de forces nouvelles qu'elle reçut de l'Orient, son développement n'en fut pas moins rapide. Sa puissance fut telle qu'elle osa entrer en lutte avec la

(1) Pline, *Nat. hist.*, III, 34.

Digitized by Google

flotte carthaginoise, et Rome, à qui elle avait rendu à différentes reprises de signalés services, ne dédaigna pas de la traiter en alliée.

Non seulement elle établit ses comptoirs sur tout le littoral, depuis Nice jusqu'à *Ampurias* d'Espagne; sa civilisation et son influence rayonnèrent assez loin dans l'intérieur des terres, certainement jusqu'à Avignon, et par conséquent jusqu'à Arles. Les peuples barbares lui empruntèrent les caractères de son alphabet, et on comprend que l'auteur anonyme de la table de Peutinger, qui avait reproduit la carte du portique de Nola, ait pu donner le nom de *Græcia* à la portion de la Gaule, y compris Arles, qui avoisinait Marseille.

Le poète-géographe Festus Avienus (1) rapporte qu'Arles s'appelait autrefois *Theline,* ce qui apporterait une preuve irrécusable de l'influence que la Grèce exerça sur les débuts de cette ville; mais on a émis des doutes (2) sur l'authenticité de ces vers, de même que l'on s'est refusé à voir la marque arlésienne sur les médailles marseillaises portant le monogramme ΑΡ. Il n'en est pas moins vrai que le territoire d'Arles n'a pu, avant sa prise de possession par les Romains, échapper à l'influence hellénique de Marseille; on constatera, à certains signes, dans l'art arlésien de l'époque gallo-romaine, la marque non équivoque d'une élégance qui tient à la Grèce.

Cependant, soumis ou non à Marseille, le territoire d'Arles n'attendit pas, pour voir les armées romaines, que César, dans son génie, eût eu l'idée de faire d'elle une colonie, c'est à dire de l'organiser à l'image de Rome.

(1) Avienus, *Ora maritima,* p. 679.
(2) Mullenhof, *Deutsche Alterthumskunde,* I, p. 199.

Digitized by Google

IV.

Marseille était avant tout, on le sait, une ville de commerce, et, par suite, peu soucieuse d'entretenir un armement coûteux et gênant. Aussi, lorsque ses comptoirs de Nice et d'Antibes furent, en l'an 154 avant Jésus-Christ, attaqués par les peuplades des *Deceates* et des *Oxybii,* elle n'hésita pas un instant à appeler à son secours Rome, sa puissante amie.

Le consul Opimius vint à bout des rebelles ; mais, quelques années après, les instincts de rapine des Ligures l'emportèrent sur la crainte, et ils recommencèrent à inquiéter les Marseillais, et cette fois dans le voisinage immédiat de la métropole. Une nouvelle armée romaine intervint avec succès, et, les hostilités terminées, Sextius Calvinus, un des consuls de l'an 124, après avoir achevé la soumission des *Saluvii,* fonda le château fort d'*Aquæ Sextiæ* (Aix en Provence); et le consul Domitius, le vainqueur des Allobroges, créa, à partir d'Arles, dans la direction de l'Espagne, la voie qui, de son nom, s'appela Domitienne.

L'établissement du château fort de Toulouse et la colonie de Narbonne marquaient en quelque sorte la prise de possession du pays.

Ne le regrettons pas, d'ailleurs !

Que fût-il advenu de la vallée du Rhône, si les Romains n'en eussent pas garanti la sécurité ? Marseille eût-elle été de force à refouler les Cimbres et les Teutons ?

C'est en l'an 102 avant Jésus-Christ, on s'en souvient,

Digitized by Google

qu'eut lieu, dans les plaines de Pourrières, la déroute de ces hordes germaines. Marius avait établi son camp dans les environs d'Arles, à l'endroit où s'élève actuellement le village de Saint-Gabriel. Pour assurer ses approvisionnements et endurcir son armée à la fatigue, il lui fit creuser un chenal à travers la mer d'Arles; c'étaient les Fosses Mariennes, qui rejoignaient l'étang de Galejon, en passant au-dessous des hauteurs de Mouleyrès. Il en fit don ensuite aux Marseillais.

Le nom d'Arles apparaît de nouveau dans l'histoire, au cours de la lutte de Pompée contre César, alors que ce dernier mit le siège devant Marseille, pour la punir d'avoir pris parti pour son rival. César nous apprend lui-même qu'il fit construire à Arles douze vaisseaux de guerre (*Naves longæ*) (1), qui furent prêts et armés en trente jours.

Les soldats de César étaient assez occupés devant Marseille, et il n'est pas vraisemblable que leur chef les eût envoyés à Arles pour construire les vaisseaux. C'est donc qu'Arles était déjà, à cette époque, un centre de population important, et que l'on y pratiquait l'art difficile des constructions navales. Toujours est-il que le dictateur, peu de temps après, jugea la position si avantageuse qu'il la choisit entre toutes pour y établir une colonie.

On connaît les vues de César sur la Narbonnaise. La République n'avait vu dans ce pays qu'un vaste champ d'exploitation pour ses négociants, et elle n'avait pas eu d'autre souci que d'assurer la liberté des communications entre l'Italie et la province d'Espagne. César, qui avait eu à se plaindre de Marseille, songea à subs-

(1) César, *Bell. civil.*, I, 36; cf. II, 5.

Digitized by Google

tituer l'influence de Rome à celle de la Grèce, et il prit des mesures pour assurer l'assimilation du pays.

Dans cette réorganisation de la Narbonnaise, Arles joua un rôle important : elle fut une des cinq colonies militaires. De même que Narbonne assurait les communications avec l'Espagne, que Béziers protégeait l'espace intermédiaire, qu'Orange surveillait la cité fédérée des Voconces, et que Fréjus, grand port militaire de la Méditerranée, mettait la Voie Aurélienne à l'abri d'un coup de main, Arles commandait le Rhône, la grande voie de communication entre l'Italie et les Gaules.

La fondation d'Arles, comme colonie romaine, eut lieu dans les années qui suivirent la guerre d'Alexandrie, et le soin, en même temps que l'honneur d'organiser le nouvel établissement, fut confié, dit Suétone (1), à Tiberius Claudius Néron, père du futur empereur Tibère. En qualité de questeur du général en chef, et comme préposé au commandement de la flotte, il avait grandement contribué à la victoire. Les colons étaient des vétérans de la VI[e] légion ; leur nom fut, dès ce moment, donné à la ville : *Colonia Julia Paterna Arelatensis Sextanorum* (2) ; elle appartenait à la tribu *Teretina* (3).

Arles, devenue colonie, c'est à dire complétement organisée à la romaine, avec ses *duumvirs,* ses édiles, ses questeurs, son *ordo* de décurions, ses corporations et collèges, ne perdit pas de la prospérité qu'elle avait sous l'administration marseillaise. En effet, tandis qu'Auguste fut obligé d'apporter à son avènement des

(1) Suetone, *Tib.* IV.

(2) Mela, II, 78; Pline, *Nat. Hist.*, III, 36 ; *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 1006.

(3) *Corpus Inscript. lat.*, t. III, 4464 ; t. XII, 349.

Digitized by Google

accroissements de population à Béziers, à Orange et à Fréjus, qui depuis lors ajoutèrent à leur surnom de *Julia,* celui d'*Augusta,* Arles était assez peuplée et assez florissante pour que l'empereur n'ait pas jugé utile de lui envoyer de nouveaux vétérans ; telle est la raison pour laquelle elle s'appelait *Julia Paterna,* et non *Julia Augusta* comme les trois autres.

Quelle était l'étendue du territoire d'Arles? Il a varié suivant les temps, mais il a toujours été relativement très considérable.

Sa détermination a été faite à l'aide des inscriptions qui mentionnent la tribu à laquelle appartenait tout homme ayant les droits de citoyen romain. Les habitants d'Arles étaient, nous l'avons vu, inscrits dans la tribu *Teretina.* Or, c'est la tribu *Voltinia* que l'on rencontre à Tarascon; on en conclut avec certitude que cette ville était en dehors du territoire arlésien. Au contraire, en se servant du même procédé, on est amené à lui rattacher le faubourg actuel de Trinquetaille et le village de Fourques, bien que tous deux soient de l'autre côté du Rhône. C'est du côté de l'est que le territoire se prolongeait.

M. C. Jullian (1) a démontré qu'il allait au delà de Toulon, jusqu'au golfe d'Hyères et au Verdon.

Il est vrai que lorsque l'empereur Auguste transforma le château fort d'*Aquæ Sextiæ* en colonie, il lui assigna une portion de territoire qui diminua d'autant celui d'Arles; les limites de cette enclave sont en grande partie déterminées par des bornes de formes spéciales, dont plusieurs ont été retrouvées en place, aux environs

(1) C. Jullian, *Journal des Savants,* février, juin et août 1889.

Digitized by Google

immédiats d'Aix, ce qui laisse encore, pour le domaine d'Arles, une assez vaste étendue.

C'est sur la partie méridionale de ce territoire, à l'ouest, que la tradition place l'arrivée des premiers chrétiens en Gaule.

V.

C'était un jour de grande fête à Arles; le peuple se pressait en foule au théâtre, pour applaudir aux danses impudiques par lesquelles il avait coutume de fêter Vénus, sa patronne.

A la vue des Saints, la déesse s'agite sur son piédestal et se précipite; les statues des faux dieux qui ornaient l'enceinte tombent réduites en mille débris; le peuple, frappé d'épouvante par ce prodige, reconnaît son erreur et se convertit. C'est ainsi que les Arlésiens auraient, par la seule présence des Disciples de Jésus, embrassé d'un seul coup la foi chrétienne.

Ce poétique récit est le produit de l'imagination naïve et créatrice des siècles de foi. D'après plusieurs savants, la christianisation de la Gaule s'est opérée tardivement et lentement; d'aucuns même ont prétendu qu'elle était postérieure au troisième siècle. Il est cependant certain qu'il y avait une église chrétienne, d'origine orientale, à Lyon, à la fin du deuxième siècle.

Si l'on rapproche de ce fait la découverte d'un tombeau chrétien, à peu près de la même date, sur le territoire d'Arles, à la Gayolle, on arrive à conclure nécessairement à l'existence d'une petite église chrétienne à Arles, l'année même où la lettre conservée par Eusèbe

Digitized by Google

signale celle de Lyon. Aussi, sans admettre, avec la légende, la conversion en masse des Arlésiens à la voix des Saints, est-on autorisé à conclure qu'Arles fut, avec Lyon, et peut-être même avant Lyon, par suite de sa position géographique, un des points de la Gaule où le Christianisme eut sa première floraison.

Y a-t-il impossibilité à admettre, avec la tradition, que les côtes de Provence auraient servi d'asile aux disciples immédiats du Christ, chassés de leur pays? L'objection la plus grave consistait à dire, non sans quelque ironie, que le territoire où l'on affirmait que les Saintes Femmes avaient débarqué n'existait pas à l'époque gallo-romaine. Or, la lecture d'une inscription (1) jusqu'ici considérée à tort comme fausse, trouvée sur l'emplacement de l'église des Saintes-Maries, confirme heureusement l'opinion des ingénieurs, qui prétendaient qu'à cet endroit le rivage n'a pas subi de modification importante depuis deux mille ans.

Pas davantage on ne saurait arguer de l'existence du bas-relief des Baux, longtemps considéré comme l'image des Trois Maries, alors qu'il représente les Déesses Mères, pour condamner la tradition. On sait qu'il est arrivé souvent, au cours des premiers âges, d'attribuer une signification chrétienne à des emblèmes de la religion primitive du pays.

Il est un fait aujourd'hui établi, que les Vies des Saints, racontées par leurs dévots, ont donné lieu à une série de pieux mensonges, contre lesquels s'élevait déjà, au cinquième siècle, la colère du pape Gélase.

Est-ce à dire pour cela que l'existence même des Saints doive être contestée? Pour toutes ces raisons,

(1) C. Jullian, *Journal des Savants*, août 1889, p. 504.

Digitized by Google

nous trouvons qu'il serait injuste de s'élever contre la tradition, qui place avec persistance l'arrivée des disciples du Christ en Provence sur le territoire d'Arles ; et nous admettons, avec beaucoup, la poétique légende qui fait de Lazare un évêque de Marseille, qui représente Marie-Madeleine dans les déserts de la Sainte-Baume, et sa sœur Marthe à Tarascon.

VI.

Ce qui constitue à Arles une place à part entre les autres villes de la vallée du Rhône, c'est qu'elle a eu le rare bonheur de croître et de s'enrichir sans cesse, pendant toute la période gallo-romaine, alors qu'autour d'elle des cités, jadis importantes, étaient en plein déclin. Ce n'est pas qu'elle n'ait eu à souffrir, elle aussi, des invasions des Barbares. Grégoire de Tours rapporte qu'Exocus, roi des Vandales, étant entré dans la Gaule en 270, prit Arles, la livra au pillage et rasa ses murailles ; telle est la cause probable pour laquelle, dans les constructions romaines d'époque postérieure, on rencontre, employés comme matériaux, des fragments architecturaux appartenant au I^er^ ou au II^e^ siècle ; les traces de dévastation et d'incendie que l'on remarque sur plusieurs d'entre eux datent peut-être de cette époque.

Mais Arles se releva de ses ruines, grâce à la faveur de Constantin le Grand, qui l'habita à différentes reprises (1) et poussa sa bienveillance jusqu'à lui donner

(1) Victor, *epist.*, 41, 4 ; *Cod. Just.*, I, 21, 2 ; *Cod. Théod.*, VIII, 7, 2.

Digitized by Google

son nom (1). Il peut être intéressant de rechercher les causes pour lesquelles Arles fut, au cours du IVe siècle, une des capitales du monde romain ; son histoire, intimement liée à celle de l'empereur, a besoin, pour être comprise, d'être rattachée au récit des luttes et des compétitions de Maximien, de Constantin et de Maxence.

Maximien était, on le sait, un intrépide soldat que Dioclétien avait associé à l'empire au moment où, effrayé des multiples travaux d'une administration très compliquée, il conçut le projet de partager le fardeau, sans porter atteinte à l'indivisibilité du territoire.

Le nouvel Auguste fixa sa résidence à Trèves. Sa tâche n'était rien moins que facile. Les légions faisaient et défaisaient les empereurs ; à tous les degrés la discipline était relâchée ; les paysans, réduits à la misère, avaient quitté les travaux des champs, et, formant des bandes, armés de faux et de socs de charrue, ils répandaient partout la dévastation et la terreur. D'autre part, les Germains se préparaient à envahir la Gaule de deux côtés à la fois. Burgondes, Alains, Hérules, devaient pénétrer par le Haut-Rhin, tandis que Saxons et Francs, montés sur leurs vaisseaux, devaient opérer un débarquement dans la Gaule occidentale.

L'activité de Maximien suffit à tout. Grâce à ses dispositions habiles et à son intrépidité, le danger fut conjuré ; Trèves fut puissamment armée. On l'appelait avec raison la Rome des camps. Ses édifices publics étaient, après le prétoire des empereurs, un arsenal, des manufactures d'armes et de vêtements militaires ; ses vastes magasins assuraient l'approvisionnement des

(1) Léo M. *epp.* nº 656 ; *Constit. Honorii dans le Corpus des lois antérieures à Justinien.* Édit. Hænel, *Leipzig*, 1857, p. 238.

Digitized by Google

légions. Maximien, courageux et entreprenant, était bien l'homme qu'il fallait au poste dangereux où la confiance de Dioclétien l'avait placé.

Il accueillit avec résignation, mais non sans déplaisir, la décision prise par son collègue, de s'adjoindre sous le titre de Césars, deux collaborateurs, et il ne se décida qu'avec un profond regret à suivre, quelques années après, Dioclétien dans sa retraite. Aussi, pendant que son fils Maxence, et Sévère en Italie, Galère en Orient, Constance, puis Constantin en Occident, allaient lutter, qui par violence, qui par adresse, pour étendre leurs possessions aux dépens les uns des autres, lui-même fit tous ses efforts pour reconquérir le pouvoir. Constantin, qui succéda en 306 à son père Constance, devait triompher successivement de tous ses rivaux, grâce à la séduction qu'il exerçait autour de lui, à son ambition sans bornes, à son absence de scrupules, à l'habileté avec laquelle il sut employer à son profit le pouvoir naissant et irrésistible du Christianisme.

Mis en possession de la Gaule par l'héritage paternel, il conçut, tout d'abord, le dessein de s'emparer de l'Italie, et c'est en vue de cette revendication qu'il établit sa capitale à Arles.

Le choix était heureux : d'Arles, il pouvait, en traversant les Alpes, arriver à Milan en quelques journées de marche, et rassembler dans le port d'Arles une flotte pour opérer un débarquement en Italie. L'éloignement des frontières du Rhin, toujours exposées à une attaque imprévue des ennemis, lui permettait également de donner à la nouvelle capitale un aspect plus élégant, et d'y réunir toutes les séductions du luxe, qui, on le sait, avait pris à cette époque un extrême développement. Or, Constantin, élevé en Orient, connaissait l'impression

Digitized by Google

qu'un souverain arrive à produire sur les masses, en s'entourant d'un appareil imposant et mystérieux.

Avec ces dispositions, il n'est donc pas étonnant qu'il ait porté toute son attention sur l'embellissement de la ville d'Arles, qu'il ait restauré les monuments incendiés par les soldats d'Exocus, et qu'il en ait construit plusieurs autres.

Ce soin ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de tenir fermes les rênes de son gouvernement, de surveiller les menées ténébreuses de Maximien, et de poursuivre son projet de réunir sous le même sceptre d'abord l'Italie, puis tout le reste de l'empire.

Il était devenu le gendre de Maximien, qui, en lui donnant sa fille Fausta et le titre d'Auguste, espérait l'employer à la réalisation de ses vues personnelles, et reconquérir grâce à lui le pouvoir perdu. Mais Maximien était violent ; Constantin aimait la temporisation : de là des motifs de discussion continuelle entre ces deux ambitieux. Une première séparation eut lieu ; mais, repoussé de tous côtés, Maximien se vit réduit à retourner auprès de sa fille Fausta, qui l'accueillit avec beaucoup d'empressement dans son palais d'Arles. Il y reçut tous les honneurs dus à un souverain : il continua de porter la pourpre, d'avoir des courtisans et des gardes, et Constantin, donnant à son égard l'exemple du respect, exigeait qu'il prît toujours la droite sur lui. Mais ce traitement affectueux, loin de calmer dans le cœur de Maximien la fièvre du commandement qui le consumait, ne fit que l'irriter davantage.

Il en voulait à son gendre de ne rien entreprendre pour lui rendre la pourpre impériale, de ne point détrôner Maxence, de ne point faire la guerre à Licinius, qui venait de succéder à Sévère dans le gouvernement de

Digitized by Google

l'Illyrie; en un mot, de régner lui-même, en le laissant simple particulier.

C'est alors que, profitant du départ soudain de Constantin pour une expédition en Germanie, il s'empara du palais d'Arles, en distribua les trésors aux soldats, puis, faisant courir le bruit de la mort de son gendre, il annonça son retour effectif au pouvoir.

Règne éphémère! Constantin n'eut qu'à paraître pour que Maximien, abandonné de tous, cherchât son salut dans la fuite.

En vain essaya-t-il de se défendre dans Marseille, il fut fait prisonnier et ramené à Arles.

Une année s'écoula sans incident nouveau. Mais le vieillard, aigri, n'avait pas renoncé à ses projets. Il chercha à tuer son gendre, et de nouveau le palais impérial d'Arles fut témoin d'une scène sanglante.

Trahi par sa fille, Maximien ne put réaliser son projet d'assassiner Constantin, et lui-même, emprisonné à Marseille, se pendit à une poutre de son cachot.

Ainsi, libre du côté de son beau-père, Constantin résolut d'entrer ouvertement en lutte avec Maxence, et de se rendre enfin maître de l'Italie. C'est ici que se place le merveilleux événement dont Eusèbe nous a laissé le récit.

Une tradition arlésienne rapporte que Constantin se trouvait dans les Aliscamps au moment où le signe de la Croix lui apparut, que l'empereur inscrivit le monogramme du Christ sur son étendard avant de quitter la Gaule.

« L'empereur, dit d'autre part Eusèbe, comprenant qu'il avait besoin du secours des puissances d'en haut pour fortifier ses armes et résister aux conjurations

Digitized by Google

magiques de son ennemi, se demandait à quel dieu il s'adresserait. »

Or, un matin, au plus fort de ces agitations, Constantin manda près de lui ses intimes amis et ses conseillers, et leur raconta que la veille, à la tête de son armée, alors que ses yeux étaient tournés dans la direction du soleil couchant, il avait aperçu un signe mystérieux qui lui promettait la victoire ; la nuit suivante, le même signe lui apparaissait encore dans son sommeil. On sait ce qui eut lieu ensuite : le monogramme du Christ fut placé sur l'étendard des légions et gravé sur le bouclier des soldats ; une grande victoire fut remportée au pont Milvius ; les chrétiens furent favorisés et, en retour, appuyèrent de toute leur influence celui qui allait devenir le seul maître de l'empire romain.

VII.

Avec le triomphe de Constantin et sa prise de possession de l'Italie, Arles allait perdre son titre de capitale ; car le vainqueur, songeant à réaliser la seconde partie de son ambitieux programme et à réunir sous son sceptre tout l'empire de Dioclétien, devait quitter les bords du Rhône, d'abord pour Rome, puis, plus tard, pour Byzance.

Mais ni à Rome, ni à Constantinople, il n'oublia sa chère ville d'Arles. Il la désigna notamment plusieurs fois pour servir de siège à des conciles, ce qui ne dut pas contribuer peu à lui donner son caractère de ville sacerdotale et à y multiplier les souvenirs chrétiens.

On sait tout le parti que Constantin sut tirer de la

Digitized by Google

religion nouvelle au point de vue politique : de même que dans l'ancienne religion païenne l'empereur était le souverain pontife désigné, il se considéra comme le légat de Dieu et comme l'évêque des évêques.

De là son action sur les conciles qu'il convoquait, qu'il présidait et dont il cassait, au besoin, les arrêts.

Le premier concile d'Arles fut appelé, de par son ordre, à reviser les décisions du concile de Latran, lors des difficultés soulevées par les Donatistes.

Arles avait d'ailleurs, dans sa situation géographique et dans l'activité de ses habitants, le gage assuré de sa prospérité. En l'an 418, les empereurs Honorius (1) et Théodose transportèrent de Trèves à Arles le siège du préfet du prétoire. Voici les raisons qu'ils donnent à cette importante mesure :

« Si avantageuse, disent-ils, est la situation d'Arles, si grand est le trafic qui s'y fait, que l'on y apporte sans difficulté les denrées de tous les pays..... Tout ce que l'Orient, tout ce que l'Arabie aux parfums pénétrants, tout ce que l'Assyrie éprise de luxe, tout ce que l'Afrique au sol si riche, tout ce que l'Espagne la belle et la Gaule féconde peuvent produire de meilleur, tout cela se rencontre à Arles en aussi grande abondance que dans leur pays d'origine. »

D'autre part, le géographe anonyme, auteur du livre : *Expositio totius mundi* (2), s'exprime en ces termes : « Il y a en Gaule une autre ville, située sur la mer dite d'Arles, qui reçoit les produits de tout l'univers et les lui envoie. »

(1) *Honorius ad Agricolam* : *De conventibus annuis in urbe Arelatensi habendis*, dans Haenel. — *Corpus des lois antérieures à Justinien*, Leipzig, 1857, p. 238.

(2) *Expositio totius mundi*. Édit. Riese, p. 122.

Digitized by Google

« Le pape Léon le Grand (1) dit, dans une de ses lettres, que l'on va à Arles de tous les points, pour s'y fournir de tout. »

Aux témoignages des auteurs, relatifs à l'activité commerciale d'Arles, s'ajoute celui des inscriptions, dont il sera parlé au cours d'un prochain chapitre. Nous pouvons en outre signaler, d'après la *Notitia dignitatum occidentalis,* quelques-unes des magistratures dont le siège était à Arles, à côté de la préfecture du prétoire. Tel était l'intendant des trésors d'Arles, *præpositus thesororum arelatensium* (2) ; tel était le procurateur de la monnaie d'Arles, *procurator monetæ arelatensis* (3) ; le procurateur du gynécée d'Arles, *procurator gynecœi arelatensis* (4), ou encore le préfet de la flotte du Rhône, d'Arles et de Vienne, *præfectus classis fluminis Rhodani Viennæ sive Arelati* (5), etc., etc.

Cette série de magistrats ne nous donne-t-elle pas une haute idée de l'organisation administrative de la cité constantinienne, au cours du v^e^ siècle de notre ère?

Ce rapide aperçu de l'histoire d'Arles, pendant la période gallo-romaine, va permettre au touriste archéologue, ainsi mis au courant des événements principaux, de nous suivre avec plus d'intérêt, à travers la ville témoin des faits que nous avons rapportés.

(1) Leo Max, *epp.* 65, c. 3.
(2) *Notitia dignitatum Occidentalis,* XI, 43.
(3) *Ibid.*, XI, 54.
(4) *Ibid.*, cf. XII, 27 ; XI, 75.
(5) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 674.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

LES MONUMENTS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

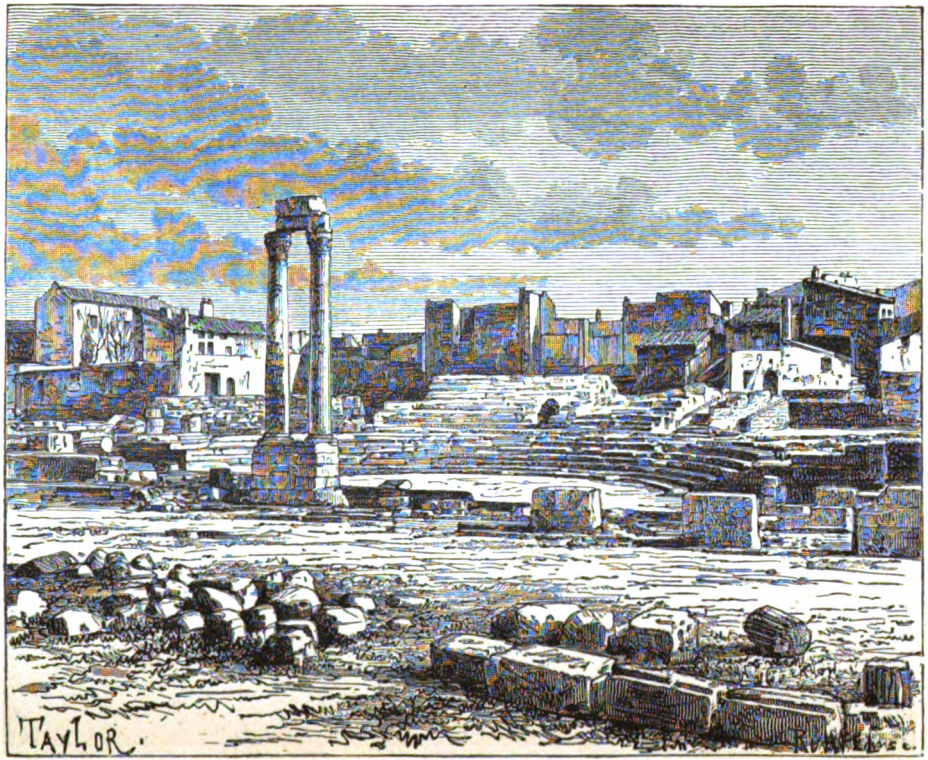

LE THÉATRE ROMAIN

Digitized by Google

LES MONUMENTS

On ne se propose pas de faire ici une étude approfondie des monuments romains d'Arles, qui ont, à différentes époques, attiré l'attention des archéologues (1), et sur lesquels il reste peu à dire de nouveau. Notre intention est de donner de chacun d'eux une vue d'ensemble et de les montrer tels qu'ils existent aujourd'hui.

Le touriste qui nous aura lu pourra échapper aux explications diffuses, et souvent inexactes, de guides inexpérimentés; il pourra, à distance, rafraîchir ses souvenirs et raviver les impressions que la vue des antiquités n'aura pas manqué de lui produire.

L'auteur a l'intention de conduire successivement le lecteur dans le théâtre romain, dans l'amphithéâtre, au champ du repos des Aliscamps. Il ne s'arrêtera pas longuement à l'examen des ruines d'accès incommode, que seul l'archéologue de profession peut explorer avec intérêt, et un seul chapitre lui suffira pour parler du palais de Constantin, dont il ne subsiste plus qu'une tour transformée en grange, du Forum, dont les portiques, en grande partie comblés, servent de caves aux maisons de la place des Hommes, du Cirque, perdu dans les limons du Rhône, et dont la *meta* se dresse sur une des places de la ville. Notre souci a été d'être simple et bref, et de laisser au visiteur, en nous mon-

(1) Millin, *Voyage dans le Midi de la France*; — Mérimée, *Voyage en France*; — Starck, *Kunst und Stadtleben in Frankreich.*

Digitized by Google

trant guide sûr, mais discret, le soin de faire lui-même des découvertes, toujours d'autant plus intéressantes qu'elles sont personnelles.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Le Théâtre.

Le théâtre d'Arles et le théâtre d'Orange. — Aspect des ruines du théâtre d'Arles. — Richesse décorative du monument.

Le théâtre romain d'Arles est justement célèbre ; c'est une des plus belles ruines que l'on puisse voir ; ce n'est pas son état de conservation qui le recommande à l'attention de l'archéologue.

A ce titre, le théâtre d'Orange l'emporte de beaucoup sur celui d'Arles ; sa façade se dresse, nue et sévère, sur la série des arceaux qui donnent accès à l'intérieur ; la scène existe telle à peu près qu'elle était dans l'antiquité ; les gradins s'étagent sur la colline que le génie de l'architecte a utilisée pour les soutenir ; il est infiniment plus complet et permet d'embrasser d'un regard l'ensemble des détails. Aux jours des grandes fêtes de Provence, on y donne des pièces de Sophocle, on interprète, avec des artistes de choix, des opéras à grand spectacle ; et dans ce vaste hémicycle, sous la voûte du ciel constellé d'étoiles, lorsque la lumière électrique argente les vieilles murailles, dans l'enthousiasme du peuple émerveillé, on éprouve d'inoubliables sensations.

Toute différente est l'impression que l'on ressent en présence du théâtre d'Arles. La foule bruyante lui enlèverait de son caractère. Où se placerait-elle d'ailleurs ? Presque tous les gradins ont disparu. Il ne reste plus que les voûtes inclinées qui les soutenaient, voûtes béantes et crevassées, dont plusieurs ont dû être conso-

Digitized by Google

lidées à l'aide de crampons en fer. Le mur de face est entièrement détruit, on n'en retrouve plus que les substructions.

De la décoration de la scène, il ne subsiste que deux colonnes isolées, en brèche d'Afrique, soutenant un fragment de l'entablement, et l'enceinte latérale n'émerge de terre que sur un point, à la tour de Roland, qui servait jadis de poste d'observation aux gens du guet, et qui doit à cette circonstance d'avoir été conservée.

C'est sur le sol qu'il faut le plus souvent observer les restes de l'édifice. Les grandes dalles du pavé de l'orchestre sont encore en assez bon état ; en avant, et comme servant de limite à la scène, on aperçoit plusieurs rigoles : l'une, large et profonde, servait d'aqueduc ; dans une autre descendait probablement le rideau, que les anciens baissaient au lieu de le remonter comme de nos jours.

L'hémicycle de la scène était de forme élégante. Avec ses trois entrées, il était encadré à droite, à gauche et en arrière de vastes salles, probablement à l'usage des artistes. Sur l'emplacement de l'une d'elles, on a recueilli de nombreux fragments ayant appartenu à la construction ou à la décoration du théâtre. Les plus beaux ont été transportés au Musée de la Ville ; quelques-uns même, comme la célèbre statue de la Vénus d'Arles, dans les musées de la capitale.

L'édifice était d'une richesse de décoration merveilleuse. Lorsque l'on a devant les yeux la proportion et l'élégance des deux belles colonnes qui ont échappé à l'action du temps, on n'a pas de peine à dresser, par la pensée, sur leurs bases, les portiques, dont la blancheur ressortait sur la vive coloration des marbres qui revêtaient les murailles ; de minuscules fragments de ces

Digitized by Google

parements existent encore en place, sur certains points. Des statues, brisées par la fureur des barbares ou le zèle des premiers chrétiens, ont été trouvées en grand nombre, à différentes époques, dans les déblaiements du monument. C'est du théâtre que provient la belle tête de femme en marbre, du Musée, malheureusement mutilée. C'est au théâtre également qu'ont été trouvées les deux danseuses emportées dans un mouvement rapide qui fait onduler les plis de leur robe de pierre, aussi légère en apparence qu'une robe de lin. Dans le théâtre ont été trouvées les statues de silènes couchés, à la peau molle et flasque, dont l'outre gonflée laissait peut-être échapper un liquide parfumé. Au théâtre appartenaient encore, pour servir à la décoration de l'avant-scène et aux sacrifices qui accompagnaient la représentation, ces autels en marbre blanc figurant les cygnes de Léda, et découpant avec une étonnante facilité d'exécution les feuilles de leur couronne de laurier ou de chêne.

Avec de tels éléments de reconstitution; il n'est certes pas difficile de se représenter par la pensée la magnificence du théâtre d'Arles, et de faire revivre, dans le cadre du monument, les fêtes joyeuses qu'une population, tout imprégnée d'hellénisme, organisait avec un art délicat et raffiné.

Les siècles ont passé sur ces fêtes joyeuses. Le théâtre d'Arles n'impressionne plus par son éclat et sa magnificence, mais par la poésie de sa désolation et de sa tristesse. Lorsque le soleil du Midi l'éclaire de ses éblouissants rayons, que la cigale fait entendre dans le jardin voisin son chant strident et monotone, que les lézards glissent craintifs et silencieux, à l'approche du promeneur, à travers les pierres et les herbes desséchées,

Digitized by Google

on éprouve un sentiment de mélancolie qui n'est pas exempt de douceur ; on a au plus haut degré l'impression de la beauté des ruines, et le théâtre d'Arles, avec ses voûtes effondrées, ses fûts de colonnes isolés, ressemble à s'y méprendre à un coin du forum romain.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

Les Arènes ou l'Amphithéâtre.

Le quartier des Arènes au XVIII^e^ siècle. — Assiette de l'édifice. — Plan et dimensions. — Caractère architectural. — Le podium ; combats d'animaux.

Sur la hauteur de Mouleyrès, semblables à une immense couronne murale, les Arènes d'Arles dressent leur double rangée de portiques. Leur conservation n'est pas aussi bonne qu'à Nîmes : à l'intérieur, les gradins se montrent en bien moins grand nombre, et on aperçoit au contraire, de toutes parts, les bouches béantes des voûtes qui servaient jadis d'appui à la maçonnerie.

Est-ce parce que l'aspect en est désolé, que notre impression est plus vive, ou bien la grâce et l'élégance de leur architecture nous séduisent-elles davantage que la masse imposante de l'amphithéâtre de Nîmes? Pour analyser nos impressions, nous allons non pas entrer dans une étude détaillée de cet édifice, qui a été construit sur le même plan que tant d'autres arènes, mais après avoir donné une vue de l'amphithéâtre, alors qu'il renfermait une agglomération de maisons et formait un des quartiers d'Arles, nous examinerons d'abord l'assiette tout artificielle que, par suite de la disposition des lieux, l'architecte avait dû donner au monument.

Nous esquisserons ensuite la simplicité des dispositions prises pour assurer un accès facile aux spectateurs ; et après avoir donné les principales dimensions de l'édifice,

Digitized by Google

nous distinguerons, dans son architecture, l'empreinte profonde que l'art grec a marquée à Arles, jusque dans ce monument éminemment romain. Enfin, nous essaierons de déterminer les genres de spectacles qui s'y donnaient.

Les Arènes d'Arles sont aujourd'hui entourées d'une grille en fer : depuis quelque vingt ans seulement, elles sont à l'abri des dégradations de tout genre. Le respect de l'antiquité est une vertu de notre siècle. Pendant longtemps, l'amphithéâtre a servi de carrière aux constructions du voisinage et d'habitation aux pauvres gens, naturellement plus soucieux de s'installer commodément que de conserver intacte cette relique des temps passés. Elles ont également servi de forteresse contre les Sarrazins (1). Une vue, qui date de 1666, nous les montre comblées de terre jusqu'à la moitié de leur hauteur, et, sur cette terrasse artificielle, à l'intérieur des gradins, surmontés eux-mêmes de chétives habitations, entre les quatre tours sarrazines, on voit se dessiner des places et des rues. L'installation des habitations n'était pas luxueuse, mais il en coûtait si peu pour établir sa demeure. Autant d'arceaux, autant de maisons : les deux piliers, étant rejoints par une cloison dans laquelle on laissait deux ouvertures en guise de porte et de fenêtre, formaient la chambre, close sur les trois autres côtés par des murailles romaines. Au besoin, un plancher, établi à mi-hauteur, doublait l'espace disponible. Les voûtes des arceaux donnaient à ces maisons improvisées une toiture dont la solidité était à toute épreuve.

C'est au commencement du siècle, sous l'administra-

(1) C'est à cette époque que remontent les tours dites *sarrazines*, qui existent encore aujourd'hui.

Digitized by Google

tion de M. Laugier de Chartrouse, que l'amphithéâtre fut dégagé, et que les déblaiements, poussés activement, mirent à nu, avec le sol de l'arène, les antiques substructions. Elles sont d'une ampleur considérable : la colline de Mouleyrès n'offrait pas aux Romains une surface suffisante pour le développement de l'édifice. Le temple de la Bonne Déesse s'élevait peut-être au sommet de la colline, dont le penchant septentrional fut utilisé pour l'établissement des Arènes ; les Romains l'entaillèrent sur une assez vaste partie, et, en contre-bas du sol, ils établirent leurs substructions.

Elles comprennent quatre murailles concentriques, formant alternativement des galeries et des chambres, dont les unes étaient utilisées, et dont les autres avaient pour objet d'assurer la solidité de l'édifice, tout en évitant l'emploi de coûteux massifs de maçonnerie. Les voûtes des galeries étaient horizontales, celles des chambres étaient inclinées vers le centre. Galeries et chambres souterraines n'existaient d'ailleurs pas sur tout le périmètre de l'arène. Là où les Romains avaient rencontré le rocher formant une assise suffisamment solide, ils n'avaient eu garde de négliger cet avantage, de sorte que la galerie extérieure n'existe que sur une partie du périmètre de l'amphithéâtre. On rencontre même, à un certain endroit, une muraille épaisse, parementée en petits moëllons, et faite intérieurement d'un blocage caractéristique. C'est l'ancien mur de la ville, peut-être de l'époque de Jules César, mur antérieur à l'amphithéâtre, et qui, paraissant constituer des fondements assez solides, fut conservé par l'architecte.

Toutes ces constructions de la première assise échappent aux regards, sauf d'un côté, sur la face septen-

Digitized by Google

trionale, où une porte, aujourd'hui disparue, donnait accès dans ces souterrains et sur le sol même de l'arène. C'est par cette porte que l'on entrait les cages des animaux féroces, qui, en attendant le spectacle, étaient placés dans les chambres obscures dont il a été parlé.

Le plan de l'édifice, au-dessus des substructions, était aussi simple que bien compris. Soixante arcades donnaient accès dans la galerie extérieure du rez-de-chaussée, communiquant elle-même avec une galerie intérieure desservant le *podium*. Un entremêlement de vingt-huit arcades voûtées, de vingt-quatre escaliers, mettait en communication les deux galeries du rez-de-chaussée, et permettait d'arriver à une galerie d'entresol qui desservait la deuxième précinction. D'autre part, des escaliers donnaient accès au portique extérieur du premier étage.

Celui-ci communiquait de plain pied avec une autre galerie qui desservait la troisième précinction, dont les vomitoires renfermaient, dans leur épaisseur, des escaliers d'accès à la partie supérieure de l'amphithéâtre.

Ces dispositions ont été découvertes grâce à une observation attentive de quelques parties qui, çà et là, ont subsisté dans les étages supérieurs. Quant aux gradins, ils ont disparu, sauf sur les points qui ont été préservés par les déblais accumulés jusqu'au début du siècle. Les cinq gradins de la première précinction sont à peu près intacts ; il n'en reste plus que six de la deuxième.

Il serait fastidieux d'entrer dans le détail des dimensions de l'amphithéâtre ; nous croyons plus intéressant de placer sous les yeux du lecteur un tableau d'ensemble des principales proportions relatives des amphithéâtres d'Arles, de Nîmes et de Rome (le Colisée).

Digitized by Google

	ARLES	NIMES	COLISÉE
Grand axe de la construction ...	136m15	132m18	187m77
Petit axe.....	107 62	101 38	155 63
Grand axe de l'arène	69 26	69 14	85 75
Petit axe.....	39 82	38 82	53 62

On voit, par ces indications sommaires, que les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles étaient, à peu de chose près, de même dimension, avec un avantage toutefois pour l'amphithéâtre d'Arles. Quant à celui de Rome, nous comprenons, à ses proportions colossales, qu'on lui ait donné le nom de Colisée *(il colosseo)*.

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans les Arènes d'Arles, ce qui constitue leur caractère propre et leur charme original, c'est l'empreinte que l'art gréco-romain a profondément marquée sur l'ensemble et les détails de la construction.

Comme l'a fort bien remarqué l'éminent architecte M. Revoil, « tandis qu'à Nîmes la galerie principale est « voûtée, suivant le système romain, et divisée en tra- « vées séparées par des arcs doubleaux, à Arles, elle est « couverte de linteaux en pierres, suivant le système « grec. D'autre part, le style des corniches et des pilas- « tres accuse également l'art grec, qui se manifeste à « Arles sur d'autres monuments avec une vérité incon- « testable ».

Les soixante arcades qui donnaient, au rez-de-chaussée, accès dans l'amphithéâtre, étaient ornées de chaque côté d'un pilastre qui supportait l'entablement ; chaque pilastre était à son tour surmonté d'une colonne engagée d'un tiers, et qui encadrait les arcades de la

Digitized by Google

galerie du premier étage. Le chapiteau, d'ordre corinthien, était composé de feuilles d'eau en relief, avec rose médiane. Enfin, par-dessus, se trouvait l'attique, dont il ne reste plus rien aujourd'hui.

Était-elle d'assez grande hauteur et percée de fenêtres, comme dans les amphithéâtres de Rome? Était-elle, au contraire, plus basse, et portait-elle, comme à Nîmes, des sortes de godets dans lesquels on plaçait les mâts destinés à soutenir la tente? On ne peut former à ce sujet que des conjectures.

Parmi les soixante entrées marquées de numéros correspondant aux *tessères,* cartes d'entrée distribuées au peuple les jours de spectacle, il y en avait quatre principales, qui se distinguaient des autres par un caractère architectural plus imposant. Elles étaient aux quatre points cardinaux, plus larges et en saillie.

La disposition du podium mérite d'appeler tout particulièrement l'attention. Cette muraille, qui limitait l'arène, est ici d'une très grande hauteur, et séparée en deux parties par une corniche. Quelle était la raison de cet arrangement? Pour l'expliquer, il est nécessaire de se reporter au Colisée de Rome. Ici, comme là, suivant les cas, l'arène pouvait, par un ingénieux système de pilotis et de charpentes, être relevée ou abaissée. Faisait-on combattre des gladiateurs, il y avait profit à les rapprocher le plus possible de l'assistance, et l'on établissait un plancher en bois, que l'on ne manquait pas d'enlever les jours de combats de lions et de tigres. Un *podium* de hauteur insuffisante eût, en effet, mis en danger la vie des spectateurs.

A l'amphithéâtre de Nîmes, on ne donnait pas de combats de bêtes féroces, l'arène n'étant pas disposée pour les recevoir, et ce genre de spectacle fort coûteux

Digitized by Google

dépassant les ressources d'une simple colonie. Arles, au contraire, ville impériale, cité constantinienne, avait la richesse nécessaire pour faire venir à grands frais des déserts de l'Afrique, tigres, lions et léopards. On a trouvé, dans les chambres du sous-sol de l'amphithéâtre, des ossements d'animaux de race féline, et on conserve au Musée des inscriptions relatives à des gladiateurs.

Nous venons de parcourir les points principaux sur lesquels nous nous étions promis d'appeler l'attention du visiteur ; nous avons tour à tour examiné les substructions, le plan de l'édifice, son mode de décoration, les particularités de son arène. Notre étude eût pu être plus complète ; telle qu'elle est, elle suffit pour guider le touriste à travers le dédale, plus apparent que réel, de l'amphithéâtre.

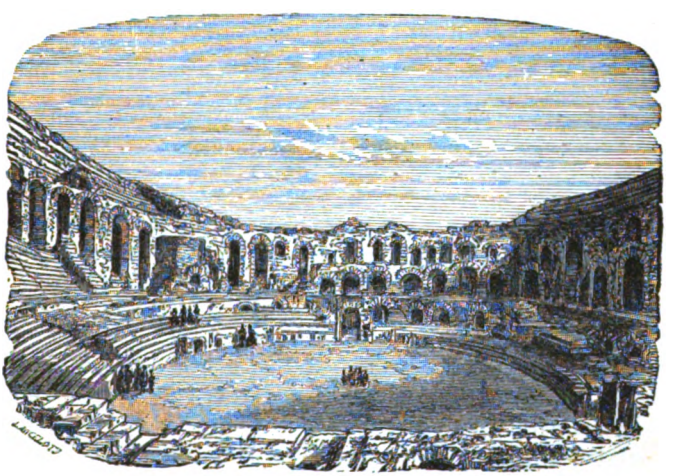

Perspective de l'Amphithéâtre.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME (1).

Les Aliscamps.

Autrefois et aujourd'hui. — Les sarcophages.

Que de souvenirs poétiques les Aliscamps ne réveillent-ils pas dans l'esprit de l'artiste ! Que de pieuses légendes se rattachent à ce champ des morts, sépulture que la foi de nos pères recherchait, et où pauvres et riches voulaient être enterrés !

Involontairement on se reporte au temps où les cercueils descendaient le Rhône, emportant avec la dépouille du mort le prix de la sépulture, funèbres

(1) Bien que le cadre de ce livre le limite à l'époque gallo-romaine, il nous a paru impossible de passer sous silence, dans notre visite aux Champs-Elysées d'Arles, les monuments religieux et funéraires que la piété du moyen âge a semés sur ce champ des morts, et dont les ruines imposantes sollicitent l'attention du visiteur.

Le portail, doré par le soleil, que l'on trouve à gauche en entrant, est considéré par les uns comme le porche d'un couvent, par d'autres comme l'entrée monumentale du cimetière établi au XII^e^ siècle par les moines de Saint-Victor. Les deux têtes sculptées à l'intérieur des pilastres rattachent cette construction à la période romane ; les carlovingiens empruntaient leur ornementation au règne végétal.

A quelques mètres, en dedans de ce portail, se dressent une chapelle et un tombeau que l'on reconnaît aisément comme appartenant au XV^e^ siècle. C'est la chapelle de Saint-Accurse. Sa fondation se rattache à un tragique souvenir : deux chevaliers

Digitized by Google

nacelles que l'on arrêtait à leur passage à Arles, pour leur donner un éternel asile dans le cimetière béni.

Bien ambitieux cependant est celui qui promet, même à ses restes, une longue paix; téméraire, celui qui, portant ses vues au delà du présent, songe à enchaîner l'avenir !

Quelque grande que fût la célébrité des Aliscamps d'Arles, la force du souvenir n'a pas pu résister aux besoins de l'impitoyable utilitarisme de notre siècle. D'un côté, les ateliers du chemin de fer ont remplacé le

se battirent jadis à l'épée à cet endroit. L'un était robuste et aguerri, l'autre, Accurse de la Tour, sortait à peine de l'adolescence.

La lutte était inégale; ce fut plutôt un assassinat qu'un duel. En expiation de son crime, le meurtrier fut condamné à élever à sa victime un tombeau monumental, une chapelle funéraire, où une messe annuelle devait être dite à perpétuité.

Un peu plus loin se trouve la chapelle des Porcelets d'Arles, avec leur double blason, armes parlantes, sculptées sur la façade, à côté du croissant, signe de leur participation aux croisades.

Toujours du même côté, se rencontrent les substructions de l'église de Notre-Dame des Guerres, que son vocable désigne comme appartenant à une époque que ne signalait pas la douceur de ses mœurs : elle est du x^e^ siècle.

A l'extrémité de l'allée de peupliers, se dresse dans un cadre pittoresque l'église de Saint-Honorat, dont les ruines imposantes ont conservé le caractère des différents siècles qui ont travaillé à son édification et à sa restauration. Elle est située sur l'emplacement d'un temple païen, auquel succéda, d'après la tradition, une chapelle consacrée par saint Trophime à la Vierge encore vivante : *Virgini deiparæ adhuc viventi.* Les constructions carlovingiennes se distinguent encore nettement, et les archéologues admirent, malgré sa forme massive, le clocher octogone, bien caractéristique. Ses détails et profils, parfaitement étudiés, attestent, écrit M. H. Revoil, l'habileté du maître ès-pierres qui le fit élever. A côté de ces constructions primitives, un œil

Digitized by Google

champ des morts; de l'autre, la voie ferrée est venue lui apporter d'autres bouleversements.

Les sarcophages de pierre, dont les rangs pressés s'étagent dans le flanc des coteaux, ont été déplacés, les uns brisés, les autres rangés en longues lignes de chaque côté de la promenade actuelle. Beaucoup sont anépigraphes; les plus beaux et les plus intéressants ont été transportés au Musée de la ville, ou sont allés enrichir des collections étrangères.

quelque peu exercé reconnaît les apports successifs des XIIe et XIVe siècles.

C'est maintenant en dehors de l'Allée des Aliscamps, qui, nous l'avons dit, ne représente qu'une très petite fraction de l'ancien cimetière, qu'il nous faut aller chercher les souvenirs de la piété du Moyen Age envers ses morts.

Saint-Pierre de Mouleyrès s'élève sur un mamelon bordé à droite et à gauche par une ligne de chemin de fer, sorte d'île rocheuse préservée jusqu'à ce jour par sa dureté, mais destinée à disparaître, avec l'élégant édifice du XIe siècle qui le couronne et qui sert aujourd'hui de grange.

C'est plus loin encore qu'il faut aller chercher l'église de la Genouillade, à plus de deux kilomètres sur la route de Crau, après la seconde porte de l'usine du Chemin de Fer. Elle a été construite en 1529, sur l'emplacement de l'autel élevé, dit la tradition, par saint Trophime, à l'endroit où le Seigneur apparut pour bénir les Aliscamps.

Retournons maintenant dans l'allée bordée de tombeaux, non loin de l'entrée où nous avons visité en commençant la chapelle de Saint-Accurse. C'est là que se dresse, à droite, le mausolée élevé en 1822, par la reconnaissance des Arlésiens, aux consuls d'Arles emportés par le terrible fléau qui désola la Provence.

Ce rapprochement d'époques diverses, dans la mort qui confond tout, est comme la poétique synthèse du spectacle auquel nous venons d'assister dans notre visite aux Champs-Élysées d'Arles.

Digitized by Google

Telle qu'elle est cependant, cette allée, plantée de peupliers élancés ou de gigantesques platanes, ne manque pas de caractère. L'envahissement même des usines, dont les cheminées vomissent nuit et jour de noirs torrents de fumée, le passage des trains, les ordres retentissants des soldats qui arrivent de la caserne voisine, établissent entre le présent et le passé un constraste qui, pour ne pas être cherché, n'en est pas moins intéressant. Contraste encore, entre l'immutabilité de la pierre et la puissance végétative de la nature, qui fait pousser des plantes de toutes sortes dans le voisinage et jusque dans les interstices des tombeaux !

Poésie plus grande encore lorsque l'on voit, et ce n'est pas rare, une fille d'Arles se promener avec son promis, entre les files de tombes béantes, échangeant des serments d'éternel amour devant des cercueils de pierre qui ne garantissent même pas l'éternité aux cendres.

On peut voir sur la gauche de la chapelle de Saint-Honorat, dans une coupe pratiquée dans la colline, la manière dont les tombeaux étaient disposés, soigneusement serrés les uns contre les autres, de façon à ce qu'aucune parcelle du précieux terrain ne fût perdue. Les tombeaux chrétiens sont en très grand nombre dans le cimetière que le Christ lui-même avait consacré en promettant le salut, disait la tradition, à tous ceux qui y reposeraient.

Mais avant de devenir le cimetière chrétien par excellence, les Aliscamps étaient un champ de repos romain, et les sépultures païennes y sont encore en assez grand nombre.

On les reconnaît aux emblèmes sculptés dans la pierre, l'*ascia* et le niveau, à l'invocation aux dieux

Digitized by Google

mânes, aux formules consacrées pour un époux bien-aimé, un père, dont la piété était la vertu la plus appréciée. Les couvercles des tombeaux sont souvent faits d'une simple dalle plate que l'on recouvrait de terre. Mais il y avait des sarcophages qui n'étaient pas enterrés, et qui étaient fermés par un bloc énorme taillé en forme de toit, orné de quatre ou de six acrotères. Plusieurs occupent encore la place qu'ils avaient autrefois. Il en est qui ne renfermaient qu'un seul cadavre ; les dimensions des autres montrent, au contraire, qu'ils servaient à plusieurs sépultures, et on trouverait, en soumettant chacun d'eux à un examen attentif, bien des remarques intéressantes. Tel est évidemment païen, et les cendres du mort y ont reposé pendant de longs siècles ; tel autre, au contraire, enlevé à sa destination primitive, a donné abri dans la suite à un chrétien, qui a fait graver sur la pierre, à côté d'emblèmes païens, les symboles de sa foi ; souvent, une simple croix, entaillée à la hâte dans le couvercle du sarcophage, indique la nouvelle prise de possession.

Nous aurons l'occasion, au cours de notre étude sur le Musée, de décrire plusieurs des sarcophages du cimetière des Aliscamps. Il nous suffit d'avoir donné ici une vue d'ensemble de ce champ funéraire, bien diminué aujourd'hui, mais dont l'aspect impressionne toujours le visiteur.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

Monuments divers.

I. La tour de la Trouille. — Détails de construction. — II. Le fronton. — Les substructions de l'hôtel du *Nord*. — Les caves du Collège. — III. La *meta*, obélisque de la place de l'Hôtel-de-Ville. — Murailles ; ponts et aqueducs.

Le théâtre, l'amphithéâtre et les Aliscamps constituent les trois principales curiosités archéologiques d'Arles gallo-romain. Il est cependant indispensable de signaler à l'attention du visiteur d'autres antiquités qui, pour être de bien moins bonne conservation ou d'accès moins facile, doivent néanmoins être indiquées à celui qui veut avoir une idée assez exacte de l'ancienne capitale des Gaules. Nous voulons parler du Palais de Constantin, du Forum romain et du Cirque.

I. — *Palais de Constantin.* — Lorsque l'on regarde d'une hauteur, sous un angle favorable, le panorama d'Arles, on aperçoit, au-dessus des toits de quelques maisons, une muraille à peu près perpendiculaire au cours du Rhône. Elle est de construction si solide que, renonçant à la détruire, les propriétaires du quartier ont préféré s'en servir pour donner un solide appui à leurs habitations. Ce pan de mur est, avec la tour de la *Trouille*, tout ce qui reste du palais de Constantin.

Cette tour, située sur le bord du Rhône, devait, avant l'établissement des quais, aux jours de crue, être baignée par ses eaux. Jusqu'à ces derniers temps, la

Digitized by Google

Trouille a servi de grange. Cette masse aux pierres noirâtres marquée au sceau de la décrépitude, contraste avec l'éternelle jeunesse du Rhône, témoin indifférent de la grandeur et de la décadence des œuvres humaines.

Le soin dont on entoure de nos jours les ruines antiques mettra un temps d'arrêt à la perte de ce dernier vestige du somptueux palais de Constantin. Le zèle intelligent de l'éminent architecte du gouvernement, M. Revoil, a arrêté le vandalisme de propriétaires ignorants, et découvert d'intéressants détails. C'est ainsi qu'il a retrouvé, dans l'épaisseur de la muraille, un escalier analogue à celui de Saint-Gilles, qui, sous le nom de vis de Saint-Gilles, passait jusqu'ici pour être le modèle original de ce genre de construction.

Des écrivains des siècles passés avaient déjà signalé la présence de tout un système de tuyaux dans l'intérieur de la muraille ; leur sagacité n'avait pas réussi à en déterminer l'emploi. Ils avaient encore constaté l'existence de somptueuses salles aux revêtements de marbres multicolores, de statues, de colonnes de granit, de corniches, de frises, etc. ; il est donc facile de se représenter par la pensée les splendeurs du palais que Constantin avait donné, pendant plusieurs années, pour demeure à sa femme l'impératrice Fausta, et pour prison dorée à son ambitieux beau-père Maximien.

En dehors de l'excitation qu'elle produit sur l'imagination de l'artiste, la tour de la *Trouille* mérite d'être examinée au point de vue des détails de la construction. Les murailles mesurent plus de $1^{m}50$ d'épaisseur, leurs parements sont composés de rangs de pierres de $0^{m}13$ de hauteur, alternant avec de grandes briques variant entre $0^{m}04$ et $0^{m}07$.

L'intérieur est rempli d'un blocage fait de ciment et

Digitized by Google

de graviers du Rhône. La tour a trois grandes fenêtres de 2m50 d'ouverture, à la partie inférieure desquelles court une corniche sur toute l'étendue de la construction.

A la partie supérieure, des corbeaux de pierre étaient destinés à recevoir une décoration volante en bois ou en métal.

Tels sont les faibles renseignements que l'on peut recueillir aujourd'hui sur le palais de Constantin.

L'archéologue Bonnemant (1) nous apprend, dans une de ses lettres, qu'on le pouvait voir encore en assez bon état au commencement du XIIIe siècle.

II. — *Le Forum.* — L'omnibus qui prend à la gare le voyageur nouvellement arrivé à Arles, le conduit sur la place des Hommes ou du Forum.

Elle est encadrée d'arbres séculaires ; on y tient le marché, et dans la saison, on y vend par milliers les agneaux de la Crau, attachés en paquets et bêlants. Elle est bordée de magasins, de cafés et d'hôtels.

Sur la façade de l'un d'eux, à gauche, appuyées contre un pan de vieille muraille, on aperçoit deux colonnes antiques, cannelées, surmontées d'un riche entablement et d'un fragment de fronton.

On pourrait croire que ces colonnes sont restées là à la place qu'elles occupaient autrefois. Un examen attentif permet de voir qu'il n'en est rien, et qu'elles ne reposent même pas sur une base antique. Elles ont été dressées contre le mur qui les soutient, pour l'embellissement de la place, dans le voisinage de laquelle elles ont certainement été trouvées. Ces colonnes sont d'un bel effet décoratif, et l'entablement est d'une grande

(1) *IIIe lettre*, année 1771.

Digitized by Google

richesse. La corniche est élégante, les modillons ornés de feuilles d'eau ; dans la frise sont sculptés des rinceaux où couvent des oiseaux d'espèces diverses; les chapiteaux sont faits de feuilles d'acanthe encadrant un fleuron médian.

Nous n'ajouterons pas aux conjectures nombreuses présentées par les archéologues, pour donner un nom à l'édifice dont il nous reste ce majestueux fronton. On aura moins de chance de se tromper en disant qu'il faisait partie d'un des nombreux édifices qui formaient comme une ceinture au forum. On sait, en effet, par l'exemple des villes antiques exhumées en totalité ou en partie, que le forum était le centre autour duquel étaient réunis les principaux édifices publics. Or, les arcades du forum d'Arles subsistent, enfouies sous le sol de la place des Hommes et des rues avoisinantes.

L'intelligent propriétaire de l'*Hôtel du Nord* a eu la bonne idée de faire déblayer une partie des voûtes qui existent sous son immeuble, et il se fait un plaisir d'y conduire le voyageur.

Dans son plan historique d'Arles, M. Auguste Veran, architecte distingué, a fait le tracé du forum, dont Sidoine Apollinaire nous a laissé une pittoresque description. Au forum se rattache l'édifice dont une partie se voit encore dans les sous-sols du collège. Les murailles, dont l'une de forme courbe, sont faites de grandes pierres de taille ; dans leur épaisseur on aperçoit deux niches, cintrées à la partie supérieure, encadrées de colonnes. On a, comme toujours, cherché à donner un nom à cet édifice. Les uns l'ont appelé Panthéon, les autres Basilique. Nous connaissons le danger que l'on court à baptiser ainsi des monuments, en dehors des renseignements que fournit l'épigraphie.

Digitized by Google

Il est cependant des ruines qui, quoique disparues depuis longtemps, ne laissent aucun doute sur leur destination. Nous voulons parler du Cirque.

III. — ***Le Cirque.*** — Il était situé à la partie méridionale de la ville, sur le bord du Rhône, qui, dans une de ses inondations, a bouleversé de fond en comble les terres où il se trouvait. Il s'étendait du levant au couchant. Les auteurs anciens rapportent que de grandes fêtes y furent données.

Nous n'eussions peut-être pas parlé de ces ruines complétement disparues si la *meta,* obélisque autour duquel tournaient les chars dans les courses du cirque, ne se dressait pas aujourd'hui sur l'une des principales places de la ville.

Avec un peu plus de souci de lui conserver son caractère, on eût pu, au lieu de l'appuyer sur le dos de quatre lions en bronze, lui donner la base qu'il avait jadis, et que l'on peut voir au Musée. Sur ce piédestal elliptique, dont il n'existe, il est vrai, qu'une partie, sont figurées des courses de chars. La sculpture en est assez grossière, et laisserait supposer que le cirque, ou du moins la *meta* qui le décorait, est d'une assez basse époque. Cet obélisque de granit a pour cadre, aujourd'hui, le magnifique portail de Saint-Trophime, l'élégante façade de l'Hôtel de Ville d'Arles et la chapelle gothique qui sert aujourd'hui de Musée archéologique.

Nous arrêterons ici notre étude sur les monuments romains d'Arles. Pour être complète, elle devrait être bien plus étendue ; mais nous avons annoncé, au début, notre intention de ne pas attarder le visiteur à explorer des ruines auxquelles le savant seul prendrait intérêt.

Digitized by Google

Aussi nous contenterons-nous de signaler, sans l'examiner de près, l'enceinte fortifiée d'Arles, visible encore sur certains points, mais le plus souvent entièrement démolie, et n'existant plus que comme substruction.

La ville s'étendait, mais sans qu'on y ait retrouvé de traces d'enceinte fortifiée, de l'autre côté du Rhône, dans le faubourg actuel de Trinquetaille (1), où les travaux du chemin de fer ont donné lieu à de très importantes découvertes. Deux ponts, dont l'un de bateaux (2), mettaient en communication les deux parties de la ville. On a exhumé du Rhône des tuyaux en plomb de gros calibre, aujourd'hui au Musée, qui apportaient à Trinquetaille l'eau des aqueducs (3). Ceux-ci, au nombre de deux, conduisaient à Arles, de fort loin, les eaux de sources des Alpines, en franchissant, au prix de travaux qui étonnent les ingénieurs de nos jours, les profonds marais, les vallées larges et encaissées qu'ils rencontraient sur leur passage.

(1) *Duplex-Arelas*, Ausone, *clar. urb.*, VIII, 4.

(2) Ausone, *ibidem*.

(3) Voir à ce sujet la savante étude de M. Gautier-Descottes, *Aqueducs antiques d'Arles*, dans les *Comptes rendus* du Congrès tenu à Arles par la *Société française d'Archéologie*, en septembre 1876.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

LE MUSÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA *META* DU CIRQUE

Sur la place du Musée.

Digitized by Google

LE MUSÉE

Nous avons, dans les chapitres précédents, guidé le lecteur à travers les principaux monuments d'Arles gallo-romain. Notre étude ne serait pas complète si nous négligions de lui faire visiter le Musée.

C'est là qu'il verra les autels et statues de marbre du théâtre, les plus beaux sarcophages du cimetière des Aliscamps, les antiquités recueillies sur divers points de la ville, et mises ici à l'abri du vandalisme des passants.

Le local du Musée est une ancienne église abandonnée, comme on en trouve plusieurs à Arles. Les divers objets ont été placés dans un groupement plus agréable à l'œil que méthodique, dans les chapelles latérales et, sur deux lignes, dans la nef centrale.

Nous ne songeons en aucune façon à donner un catalogue.

Ce soin regarde les savants archéologues locaux, qui possèdent, sur l'origine des objets, l'emplacement exact de leur découverte, des renseignements qui nous font souvent défaut. Le but que nous nous sommes proposé est plus général. Il s'agit de donner une vue d'ensemble; et, à voir de trop près les détails, on risquerait de nuire à la netteté des grandes lignes.

Dans un premier chapitre, on fera revivre, autant que faire se peut, la physionomie de la population gallo-romaine, industriels, commerçants et gens de métiers, dont l'épigraphie nous a conservé le souvenir; et si

Digitized by Google

parmi les épitaphes nous en trouvons quelques-unes (ce sera le petit nombre) renfermant des détails typiques, quelques traits de mœurs intéressants, nous les signalerons, en en donnant la traduction.

Les tombeaux païens sont très nombreux au Musée ; nous les diviserons en trois sections, stèles, cippes et sarcophages, et nous nous arrêterons seulement à ceux qui se distinguent par quelques figurations. Plus nombreux encore sont les tombeaux chrétiens, étudiés par M. Edmond Le Blant, de l'Institut, avec le soin et la compétence que l'on sait. Nous avons fait, dans notre troisième chapitre, de larges emprunts à son beau livre.

Quelques autels, ce sera l'objet du quatrième chapitre, nous initieront aux cultes en honneur à Arles avant l'établissement définitif du Christianisme.

On parlera enfin, dans le cinquième et dernier chapitre, des statues et des fragments architecturaux.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Les Inscriptions.

Industrie et commerce. — Administration municipale. — Épitaphes métriques. — Les croyances sur la mort.

Il ne saurait être question de donner ici un *Corpus* des inscriptions d'Arles ; il en existe à l'usage des savants (1) ; le touriste se perdrait à travers cette foule de textes épigraphiques, dont beaucoup seraient sans intérêt pour lui. Il s'agit de dégager, au point de vue de la connaissance de la ville gallo-romaine, les renseignements que fournissent les inscriptions, et de rechercher, à l'aide de quelques-unes d'entre elles, les traits originaux du caractère arlésien aux premiers siècles de notre ère.

Les conditions géographiques d'Arles gallo-romain étaient, on s'en souvient, toutes différentes de celles de nos jours. La Méditerranée s'est retirée à l'est du Rhône, et le rivage ayant gagné d'autant, Arles est plus éloigné de la mer qu'autrefois. Le fleuve, au lieu d'être emprisonné dans ses digues, se répandait dans la plaine, et

(1) Voir le *Corpus Inscriptionum latinarum* publié par l'Académie de Berlin, tome XII, de M. Hirschfeld, et consacré à la Narbonnaise ; il renferme les inscriptions d'Arles, précédées d'une savante préface. La *Revue épigraphique du Midi de la France*, de M. Allmer, a publié plusieurs inscriptions d'Arles que notre savant maître a fait suivre d'un substantiel commentaire.

Digitized by Google

formait autour de la colline sur laquelle était bâtie la ville une vaste surface liquide qui avait nom la *mer d'Arles,* et le canal des Fosses-Mariennes augmentait encore la facilité des communications.

Faut-il s'étonner après cela que les textes (1) et les inscriptions nous signalent le développement que la marine et les industries qui s'y rattachent avaient pris dans cette ville, à la fois port maritime et fluvial.

Déjà l'épigraphie de Vienne et de Lyon nous avait fait connaître les bateliers du Rhône et de la Saône, *Nautæ Rhodanici et Ararici,* ainsi que les fabricants de radeaux *Ratiarii,* constructeurs des vastes trains de bois que l'on voit parfois encore aujourd'hui descendre le fleuve, non sans danger pour ceux qui les montent. Les bateliers d'Arles formaient à eux seuls une corporation, *Nautæ Arelatenses* (2), et le fait qu'ils joignent à leur nom celui de la ville, témoigne d'une organisation qui se rattachait plus intimement qu'ailleurs à l'administration municipale. L'un d'eux, Cornelius Optatus, leur curateur et patron, était en même temps *duumvir,* pontife et flamine.

A côté de ces *Nautæ* se trouvaient les *Navicularii marini*, négociants qui faisaient les transports maritimes. Ils avaient une telle importance, qu'ils étaient divisés en cinq corporations, *Naviculariorum marinorum Arelatensium corpora quinque.* Leur patron était un haut personnage qui avait occupé des postes honorifiques en dehors de la colonie. *Cominius Agricola Ælius Aper,*

(1) Strabon, IV, 1, 6 ; — Ausone, *Clar. urb.*, VIII, 6.

(2) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 704; cf. 697 et l'inscription *Navicularii Victorini*, 853. — Une inscription d'Arles signale des bateliers de la Durance, *Nautæ Druentici*, C. I. L., 721.

Digitized by Google

avait été, en premier lieu, préfet de la troisième cohorte des Bracares, peuples de l'Espagne citérieure. Il avait été tribun d'une légion dite *Adjutrix*, puis procurateur des deux empereurs, sans doute Marc-Aurèle et Vérus, pour l'approvisionnement du blé à fournir par la Narbonnaise et la Ligurie ; enfin, il avait eu un grade militaire dans la Maurétanie Césaréenne.

On trouve encore à Arles les *Fabri navales* (1), comme qui dirait les ouvriers de l'arsenal. Ils étaient dirigés par un ingénieur des constructions navales, *Architectus navalis* (2).

Nous reproduirons tout à l'heure l'inscription métrique qu'un groupe d'ouvriers de l'arsenal fit graver sur la tombe de l'un d'eux.

On voit, par cet exposé, quel était, à Arles, le développement de la marine, ainsi que du commerce et des arts qui s'y rattachent.

Parmi les autres corporations, nous signalerons encore les *Fabri tignuarii* ou entrepreneurs de charpentes, qui étaient en très grand nombre (3) et les *Centonarii*, ou fabricants de centons (4), pièces d'étoffes grossières que l'on employait pour recouvrir les marchandises sur les chariots ou sur les bateaux, et qui servaient aussi en cas d'incendie, pour étouffer le foyer. Nous avons, dans un autre ouvrage (5), parlé, après MM. Hirschfeld et Allmer, de l'organisation des *Centonarii* en compagnies de sapeurs-pompiers, et rappelé les figurations où

(1) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 730.
(2) *Ibid.*, 723.
(3) *Ibid.*, 719, 722, 726, 728, 730, 738.
(4) *Ibid.*, 700.
(5) H. Bazin, *Nimes gallo-romain*, Paris, Hachette, 1892.

Digitized by Google

on les voit dans l'exercice de leur dangereuse occupation.

Les utriculaires, *Utricularii* (1), que signalent les inscriptions d'Arles, étaient des fabricants d'outres.

On a voulu y voir des bateliers naviguant sur les marais d'Arles, à l'aide de petits bateaux entourés d'outres gonflées qui, en les allégeant, diminuaient leur tirant d'eau ; c'est une erreur.

Avec les difficultés de transport dans l'antiquité, on faisait bien moins usage de tonneaux en bois que de nos jours. On transportait les liquides dans des outres qui, une fois vides, occupaient un très petit espace et n'occasionnaient aucun encombrement.

Les utriculaires étaient en rapport d'affaires avec les *Diffusores*, ou marchands d'huile, que mentionne une inscription d'Arles (2).

Nous venons de passer en revue les différentes corporations que signale l'épigraphie d'Arles. On pourrait s'attendre à trouver ici, comme à Narbonne, toute une série de textes relatifs aux gens de métiers, boulangers, bouchers, pâtissiers, fabricants de coffres, etc...

Le temps ne les a pas respectés. Les inscriptions du Musée signalent seulement des tailleurs de pierres, *Lapidarii* (3), et des marchands forains, *Forenses* (4) ; elles rappellent un artiste de ce théâtre dont nous avons admiré les belles ruines. C'est Primigenius, comédien de la troupe d'Eudoxe, *Primigenius scenicus ex factione Eudoxi* (5).

(1) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 729, 731, 733.
(2) *Ibid.*, 714. Cf. *Wilm*, 250, 6. *Dig. XIV*, 3, 13.
(3) *Ibid.*, t. XII, 732.
(4) *Ibid.*, 689, 697.
(5) *Ibid.*, 737.

Digitized by Google

Au spectacle sanglant de l'amphithéâtre se rattache le nom d'un négociant faisant la traite des gladiateurs, *Negotiator familiæ gladiatoriæ* (1), et des étudiants, *Scholastici* (2), dont le nom, marqué sur les gradins, indique que des places leur y étaient réservées.

Les textes précédents mettent assez nettement en lumière, on le voit, le genre de commerce et d'industrie d'Arles pendant la période gallo-romaine.

Une autre série d'inscriptions se rapporte à l'administration municipale, qui était la même ici que dans les autres colonies. On trouve des *duoviri* (3), et, parmi eux, un *Duovir quinquennalis candidatus Arelatensis* (4), des édiles, *Ædiles* (5), et parmi eux un édile chargé de la police de l'amphithéâtre, *Ædilis munerarius* (6); aucune inscription de questeur n'est venue jusqu'à nous.

On souhaiterait d'être également renseigné sur la vie de famille, sur l'intérieur des ménages. A ce point de vue, la forme prolixe des épitaphes lyonnaises nous avait fourni de bien curieux documents; on les chercherait vainement dans l'épigraphie arlésienne, généralement assez sobre; quelques inscriptions cependant se font remarquer par les préoccupations littéraires de leurs auteurs, qui tantôt commentent des vers connus, tantôt exhalent leurs regrets sous une forme poétique,

(1) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 727.
(2) *Ibid.*, 714, 12.
(3) *Ibid.*, 692, 696, 698.
(4) *Ibid.*, 697.
(5) *Ibid.*, 696, 710; Cf. 711, 716.
(6) *Ibid.*, 701.

Digitized by Google

où la correction n'est d'ailleurs pas toujours observée, et dont la clarté laisse parfois à désirer.

Telle est l'inscription en vers de cet homme du peuple qui, interprétant un passage d'Ovide, conclut que les vrais amis se reconnaissent seulement dans la maladie, l'absence et la mort (1).

Nous citerons en entier l'épitaphe qu'un esclave fit graver sur la tombe de son compagnon, en la terminant par un distique célèbre qu'il applique au défunt (2) :

SPENDONTI
C· STATI PATERCLI
Q· STATIVS MVRRANVS
SODALI
JAM BIS VT OCTONOS SPENDON COMPLEVERAT ANNOS
RAPTVSQVE A FATIS CONDITVS HOC TVMVLO 'ST·

« A Spendon, esclave de Caius Statius Paterclus; Quintus Statius Murranus, à son camarade. Déjà deux fois Spendon avait accompli huit années, lorsque, ravi par les Parques, il a été déposé dans ce tombeau. »

Non moins intéressante est l'épitaphe métrique qu'un groupe de ces ouvriers de l'arsenal dont il a été parlé plus haut, fit inscrire sur la tombe d'un camarade, mort prématurément. Le fait d'avoir, je ne dis pas composé, mais tout au moins commandé ces vers, manifeste les goûts élevés de ces gens de condition très inférieure, et laisserait supposer chez les Arlésiens de l'époque gallo-romaine un développement intellectuel sinon très profond, du moins assez étendu (3) :

(1) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 824.
(2) *Ibid.*, 882.
(3) *Ibid.*, 5811.

Digitized by Google

CAECILIO
NIGRO FABRO NAVALI
PRAETERIENS QVICVMQVE LEGES E.....
QVAE TIBI DEFVNCTI NOMINA VER.....
VERSICVLOS. ELEGOS VENIAM PETO NE VEREARIS
PER LEGERE ET DICAS CARMEN HA.....
CAECILIVS NIGER EST HIC ILLE SE .....
QVO CERNIS TITVLVM STAB.....
NVNC TIBI NAVALES PAVCI DAMVS VL...
HOC ET DEFVNCTO CORPORE MVNVS...
OSSA TVIS VRNIS OPTAMVS DVLCE QVIESCANT
SITQVE LEVIS MEMBRIS TERRA MOLESTA TVIS
ARTIFICI ARTIFICES NIGRO DAMVS ISTA SO....
CARMINA QVAE CLAVDIT JAM RAPIDVM SALVE.

« A Cæcilius Niger, de la corporation des constructeurs de navires.

« Passant, qui que tu sois, qui liras ces lignes et désireras savoir quels étaient au vrai les noms de celui qui repose ici, ne redoute pas, je te prie, de lire ces vers, expression de notre tristesse, et veuille prononcer un souhait agréable à ses mânes. Cæcilius Niger gît ici, sous ce tombeau dont tu vois l'épitaphe. C'est un humble présent que t'offrent, Niger, pour ta sépulture, quelques-uns de tes confrères de la corporation des constructeurs de navires ; nous souhaitons que tes restes reposent doucement au fond de leur urne, et que la terre importune soit légère à tes membres ; nous t'offrons ces vers que termine un adieu, dont l'heure est trop tôt venue. »

Ces inscriptions métriques, qui, par leur originalité, nous paraissent éclairer un des côtés du caractère arlésien, ne sont pas les seules de leur genre. Nous en trouverions quelques autres encore, à côté d'un très grand nombre dont la simplicité banale ne mérite pas d'attirer notre attention.

Nous allons plutôt rechercher dans la rédaction des épitaphes, surtout à l'expression de la douleur en face

Digitized by Google

du tombeau, la marche progressive de la Foi nouvelle et son degré de pénétration plus ou moins grand dans les intelligences et dans les cœurs.

L'inscription ci-dessous, touchante dans sa simplicité de rédaction, est évidemment païenne (1) :

DVLCISSIMO ET INNOCENTISSIMO
FILIO TANNONIO QVI VIXIT ANN· VI M· VI D· VI
TANNONIVS ET VALERIANA PARENTES FILIO CARISSIMO ET OMNI
TEMPORE VITAE SVAE DESIDERATISSIMO

« A leur très doux et très innocent fils Tannonius, qui vécut six ans, six mois, six jours. Tannonius et Valeriana ses parents à leur fils très cher et qu'ils regretteront tout le temps de leur vie. »

Païenne également est l'inscription suivante (2), car on ne saurait attribuer à *spiritus* d'autre sens que celui de souffle :

O DOLOR QVANTAE LACHRIMAE FECERE SEPVLCRVM
..... QVAE VIXIT KARISSIMA MATRI
FLOS AETATIS HIC JACET INTVS CONDITA SAXO
O VTINAM POSSIT REPARARI SPIRITVS ILLE
VT SCIRET QVANTVS DOLOR EST

« O douleur, que de larmes sur ce tombeau, toi dont la vie fut si chère à ta mère; fleur de ton âge, tu es là étendue sous cette pierre!

« Que ne reviens-tu à la vie! tu verrais combien grande est ma douleur. »

Il existe à Arles un assez grand nombre d'inscriptions que leur formule, pour ainsi dire à double entente,

(1) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 890.
(2) *Ibid.*, 825.

Digitized by Google

comme *pax tecum* (1), *jacet sub hoc signo* (2), *hic jacet intus condita saxo* (3), *requietorium comparavit* (4), ne permet pas de désigner avec sûreté comme païenne ou chrétienne. Le signe de la Foi nouvelle ne s'y trouve pas, il est vrai, mais on n'y rencontre non plus aucun mot qu'un chrétien eût dû répudier : plus d'invocation aux dieux mânes. Peut-être ces tombeaux appartenaient-ils à des convertis qui ne voulaient pas faire profession publique de leur foi.

A cette catégorie se rattacheraient encore les tombes à représentation de colombes becquetant des raisins, ou des grains, symbole chrétien de l'âme en présence de l'Eucharistie, en même temps que figuration païenne pour désigner la douceur de la défunte.

La qualité de chrétien s'affirme nettement dans l'inscription ci-dessous (5) où sont portés les noms donnés au baptême; on voit, d'ailleurs, au-dessus du texte : Adam et Ève, Daniel entre deux lions, Jonas et la baleine :

OPTATINAE RETICI
AE, SIVE PASCASIAE
CONJVGI CARISSIMAE
ENNIVS FILTERIVS
SIVE POMPEIVS
MARITVS
SEPVLCRV
M· POSVIT
CVM QVA VIXIT
ANN· VIII M· IX D· II

(1) *Corpus. Inscript. lat.*, t. XII, 831, 833, 834, 850, 878.
(2) *Ibid.*, 874.
(3) *Ibid.*, 825.
(4) *Ibid.*, 843.
(5) *Ibid.*, 940.

Digitized by Google

« A Optatina Reticia, autrement dit Pascasia, épouse très chère, Ennius Filterius, autrement dit Pompeius, son mari, a élevé ce tombeau.

« Il a vécu avec elle huit ans, neuf mois, deux jours. »

Dans les inscriptions chrétiennes, très nombreuses à Arles, l'expression des sentiments de charité, d'amour des pauvres et de Dieu, se manifeste à chaque instant.

Nous renvoyons aux ouvrages spéciaux, notamment au beau volume de M. Edmond Le Blant (1), le lecteur désireux d'assister à l'éclosion des sentiments nouveaux qui arrivèrent avec la croyance nouvelle. Mais nous ne pouvons résister au désir de reproduire le texte ci-dessous (2), où se manifeste une foi si ardente qu'elle ne laisse pas de place à l'expression de la douleur et des larmes :

INTEGER ADQVE PIVS VITA ET CORPORE PVRVS
AETERNO HIC POSITVS VIVIT CONCORDIVS AEVO
QVI TENERIS PRIMVM MINISTRVM FVLSIT IN ANNIS
POST ETIAM LECTVS COELESTI LEGE SACERDOS
TRIGINTA ET GEMINOS DECIM VIX REDDIDIT ANNOS
HVNC CITO SIDEREAM RAPTVM OMNIPOTENTIS IN AVLAM
ET MATER BLANDA ET FRATER QVAERVNT

« Intègre et pieux, pur de vie comme de corps, ici repose Concordius, qui vit pour l'éternité. Il occupa de hauts emplois dans ses tendres années; dans la suite, choisi comme prêtre par la loi céleste, il vécut à peine cinquante ans. Ravi si tôt dans la cour céleste du Tout-Puissant, sa tendre mère et son frère aspirent à son bonheur. »

(1) Edmond Le Blant, *Inscript. chrét. d'Arles.*

(2) *Corpus Inscript. lat.*, t. XII, 942.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

Les Tombeaux païens.

Stèles. — Cippes. — Sarcophages.

Nous avons, dans le chapitre précédent, utilisé quelques inscriptions des monuments honorifiques et funéraires, pour donner au lecteur une idée de la population gallo-romaine d'Arles.

Nous continuerons à nous occuper des tombeaux, mais à un autre point de vue, celui de la forme et des figurations ; l'inscription ne sera maintenant pour nous que l'accessoire.

Nous établirons trois catégories de tombeaux ; les stèles, les cippes et les sarcophages.

Le Musée renferme cependant un certain nombre de plaques, les unes en pierre, les autres en marbre ; elles étaient encastrées dans le mur intérieur ou extérieur d'un édicule occupant le centre d'un champ funéraire. D'autres de ces plaques, de moindres dimensions, étaient enchâssées sur le devant des sarcophages.

A la première de ces deux catégories appartient la plaque de pierre avec bordure où se voit un vaisseau orné à la proue d'une tête de cygne ; les rames sont rangées à l'intérieur. Il vogue en pleine mer, au milieu des dauphins. C'est une allusion au voyage accompli par le défunt aux îles Bienheureuses.

Digitized by Google

Cette représentation de navires fait également peut-être allusion au nom du défunt : *Q. Delius Neo.*

Hauteur, 0m54 ; largeur, 0m80.

I. — ***Stèles.*** — Les stèles sont des plaques rectangulaires, parfois arrondies à leur partie supérieure, non plus employées comme appliques, mais *dressées*, ainsi que leur nom grec l'indique, sur l'emplacement où était enterrée l'urne funéraire. Le Musée en possède un grand nombre ; leur décoration est généralement assez simple ; l'inscription en fait le plus souvent tous les frais. Signalons-en quelques-unes.

1. — Stèle en calcaire grossier avec inscription en lettres de beau caractère ; elle est arrondie à la partie supérieure.

BAEBIA
PIERIS H· S· (pour *hic sita est).*

« Ci-gît Bæbia Pieris. »

Formule qui nous reporte aux environs du Ier siècle, ou un peu avant.

Hauteur, 0m39 ; largeur, 0m31.

2. — Stèle arrondie à la partie supérieure.

« Oteia Pia, fille de Caius, repose ici *(Hic adquiescit).* »

Ce dernier terme et la beauté des caractères nous permettent d'assigner à cette stèle une époque qui ne doit pas être éloignée de celle d'Auguste.

Hauteur, 0m71 ; largeur, 0m47.

Digitized by Google

3. — Stèle élevée par les comédiens de la troupe d'Eudoxus à Primigenius, leur camarade.

Elle est de travail grossier, les lettres en sont peu soignées. Elle est carrée dans le haut, mais un cintre est dessiné sur le devant de la pierre.

Hauteur, 0m59 ; largeur, 0m61.

4. — Stèle de Peregrinus, dispensateur de la prêtresse *Antistia Pia.*

« Cypore, affranchie de la prêtresse ***Antistia Pia,*** a élevé ce monument à son compagnon très pieux. »

Une double palme sépare, à la seconde ligne, les mots *Antistiæ Piæ.*

Hauteur, 1m28 ; largeur, 0m76.

5. — Stèle arrondie à la partie supérieure, où l'on constate l'existence d'un trou, pour ornement faîtier.

« Valeria Saturnina, morte à l'âge de XXI ans. Sa malheureuse mère lui a élevé ce monument. »

Au milieu, au-dessus de l'inscription, une colombe est dessinée au trait, par allusion probablement aux grâces et à la douceur de la défunte ; à gauche, une *ascia.*

Hauteur, 0m71 ; largeur, 0m40.

6. — Stèle brisée à la partie inférieure. Dans le cadre en moulures, intérieurement creusé à un centimètre de profondeur, on lit l'inscription :

« A Fidelis Romula, affranchie, Secundina Cominia, sa compagne, a élevé ce monument à ses frais. »

Hauteur, 0m45 ; largeur, 0m53.

Digitized by Google

7. — Stèle arrondie à la partie supérieure, mentionnant le défunt Sextus Domitius Blastus, et l'étendue de l'enclos funéraire.

IN FRONTE P· XX

« *Vingt pieds de front.* »

Hauteur, 0m60 ; largeur, 0m29.

8. — Autre stèle en calcaire grossier, avec ces simples lettres :

D· D· P·
Q· XX

Il s'agit probablement de la limitation du champ funéraire.

Hauteur, 0m57 ; largeur, 0m36.

II. — ***Cippes.*** — Le cippe est un autel élevé aux mânes du mort.

La partie médiane est taillée en forme de dé et porte sur une, et quelquefois, à Arles, sur deux de ses faces, l'épitaphe du défunt. A droite et à gauche sont parfois sculptées d'intéressantes figurations funéraires.

Le dé repose sur une base avec moulures, et est surmonté d'un couronnement dont les deux côtés sont taillés en forme de volute.

Parfois la partie centrale supérieure se relève en cône, et parfois se creuse en forme d'urne, où l'on pouvait, ou bien déposer les cendres du mort, ou bien verser les libations du sacrifice aux mânes.

Nous examinerons parmi les nombreux cippes du Musée seulement les plus intéressants.

Digitized by Google

1. — Cippe en pierre avec base ; le couronnement manque.

Dans un cadre de 0m08 de largeur, intérieurement rempli par un gracieux rinceau, on lit l'inscription suivante :

« Une main amie, dans son affliction, a élevé ce cippe à Veria Fillate, à la place de C. Julius Fortunatus, l'époux de la défunte. »

Hauteur, 0m78 ; largeur, 0m50.

2. — Cippe avec base ; il manque le couronnement.

Sur le côté gauche, en très haut relief, un préféricule ; sur le côté droit une patère.

« Aux dieux mânes d'Avillia Grata, Allaius, affranchi d'Auguste, à son excellente épouse. »

Hauteur, 0m95 ; largeur, 0m71.

3. — Cippe en marbre blanc avec base.

Un élégant rinceau en haut relief de 0m12 de largeur, encadre sur la face antérieure l'inscription aux dieux mânes de Sempronia Tertulla, fille de Quintus.

Sur le côté gauche est figuré Cerbère à trois têtes ; sur le côté droit, un arbre aujourd'hui mutilé.

Hauteur, 1m10 ; largeur, 0m57.

4. — Cippe sans base ; le couronnement présente, entre les deux volutes, un fronton assez élevé, de forme arrondie. L'inscription est celle-ci :

« Titus Fabius Glycon a élevé ce tombeau à ses enfants. A Fabia Glaucone, sa fille, qui a vécu neuf ans, trois mois, huit jours, puis à son fils Flavius Glycon. »

Digitized by Google

5. — Double cippe conjugué en calcaire grossier.

La partie supérieure de chaque cippe est creusée en vase à libations, dans lequel s'emboîte un cône à rayures obliques, image de la flamme de l'autel.

Hauteur, 1^{m}26 ; largeur, 0^{m}80.

6. — Cippe avec base et couronnement.

La partie supérieure est creusée en forme de vase à libation de 0^{m}02 centimètres de profondeur. C'est le monument funéraire élevé à Sextus Æbutius Hermes par Æb. Calliope, son épouse.

Hauteur, 0^{m}62 ; largeur, 0^{m}40.

7. — Cippe en marbre avec base et couronnement.

Une rosace est sculptée à la partie antérieure de chacune des volutes ; en haut, sur le devant, on voit deux colombes tenant au bec une guirlande de fleurs liées avec des lemnisques.

L'inscription métrique, gravée dans un cadre de moulures, a été composée pour Sempronica par Appelles, son époux.

Hauteur, 1^{m} ; largeur, 0^{m}60.

8. — Cippe en marbre avec base et couronnement.

Les volutes sont peu prononcées, mais décorées sur toute leur longueur de feuilles et baies de laurier en relief. La partie supérieure est creusée en forme de vase à libation de 0^{m}08 de profondeur.

L'inscription nous apprend que ce cippe en forme d'autel était élevé

« Aux dieux mânes et à la sécurité d'Æmilia Eucarpia, morte à quarante et un ans, huit mois, treize jours. »

Hauteur, 0^{m}88 ; largeur, 0^{m}58.

Digitized by Google

9. — Cippe creusé en forme de vase à libation de 0m25 de profondeur, avec bord en saillie.

Il porte l'inscription suivante :

« M. Julius, mort à l'âge de 39 ans, 4 mois, 16 jours, le très pieux époux de Julia Olympias, qui lui a élevé ce tombeau. »

Hauteur, 0m76 ; largeur, 0m40.

10. — Cippe en pierre avec base et couronnement sculpté.

Les volutes représentent une gerbe de feuilles et portent à leur partie antérieure une rosace profonde. Au-dessus était creusé le vase à libations :

« Aux dieux mânes de Quartia Herois, femme excellente, Marcus Publius Posidonius, son mari, Publius Flavianus, son fils, Quartia Aphrodisia, sa mère. Elle est morte à l'âge de vingt et un ans. »

Hauteur, 1m25 ; largeur, 0m82.

11. — Cippe en marbre avec base et couronnement.

Au-dessus, dans la partie que laissent entre elles les deux volutes, il existe un renflement formé par le rebord supérieur d'un vase taillé dans le bloc. Ce vase va en s'élargissant intérieurement jusqu'à atteindre 0m31 de diamètre et 0m27 de profondeur.

Le cippe porte sur le devant l'inscription suivante :

« A Domitia Martina, femme excellente, épouse très sainte de Thiberius Julius Julianus. »

Hauteur, 1m22 ; largeur, 0m68.

Digitized by Google

12. — Cippe en pierre.

Il porte, à la partie supérieure de son couronnement, un cône rayé faisant corps avec l'autel ; une *ascia* est sculptée sur le côté droit.

Hauteur, 1m31 ; largeur, 0m74.

13. — Cippe de grande taille avec base et couronnement.

Au-dessus, à la partie centrale, un cône qui fait également corps avec le cippe. Dans un cadre en moulures, l'inscription :

« Aux dieux mânes de Carsius Cerunus, de la tribu Térétina, vétéran de la vingtième légion, Ulpia Victrix. Sa fille Carsia Titia à son père très pieux. »

La même inscription est répétée à la partie postérieure du cippe.

Hauteur, 1m50 ; largeur, 0m67.

14. — Cippe en marbre avec base et couronnement formé de deux volutes séparées par un bandeau de même hauteur.

Le devant, creusé en forme de niche, renferme le buste, malheureusement assez mutilé, d'une jeune fille dont les cheveux relevés forment, des deux côtés du front, un épais bandeau. Une agrafe retient au-dessus de chaque épaule les bords de sa tunique.

Au-dessous de la niche, on lit cette inscription, répétée sur toute l'étendue de la face postérieure du cippe.

« A Julia Servata âgée de huit ans ... mois, sept jours. Sextus Julius Dorus à sa fille très pieuse. »

Hauteur, 0m91 ; largeur, 0m58.

Digitized by Google

15. — Cippe à portraits.

Dans une niche dont la voûte et le côté gauche n'existent plus, sont sculptés en haut relief deux bustes de jeunes femmes. Celle de gauche, qui se présente de trois quarts, a une physionomie particulièrement gracieuse, les nattes de ses cheveux sont emprisonnées dans un bonnet et recouvertes d'un voile, qu'elle écarte de la main gauche, tandis que de la droite elle tient une pomme.

L'autre jeune femme est placée de profil; ses cheveux, serrés par un ruban, sont réunis derrière sa tête en un épais chignon; elle porte à la main un objet indéterminé. Ces bustes sont d'assez bonne conservation; la sculpture en est soignée. De plus, ils sont intéressants au point de vue du costume. Les deux défuntes ont des bagues à tous les doigts, des bracelets et des boucles d'oreilles.

A la partie inférieure de la niche, une inscription, assez difficile à déchiffrer, indique la qualité des deux jeunes femmes, dont l'une est la patronne et l'autre l'affranchie.

Hauteur, 1^{m}17; largeur, 0^{m}56.

16. — Cippe à portraits en calcaire.

Dans une niche formée par deux colonnes qui supportent un fronton avec rosace et autres ornements, on voit le buste du mari et de la femme. Celle-ci, qui est à gauche, tient à la main un miroir à manche; tous deux ont le bras droit sur la poitrine, comme pour serrer les plis de leur vêtement; ils ont la tête nue.

A la partie inférieure de la niche, une tablette épaisse avec cadre en moulures. Au-dessus de celle-ci, et au

Digitized by Google

bas du fronton, une inscription, aujourd'hui très dégradée, comme l'est d'ailleurs tout le monument.

Le petit côté à gauche a pour ornement un de ces boucliers semi-lunaires, auxquels on donne le nom de peltes.

Hauteur, 1^{m}36; largeur, 0^{m}96.

A ces cippes se rattachent des monuments funéraires de forme différente, représentant les portraits des défunts.

17. — Monument funéraire anépigraphe, avec bustes du père, de la mère et de l'enfant.

Le bloc de calcaire est creusé en forme de niche, avec rayures qui la font ressembler à une coquille. En avant, pilastres cannelés supportant frise et corniche, qui se continuent à l'intérieur. Au-dessus, fronton orné de denticules.

Les figures sont mutilées, la femme surtout. Le mari a le type romain grave et sévère bien accusé; tous deux se donnent une main et de l'autre retiennent les plis de leur vêtement sur la poitrine. Le petit enfant tient un objet indéterminé.

Hauteur, 1^{m}39; largeur, 0^{m}90.

18. — Haut-relief funéraire, sans inscription, en pierre commune.

Il représente, de grandeur presque naturelle, les quatre défunts à mi-corps. Il est entouré, en haut et sur les petits côtés, d'une bordure qui manque à la partie inférieure. Les deux personnages de droite et de gauche sont des hommes vêtus de la toge; d'une main, ils en serrent les plis, et de l'autre tiennent un objet, peut-être

Digitized by Google

une pomme. Les deux têtes du milieu sont reconnaissables, à leurs frisures, pour appartenir à des femmes ; celle de gauche paraît tenir une étoffe pliée à la main ; celle de droite porte un voile qui lui est attaché derrière la tête ; une de ses mains est cachée ; de l'autre elle tient sa tunique. Devant elle, un plat chargé de fruits.

Hauteur, 0m54 ; largeur, 1m08.

19. — Bas-relief funéraire.

Il représente les deux défunts à mi-corps dans une niche formée par deux colonnes et une voûte surbaissée ; la partie supérieure est taillée en forme de coquille.

Ce monument, comme l'indique l'inscription qui est à la partie inférieure, a été élevé par :

« Cornelia Sedata de son vivant, pour elle et pour Cornelia Optata son amie, morte à l'âge de vingt ans. »

Les deux jeunes filles, les cheveux ramenés sur le front, avec des boucles aux oreilles, l'une, la tête nue, l'autre, portant en arrière un voile, se tiennent par la main.

Hauteur, 1m10 ; largeur, 0m76.

III. — ***Sarcophages.*** — Le Musée d'Arles renferme un assez grand nombre de ces longues auges de pierre ou de marbre où l'on déposait le corps du défunt en l'abandonnant à la décomposition naturelle, au lieu d'activer cette décomposition au moyen de la flamme. L'inhumation est, on le sait, le mode de sépulture ordinaire des populations sémites, et le christianisme, en la généralisant en Occident, n'a fait que continuer les traditions judaïques. Les Aryens brûlaient leurs morts.

Digitized by Google

A Rome, où s'étaient fusionnées des familles de races diverses, les deux modes de sépulture existaient parallèlement ; il en est de même dans la vallée du Rhône, pour la période gallo-romaine.

Nous allons passer en revue les principaux sarcophages païens du Musée d'Arles.

1. — Sarcophage à la partie antérieure duquel est représentée une chasse.

La scène se passe dans une forêt, au milieu d'arbres dont quelques-uns portent des fruits. A gauche, un sanglier, harcelé par une meute de chiens, s'élance sur un chasseur qui lui fait face, armé de son épieu. Cette lutte entre l'homme et le fauve a pour témoins deux personnages, l'un à pied, l'autre à cheval, placés à l'arrière-plan ; le costume du cavalier et le harnachement de sa monture seraient intéressants à étudier en détail. A droite, des chasseurs ont tendu des filets dans les mailles desquels un grand nombre de cerfs se sont laissé prendre. Les animaux, affolés, secouent violemment les lacets ; les chasseurs cherchent à les y retenir ; ici un cerf couché sur le dos, les jambes en l'air, se défend à coups de sabots ; là, un autre, mordu par un chien, se cabre, prêt à s'élancer ; mais déjà les chasseurs le saisissent, et toute fuite lui devient impossible.

Face principale : hauteur, 0^m60 ; largeur, 2^m05.

2. — Sarcophage de la cueillette des olives.

Tout le milieu est aujourd'hui presque entièrement disparu ; il était encore entier du temps de Millin. Il y a vraiment plaisir à voir tous ces petits génies dans l'exercice de leurs multiples occupations. Les uns, debout sur des échelles formées d'une longue tige

Digitized by Google

traversée de bâtons de distance en distance, cueillent le fruit précieux que d'autres génies, debout au pied de l'arbre, reçoivent et emportent dans des paniers; les porteurs plient sous le fardeau.

La meule est établie au milieu même du petit bois d'oliviers ; elle est mise à grand peine en mouvement par deux génies.

L'artiste a montré beaucoup de talent dans la composition de ce charmant tableau et a communiqué à ce monde d'enfants un ineffable caractère de grâce.

Face principale : hauteur, $0^{m}57$; largeur, $2^{m}10$.

3. — Sarcophage de Psyché.

Une tablette, dont l'inscription, aujourd'hui disparue, était peut-être peinte, sépare la scène en deux. A gauche, un arbre aux branches coupées, aux feuilles allongées; puis deux jeunes gens, la tête ceinte d'un ruban, sans autre vêtement qu'une courte chlamyde attachée sur l'épaule; l'un des deux est debout, une main levée en signe d'acclamation ; il tient de l'autre une sorte de collier terminé par une fleur. Le second jeune homme étend le bras droit dans la direction de Psyché et porte de la main gauche un flambeau renversé. Devant lui est suspendue une minuscule guirlande de fleurs et de fruits.

De l'autre côté de l'inscription, un troisième génie, portant une corbeille tressée remplie de fleurs, touche l'épaule de Psyché, vêtue d'une longue robe, et reconnaissable à ses ailes de papillon ; elle met la main à la bouche, par un geste analogue à celui du premier génie.

A signaler le visage gracieux de Psyché. Tous les personnages ont d'ailleurs l'air souriant. Sur les faces latérales sont sculptées deux grandes guirlandes de

Digitized by Google

fruits, pommes de pins, grenades, attachées avec des bandelettes flottantes.

Face principale : hauteur, 0m76 ; largeur, 2m10.

4. — Beau sarcophage en marbre blanc, de conservation parfaite.

Il était, au temps du conseiller Rebattu, dans la cuisine des Pères-Prêcheurs d'Arles, qui s'en servaient pour tenir leur huile. A la partie centrale, sur la face antérieure, une tablette, en moulures avec queues d'arondes, renferme cette inscription :

« Aux dieux mânes de Cornelia Iacaena. Elle s'est élevé ce tombeau de son vivant, ses héritiers ont pris soin de l'y faire mettre. »

De chaque côté du cadre, une guirlande de fruits sculptés en haut relief, avec des têtes de béliers à l'extrémité. Deux de ces têtes se font face, les deux autres sont à l'angle du tombeau. Dans l'arc formé par la guirlande, une rosace, et dans le champ libre, de gracieux enroulements de rubans noués sur le front de chaque bélier. La face postérieure du sarcophage est également sculptée ; au centre, une tête de taureau ; elle soutient une guirlande dont les bouts sont relevés par deux têtes de béliers.

Partout le travail est excellent. Le relief n'est pas de moins de 0m04. Les fruits, entremêlés de feuillage, sont rendus avec une grande vérité.

Face principale : hauteur, 0m76 ; largeur, 2m10.

5. — Sarcophage de Julia Tyrannia la Musicienne. La partie antérieure est partagée en trois comparti-

Digitized by Google

ments par deux pilastres doriques. Dans le compartiment du milieu, on lit cette inscription :

« A Julia Tyrannia, fille de Lucius ; elle vécut vingt ans et huit mois ; elle fut par ses mœurs, non moins que par son éducation, un modèle pour toutes les autres femmes. Autarcius, son beau-père, Laurentius, son époux, lui ont élevé ce monument. »

Dans le compartiment de droite, on a sculpté les instruments favoris de la musicienne : une lyre sur sa boîte de résonnance couverte d'un voile, avec le *plectrum;* une sorte de guitare avec clefs pour la tension des cordes ; un cahier de musique suspendu au mur, à un clou, à côté de la lyre.

A gauche, un bélier debout à côté d'un arbre, probablement le pin de Cybèle ; une hydraule ou orgue à neuf tuyaux, et un objet qui pourrait être une *syrinx* renfermée dans son étui, suspendu à la muraille.

Face principale : hauteur, 0^m76 ; largeur, 2^m20.

6. — Sarcophage en pierre.

Au centre, sur un piédestal avec base et corniche, un cadre en moulures renfermant une inscription. De chaque côté, dans l'arc formé par une guirlande de fruits, une tête de Méduse, avec abondante chevelure et cornes sur le front. La guirlande est faite de grenades entr'ouvertes, de raisins, de baies plus ou moins grosses, de pommes de pins.

D'un côté, la guirlande est suspendue à un clou dont la tête est en forme de rose ; l'autre extrémité repose sur l'épaule d'un petit génie debout sur le piédestal ; des bandelettes s'envolent en gracieux enroulements. Les angles du sarcophage sont occupés par une femme vêtue d'une longue tunique serrée à la ceinture.

Digitized by Google

De la main droite elle tient une palme, et lève la gauche à la hauteur du front, en laissant flotter son voile.

Sur la face latérale gauche, Léda reçoit les baisers du cygne; elle est nue, la jambe seule couverte du voile sur lequel elle est étendue; de la main droite elle soulève son buste, la gauche tient le cou du cygne. En arrière, l'Amour ailé, le flambeau renversé, le menton appuyé sur la main, contemple avec joie l'heureux couple.

Pour comprendre le choix d'un semblable sujet, il faut savoir qu'il était de foi chez les païens que les jeunes filles mortes avant l'âge étaient ravies par les dieux pour leurs plaisirs; tel est encore le motif des fréquentes représentations de Ganymède, sculptées sur les tombeaux de jeunes gens.

L'inscription nous apprend, en effet, que ce sarcophage a été élevé à Licinia.

Face principale : hauteur, $0^{m}98$; largeur, $2^{m}30$.

7. — Grand sarcophage en pierre.

De chaque côté de la tablette, encadrée de moulures avec queues d'arondes, on voit une corne d'abondance d'où sortent des fruits, pommes et raisins, entremêlés de lemnisques. Le travail en est bon; l'inscription signale un *Sextus Ælius Vitalis*.

Face principale : hauteur, $0^{m}76$; largeur, $2^{m}20$.

8. — Sarcophage en pierre.

Il est très mutilé et comme rongé par le temps, mais intéressant par ses représentations. La tablette antérieure était divisée en trois parties : au milieu, l'inscription, aujourd'hui disparue; à droite une hydraule,

Digitized by Google

que deux personnages mettent en action ; à gauche entre deux colonnes qui supportent un fronton, un homme debout, près d'un autel allumé, entre un taureau et un bélier qu'il se dispose à immoler. Dans le fond, un arbre, peut-être le pin cher à Cybèle.

Face principale : hauteur, 0m85 ; largeur, 2m22.

9. — Sarcophage en pierre, de M. Junius Messianus, membre et maître de la corporation des utriculaires d'Arles.

L'inscription est placée dans une tablette à queues d'arondes, soutenue par deux petits génies ailés. Les côtés sont ornés d'une guirlande de fleurs et de fruits.

Face principale : hauteur, 0m90 ; largeur, 2m32.

10. — Petit sarcophage en marbre blanc, aux dimensions du corps d'un enfant.

Sur la face antérieure, à droite et à gauche, une voûte surbaissée, soutenue par deux colonnes torses, et au milieu une tête de Méduse avec des ailes dans les cheveux ; à la partie centrale, un grand cadre en moulures, avec queues d'arondes dans chacune desquelles est dessinée une fleur de pavot. Sur le bord supérieur du sarcophage, on lit en gros caractères ces mots : *Pax æterna,* et, dans le cartouche oblong, l'inscription que l'on traduit ainsi :

« A sa très douce et très innocente fille Chrysogone, Junior Siricio ; elle a vécu trois ans, deux mois, vingt-sept jours. Valerius et Chrysogone ses parents à leur fille très chère et qu'ils regretteront tout le temps de leur vie. »

Le conseiller Rebattu tenait d'un témoin oculaire que, lorsque ce tombeau fut trouvé, en 1618, en creu-

Digitized by Google

sant les fondements du couvent des Minimes, on aperçut encore, en l'ouvrant, les restes du petit corps de Chrysogone, enveloppés d'un tissu d'or et de soie cramoisie. Les Minimes se servirent plus tard de cette auge comme caisse à eau, et la percèrent à cet effet de trois trous. Sur les côtés est sculptée une guirlande de feuilles serrées par des rubans, avec un bouquet de fleurs par intervalles.

Face principale : hauteur, 0m64 ; largeur, 1m48.

11. — Sarcophage avec cadre en moulures, et, au milieu, tessère à queues d'arondes.

Ce tombeau a été élevé à T. Valerius Dionysus, par Valeria Charis, sa femme, et par ses enfants, qui appellent leur père « très pieux ».

Face principale : hauteur, 0m83 ; largeur, 2m07.

12. — Devant de sarcophage en marbre.

Il est brisé en trois fragments et mutilé, mais de bon style. On y voit les figures d'Apollon et des Muses. Au milieu, le dieu qui porte la lyre, en longue robe : autour de lui les neuf sœurs, dans des attitudes et avec des attributs différents.

Hauteur, 0m88 ; largeur, 1m80.

13. — Fragment de bas-relief avec moulures du côté gauche.

Il représente deux hommes occupés à lier un ballot : tous deux sont en tunique courte, serrée par une ceinture, les jambes nues. Il leur manque la tête et les épaules. L'un d'eux, le pied gauche appuyé contre le ballot, pour se donner plus de force, le serre avec

Digitized by Google

vigueur, tandis que l'autre prête le secours de ses bras robustes.

Au temps de Millin, ce bas-relief était attenant à l'inscription :

« Aux dieux mânes de Magusius Martialis. »

De l'autre côté de l'inscription, on voyait, sur un second bas-relief aujourd'hui perdu, un combat ; des guerriers étaient à cheval, un autre sur un char, et d'autres à pied.

Hauteur, 0^{m}48 ; largeur, 0^{m}54.

14. — Fragment d'un devant de sarcophage en pierre.

Il ne reste plus qu'un des deux génies ailés placés de chaque côté de la tablette où est gravée l'inscription. De la main gauche, il tient la partie supérieure de la tablette ; de la droite, un objet brisé, probablement un flambeau. Une de ses jambes est fortement tendue, l'autre est pliée.

Ce monument était élevé à la paix, au repos et à la mémoire éternelle de Q. Aristius C...., par sa sœur, par un personnage inconnu, et par sa mère, qui l'appelle son fils très doux. L'inscription se termine par le souhait d'heureuse navigation, exprimé en grec, par allusion au voyage aux îles Bienheureuses.

Hauteur, 0^{m}86 ; largeur, 1^{m}21.

15. — Fragment de devant de sarcophage.

Il représente un petit génie ailé penché en avant, et, derrière lui, une corbeille pleine de fruits, figues, pommes, grenades. Sur un autre fragment, apparte-

Digitized by Google

nant probablement au même tombeau, on voit une corbeille de fleurs qu'un oiseau vient picoter.

Hauteur, 0m32; largeur, 0m31.

16. — Fragment de tessère de sarcophage.

Elle est soutenue par deux génies ailés.

L'inscription nous apprend que la défunte s'appelait :

« Alfinia Attalis, l'épouse incomparable de M. Cœlius Antoninus. »

Hauteur, 0m72; largeur, 2m22.

17. — Partie antérieure d'un grand couvercle de sarcophage en pierre, à cinq rangs d'imbrications.

Les acrotères, creusés en forme de niche, renferment chacun un buste; à droite, un homme imberbe, la chlamyde retenue sur l'épaule par une agrafe; à gauche, une femme dont les cheveux sont partagés au-dessus du front en deux bandeaux. Commencement d'inscription :

« Aux dieux mânes et à la mémoire éternelle..... »

La suite se lisait sur le devant du sarcophage.

Hauteur, 0m50; largeur, 2m34.

18. — Couvercle du tombeau d'Hydria Tertulla.

L'inscription occupe la partie centrale; un génie, un flambeau renversé à la main, se tient de chaque côté de la tablette. A gauche, dans un cadre formé par une draperie, une femme est représentée à mi-corps; elle tient à la main une colombe qui becquète une grappe de raisin; à droite dans un cadre de même forme, une autre femme tient un *volumen*. La première est l'image

Digitized by Google

de la fille, la seconde, de la femme de Terentius Musæus qui a élevé le tombeau.

Hauteur, 0m29; largeur, 1m94.

19. — Grand sarcophage de la *Mort d'Hippolyte*.

Il a été trouvé en juin 1891, dans les travaux du chemin de fer d'Arles aux Saintes-Maries, dans la Camargue. C'est un des plus précieux du Musée, par ses dimensions, sa bonne conservation, son excellente facture, l'intérêt des scènes qui y sont représentées, et par les remarques archéologiques auxquelles il donne lieu.

Fermée par un couvercle dont un angle est brisé, l'auge mesure, extérieurement, 2m35 de longueur, 1m de largeur et 1m de hauteur. Sur ses trois faces, trente-neuf personnages, hommes et animaux, sont représentés presque en ronde bosse; sur la quatrième face, les personnages, au nombre de onze, sont sculptés en bien moins grande saillie. La sculpture de deux des faces est moins finie, d'aucuns disent inachevée, peut-être parce qu'elles devaient être moins en évidence.

Sur le couvercle est figuré, de grandeur naturelle, un jeune homme, probablement le propriétaire du tombeau. Il est représenté accoudé sur un lit, dans l'attitude bien connue que prenaient les anciens à table; un livre est devant lui; il est vêtu de la robe prétexte et d'un manteau qui forme des plis nombreux. La tête du personnage, qui manque malheureusement, devait être son portrait. Le lit, ou plutôt le matelas sur lequel repose le défunt, est orné, sur un des côtés, de riches dessins. L'artiste a voulu faire rendre au marbre l'effet que produit un corps sur une surface molle de laine ou de duvet; mais l'exécution est maladroite.

Digitized by Google

On trouverait également dans l'arrangement des plis de la toge et du manteau, sinon de l'inexpérience, du moins une raideur que l'on est loin de rencontrer chez l'habile sculpteur grec qui a fouillé les faces du sarcophage.

Nous fournirons tout à l'heure l'explication de cette différence dans le style des sculptures du couvercle et de l'auge ; nous devons auparavant décrire les scènes qui sont représentées sur les quatre faces du sarcophage.

A gauche du panneau principal, Phèdre est assise, vêtue d'un riche vêtement, le diadème sur la tête ; ses yeux sont fixés avec amour sur Hippolyte debout devant elle, et ses deux mains placées sur son cœur font le geste éternellement humain qui manifeste la tendresse. Phèdre a deux suivantes ; l'une d'elles, aux traits accentués, probablement sa nourrice, semble parler ; sa main est tendue en avant comme pour solliciter. Le bel Hippolyte, debout, nu, la main appuyée sur l'épieu, avec un air de grande fierté et de dédain, se prépare à aller goûter, avec le nombreux cortège de ses compagnons, le plaisir de la chasse. Son cheval, tenu en bride par un serviteur, est auprès de lui et semble hennir d'impatience.

Parmi les huit compagnons qui font cortège au héros, deux se font remarquer par l'importance que l'artiste leur a donnée dans sa composition. Ils sont vus de face, et au groupement des autres personnages, on comprend qu'ils sont placés au premier plan. L'un est de formes vigoureuses, l'autre plus svelte ; tous deux sont nus. Ce sont, supposons-nous, les Dioscures.

Les Dioscures Castor et Pollux, que nous avons cru reconnaître, sont ici bien à leur place. L'immortalité

Digitized by Google

que la fable leur attribuait éveillait dans la famille du mort des idées d'espérance et de consolation. Nous trouvons d'ailleurs sur d'autres tombeaux, et tout particulièrement au Musée d'Arles, ces représentations des Dioscures sur les monuments funéraires.

Rien de bien personnel au défunt dans la représentation sur son sarcophage du mythe de la *Mort d'Hippolyte*. Ce qui devait perpétuer sa mémoire, c'était sa statue dans l'attitude du repos.

Le moment est venu d'insister sur la différence de style qui existe entre le sarcophage et son couvercle.

Le style des sculptures de l'auge est excellent et témoigne de l'habileté consommée de celui qui les a conçues et exécutées. Sans parler de la richesse et du bon goût de la composition, il est certain que la variété des attitudes, la beauté des formes, l'expression même de la physionomie de plusieurs personnages, nous font songer moins à l'art provincial, même très épuré, tel qu'on le rencontre à Arles, qu'à l'art gréco-romain arrivé à une perfection de rendu que d'aucuns trouveraient excessive. Aussi, songerait-on moins à considérer ce sarcophage comme de fabrication locale, qu'à le placer dans la série de ceux que les riches particuliers de Gaule se faisaient apporter tout faits des fabriques de l'Italie ou de la Grèce.

Le marbre est d'une finesse et d'une blancheur qui contrastent avec la qualité inférieure de celui du couvercle. Celui-ci, taillé dans un bloc énorme qui a dû coûter fort cher, mais qui est certainement moins blanc, moins fin, et de provenance autre que le sarcophage, a dû être sculpté à Arles tout spécialement pour le défunt, dont les artistes avaient sous les yeux l'image.

On a trouvé dans l'auge en marbre un cercueil en

Digitized by Google

plomb très épais, de conservation parfaite, et mesurant 1^{m}88 de longueur, 0^{m}42 de largeur et 0^{m}30 de hauteur. Les bords du couvercle étaient recourbés et protégeaient le squelette, dont plusieurs os sont aujourd'hui encore au Musée, restes chétifs de celui à qui la piété de ses parents avait élevé ce tombeau somptueux.

Pour augmenter la richesse décorative du panneau, le sculpteur a figuré des chiens, au nombre de huit, une véritable meute, dans l'espace que laissent libre les jambes des chasseurs. La tête du plus grand nombre est brisée. C'est d'autant plus regrettable que la perfection du travail et la variété des formes de ces animaux, eussent fourni une étude des plus curieuses aux archéologues amateurs de race canine.

La face de droite et la face postérieure représentent la chasse, au milieu des arbres, dans la forêt. Les chasseurs, les uns à cheval, les autres à pied, poursuivent les bêtes sauvages. Ici, un cerf aux abois va succomber sous les coups; là un sanglier, le poil hérissé, tient tête aux chiens qui le harcèlent et aux hommes qui le menacent de leur pique. C'est le fauve qui causera la mort d'Hippolyte.

Celui-ci est représenté sur la face latérale de gauche, assis, la tête déjetée, les bras pendants; un chien lui lèche la main. Debout à ses côtés, deux héros, l'un aux formes puissantes, l'autre plus délicat; ce sont probablement Castor et Pollux, dont nous avons déjà signalé la présence. Des femmes, peut-être les servantes de Phèdre, s'empressent et apportent les linges et les baumes, hélas inutiles, pour sauver la vie du jeune homme.

Après cette indication sommaire du sujet représenté sur les faces du sarcophage, il nous reste à en rechercher la signification et le rapport avec le défunt.

Digitized by Google

C'était un jeune homme, ainsi que nous l'avons déjà dit à propos de la statue sculptée sur le couvercle du tombeau. A lui seul le sujet que nous venons de décrire nous eût permis de le soupçonner. C'était, en effet, une croyance répandue chez les anciens, que les jeunes gens fauchés par la mort à la fleur de l'âge, étaient ravis par les dieux, dont ils devenaient les compagnons dans le séjour des bienheureux. Telle est l'origine de la fréquence des sujets de Léda et de Psyché sur les sarcophages des jeunes femmes. Les scènes du mythe de Ganymède étaient souvent sculptées sur les tombeaux des jeunes gens. L'histoire d'Hippolyte, emporté tout jeune par une mort tragique, était également assez souvent figurée sur ces sortes de tombeaux, et cela d'autant plus volontiers que l'artiste pouvait, à cette occasion, représenter les scènes de chasse, que les anciens se plaisaient à considérer comme l'occupation favorite des Immortels dans les Champs-Élysées.

Hippolyte est donc ici l'image symbolique du défunt auquel les parents désolés ont élevé un magnifique tombeau.

20. — Grand couvercle de sarcophage en marbre blanc.

Il a été trouvé en juin 1891, au même endroit que le précédent. Il est de très beau travail et de parfaite conservation. Taillé en forme de toit, avec l'arrangement des tuiles plates et des tuiles faîtières parfaitement rendu, il porte aux quatre coins, en guise d'acrotères, un masque tragique aux cheveux pendants, analogue à ceux que l'on rencontre fréquemment dans divers musées du Sud-Est.

En outre, une tête de Méduse échevelée, le regard

Digitized by Google

fixe, est sculptée à chacun des deux petits côtés du toit : l'une d'elles est encadrée d'une sorte de médaillon. De minuscules têtes de Méduse sont figurées, au nombre de six, sur le bord inférieur du dernier rang des tuiles. Ces têtes, que nous avons déjà rencontrées sur plusieurs sarcophages du Musée d'Arles, ont un caractère funéraire incontestable ; leur signification symbolique n'a pu jusqu'ici être exactement déterminée.

Le couvercle, dont l'auge correspondante n'a pas été retrouvée dans la tranchée du chemin de fer, peut-être parce qu'on n'a pas été amené à pousser assez profondément les travaux de tranchée, mesure $2^{m}41$ de longueur, $1^{m}23$ de largeur, $0^{m}77$ de hauteur. La hauteur des masques en acrotères est de $0^{m}40$.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME.

Les sarcophages chrétiens.

Aperçu général. — Description.

A considérer le grand nombre de sarcophages chrétiens en marbre blanc, richement sculptés, très coûteux, qui ont été trouvés à Arles, on serait surpris, si on ne se rappelait d'autre part l'importance que la *petite Rome des Gaules* avait prise au IVe et au Ve siècle, précisément l'époque où ont été sculptés la plupart de ces sarcophages.

Arles était en rapports intimes avec Rome. Comme l'a observé M. Edmond Le Blant (1), « il y a presque identité entre les sarcophages de Rome et d'Arles. Tandis, en effet, que dans d'autres villes de la Gaule, à Bordeaux, à Toulouse, ou même dans des cités italiennes, les tombeaux sont de formes variées, à Arles et à Rome, ils ressemblent tous à des auges allongées, à bords droits, avec un couvercle généralement taillé en toit de maison. Il n'est pas jusqu'aux figures sculptées en guise d'acrotères aux quatre extrémités du couvercle, qui ne donnent lieu à un curieux rapprochement ; ici, elles représentent les têtes de saint Pierre et de saint Paul, patrons de la Ville éternelle ; là, la tête juvénile de saint Genès, martyr, particulièrement vénéré à Arles ».

(1) Edmond Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens d'Arles.*

Digitized by Google

Ces constatations archéologiques confirment, on le voit, ce que l'histoire nous avait déjà appris sur les rapports de la Rome des Gaules et de la Rome d'Italie. Les sujets sculptés sur les sarcophages d'Arles sont généralement empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, et symbolisent les idées de résurrection, de rémission des péchés ou de l'Eucharistie, qui viennent tout naturellement à l'esprit des chrétiens en présence de la mort.

C'est ainsi que l'on a fréquemment représenté le passage de la mer Rouge, Moïse frappant de sa verge le rocher d'Horeb, Jonas vomi par la baleine, Daniel dans la fosse aux lions. On voit encore le Christ entre ses Apôtres, tenant à la main la loi nouvelle, ou bien sortant victorieux du tombeau. Ici, il guérit l'aveugle, le paralytique ou l'hémorroïsse ; là, il accomplit le miracle de Cana ou celui de la multiplication des pains. Nous trouverons encore bien d'autres sujets, lorsque nous examinerons successivement les principaux sarcophages du Musée. Mais il nous faut, auparavant, mettre le lecteur en garde contre les exagérations d'un système qui voudrait attacher un sens symbolique précis aux moindres détails de ces figurations chrétiennes.

M. Le Blant a montré, en effet, avec une lumineuse clarté, que les scènes sculptées sur les tombeaux sont le plus souvent comme une traduction figurée de versets liturgiques de l'office des morts.

Mais si l'Église a donné l'idée première, elle n'en a pu diriger et surveiller la réalisation dans les ateliers où se taillaient les monuments funéraires ; aussi, ne faut-il pas s'étonner que les artistes, tout imprégnés de civilisation païenne, faisant sur commande des sarcophages païens et chrétiens, aient parfois introduit, inconsciemment, dans les scènes bibliques, des person-

Digitized by Google

nages de la mythologie païenne : la divinisation du mort, la représentation mythologique des griffons qui gardent l'urne funéraire, et des génies ailés au flambeau renversé. Ailleurs encore, en pleine scène biblique, les forces de la nature, mer, fleuves ou vents, sont figurées par leurs génies, comme dans les sculptures païennes.

Cet entremêlement de personnages profanes dans les sculptures chrétiennes d'Arles, au IVe et au Ve siècle, manifeste la persistance des traditions d'écoles chez les sculpteurs de tombeaux, et doit nous faire éviter une recherche trop raffinée de la signification symbolique de tous les détails. Il n'y a pas lieu, par exemple, de chercher un sens mystique dans la succession et la position des différents tableaux d'un même sarcophage. M. Edmond Le Blant a montré, en effet, que la symétrie et le coup d'œil tenaient une large place dans ces questions d'arrangement.

Ces quelques considérations générales étaient nécessaires avant de commencer l'examen individuel des principaux sarcophages ; il sera forcément assez sommaire, et se bornera le plus souvent à une simple énumération des scènes représentées.

Pour adopter, dans notre exposé, un ordre uniforme, nous prendrons, comme point de départ, le sujet principal, toujours placé au centre du panneau, et nous examinerons ensuite les scènes à notre gauche, pour terminer par celles à notre droite.

Le visiteur du Musée pourra ainsi plus facilement chercher, à l'aide du sujet central, dans notre catalogue, le sarcophage qu'il désire étudier, et suivre dans l'ordre la succession des scènes reproduites par le sculpteur.

Digitized by Google

1. — Beau sarcophage en marbre, avec couvercle.

Au centre : la croix, surmontée d'une couronne à l'intérieur de laquelle était autrefois le monogramme du Christ. Au pied de la croix, les deux soldats gardiens du sépulcre.

De chaque côté du sujet central sont figurés six apôtres, sur la tête desquels une main venue du ciel pose une couronne.

Sur les petites faces sont représentés, d'un côté le baptême du Christ, de l'autre Moïse frappant le rocher.

Au centre du couvercle, une tablette vide, qui devait renfermer autrefois une inscription en peinture ; elle est accotée de deux génies. Quatre autres génies encadrent, deux à deux, les bustes des époux figurés dans un médaillon.

Face principale : hauteur, 0^{m}83 ; largeur, 2^{m}12.

2. — Sarcophage en marbre.

Au centre : le Christ, imberbe, un nimbe autour de la tête, tient un rouleau *(volumen)* à la main ; un paquet de ces rouleaux est posé à ses pieds.

Des strigiles sont sculptés des deux côtés du tableau central.

Deux personnages, peut-être des Apôtres, sont figurés aux deux extrémités du panneau.

Face principale : hauteur, 0^{m}57 ; largeur, 2^{m}30.

Au-dessus de l'auge est posé un couvercle, brisé à gauche ; on y voit, à droite et à gauche de la tablette centrale accotée de deux génies, des scènes pastorales : un berger trait une brebis, un autre appelle son troupeau.

Hauteur, 0^{m}29 ; largeur, 1^{m}94.

Digitized by Google

3. — Sarcophage en marbre.

Le Christ, barbu, c'est à dire représenté dans son caractère divin, est assis sur un siège élevé et tient dans sa main le Livre de la Loi.

A ses côtés les douze Apôtres, assis, eux aussi, mais sur des sièges plus bas, tiennent en main des *codices*.

Aux extrémités, les défunts sont présentés à Jésus par des Saints.

Au second plan, dix personnages paraissent n'avoir d'autre emploi que de remplir l'espace vide.

Face principale : hauteur, 0^{m}60 ; largeur, 2^{m}20.

4. — Sarcophage divisé en sept compartiments, par des colonnes surmontées d'arcades.

Au milieu : le Christ, debout, lève les trois doigts de la main droite, et de la gauche tient un livre.

A gauche : Abraham, reconnaissable au glaive et à l'autel placé à ses pieds, symbolise la loi ancienne. — Personnage figurant un Patriarche. — Un Apôtre présente à la bénédiction du Christ une corbeille de pains, qu'il tient, par respect, les mains enveloppées dans son manteau.

A droite : Un Apôtre présente au Christ un plat avec le poisson symbolique. — Autre Patriarche. — Daniel, désigné par le dragon de Babylone étendu à ses pieds, est tourné du côté du Sauveur ; il montre, comme Abraham, les rapports intimes de l'ancienne loi et de la loi nouvelle.

Face principale : hauteur, 0^{m}65 ; largeur, 2^{m}07.

5. — Sarcophage divisé en sept compartiments, par des colonnes supportant des arcades.

Au centre : le Christ tenant un *volumen* et accompagné d'un Apôtre.

Digitized by Google

Les six autres niches renferment chacune un Apôtre :

On a placé par erreur sur ce sarcophage le couvercle du tombeau païen d'Hydria Tertulla, décrit ci-dessus.

Face principale : hauteur, 0^{m}73 ; largeur, 2^{m}20.

6. — Sarcophage à cinq tableaux divisés par des colonnes.

Au milieu : le Christ barbu est debout sur la montagne d'où jaillissent les quatre fleuves du paradis ; à ses pieds sont des brebis, qui probablement représentent les âmes des défunts.

A gauche : le Christ, vêtu d'une simple tunique, lave les pieds de saint Pierre. — Deux Apôtres, séparés par un palmier, dans les branches duquel on voit un phénix symbolisant la résurrection.

A droite : saint Pierre, portant une croix sur son épaule, reçoit le *volumen* des mains du Sauveur. — Le jugement de Pilate : le Christ est conduit par un soldat devant le juge, assis sur un siège élevé.

Face principale : hauteur, 0^{m}72 ; largeur, 2^{m}22.

7. — Sarcophage d'enfant.

Au centre : le Christ est représenté debout, tenant un *volumen* à la main ; d'autres rouleaux sont à ses pieds. Strigiles à droite et à gauche du sujet central.

Face principale : hauteur, 0^{m}41 ; largeur, 1^{m}22.

8. — Sarcophage en marbre de belle conservation :

Sept niches sont formées par huit arbres, où l'on voit des colombes et des nids.

Au milieu : une femme en prière.

A gauche : le Christ ressuscite, en le touchant du bout de son bâton, le fils de la veuve de Naïm. — Il

Digitized by Google

guérit l'hémorroïsse. — Il accomplit le miracle de Cana.

A droite : la multiplication des pains. — La guérison de l'aveugle. — La guérison du paralytique sur son grabat.

Face principale : hauteur, 0^{m}66 ; largeur, 2^{m}36.

9. — Sarcophage très mutilé.

Au centre : un homme dans l'attitude de la prière, entre deux personnages barbus, probablement ses saints protecteurs, qui le font entrer dans le jardin du Paradis.

A gauche : on a cru reconnaître la résurrection de Lazare. On voit ensuite la multiplication des pains, puis la guérison de l'aveugle.

A droite : la renonciation de saint Pierre ; la guérison du paralytique ; l'arrestation d'un personnage par des Juifs ; Moïse frappant le rocher d'Horeb.

Face principale : hauteur, 0^{m}57 ; largeur, 2^{m}06.

10. — Devant de sarcophage très mutilé, mais de figuration intéressante.

Au centre : une femme en prière (orante) entre deux personnages dont l'un semble lui soutenir le bras.

A gauche : le Christ multiplie le pain et les poissons que lui présentent deux de ses disciples. — Le sacrifice d'Abraham. A remarquer, les deux personnages qui, contrairement à la tradition, accompagnent le patriarche sur la montagne du sacrifice. — Le Christ guérit le paralytique, qui emporte son grabat.

A droite : l'hémorroïsse. — Jésus guérit un personnage dont la tête et le bras sont mutilés. — Un vieillard assis tient devant lui un livre ouvert ; plusieurs personnages, dont l'un est prosterné, les autres debout, l'entourent. C'est peut-être la représentation de Moïse

Digitized by Google

lisant la loi aux Hébreux, ou plutôt cette même lecture faite au peuple par Esdras.

Hauteur, 0m60 ; largeur, 2m15.

11. — Devant de sarcophage.

Au milieu : une femme en prière, les bras étendus, debout entre deux saints.

A gauche : le Christ ressuscite Lazare, enveloppé dans son suaire et sortant d'un tombeau en forme d'édicule ; Marie et Marthe sont auprès du Sauveur. — Guérison de l'aveugle.

A droite : le miracle de Cana. — La renonciation de saint Pierre. — Moïse frappe le rocher pour en faire jaillir une source.

Hauteur, 0m55 ; largeur, 2m20.

12. — Fragment d'un couvercle de sarcophage.

Au centre : une femme priant entre deux arbres, tient un *volumen* à la main.

A gauche : le miracle de Cana.

A droite : le Christ fait son entrée à Jérusalem, sur l'âne dont parle l'Évangile.

Hauteur, 0m27 ; largeur, 0m70.

13. — Fragment de la face d'un sarcophage dont le milieu était occupé par une femme en prière entre deux arbres. Sur ceux-ci sont perchées des colombes symbolisant les âmes des bienheureux.

A gauche : un personnage saisi par les Juifs. — Le Bon Pasteur, avec deux brebis dont l'une est portée sur ses épaules.

A droite : le Christ multiplie les pains en les touchant de sa baguette.

Hauteur, 0m50 ; largeur, 1m10.

Digitized by Google

14. — Sarcophage de deux époux.

Leurs bustes sont placés au centre, dans un médaillon. Les deux têtes ne sont que dégrossies ; elles devaient être achevées à la ressemblance des acheteurs. La surface du bas-relief est partagée en deux bandeaux.

Bandeau supérieur, à gauche : Daniel assis fait comparaître devant lui les deux vieillards accusateurs de Suzanne. — Abraham prêt à sacrifier son fils est arrêté par la main de Dieu.

A droite : la même main du Seigneur donne à Moïse les Tables de la Loi. — Suzanne entre deux arbres est épiée par les vieillards. — Le jugement de Pilate.

Bandeau inférieur, à gauche : les jeunes Hébreux refusent d'adorer l'idole élevée par Nabuchodonosor. — Daniel entre deux lions est visité par un personnage, l'Ange ou Habacuc.

A droite : le passage de la mer Rouge : Moïse a fait défiler les Hébreux devant lui ; il touche de sa baguette les flots, qui se referment.

Face principale : hauteur, 0^{m}70 ; largeur, 2^{m}40.

15. — Sarcophage de marbre à deux rangées de bas-reliefs.

Au centre : dans une coquille marine, deux personnages à moitié corps : le mari et la femme.

Tablette supérieure, à gauche : sacrifice offert à Dieu par Caïn et Abel. — Un homme, peut-être le Christ, peut-être saint Pierre, est arrêté par des Juifs. — Le Christ guérit un aveugle.

A droite : le sacrifice d'Abraham. — La multiplication des pains et des poissons. — Personnage assis lisant la loi aux Juifs.

Tablette inférieure, à gauche : une femme en prière,

Digitized by Google

un homme debout à sa droite. — Le miracle de Cana. — Jonas avalé par le monstre.

A droite : Jonas, rejeté par le monstre, est endormi. — Adam et Ève. — Daniel, entre deux lions, reçoit de deux personnages debout à ses côtés le pain et le poisson, image de l'Eucharistie.

Face principale : hauteur, 0m72 ; largeur, 2m25.

16. — Sarcophage de marbre grossier.

Au centre : le buste du défunt est représenté dans un médaillon entouré d'ornements en forme de strigiles.

A gauche : une femme, peut-être une sainte, levant la main.

A droite : le Bon Pasteur, un bélier sur les épaules.

Face principale : hauteur, 0m75 ; largeur, 2m15.

17. — Sarcophage en marbre blanc.

Sur la face principale, à droite et à gauche : deux hommes nus ; l'un barbu, l'autre imberbe, armés de la lance et tenant un cheval par la bride. Ce sont les Dioscures, Castor et Pollux.

Ils encadrent deux autres tableaux : dans l'un, un homme imberbe, sur l'épaule duquel une femme, couverte d'un voile, pose la main : c'est le mari et la femme.

Dans l'autre, un homme barbu vêtu du *pallium*, tenant un *volumen* de la main gauche, et la main droite dans celle de sa femme.

Ce sont, dit M. Le Blant, probablement les mêmes personnages que dans le tableau précédent, mais divinisés dans une scène d'adieux.

Les Dioscures seraient eux-mêmes l'image du défunt pendant sa vie et après sa mort.

Cette représentation païenne n'aurait rien que d'or-

Digitized by Google

dinaire, si les petites faces du sarcophage ne figuraient, d'un côté la multiplication des pains, de l'autre un vieillard assis devant un Juif debout.

Ce mélange de scènes chrétiennes et païennes vient-il de ce qu'un chrétien a utilisé une tombe préparée tout d'abord pour un Gentil, ou bien le sarcophage, tel que nous le voyons, a-t-il été commandé par un fidèle ?

Dans les deux cas, il manifeste ce fait, qu'à l'époque où ce tombeau fut taillé, c'est à dire dans les premières années du IVe siècle, l'influence de la mythologie païenne s'exerçait encore sur l'esprit des chrétiens d'Arles.

Face principale, hauteur, 0m60 ; largeur, 2m10.

18. — Sarcophage à trois tableaux séparés par des strigiles.

Le tableau central est divisé en deux parties : au-dessus, la Crèche ; au-dessous, l'arrivée des Mages.

A gauche : Moïse suivi d'un personnage, peut-être Josué, reçoit de la main de Dieu les tables de la loi.

A droite : le sacrifice d'Abraham ; le bélier est suspendu à un arbre, par les cornes ; Abraham, une main posée sur la tête d'Isaac, lève le couteau pour le frapper ; la main de Dieu est prête à le retenir.

Face principale, hauteur, 0m55 ; largeur, 2m20.

19. — Grand fragment de sarcophage brisé à droite.

Il n'y a pas ici de sujet central, et nous commencerons notre description par la partie gauche du bas-relief.

Moïse frappe le rocher de sa baguette ; un Hébreu se désaltère. — Le Christ, par exception imberbe, quoique représenté dans son caractère divin, est assis sur un siège d'honneur, le *scabellum* sous les pieds. — Il reçoit les prières des chrétiens, peut-être des parents du mort.

Digitized by Google

— Le Christ ressuscite la fille du chef de la synagogue. — L'hémorroïsse, prosternée à ses pieds, touche la frange de son vêtement.

Hauteur, 0m68 ; largeur, 1m75.

20. — Fragment d'un devant de sarcophage à quatre tableaux, en deux bandeaux encadrant des strigiles.

A gauche, au-dessus : Élie, enlevé au ciel sur un char, jette son manteau ; un personnage couché représente le génie d'un fleuve, probablement le Jourdain.

Au-dessous : Élisée reçoit, les mains couvertes d'un voile en signe de respect, le manteau du prophète, dont il va frapper le Jourdain.

A droite, au-dessus : la Crèche, l'Enfant Jésus emmailloté; à côté de lui, le bœuf et l'âne; devant lui, un berger.

Au-dessous : l'Adoration des Mages, tableau aujourd'hui très mutilé.

Hauteur, 0m60 ; largeur, 2m30.

21. — Fragment de couvercle du sarcophage de *Optatina Reticia.* L'épitaphe en a été reproduite dans un chapitre précédent. Voir plus haut, p. 327.

A gauche de la tablette renfermant l'inscription, on voit Ève, sur l'épaule de laquelle un personnage vêtu, peut-être le Christ, pose la main; Adam est de l'autre côté de l'arbre de vie. — Daniel, entre deux lions, est placé entre l'Ange et Habacuc, qui lui présente le pain incisé en croix.

A droite, on n'aperçoit plus aujourd'hui que la barque de Jonas ; le reste de la scène a disparu.

Hauteur, 0m35 ; largeur, 1m65.

Digitized by Google

22. — Deux fragments d'un couvercle de sarcophage.

La tessère destinée à l'inscription était accotée de deux génies, dont l'un aujourd'hui disparu.

A droite et à gauche sont figurés des strigiles. A chaque extrémité du couvercle est sculptée une tête juvénile, peut-être celle de saint Genès, célèbre martyr d'Arles, suivant l'opinion de Rossi, admise par M. Le Blant.

23. — Fragment de bas-relief.

Saint Pierre reçoit, des mains du Christ, les clefs du ciel dans un pli de son manteau.

24. — Fragment de sarcophage.

Il représente saint Pierre ressuscitant Tabithe à la prière des veuves éplorées.

25. — Deux fragments des faces latérales d'un sarcophage.

Sur l'un, un enfant nu est debout sous une chute d'eau; c'est un baptême, peut-être celui du Christ. Sur l'autre bas-relief, deux personnages recueillent dans leurs mains l'eau qui jaillit d'un rocher. Ce sont probablement des Juifs devant le rocher d'Horeb.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les Autels.

Inscriptions relatives aux cultes. — Découvertes de statues de divinités. — Doscription des autels.

Nous avons vu, dans les chapitres précédents, combien grande est la richesse du Musée d'Arles en tombeaux païens et chrétiens ; il possède, au contraire, un très petit nombre d'autels aux divinités. Est-ce un simple effet du hasard, qui n'a pas laissé venir jusqu'à nous les témoignages de la piété des Arlésiens, ou bien, le zèle des premiers chrétiens s'est-il tout particulièrement acharné sur ces manifestations de l'idolâtrie ? On peut le supposer. Car, si l'on met à part les autels découverts au théâtre, qui sont de caractère plutôt encore décoratif que sacré, ainsi que les bas-reliefs d'Apollon, on ne rencontre plus qu'un autel à la Bonne Déesse, un autre à Jupiter, et deux à Silvain ; nous les décrirons ci-dessous.

En présence de cette pénurie de documents, les archéologues des siècles passés avaient fait appel à leur imagination, et inventé de toutes pièces des noms de temples.

L'un d'eux n'avait-il pas été jusqu'à prétendre que les deux colonnes du théâtre, surmontées d'un reste d'entablement, étaient un ancien autel de Diane, sur lequel les Arlésiens immolaient chaque année à cette divinité sanguinaire deux jeunes gens engraissés à cet effet ?

Digitized by Google

Ne donnait-on pas récemment encore, sans raison aucune, le nom de Panthéon à la construction dont les restes se voient dans les caves du collège ?

Au lieu de ces appellations fantaisistes, il vaut mieux rechercher, à l'aide de tous les documents que l'on pourra rencontrer, les noms des divinités dont le culte était en honneur à Arles.

De ce nombre était Jupiter, auquel sacrifiait, au nom de la colonie, un *pontifex* (1). La divinité de l'empereur recevait un culte public des flamens (2) et des sévirs augustaux (3).

Parmi les divinités étrangères, l'épigraphie nous signale seulement, outre la Bonne Déesse dont il sera parlé plus loin, la divinité égyptienne Isis, qui nous est connue par ses prêtres, un *Pausarius* (4), et des *Pastophori* (5).

On peut attribuer encore une valeur documentaire aux statues, plus ou moins mutilées, de divinités découvertes à diverses époques sur différents points de la ville d'Arles, et dont nous allons donner la liste ci-dessous :

Jupiter, Trinquetaille, 1664.

Minerve, place de l'ancien Forum romain.

La Bonne Déesse (autel), en 1758, place de la Major (6).

Vénus, en 1651, au pied des colonnes du théâtre.

(1) *Corpus Inscript. lat.*, tome XII, 692, 696, 701.
(2) *Ibid.*, 692, 696, 697, 701, 712.
(3) *Ibid.*, 694, 699, 700, 705, 709.
(4) *Ibid.*, 734.
(5) *Ibid.*, 7, 14, 10, 11.
(6) *Ibid.*, 654, 703, 708.

Digitized by Google

Janus, au cours du XVII^e^ siècle, maison Olivier, en face de l'église Sainte-Croix.

Mithra, en 1598, moulin à eau de la Roquette.

Harpocrate (statuette en bronze), en 1712, près de l'étang de Valcarès, en Camargue.

On voit que dans cette liste les divinités orientales occupent une large place : la Bonne Déesse, Mithra, Harpocrate. On eût pu de même observer, dans les figurations des tombeaux païens, la fréquence d'emblèmes qui se rattachent aux initiations : têtes de taureaux et de béliers du taurobole et du criobole, guirlandes de fruits avec la pomme de pin, la grenade, le lierre, symbole de l'éternelle fécondité de la nature.

Qu'y a-t-il d'étonnant à cela d'ailleurs, si l'on considère la situation géographique d'Arles, à l'entrée du Rhône, la grande voie de communication de la Gaule, et ses rapports fréquents avec Rome, envahie elle-même, aux premiers siècles de notre ère, par les cultes orientaux ?

Après ce rapide coup d'œil donné aux manifestations du sentiment religieux à Arles, le Christianisme mis à part, nous allons passer en revue les quelques autels que le Musée a conservés.

1. — *Autel de la Bonne Déesse,* en marbre de Carrare, avec base; le couronnement a été retaillé. Gruter (1), qui l'a vu complet, le décrit ainsi :

« Dans le dessus est une surface unie à pan carré, propre à recevoir un assez grand bassin de métal, qui y était fixé par des crampons dont les trous encore plombés existent. Les deux côtés de cette surface sont

(1) Gruter, *Prov.*, ch. LXXXIV, 6.

Digitized by Google

relevés par deux enroulements à grandes feuilles d'olivier, qui avaient en très bas relief, à chaque extrémité, une tête humaine, jeune et de face. De ces quatre têtes il n'en reste qu'une ; encore est-elle sujette à être perdue par la séparation du reste, et l'on n'y voit plus que les deux tiers du visage, avec quelques mèches de cheveux. »

Par devant est une couronne de chêne ; la surface qu'elle limite est légèrement convexe et se termine, à droite et à gauche, par deux oreilles ornées de pendants. N'était-ce pas pour signifier que la déesse, dont les initiés seuls connaissaient le nom, et qui ne voulait pas de représentations figurées, n'en avait pas moins les oreilles ouvertes aux prières de ses adorateurs ? On sait avec quel soin jaloux le secret était gardé sur les mystères de la Bonne Déesse ; ils avaient lieu la nuit, les femmes seules y prenaient part, et tout homme qui se serait mêlé à elles s'exposait aux plus grands châtiments.

Au temps de Cicéron, Clodius eut besoin de tout son crédit pour échapper à l'accusation capitale dirigée contre lui, pour s'être indûment mêlé à ces cérémonies sacrées.

L'autel de la Bonne Déesse était dédié par *Caiena,* affranchie de *Prisca,* servante d'*Attice,* ainsi que le constate l'inscription ci-dessous :

BONAE DEAE
CAIENA PRISCAE LIB· ATTICE
MINISTRA.

Sur les faces latérales de l'autel étaient sculptés, d'un côté, un préféricule de forme élégante, de l'autre, une

Digitized by Google

patère ornée de feuilles, avec masques à la partie centrale.

Hauteur, 0m60 ; largeur, 1m35.

2. — Autel fait d'un seul bloc de marbre de Carrare, avec avancées latérales.

Au centre, Apollon, assis sur un siège très ouvragé ; la tête du dieu a disparu ; elle était en ronde bosse, et probablement de matière différente, or, argent ou bronze ; on aperçoit la cavité où elle était logée. Le bras droit, qui venait en avant, était également rapporté ; le gauche est appuyé sur la lyre.

Sur la face antérieure des avancées latérales, deux lauriers sont figurés en sculpture médaille ; des oiseaux perchés dans les branches en becquètent les baies.

Sur les côtés de ces mêmes avancées, on voit, à gauche, un jeune homme à genoux, coiffé d'une sorte de bonnet phrygien dont le bord inférieur lui couvre la joue ; il aiguise un couteau sur une pierre, et se dispose probablement à écorcher Marsyas, représenté sur l'autre face de l'avancée, nu, une peau de lion sur le dos, suspendu par les bras à un chêne ; sa double flûte est attachée à une branche à côté de lui.

C'est un des plus beaux spécimens de l'art décoratif gréco-romain.

Hauteur, 0m95 ; largeur, 1m50.

3. — Autel dit de *Léda,* en marbre blanc.

Des cygnes placés aux angles, les ailes étendues, le cou ondulé, tiennent dans leur bec l'extrémité d'une guirlande de lauriers, en très haut relief, d'où tombent des lemnisques qui s'envolent en gracieux festons. Sur la base brisée, à droite, étaient figurés, en avant, deux

Digitized by Google

fleurons, dont un seul est encore visible. Le couronnement élégant porte également deux fleurons accotant deux volutes formant fronton. Sur les faces latérales sont sculptés deux palmiers.

Hauteur, 0m85 : largeur, 0m60.

4. — Deux autels en marbre de Carrare, probablement se faisant pendant.

Sur toute la largeur antérieure est sculptée, en très haut relief, une magnifique couronne de chêne, attachée par des rubans formant envolée. Le travail en est très fin et très délicat. Frappé de la beauté de cette sculpture, le peuple y a vu la couronne d'Auguste.

Sur la face latérale droite est figuré en relief un préféricule, sur la gauche une patère.

La base de ces deux autels est brisée à plusieurs endroits ; le couronnement a disparu.

Hauteur, 0m70 ; largeur, 0m45.

5. — Autel en calcaire, très dégradé, sans base ni couronnement ; au sommet un petit renfoncement avec bord relevé, pour les libations.

A la partie antérieure, creusée en forme de niche, est sculpté un personnage ayant pour tout vêtement une chlamyde rejetée en arrière ; le bras gauche, relevé, s'appuie sur un sceptre ; l'aigle est à ses pieds ; de la main droite il tient un objet mutilé, peut-être le foudre. C'est une figure de Jupiter.

En haut, une inscription, dont on n'aperçoit plus que quelques lettres, mentionnant, selon toute apparence, le nom de celui qui avait fait faire ce petit monument pour servir à son culte domestique.

Sur la face postérieure de l'autel, on avait, dans les

Digitized by Google

âges suivants, sculpté une grande croix, circonstance à laquelle nous devons probablement la conservation de l'objet.

Hauteur, 0m65 ; largeur, 0m30.

6. — Autel en calcaire grossier.

Un maillet en haut relief est sculpté à la partie antérieure ; au-dessous, cette inscription à peine lisible :

« Dédié à Sylvain Auguste, T. Flavius Severus a accompli ce vœu pour T. Flavius Onesimus, son père. »

Hauteur, 0m50 ; largeur, 0m25.

7. — Autre autel en calcaire, très dégradé.

Le dieu Sylvain est représenté debout, tenant des objets, probablement des fruits, dans le pan de son vêtement relevé.

Hauteur, 0m33 ; largeur, 0m20.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIEME.

Statues et fragments architecturaux.

Statues en pied. — Groupes. — Têtes et torses. — Piédestal de la *meta* du cirque. — Panneaux sculptés. — Entablements. — Chapiteaux. — Vases. — Menus objets.

Les quelques statues que conserve le Musée sont très mutilées ; les plus belles, la célèbre *Vénus d'Arles,* par exemple, et le *Faune,* sont aujourd'hui au Louvre. Tels qu'ils sont, cependant, les débris que nous avons sous les yeux sont assez intéressants. Ils ont du moins l'avantage de n'avoir subi aucune de ces restaurations qui trop souvent, altèrent le caractère des œuvres antiques.

Nous réunissons aux statues, dans ce chapitre, les fragments architecturaux que renferme le Musée, et qui, pour n'être pas tous d'égale valeur, n'en permettent pas moins de se faire une idée de la décoration des édifices gallo-romains. Ce sera un complément utile à la première partie de ce livre, consacrée aux monuments.

I. — *Statues.* — 1. — Grande statue de danseuse en marbre.

La tête manque, et plusieurs parties sont dégradées ; la statue est néanmoins de haute valeur ; les plis de l'étoffe transparente voilent le corps de la danseuse sans en dissimuler les harmonieux contours.

Hauteur, 1^{m}60.

2. — Partie inférieure du corps d'une belle statue de danseuse en marbre.

Digitized by Google

La draperie flottante est de grand effet ; cet important fragment a été trouvé au théâtre, comme le précédent.

Hauteur, 0m70.

3. — Deux statues se faisant pendant.

Silènes ventrus couchés sur une peau de lion et nonchalamment appuyés sur une outre pleine. Sculpture d'un caractère réaliste. Les chairs flasques du compagnon de Bacchus, ses muscles amollis par l'âge, sont rendus avec beaucoup de vérité.

Ces statues, malheureusement très mutilées, ont été trouvées dans les fouilles du théâtre romain.

Hauteur, 0m45.

4. — Fragment de statue en marbre blanc, d'*Auguste* ou de *Jupiter*, trouvée au théâtre.

Le buste nu en a été transporté au Louvre. Les draperies qui nous restent sont de beau caractère ; les plis de la toge recouvrent la jambe droite, portée en avant, et laissent à nu la jambe gauche.

Beaucoup de vérité et de vigueur dans l'exécution.

Hauteur, 0m72.

5. — Statue en marbre du *dieu Mithra*.

Il manque la tête et la partie inférieure du corps. Mithra est vêtu d'une tunique collante qui dessine, tout en faisant de longs plis, les formes de son corps. Il est entouré d'un serpent monstrueux, qui, après l'avoir enserré d'un quadruple anneau, présentait probablement sa gueule sous le menton du dieu.

Les signes du zodiaque sont dessinés en relief à la partie antérieure du vêtement.

Hauteur, 1m.

Digitized by Google

6. — Groupe dit de *Médée*.

Il représente une femme, le glaive à moitié sorti du fourreau ; deux enfants se cachent, effrayés, dans les plis de sa robe.

La sculpture est grossière, l'expression indécise ; les archéologues du siècle dernier y voyaient la représentation de *Médée* immolant ses enfants.

Hauteur, 1^{m}20.

7. — Partie inférieure d'un groupe qui reproduit le sujet bien connu du tireur d'épines, trouvé aux environs du cirque d'Arles.

Hauteur, 0^{m}50.

8. — Buste de déesse, de travail grec, en marbre blanc.

On l'a appelée Livie. Son idéale beauté empêche qu'on y voie un portrait, et la désigne comme une déesse.

Le nez est brisé, mais le front est d'une grande noblesse, le regard plein de calme ; les nattes épaisses de ses cheveux, ramenées en arrière et réunies sur la nuque, en chignon. Un trou percé sur le front, à la naissance des cheveux, devait retenir un ornement en métal, peut être une étoile.

Toute mutilée qu'elle est, cette tête compte au nombre des meilleurs morceaux de sculpture que l'art antique nous ait légués.

Hauteur, 0^{m}50.

9. — Buste de jeune enfant.

Les cheveux longs sont ramenés en partie sur le devant du front. C'est le portrait de Marcellus.

Hauteur, 0^{m}60.

Digitized by Google

10. — Tête d'Auguste.

Elle est de beau caractère. Les traits bien connus de l'empereur sont reproduits avec vérité. Le nez est malheureusement brisé.

Hauteur, 0m60.

11. — Tête en pierre, de jeune homme coiffé du bonnet phrygien.

L'arcade sourcilière est très proéminente, la bouche élégante, les narines fines, les cheveux épais et longs. Elle appartenait peut-être à une statue d'Atys ou du grand-prêtre Mithra, immolant le taureau divin.

Hauteur, 0m34.

12. — Torse de femme avec tunique et pallium.

Il manque la tête, qui était rapportée. On voit la manière dont le cou et le corps se rajustaient.

Hauteur, 0m80.

II. — ***Fragments architecturaux.*** — **1.** — Piédestal en pierre calcaire, de la *meta* du cirque d'Arles.

L'obélisque est actuellement dressé sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Ce piédestal, dont la moitié seulement se trouve au Musée, était de forme elliptique ; la partie qui nous reste mesure 4m38 de circonférence, et la frise qui l'entoure, avec bas-relief, 0m40 de hauteur. On y voit quatre groupes de chars qui luttent de vitesse deux à deux ; chaque groupe est séparé par trois bornes. Les chevaux n'ont d'autre harnachement qu'un collier, et sont conduits par des génies ailés, le fouet en main, le corps tellement penché en avant que leur pied ne repose même pas sur le char ; ils volent au-dessus. Les

Digitized by Google

chevaux, quelques-uns surtout, sont de forme très allongée.

Hauteur, 1m35; diamètre, 1m60.

2. — Bas-relief en calcaire représentant, sur une sorte de piédestal, une danseuse.

Elle est de grandeur naturelle, avec tunique transparente, les mains sur la hanche, un manteau aux plis abondants rejeté en arrière. La tête de la danseuse manque.

C'est un morceau de sculpture excellent, et l'artiste a réussi à communiquer à la pierre le mouvement et la vie.

Ce bas-relief est terminé, à gauche, par une colonne cannelée.

Hauteur, 2m20; largeur, 1m20.

3. — Fragment de bas-relief en marbre, appartenant à la bonne époque de l'art.

Un personnage vêtu d'une tunique, la chlamyde attachée sur l'épaule droite, est assis au pied d'un chêne. Devant lui est étendu un jeune homme nu; à l'expression douloureuse de la physionomie de ce dernier, on comprend qu'il doit être blessé; une arme à manche étroit, à large fourreau, est suspendue à son baudrier.

Un troisième personnage, dont toute la partie supérieure du corps a été brisée, est debout à côté d'eux.

Hauteur, 0m50; largeur, 0m40.

4. — Plaque de calcaire avec sculpture en relief.

De longues tiges de plantes fantastiques, s'arrondissant en rinceaux, supportent des fleurs et des fruits.

Digitized by Google

Dans l'intervalle sont représentés différents animaux : ici un nid d'oisillons qui tendent le cou et ouvrent le bec à l'arrivée de leur mère ; là, un grand échassier lutte contre un serpent qui cherche à l'emprisonner dans ses anneaux.

Ces sculptures ont été trouvées dans la démolition des remparts construits à l'époque des invasions sarrazines, avec des débris de monuments romains.

Hauteur, 1^{m}20 ; largeur, 0^{m}60.

5. — Fragment de plaque en calcaire, sculptée sur les deux faces.

D'un côté, un lion bondissant ; de l'autre, une croix ornée, encadrée en haut par deux colombes qui se font face, en bas par un objet en forme de palmettes avec fruits.

Hauteur, 0^{m}60 ; largeur, 0^{m}80.

6. — Divers fragments de bas-reliefs en calcaire grossier, provenant d'un arc de triomphe.

Il y avait à Arles plusieurs arcs de triomphe dont les écrivains des siècles passés nous ont conservé le souvenir. Les fragments que nous avons sous les yeux sont intéressants au point de vue de l'étude des armes anciennes. On y voit en trophées des épées, des boucliers et des casques de différents modèles, un cheval harnaché. A remarquer, une tête de jeune homme imberbe, à longs cheveux, et la partie supérieure du corps d'un soldat coiffé d'un casque à large visière. Au même monument appartenait une frise où est sculptée une guirlande de fruits relevée à intervalles égaux par de petits génies.

Hauteur, 0^{m}30 ; largeur, 0^{m}90.

Digitized by Google

7. — Fragment d'entablement en marbre blanc formant angle de retour et saillie.

La corniche est d'une grande richesse ; il manque une des bandes de l'architrave. La frise est décorée de lions et de léopards affrontés deux à deux, une patte levée, posée sur un vase de forme variée.

Hauteur, 0m60 ; largeur, 1m10.

8. — Chapiteau symbolique.

Il est terminé aux quatre angles par une tête de taureau. Dans l'intervalle, sur deux des faces, d'un côté un aigle, de l'autre un paon.

Hauteur, 0m45 ; largeur, 0m60.

9. — Chapiteau corinthien en marbre.

Il est d'une grande finesse d'exécution. Les volutes des angles ont une avancée de 0m20, et les tiges de l'acanthe se projettent avec beaucoup de légèreté. Il a été trouvé dans le Rhône.

Hauteur, 0m65 ; largeur, 0m85.

10. — Chapiteau de pilier carré, en calcaire.

Il offre, sur le devant, un cadre au centre duquel se détache une palmette entourée de feuilles. Sur les côtés, gracieuse console avec volute, retenue par une grande feuille d'eau.

Hauteur, 0m42 ; largeur, 0m73.

11. — Chapiteau en marbre.

Profondément fouillé, avec feuilles d'acanthe ; il provient du théâtre.

Hauteur, 0m74 ; largeur, 0m60.

Digitized by Google

12. — Corniche en marbre blanc, trouvée au théâtre.

Hauteur, 0m50 ; largeur, 1m55.

13. — Fragment de frise en calcaire.

On y voit un aigle tenant dans son bec l'extrémité d'une guirlande de fruits. Travail d'ailleurs assez médiocre, et qui n'est en rien comparable aux belles frises de représentation analogue de la basilique de Nîmes.

Hauteur, 0m60 ; largeur, 0m52.

14. — Cuvette de forme allongée, en marbre blanc.

Elle est ornée de godrons, d'oves et, près du bord, à la partie supérieure, d'un rinceau délicatement sculpté.

Ce vase, brisé à droite, mesurait plus d'un mètre dans sa grande largeur : il a été trouvé au théâtre.

Hauteur, 0m50 ; largeur du fragment, 0m85.

Nous arrêterons ici notre visite au Musée, car il ne saurait entrer dans notre pensée de nous livrer, dans cette étude sur Arles gallo-romain, à un minutieux examen des minuscules objets renfermés dans les vitrines. On en aura la nomenclature exacte, avec indication de la provenance, dans un catalogue dont on annonce la prochaine publication. Qu'il nous suffise d'en signaler les séries.

Silex taillés, pointes de flèches, ossements, dont une vertèbre humaine traversée par une flèche en silex, provenant des Allées Couvertes.

Collections de figurines en terre cuite, dont plusieurs paraissent être des représentations de divinités orientales.

Digitized by Google

A cette dernière catégorie appartiennent les sujets suivants : déesse assise et vêtue, portant sur son sein un oiseau, peut-être une colombe. Femme ayant à ses pieds un quadrupède ; elle en tient un autre à la main. Buste de Sérapis, avec *modius,* etc.

D'autres statuettes paraîtraient être plutôt des sujets de genre : femme debout, vêtue d'une longue robe. Une autre allaitant un enfant. Deux personnages étendus sur un lit.

Animaux : ours, coqs, colombes, personnages à tête de renard, etc...

Peu d'objets en bronze : Nous signalerons une statuette d'Isis ; une autre d'Harpocrate, le dieu du silence ; un grotesque, tenant un énorme phallus ; une petite plaque où est représenté un cerf. Des fragments : un pied notamment, appartenant à une statue colossale, témoignent que le bronze avait été employé à la décoration d'Arles gallo-romain.

Citons encore quelques poids de balance, sculptés l'un en forme de tête de soldat, l'autre de tête de déesse.

Les vitrines renferment un assez grand nombre d'objets en verre, des urnes cinéraires, des lacrymatoires, des lampes de formes variées, des vases, dont l'un représente une grappe de raisin.

A signaler deux cachets d'oculiste, des styles, des bagues, des dés à jouer, etc...

Le Musée d'Arles n'est pas riche en menus objets, en proportion de ce que son sol a produit. Les plus beaux, en très grande quantité, ont été achetés par des musées étrangers et des collectionneurs ; mais ce que nous avons vu des monuments, des tombeaux, des autels, statues et fragments architecturaux, suffit pour faire

Digitized by Google

connaître, dans ses grands traits, la Ville gallo-romaine qui excitait l'admiration du poète Ausone et de l'évêque Sidoine Apollinaire.

Digitized by Google

Digitized by Google

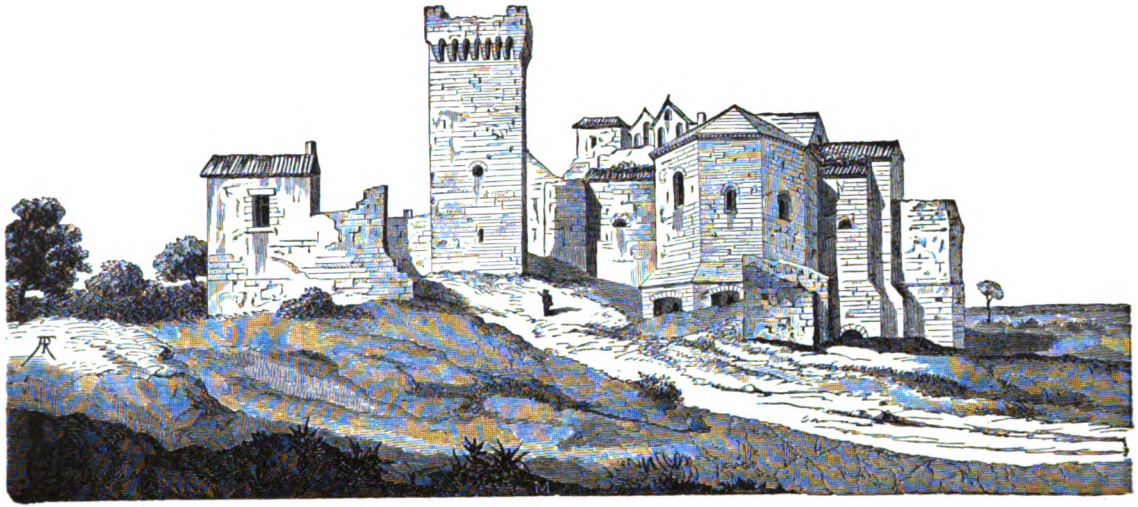

H. Revoil, *L'Architecture romane dans le Midi de la France.*

VUE D'ENSEMBLE DE MONTMAJOUR

Digitized by Google

APPENDICE

Visite à Saint-Trophime et à Montmajour.

AU LECTEUR

Dans nos études précédentes de villes antiques, *Vienne, Lyon, Nimes gallo-romain,* nous avons, conformément au titre adopté, laissé de côté tous les monuments qni ne se rapportaient pas à cette période. Pour Arles, il nous a paru que notre *Guide du Touriste archéologue* serait par trop incomplet si nous négligions absolument de parler de Saint-Trophime et de Montmajour.

Il ne s'agit pas, bien entendu, dans ce court appendice, de faire une étude scientifique de ces monuments que l'art du moyen âge a marqués de son empreinte originale. Nous n'avons pas non plus la pensée de signaler au touriste le détail des curiosités qu'il rencontrera sur son chemin. Nous préférons donner une sorte de vue d'ensemble et esquisser à grands traits les impressions éprouvées par nous, en présence de ces majestueux souvenirs d'un passé qui plonge encore dans le présent de si profondes racines. Nous faciliterons ainsi à nos lecteurs le moyen de faire une visite intéressante, fructueuse, et qui leur laisse par la suite de poétiques souvenirs.

Dans notre préparation personnelle à cette entreprise, nous avons tiré le plus grand profit de la lecture du monumental

Digitized by Google

ouvrage de notre maître et ami, M. H. Revoil (1), correspondant de l'Institut, *l'Architecture romane dans le Midi de la France*. M. Revoil, qui a eu l'honneur d'achever la merveilleuse cathédrale de Marseille, une des manifestations les plus riches et les plus expressives de l'art byzantin, a restauré, au nom du Gouvernement, à qui il prête sa précieuse collaboration, un très grand nombre de monuments du Midi de la France. Archéologues et artistes prononcent son nom avec respect. Nous sommes heureux de lui rendre ici un public hommage de gratitude et d'affection.

(1) H. Revoil, l'*Architecture romane dans le Midi de la France*, 3 vol. in-folio, Paris, Vve Morel et Cie, 1873.

Digitized by Google

Saint-Trophime.

Englobée dans un massif de maisons, ne montrant que sa façade à l'alignement de la place de l'Hôtel-de-Ville, l'église Saint-Trophime, faute d'air, est loin de produire au premier abord la vive impression que l'on éprouve en présence des cathédrales du Nord. Elle gagne à être examinée de près, et l'enthousiasme de l'artiste s'éveille en présence de l'harmonie et de la richesse de son portail, de l'aspect sévère de sa voûte étroite et nue, des merveilles iconographiques de son cloître.

I. — ***Le portail.*** — Viollet-le-Duc, un maître autorisé entre tous, disait de lui que son architecture s'inspire de celle de Grèce, de Rome et de Syrie, et que dans les sculptures on découvre l'inspiration bien accusée de l'art gallo-romain et de l'art byzantin.

Nous n'entrerons pas dans les détails d'une description qui paraîtrait d'autant plus fastidieuse que, dans leur complexité, les sujets traités sont d'une interprétation très facile.

L'artiste a représenté, avec une vérité saisissante qui avait son origine dans sa foi personnelle et celle du siècle où il vivait, la grande scène du Jugement dernier et des mystères chrétiens qui s'y rattachent.

Au centre, on voit le Christ assis, entouré des figures symboliques des quatre Évangélistes ; au-dessus, trois anges annoncent au son de la trompette la terrible nouvelle de la fin du monde, alors qu'une troupe nombreuse d'autres anges, représentés à mi-corps, s'inclinent devant la majesté du Tout-Puissant.

Sur la frise supérieure, les douze Apôtres assis tiennent à la main les Saintes Écritures.

Les conséquences de l'inexorable jugement sont indiquées

Digitized by Google

avec une grande variété de détails pittoresques ; d'un côté, Abraham, Isaac et Jacob reçoivent des mains d'un ange, dans des linges et sous la forme de petits êtres humains, les âmes des Prédestinés.

D'un autre côté sont les méchants exclus du ciel : deux évêques attendent devant la porte du Paradis, dont ils se voient refuser l'entrée par la main de la justice divine ; un cortège d'hommes et de femmes est conduit par des abbés dont la figure expressivement douloureuse manifeste l'éternel regret qu'ils éprouvent d'être ainsi chassés du Ciel ; une file de vingt-six personnages, les pieds dans les flammes, est escortée par les démons ; la chaîne qui les enserre sort de la bouche du diable.

La colonne qui sépare en deux le portail repose sur un piédestal où sont représentés les personnages du Paganisme, du Mahométisme, du Schisme et de l'Hérésie, écrasés sous le poids de quatre figures d'Anges agenouillés.

Ici se voient diverses scènes du mystère de l'Annonciation, du drame qui conduisit les Mages dans le palais d'Hérode ; là, c'est la naissance de Jésus et son baptême par immersion. Ailleurs c'est la psychostasie, ou pèsement des âmes par l'archange saint Michel, ou encore la représentation fantastique d'un démon tourmentant des méchants dont il tient le cou serré entre ses jambes.

Pour varier l'effet produit par ces bas-reliefs, l'artiste de génie qui dessina le portail de Saint-Trophime plaça debout, entre les pilastres, dix statues de saints. Toutes sont de très beau caractère ; plusieurs portent sur des parties de leurs vêtements des inscriptions qui servent à les désigner.

Signalons en terminant, la frise inférieure où sont sculptés des lions et des bêtes féroces dévorant des hommes et des animaux, emblèmes des vices et des passions.

Telle est, dans un résumé rapide, l'indication des sujets que l'artiste a groupés avec un goût parfait et une unité de vue qui n'échappera à personne, sur le portail roman de Saint-Trophime.

Digitized by Google

II. — *L'Église.* — Lorsque, émerveillés par la richesse sculpturale du portail, le voyageur gravit les neuf marches de l'église et pénètre sous la voûte sombre, il est étonné du contraste qui existe entre la prodigalité d'ornements qui a retenu si longtemps son attention et la sévérité nue du vaisseau central : l'épaisseur des piliers, très rapprochés les uns des autres, est encore augmentée par quatre pans coupés ; les nefs latérales sont si peu larges qu'on en touche facilement les bords en étendant les bras.

Tant d'élégance et de recherche d'un côté, une telle austérité de l'autre, c'était là un contraste qui devait attirer l'attention des archéologues, un problème dont l'éminent restaurateur de Saint-Trophime, M. H. Revoil, devait avant tout poursuivre la solution. Il l'a trouvée, et ses investigations historiques et architecturales ont nettement établi que l'église et le portail sont de deux époques différentes.

L'église, autrefois sous le vocable de Saint-Étienne, fut fondée en 601 par saint Virgile. En 1152, à l'occasion de la translation des restes de saint Trophime, jusque-là déposés à Saint-Honorat des Aliscamps, des restaurations et transformations importantes furent opérées dans l'ancienne église carlovingienne : une crypte, aujourd'hui disparue, fut construite, et le portail actuel fut appliqué contre la façade.

Telle est la raison de la dissemblance de style que nous constatons tout à l'heure.

Une différence non moins sensible existe entre la nef et le chœur. Celui-ci, de caractère ogival, fut construit plus de deux siècles après, à un moment où l'église du XII^e^ siècle parut de dimensions insuffisantes. Les formes élancées, les nervures gracieuses des piliers et des voûtes, les baies largement ouvertes qui laissent entrer la lumière à flots, manifestent le style et le caractère d'une époque qui compta l'élégance au nombre de ses plus chères préoccupations.

La Renaissance a également imprimé sa marque à Saint-Trophime, dans plusieurs chapelles latérales.

La même diversité d'origine se remarque parmi les objets

Digitized by Google

qui contribuent à l'ornementation de l'église. Il semble que toutes les époques aient été appelées à y apporter leur tribut : sarcophages chrétiens du Ve siècle convertis en devant d'autel, mystérieuse inscription que les uns attribuent à saint Virgile, au VIIe siècle, et que d'autres rapprochent de nous de plus de quatre siècles ; statues rapportées de Saint-Honorat des Aliscamps, et dont le type roman est manifestement accusé ; tombeaux de chevaliers de retour de Terre Sainte ; chaire de marbre blanc du XVe siècle, dont la plate-forme est soutenue par un lion et un bœuf de grosseur naturelle ; tombeau d'archevêque du XVIIe siècle, montrant le prélat réveillé de l'éternel sommeil par la voix de l'ange et secouant son suaire. Nous ne parlerons pas des ajouts maladroits du XVIIIe siècle, et de ceux qui ont été faits de nos jours avec beaucoup plus d'intelligence et de sentiment du beau pour l'embellissement de ce temple vénéré.

Mais ce ne sont là cependant que des détails secondaires. Le véritable intérêt de Saint-Trophime, les artistes ne s'y trompent pas, réside dans la construction même, dans le portail et aussi dans le cloître, où nous allons conduire le visiteur.

III. — *Le cloître.* — On y pénètre de l'intérieur de l'église par un escalier. Le cloître était, on le sait, une des parties essentielles de tout monastère. Après les offices du chœur, les méditations et le travail de la cellule, les religieux venaient y prendre, dans une promenade silencieuse, un salutaire repos. Leurs idées, constamment dirigées du côté des choses de Dieu, s'incarnaient dans la vue constante des scènes pieuses placées sous leurs yeux. La sculpture était en effet, au moyen âge, un collaborateur précieux de la parole et du livre dans l'enseignement chrétien, et aujourd'hui même, la vue de telle ou telle scène décorant pilastres et chapiteaux impressionne la mémoire, l'esprit et le cœur, bien plus profondément qu'un long récit.

« Le plan du cloître de Saint-Trophime, écrit M. H. Revoil,

Digitized by Google

est un quadrilatère irrégulier. Deux de ses galeries datent du XII^e^ siècle, les deux autres appartiennent l'une au XIII^e^, l'autre au XIV^e^ siècle. En se plaçant dans le préau et en regard du clocher, on a devant soi la galerie principale. Elle se compose à l'extérieur de trois travées, séparées par un massif de piliers dont la partie centrale est occupée par un pilastre cannelé, terminé par un beau chapiteau à feuilles d'acanthe. L'intervalle de chaque travée est rempli par quatre arcatures, soutenues par des colonnes géminées. La décoration du mur intérieur se compose d'une suite d'arcatures dont l'une, plus grande, devait encadrer l'entrée d'une salle capitulaire. »

Les trois autres galeries sont de dispositions sensiblement analogues, avec les différences qu'apportent naturellement avec elles les diverses époques de leur construction.

Une sérieuse étude de captation des eaux de pluie sur la vaste surface du cloître avait été faite ; elles étaient conduites dans une citerne dont la margelle, creusée dans une base de colonne antique placée entre la première et la seconde galerie, porte les traces du frottement de la chaîne qui l'a usée pendant des siècles.

Les sujets qui sont représentés sur les pilastres et chapiteaux des cloîtres sont empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. Nous ne citerons que les plus originaux.

Il en est que l'on ne s'attendrait pas à trouver à cette place. Telles sont, par exemple, les statues de *Judas* tenant la bourse, prix de son crime, de *Salomon* à côté de la *Reine de Saba,* qui est assez laide d'ailleurs, du *pharisien Gamaliel ; saint Thomas* est représenté dans l'acte d'incrédulité qui l'a rendu célèbre : penché en avant, il examine avec soin les plaies du Sauveur.

Parmi les personnages de dimensions moindres figurés sur les faces des chapiteaux, nous remarquons, parmi les scènes tirées de l'Ancien Testament : *Abraham* portant sur ses épaules le veau gras avec lequel il va fêter ses hôtes divins ; le même patriarche sacrifiant son fils ; les *Hébreux* campés dans le désert ; *Moïse* recevant les Tables de la Loi.

Digitized by Google

Les scènes empruntées au Nouveau Testament ne sont ni moins nombreuses, ni moins variées. Signalons entre autres sujets : l'*Annonciation*, la *Naissance du Christ*, l'*Adoration des Bergers et des Mages*, dont les chevaux portent le harnachement sarrazin ; le *Massacre des Innocents ; Rachel*, les bras levés au ciel, se lamente sur la perte de ses enfants ; diverses scènes de la *Passion*, le *Lavement des Pieds*, la *Flagellation*, puis l'*Ascension*, la *Descente du Saint-Esprit ;* la *Lapidation de saint Étienne*, qui lève les yeux vers le Christ, dont on aperçoit le buste dans un nuage ; la *Conversion de saint Paul*, renversé de son cheval sur le chemin de Damas ; le même apôtre prêchant aux docteurs dans l'Aréopage. A signaler encore différentes scènes du martyre des premiers confesseurs de la foi, *sainte Marthe* et la *Tarrasque*, *sainte Marie-Madeleine* chez *Simon*, le lépreux, etc., etc.

Ces scènes, et bien d'autres que nous ne pouvons énumérer ici, manifestent la richesse d'invention servie par une perfection d'exécution que l'on ne dépasserait pas de nos jours.

En présence de ces merveilleuses galeries, véritables pages d'histoire, le touriste constate dans cette œuvre à la fois simple et grandiose, très variée en même temps que pleine d'harmonie, la vitalité d'une époque où la foi chrétienne imprégnait tout et produisait, chez des artistes aussi habiles que modestes, de si sublimes inspirations.

Digitized by Google

Digitized by Google

H. Revoil, *Architecture romane dans le Midi de la France.*

LE CLOITRE DE MONTMAJOUR

Digitized by Google

Montmajour.

Il a déjà été question de Montmajour dans la première partie de ce livre : on a signalé ses dolmens ou allées couvertes, vestiges de la civilisation des temps préhistoriques. Mais ce qui constitue son originalité, ce sont les monuments et ruines qui permettent de suivre à travers les âges la grandeur et la décadence de sa riche abbaye.

Toutes les périodes s'y trouvent représentées : les premiers siècles chrétiens par la grotte et le confessionnal de saint Trophime; l'époque carlovingienne par la crypte de l'église abbatiale; l'art byzantin, par la chapelle de Sainte-Croix de Jérusalem; l'art roman se manifeste d'une façon très intéressante dans l'église haute et dans le cloître; la puissance féodale des abbés de Montmajour s'affirme dans la grande tour de défense du XIV^e^ siècle; les Bénédictins enfin, entreprirent au XVII^e^ siècle une restauration de l'abbaye et commencèrent des constructions dont les ruines feraient songer à la majesté des palais de Versailles.

Aujourd'hui, Montmajour, abandonné de ses moines, se trouve sur les terres d'un riche cultivateur et est placé sous la sauvegarde de l'État, qui l'a justement classé parmi les monuments historiques. Un vieux gardien en fait les honneurs. Çà et là, quelques parties de l'ancien monastère ont été utilisées comme habitations de gardes ou de paysans, mais cela ne nuit en rien à l'évocation du poétique sentiment de tristesse que produisent ces ruines envahies par la végétation parfumée de Provence, habitées par les renards et les oiseaux de proie, dont le vol silencieux couronne souvent ces restes imposants d'une civilisation disparue. Contraste émouvant entre la richesse d'autrefois et la misère présente, solitude impres-

Digitized by Google

sionnante pour qui se souvient de la vitalité de ces abbayes, dont les moines et les serviteurs se comptaient par milliers. Aujourd'hui, Montmajour est visité par quelques rares touristes. La foi de nos pères y amenait jadis, pour le grand pardon de Saint-Pierre, des pèlerinages annuels de 150,000 personnes.

Après ce coup d'œil rapide donné à l'ensemble des ruines dont la colline de Montmajour est hérissée, nous allons conduire successivement le visiteur dans l'oratoire de Saint-Trophime, grotte d'ermite tout d'abord, puis chapelle élevée par la piété des fidèles sur l'emplacement occupé par le saint; nous visiterons ensuite la crypte et l'église haute, restes précieux de l'époque carlovingienne restaurés aux XI^e^ et XII^e^ siècles; c'est de cette époque que date une partie du cloître, dont l'achèvement et la réfection ont eu lieu ultérieurement; l'examen de la chapelle de Sainte-Croix de Jérusalem, un des types les plus curieux de l'art byzantin en Occident, appellera ensuite notre attention; puis, nous gravirons les degrés de la tour de défense des abbés; enfin, nous jetterons un coup d'œil rapide sur les constructions du XVII^e^ siècle, d'aspect grandiose, mais de médiocre intérêt au point de vue archéologique.

I. — *Oratoire de Saint-Trophime.* — Sur le flanc méridional du coteau, au milieu des roches calcaires, dans les interstices desquels poussent des pins rabougris et des touffes de thym et de lavande, s'élève une construction dont les parties les plus modernes seraient au moins du XII^e^ siècle, et dont une partie remonterait jusqu'aux vénérables origines du Christianisme dans les Gaules. Nous voulons parler de l'oratoire de Saint-Trophime.

D'après la tradition, le saint évêque qui a évangélisé Arles avait l'habitude, dans l'intervalle de ses prédications, de se retirer sur la colline de Montmajour, dans une grotte creusée dans le rocher, où il menait une vie austère et recevait les fidèles nombreux qui venaient solliciter les conseils de sa

Digitized by Google

piété. On voit encore aujourd'hui la cellule étroite où le saint prenait place pour écouter, à travers une ouverture ménagée à cet effet, l'aveu des fautes dont on venait lui demander le pardon : c'est le confessionnal de Saint-Trophime. Les siècles suivants, voulant honorer ce saint lieu, y édifièrent un oratoire.

A l'aide d'ingénieux points de comparaison, M. H. Revoil établit qu'il pourrait bien être du XIe siècle. Le sanctuaire, précédé d'un vestibule où l'on voit encore deux sarcophages creusés dans la pierre, est limité à gauche par le rocher même, à droite par une muraille percée de quatre fenêtres. Les arcs-doubleaux de la voûte sont maintenus par des colonnes aux chapiteaux grossièrement sculptés ; mais la corniche extérieure, supportée par des modillons de caractère original, et la décoration d'un pilastre intérieur, paraissent accuser une époque où l'art avait atteint déjà un haut degré de perfection.

Rien ne contredit d'ailleurs en cela la tradition, qui attribue à l'habitation de saint Trophime la grotte pratiquée dans le rocher, et qui considère comme le confessionnal du saint l'excavation signalée plus haut, qui communique avec l'abside de l'oratoire.

II. — ***La crypte, l'église haute et le cloître.*** — Nous avons constaté, au cours du paragraphe précédent, que les aménagements et constructions de l'oratoire Saint-Trophime étaient de deux époques bien distinctes. Une différence analogue se manifeste dans l'église Notre-Dame, dont les parties basses paraissent appartenir à l'époque carlovingienne, et dont d'autres parties portent l'empreinte évidente de l'art des XIe et XIIe siècles.

L'œil le moins expérimenté peut suivre, à la différence de couleur des matériaux, la ligne de démarcation des deux genres de constructions. On observe sur les parties les plus anciennes des *sigles* ou marques de tâcherons, dans lesquelles se sont conservées les formes caractéristiques et élégantes de l'époque romane. Ces signes ont disparu dans les construc-

Digitized by Google

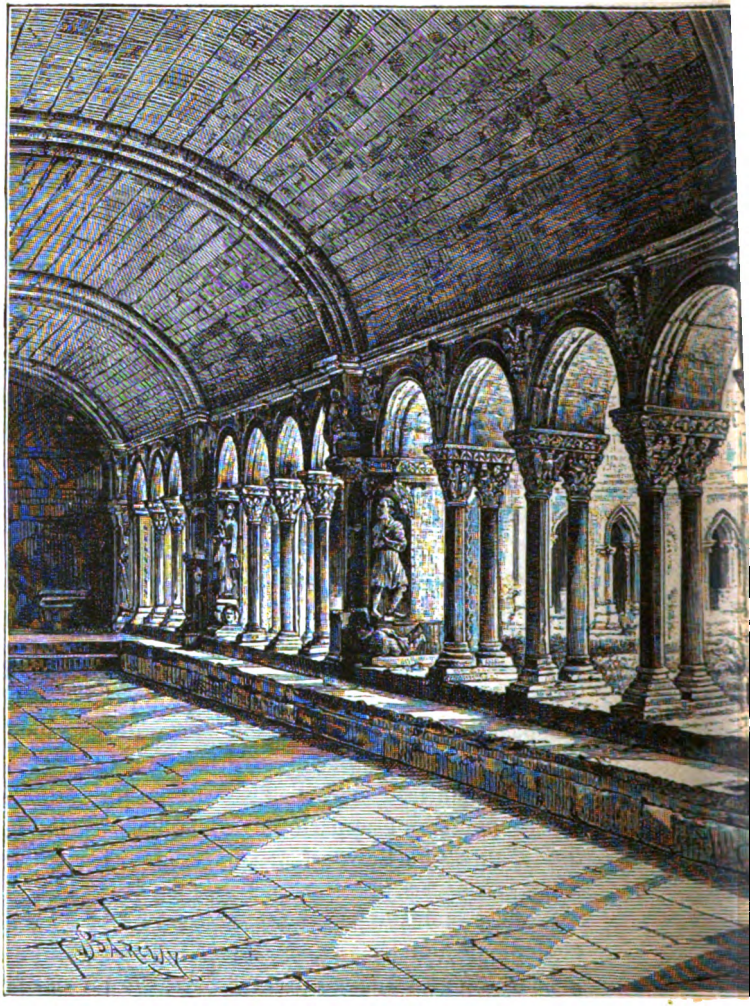

LE CLOITRE DE S

Digitized by Google

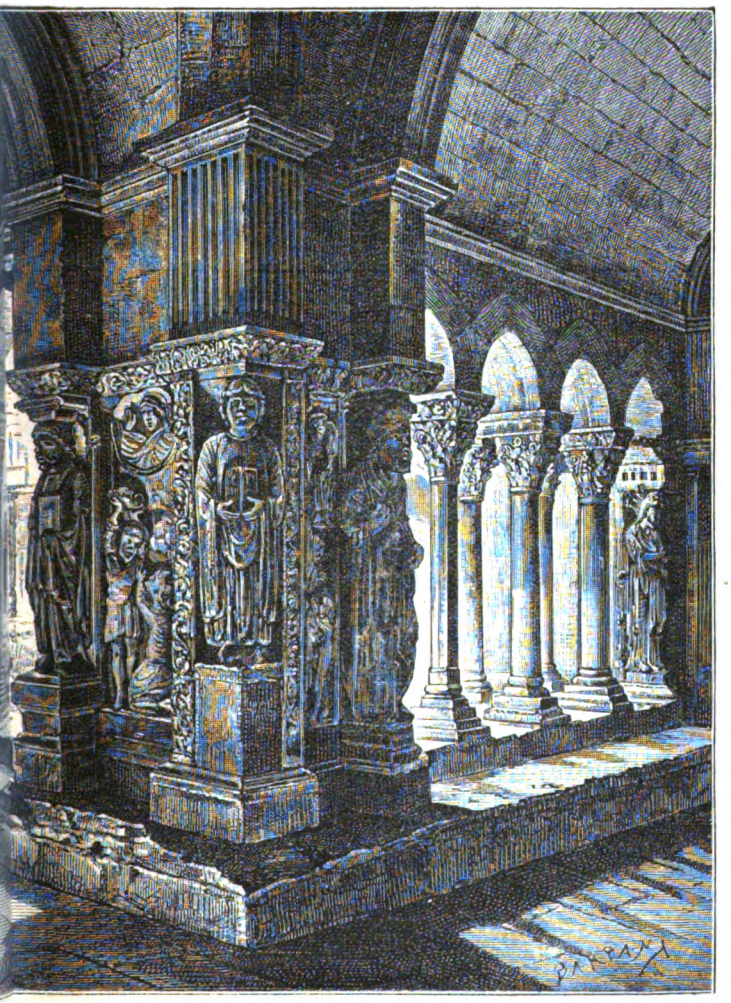

:AINT-TROPHIME

Digitized by Google

tions postérieures. Même en l'absence de ces données, qui nous viennent en quelque sorte des matériaux eux-mêmes, la forme particulière de l'abside dans la crypte appellerait l'attention de l'archéologue et lui servirait de point de repère.

« La crypte, écrit M. Henri Revoil (1), se compose d'une partie centrale circulaire, recouverte par une voûte sphérique. Les murs de ce sanctuaire, qui a encore son autel au centre, sont percés de cinq baies prenant jour sur une galerie concentrique surmontée d'une voûte annulaire. Autour de cette galerie, dans l'axe de chacune de ces baies, rayonnent cinq chapelles en forme de fer à cheval et voûtées en cul-de-four. Aux deux extrémités de la grande galerie transversale, placée en avant de cette disposition, se trouvent deux chapelles semblables. Les cinq ouvertures de la partie centrale représenteraient les cinq plaies du Christ, et les sept chapelles les sept sacrements. »

Aujourd'hui, la crypte est nue et déserte. Les chauves-souris et les rats l'habitent en troupes nombreuses que les visiteurs effarouchent rarement. Jadis, l'assemblée des moines y assistait le front penché à la célébration des saints mystères qui avait lieu à la fois sur le maître autel et dans les cinq chapelles absidales. La cérémonie terminée, le cortège gravissait la rampe en pente douce qui conduit de la crypte dans l'église supérieure.

Celle-ci avait été conçue sur un plan gigantesque. Fut-elle jamais achevée, fut-elle détruite et seulement reconstruite en partie ? Toujours est-il que la cloison de pierre qui la limite fut établie, il y a bien longtemps, il est vrai, au XII^e^ siècle, pour utiliser la partie de l'édifice qui était seule achevée. Telle qu'elle est, l'église haute, avec son abside semi-octogonale, ses ajouts du XII^e^ siècle, produit encore un grand effet dans le cadre des monuments placés auprès d'elle et dont le cloître est sans contredit le plus intéressant.

Il a souvent été reproduit dans les gracieux tableaux du

(1) H. Revoil, *l'Architecture romane de la France*, tome II, p. 28.

Digitized by Google

peintre Grenet. Les arcs de sa voûte reposent d'un côté sur des doubles colonnettes, de l'autre sur des consoles encastrées dans la muraille. Par intervalles égaux, des pilastres cannelés interrompent la colonnade, communiquant à l'ensemble de l'œuvre un caractère de solidité et de grandeur. La décoration de la partie du cloître qui est du XII^e^ siècle est simple et sévère. On trouve à la fois plus d'élégance et de légèreté dans la partie qui a été construite ou restaurée au XIV^e^ siècle.

Le centre de la cour est occupé par une citerne où se rendent les eaux des préaux. Les restaurations de ces dernières années, en rétablissant la canalisation disparue, ont rendu de l'eau à cette citerne que l'imagination populaire se représentait, il y a quelque trente ans, comme pleine de reptiles attendant la proie humaine que des mains criminelles leur avaient plus d'une fois précipitée. Pas n'est besoin, au cloître de Montmajour, de ces légendes pour éveiller dans l'âme du visiteur de pénétrantes impressions.

Quand il se promène solitaire sous ces voûtes où les jeux de lumière produisent de fantastiques effets, quand, se laissant aller à la rêverie, il fixe inconsciemment ses regards sur les monstres dont la gueule immense brise une tête d'homme, tarasque au corps de lion, à la queue de crocodile, ou qu'il contemple les saints de pierre qui depuis des siècles lèvent la main pour bénir; quand il songe aux générations qui passent, aux idées qui vieillissent, à l'abandon qui menace toute chose, à la solitude qui couvre de son voile uniforme les manifestations de l'activité la plus intense, l'idée de la mort se présente à lui avec une inexorable nécessité qui lui enlève de son horreur et lui communique presque de la douceur et du charme.

III. — ***Chapelle de Sainte-Croix de Jérusalem.*** — Le plan cruciforme de cette chapelle dont les bras de la croix sont terminés en culs-de-four, sa coupole surmontée d'un campanile, son mode de décoration, la désignent comme un

Digitized by Google

des types les plus rares et les plus curieux de l'art byzantin dans nos pays.

Elle est de dimensions très petites, et n'a que trois fenêtres placées d'un même côté et prenant jour sur un cimetière dans lequel donne accès une porte latérale. C'était, selon toute vraisemblance, une chapelle funéraire, celle de l'abbaye de Montmajour, et on peut, en sa présence, se représenter par la pensée les longues files de moines portant au lieu du repos le corps de leur frère défunt. Le cercueil était déposé dans la chapelle. Le prêtre disait les prières des morts ; les religieux agenouillés au dehors écoutaient avec recueillement. La cérémonie terminée, le corps était transporté dans un des nombreux sarcophages qui s'étageaient serrés sur le flanc du coteau, creusés dans le calcaire. Puis, la procession se reformait, et par la triple fenêtre ouverte sur le champ des morts, la lampe du sanctuaire projetait sa douce clarté.

Nous connaissons, par une charte et par une inscription du porche, la date exacte de la construction de la chapelle de Sainte-Croix. Elle est de l'an 1019.

IV. — ***La Tour de défense.*** — Nous avons vu jusqu'ici, dans notre visite à Montmajour, les moines dans l'exercice de leur pieux ministère. La tour que nous avons sous les yeux correspond à la puissance féodale de leurs abbés ; c'est un des spécimens les mieux conservés de l'architecture militaire du XIVe siècle.

Située au sommet de la colline, dominant de sa hauteur de vingt mètres son piédestal de rochers calcaires, et s'élevant bien au-dessus des constructions environnantes, la tour crénelée, avec son poste de guetteur, marquait la juridiction du seigneur abbé sur la plaine des Baux et la protection que ses vassaux pouvaient attendre de lui. Avec ce donjon comme centre de ralliement, les défenseurs de la colline de Montmajour devaient avoir fière contenance, lorsque les bandes de pillards défilaient dans la plaine, tournant du côté du nid d'aigle un regard inquiet.

Digitized by Google

La défense était sérieuse en effet ; les solides murailles, à parements en bossage, ont bravé l'effort de cinq siècles. Quand on franchit la porte étroite, surmontée d'un ornement en ogive, on se trouve dans une salle faiblement éclairée, qui servait d'entrepôt et de magasin. Au-dessous, une citerne solidement construite, recevait, grâce à un ingénieux système, l'eau des cloîtres, qui ne se rendait dans les réservoirs extérieurs que lorsqu'elle-même était complétement remplie.

C'est là également que se trouve la naissance de l'escalier tournant qui monte sur la terrasse supérieure en passant par la salle des gardes. Celle-ci, de grande hauteur, avec une fenêtre sur chacun de ses côtés, contenait les défenseurs de la tour qui n'étaient pas de service aux créneaux, et, en cas d'attaque, les fenêtres étroites pouvaient servir de meurtrières.

Mais c'est à la partie supérieure de la tour, derrière les remparts, auprès des machicoulis, d'où l'on jetait des boulets de pierre et de l'huile bouillante, c'est là que la défense s'exerçait le plus efficacement, alors que, protégé par son pavillon de guet, le capitaine donnait ses ordres, explorant au loin la plaine.

V. — ***Les constructions du XVII^e^ siècle.*** — Ainsi que nous le disions au début, elles offrent un médiocre intérêt archéologique, mais elles sont pittoresques, avec leurs grandes façades isolées, percées de fenêtres qui éclairent des appartements disparus, avec ses larges montées d'escaliers qui aboutissent dans le vide, avec leurs salles non plafonnées, sur le parquet desquelles l'herbe pousse, desséchée par l'ardeur du soleil, alors que dans une encoignure un figuier sauvage montre sa tête verte et ses branches tourmentées.

Il y a quelques années, des moines de l'ordre de Saint-Benoit sont de nouveau venus s'installer dans l'antique monastère et ont essayé de le ressusciter. Leur tentative n'a pas abouti.

Digitized by Google

Montmajour avec ses ruines restera comme le témoignage indestructible d'une époque qui, pour être disparue, ne laisse pas d'évoquer de grands et poétiques souvenirs.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE 251

Introduction Historique.

I. Arles moderne centre agricole ; Arles antique ville maritime 259
II. Les populations préhistoriques et leurs monuments ; les Ligures 263
III. Phéniciens et Grecs 266
IV. Les Romains dans le pays : Arles devient colonie romaine ; étendue de son territoire 269
V. Le christianisme à Arles 273
VI. La cité constantinienne : Maximien empereur d'Arles. 275
VII. Richesse et prospérité d'Arles au Ve siècle 280

PREMIÈRE PARTIE.

LES MONUMENTS.

Les Monuments 287

CHAPITRE PREMIER.

Le Théâtre Romain.

Le théâtre d'Arles et le théâtre d'Orange 289
Aspect des ruines d'Arles 289
Richesse décorative du monument 290

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'Amphithéâtre.

Le quartier des Arènes au XVIIe siècle 293
Assiette de l'édifice 295
Plan et dimensions 296

Digitized by Google

Pages

Caractère architectural 297
Le podium ; combats d'animaux 298

CHAPITRE TROISIÈME.

Les Aliscamps.

Autrefois et aujourd'hui 301
Les sarcophages 303

CHAPITRE QUATRIÈME.

Monuments divers.

I. *Le Palais de Constantin* 307
La tour de la Trouille 308
Détails de construction 308
II. *Le Forum* 309
Le fronton 309
Les substructions de l'*Hôtel du Nord* 310
Les caves du Collège 310
III. *Le Cirque* 311
La *Meta*, obélisque de la place de l'Hôtel-de-Ville 311
Murailles ; ponts et aqueducs 312

DEUXIÈME PARTIE.

LE MUSÉE.

Le Musée 317

CHAPITRE PREMIER.

Les Inscriptions.

Industrie et commerce 319
Administration municipale 323
Épitaphes métriques 323
Les croyances sur la mort 326

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

Tombeaux païens.

Pages

Stèles..... 330
Cippes..... 332
Sarcophages..... 339

CHAPITRE TROISIÈME.

Sarcophages chrétiens.

Aperçu général..... 355
Description..... 358

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les Autels.

Inscriptions relatives aux cultes..... 369
Découvertes de statues de divinités..... 370
Description des autels..... 371

CHAPITRE CINQUIÈME.

Statues et Fragments architecturaux.

Statues en pied..... 377
Groupes..... 379
Têtes et torses..... 379
Piédestal de la *Meta* du Cirque..... 380
Panneaux sculptés..... 381
Entablements..... 383
Chapiteaux..... 383
Vases..... 384
Menus objets..... 384

APPENDICE.

Visite à Saint-Trophime et à Montmajour.

Saint-Trophime..... 391
Montmajour..... 399

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

Pour les Volumes XCV et XCVI

Années 1893-1894

DE BAYE.

L'œuvre de Victor Vasnetzoff devant l'École moderne de peinture en Russie, t. XCVI, p. 209.

BAZIN DE BEZONS.

Arles gallo-romain, Saint-Trophime et Montmajour, t. XCVI, p. 247.

A. BENOIST.

Rapport sur le Concours de poésie, t. XCV, p. 55.

DEMAISON.

Documents inédits sur l'église Notre-Dame de l'Épine, t. XCV, p. 105.

V. DUCHATAUX.

Discours d'ouverture, t. XCV, p. 1.

Ch. GIVELET, H. JADART et L. DEMAISON.

Le *Musée lapidaire rémois dans la chapelle basse de l'Archevêché*, t. XCV, p. 183.

Digitized by Google

Ch. GIVELET.

Rapport sur le Dallage en ciment, t. XCV, p. 43.

Alph. GOSSET.

Observations à propos de la Conférence de M. le baron de Baye (22 février 1895), sur les peintures de Vasnetzoff à Saint-Wladimir de Kiew, t. XCVI, p. 187.

Compte rendu de la Conférence de M. le baron de Baye sur Kiew, mère des villes russes, faite sous la présidence de M. le Maire, t. XCVI, p. 193.

A. HAUDECŒUR.

Les Espions anglais à Reims sous Élisabeth, t. XCV, p. 131.

Les Guillemites et leur Fondateur, t. XCV, p. 147.

Jeanne d'Arc dans la Littérature et devant l'Opinion en Angleterre, t. XCV, p. 333.

H. JADART.

Compte rendu des Travaux de l'année 1893-1894, t. XCV, p. 9.

Esquisse de la Vie et des Œuvres de M. Prosper Soullié, t. XCV, p. 93.

Jean Bonhomme, architecte de l'Hôtel de Ville de Reims (1627-1634), t. XCV, p. 283.

CHRONIQUE RÉMOISE DE LA FIN DU XVIII^e^ SIÈCLE :

I. *Les* Affiches de Reims, *de Havé, 1772-1805*, t. XCVI, p. 1.

II. *Les derniers jours du Chapitre de Reims, 1790*, t. XCVI, p. 57.

III. *Les premières délibérations de la paroisse de Notre-Dame, 1791-1793*, t. XCVI, p. 71.

IV. *L'exemplaire sur vélin du Concile de Trente, envoyé par la municipalité à François de Neufchâteau, 1799*, t. XCVI, p. 135.

V. *La population de Reims à l'époque de la Révolution, 1774-1817*, t. XCVI, p. 153.

Digitized by Google

Ed. Lamy.

Vestiges d'architecture moyen âge, t. XCV, p. 127.

H. Michaut.

Sciences, rapport, t. XCV, p. 41.

L. Morel.

Note sur un vase antique en verre, ayant la forme d'un poisson, t. XCV, p. 163.
Statuette antique en bronze, t. XCV, p. 165.
Notes sur quelques objets du Musée Léon Morel, t. XCV, p. 169.

H. Richardot.

Cain, poésie, t. XCV, p. 49.

P. Thirion.

Rapport sur le Concours d'histoire, t. XCV, p. 31.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

HISTOIRE, ARTS ET ARCHÉOLOGIE

CHRONIQUE RÉMOISE DE LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE :

Pages

I. *Les* Affiches de Reims, *de Havé, 1772-1805*..... 1

II. *Les derniers jours du Chapitre de Reims, 1790*..... 57

III. *Les premières délibérations de la paroisse de Notre-Dame, 1791-1793*..... 71

IV. *L'exemplaire sur vélin du Concile de Trente, envoyé par la municipalité à François de Neufchâteau, 1799*..... 135

V. *La population de Reims à l'époque de la Révolution, 1774-1817*, par M. H. JADART, secrétaire général..... 153

Observations à propos de la Conférence de M. le baron de Baye (22 février 1895), sur les peintures de Vasnetzoff à Saint-Waldimir de Kiew, par M. Alphonse GOSSET, membre titulaire..... 187

Compte rendu de la Conférence de M. le baron de Baye sur Kiew, mère des villes russes, faite sous la présidence de M. le Maire, par M. Alphonse GOSSET, membre titulaire. 193

L'œuvre de Victor Vasnetzoff devant l'École moderne de peinture en Russie, conférence par M. le baron DE BAYE, membre correspondant..... 209

Arles gallo-romain, Saint-Trophime et Montmajour, par M. BAZIN DE BEZONS, membre titulaire..... 247

Digitized by Google

PLANCHES & FIGURES

	Pages
Armes d'un cardinal italien	140
Plat de la reliure en maroquin rouge des *Canones et decreta Concilii Tridentini*, avec les armes du Cardinal de Lorraine	141
Réduction du titre intérieur des *Canones et decreta Concilii Tridentini*	143
Portrait de Victor Vasnetzoff	214
L'Age de la Pierre, fresque	216
Un Colosse, fresque	216
Combat entre des Chasseurs et un Mammouth, fresque	216
Ilia de Mourom, fresque	218
Le Tapis volant, fresque	220
La grande Madone, à Saint-Wladimir	224
La Communion, à Saint-Wladimir	226
Les Prophètes, à Saint-Wladimir	226
Les Pères de l'Église universelle, à Saint-Wladimir	228
Les Pères de l'Église russe, à Saint-Wladimir	228
Adam et Ève dans le Paradis terrestre, à Saint-Wladimir	232
Saint Alexandre Newsky, iconostase	239
Sainte Marie-Madeleine, iconostase	239
Sainte Olga, iconostase	240
Saint Wladimir, iconostase	242
La Madone, iconostase	243
Vue de l'intérieur des Arènes d'Arles	250
Médaille de Constantin frappée à Arles	259
Le théâtre romain	286
Perspective de l'Amphithéâtre	299
La *Meta* du Cirque sur la place du Musée	316
Vue d'ensemble de Montmajour	388
Le cloître de Montmajour	398
Le cloître de Saint-Trophime	402-403

50142 — Reims, Imprimerie de l'Académie (N. Monce, dir.), rue Pluche, 34.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05447 6042

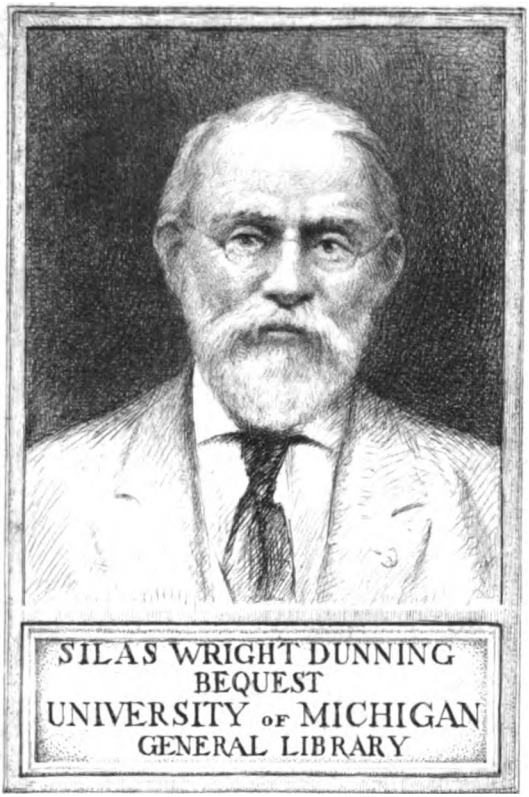

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google